HISTOIRE
DES RÉVOLUTIONS
D'ANGLETERRE.

TOME IV.

HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

D'ANGLETERRE ;

PAR LE P. D'ORLÉANS, ET TURPIN.

TOME QUATRIEME.



A AVIGNON,

Chez SEGUIN FRÈRES, Imprimeurs-Libraires.

1810.



HISTOIRE
DES RÉVOLUTIONS
D'ANGLETERRE



LIVRE DIXIÈME.

Puissance et prospérité de Cromwel. Elle ne passe pas à sa famille. Cet usurpateur n'est pas plutôt mort, que le roi légitime monte sur le trône.

Il n'y avoit qu'un attentat de la nature de celui de Cromwel, dont l'horreur ne pût être effacée par des actions aussi éclatantes, par une conduite aussi suivie, par une prospérité aussi complète, que celle de ce fameux tyran. Les héros que fait l'ambition mènent rarement une vie exempte d'injustice et de cruauté. Si celle de Cromwel n'eût été souillée que des crimes ordinaires aux usurpateurs, elle n'auroit pas laissé d'éblouir ceux qui ne pèsent pas si exactement les choses au poids du sanctuaire; et l'histoire n'est point assez dévouée à la pure vertu pour refuser place parmi les grands hommes à un génie si supérieur aux autres, s'il eût commis quelques crimes de moins.

1649.

Malgré les mesures qu'avoit prises Cromwel

1649. pour éteindre la royauté en faisant mourir le roi, il paroissoit un nouveau roi qui ne perdoit pas espérance de faire revivre la royauté. Charles II avoit de l'esprit, du courage, de l'habileté, et tiroit cet avantage de son exil, de pouvoir solliciter en personne tous les souverains de l'Europe à l'assister dans une cause qui leur étoit presque commune avec lui. Quelque divisés qu'ils fussent entre eux, un événement si extraordinaire pouvoit servir à les réunir, ou à susprendre au moins quelque temps les querelles de leurs états, pour prendre en main celle de leur dignité.

Avec ces raisons de craindre les dehors, Cromwel en avoit encore de plus fortes d'appréhender tout au-dedans. Il ne se pouvoit faire de démembrement d'aucune des trois grandes parties qui composent la monarchie britannique, sans décrier le nouveau gouvernement, et donner un grand avantage au roi pour rétablir l'ancien en se rétablissant lui-même. Cependant on avoit bien des raisons de douter de la conservation de l'Ecosse, et l'on n'en avoit presque plus d'espérer celle de l'Irlande. La trève dont les parlementaires avoient tant murmuré s'y étoit rompue; les catholiques y avoient prévalu; et les protestans royalistes s'étant joints à eux sous le marquis d'Ormond, quoique ces deux factions fussent mal unies entre elles, elles n'avoient pas laissé de faire de grands progrès sur le parti du parlement. L'Angleterre même n'étoit pas dans une situation dont on pût trop bien se répondre. L'égarement de la nation n'avoit pas été si général, que le devoir et la conscience n'y con-

servât des serviteurs au roi. La suppression de la chambre haute ne pouvoit manquer d'irriter les grands, qui se voyoient par-là dégradés et égalés au peuple. Les sectes, les factions diverses, qui avoient excité les troubles, étoient encore en mouvement ; et celles qui ne trouvoient pas leur compte dans les changemens qui s'étoient faits, n'attendoient que l'occasion pour en tenter d'autres. L'autorité du parlement, appuyée d'une armée victorieuse, pouvoit tout tenir dans la soumission : mais outre que ce qu'on appeloit parlement n'étoit plus qu'un corps monstrueux, fort éloigné de la majesté d'une assemblée que composoient auparavant tant de grands seigneurs, il falloit mettre entre ce parlement et cette armée la subordination nécessaire à les faire agir de concert, et ce n'étoit pas une chose aisée. 1649.

Tel étoit l'état de l'Angleterre lorsque Cromwel s'en rendit maître, et s'y établit, sous le nom de république, une domination plus absolue, plus monarchique, plus souveraine, que n'y fut jamais celle d'aucun roi, non pas même du conquérant. Pour procéder prudemment dans cette entreprise, il commença par affermir son autorité parmi les Anglais. Les moyens dont il se servit pour cela furent d'inspirer adroitement au parlement et à l'armée du zèle pour avancer son dessein, de les unir pour y concourir, de s'assurer de l'un par la crainte de l'autre, de les faire agir avec une conformité et d'intention et de conduite qui les rendît redoutables à ceux que le devoir ou l'intérêt auroit pu soulever contre lui. La vigueur avec laquelle ils réprimèrent une sédi-

tion que quelques troupes avoient excitée à
1649. Oxford et aux environs, montra qu'il avoit trouvé le ressort propre à remuer et à faire agir efficacement ces deux corps, et que la machine étoit en état de faire l'effet qu'il en attendoit.

Assuré de l'intérieur du royaume, Cromwel fut quelque temps attentif au mouvement qu'avoit fait d'abord la mort du roi chez les étrangers. La nouvelle d'un tel attentat frappa d'horreur toute l'Europe, et dans ce moment il n'y eut point de prince qui ne se crût obligé de le punir. L'exil et les sollicitations du fils augmentoient le généreux zèle qu'on avoit de venger le père : chacun lui donna des paroles dont Cromwel craignit les effets. Mais l'usurpateur fut bientôt rassuré : ces mouvemens de générosité, si vifs dans les particuliers, cèdent aisément dans les souverains, non-seulement à la nécessité, mais à l'occasion de s'agrandir, ou d'affoiblir une puissance rivale. L'habile scélérat ne fut pas long-temps sans reconnoître que les deux seules monarchies dont il avoit quelque chose à craindre n'étoient ni en disposition de s'unir contre lui, ni en état de lui nuire, si elles étoient séparées. Il y avoit une minorité en France dont l'Espagne vouloit profiter. Dans une telle situation de ces couronnes, Cromwel vit bien qu'avant qu'il fût peu il seroit recherché de l'une et de l'autre ; qu'ainsi, loin d'avoir rien à craindre ni du Français ni de l'Espagnol, il en seroit un jour l'arbitre, et auroit à choisir lequel des deux il aimeroit mieux avoir pour ami.

Par-là, également à couvert des factions

domestiques et des guerres étrangères, Cromwel pensa à des ennemis qui n'étoient ni tout à fait étrangers, ni aussi proprement domestiques, je veux dire aux Écossais, qui chanceloient dans l'union contractée avec l'Angleterre, et aux Irlandais, dont la plupart avoient déjà secoué le joug. Pendant qu'on observoit ceux-là, et qu'on veilloit sur leurs démarches sans rien faire qui les pût irriter, Cromwel se pressa de domter ceux-ci, et voulut leur faire la guerre en personne. 1649.

Il ne restoit plus guère en Irlande au parti parlementaire que Dublin et Londonderry; et actuellement même le marquis d'Ormond tenoit la capitale assiégée. On peut dire que la fortune de Cromwel fut plutôt que lui en Irlande. Avant qu'il partît d'Angleterre, Dublin avoit été secouru par des troupes du parlement que Reynold et Venables y avoient menées. Jones, gouverneur de la ville, ayant reçu ce secours dans un temps où les assiégeans étoient occupés à fortifier un poste avancé, avoit fait sur eux une si furieuse sortie, qu'une terreur panique les avoit saisis, de sorte que leur général avoit été contraint de lever le siége, après une déroute où il avoit perdu quatre mille hommes tués sur la place, et deux mille cinq cents faits prisonniers.

La nouvelle de ce succès ayant été portée à Cromwel, il pressa, pour en profiter, l'embarquement de son armée, peu nombreuse, mais composée de vieilles troupes et bien aguerries. Il partit de Milford au mois d'août, et fit voile droit à Dublin, où de quinze mille hommes qu'il avoit il en donna cinq mille à

Venables, qui les conduisit par mer à Londonderry, et en retint dix mille pour lui,
1649. qu'il mena assiéger Drogheda.

Drogheda étoit une place importante, où le vice-roi avoit jeté ce qui lui restoit de meilleurs soldats. Arthus Asthon y commandoit, et s'y croyoit assez bien pourvu de toutes les choses nécessaires à faire traîner un siége en longueur pour ruiner l'armée ennemie, s'attendant que le général attaqueroit pied-à-pied la place, et se préparant à lui bien disputer le terrain. Asthon raisonnoit bien : mais par malheur Cromwel raisonna comme lui ; et comprenant que s'il attaquoit Drogheda dans les formes ordinaires, la durée du siége lui feroit périr beaucoup de soldats, et rendroit inutile par les maladies ce qui n'en périroit pas par le fer, il résolut d'insulter la place. A peine avoit-on tiré le canon, que, voyant en certains endroits des pans de murailles entr'ouverts, il voulut qu'on allât à l'assaut. On fut repoussé jusqu'à deux fois : mais le général et Ireton s'étant eux-mêmes mis à la tête de leurs troupes demi-rebutées, leur inspirèrent tant de courage, que ni garnison ni rempart ne furent capables de les arrêter ; tout céda à ce nouvel effort. Ainsi ils emportèrent, à la troisième attaque, une place qui, durant trois ans, avoit résisté à toutes les forces des protestans unies ensemble. On y passa au fil de l'épée jusqu'à quatre mille personnes, pendant trois jours que dura le pillage, et que le soldat victorieux eut la licence d'assouvir son avarice et sa cruauté. Les temples ne servirent point d'asile aux vaincus ; on les égorgea jus-

ques sur les autels. Quelques-uns étant montés sur les voûtes, on les en fit descendre ; et on ne pardonna qu'à un seul, qui, s'étant jeté du haut en bas sans se faire d'autre mal que de se casser une jambe, obtint la vie pour la rareté du fait. 1649.

La désolation de Drogheda rendit le nom de Cromwel redoutable à toutes les villes d'alentour ; peu eurent le courage d'attendre qu'elles fussent sommées pour se rendre : ainsi il se vit bientôt maître de toutes les places situées sur cette partie de la côte orientale d'Irlande, qui s'étend depuis Dublin jusqu'à Dundalke. La garnison de cette dernière l'abandonna avant que l'ennemi parût, et ayant emmené avec elle quelques pièces de gros canon, les laissa en chemin pour mieux fuir.

Cromwel ne poussa pas pour lors ses conquêtes plus loin du côté du nord : il revint sur ses pas vers Dublin, et prit la route de Vexford, dont le port lui étoit nécessaire pour la subsistance de son armée dans les provinces du midi. Aussitôt qu'il s'y fut présenté, il fit sommer le gouverneur. Celui-ci, qui attendoit des secours, eut l'adresse de l'amuser ; mais Cromwel s'en étant aperçu, le fit si vivement attaquer, que la garnison ne tint pas, et, ayant abandonné les murailles, lui laissa libre l'entrée de la ville. On se rallia, et on combattit avec valeur dans le marché : mais ce fut inutilement ; on ne remporta point d'autre fruit de cette résistance que l'honneur de ne pas périr sans se défendre. Wexford fut traité comme Drogheda, et la sévérité y eut le même effet. La terreur s'étant répandue dans les villes et

1649. dans les forteresses de toute cette côte jusqu'à Dublin, elles épargnèrent au général la peine même de les sommer.

L'hiver se faisoit déjà sentir, et la saison étoit pluvieuse : les troupes de Cromwel en souffroient beaucoup, et la dyssenterie s'y mettoit, qui les affoiblissoit tous les jours. Ces raisons paroissoient à plusieurs devoir obliger le général à interrompre ses conquêtes, pour ne pas s'exposer à les perdre aussi promptement qu'il les avoit faites. Il en jugea autrement, et en jugea mieux que les autres. La peine qu'avoit le marquis d'Ormond à remettre une armée en campagne depuis sa déroute devant Dublin, l'ancienne discorde qui s'étoit renouvelée entre lui et les catholiques à l'occasion de cette nouvelle disgrâce, des intelligences secrètes que Cromwel avoit pratiquées dans la province de Mommonie, qu'on avoit promis de lui rendre s'il en pouvoit approcher d'assez près pour favoriser la trahison, les grands intérêts et les grandes affaires qui le rappeloient deçà la mer, lui semblèrent des motifs plus forts pour continuer la guerre, que l'hiver pour l'interrompre. Ayant formé cette résolution, il attaqua Ross, et le prit par la foiblesse du baron Taff, qui, avec une garnison de deux mille hommes, ne tint que huit jours. Là le général fit jeter un pont de bateau sur le Barrow, et y fit passer son armée pour s'approcher de la Mommonie en soumettant toujours le pays. Il eut besoin que les intelligences qu'il avoit dans cette province lui fussent plus fidèles qu'elles ne l'avoient été à leur roi. Il s'étoit laissé emporter au cours de

ses prospérités, et avoit abusé de sa fortune. Le mauvais succès qu'il eut des siéges de Duncanon et de Waterford le fit rentrer en lui- 1649.
même, et penser à prendre des quartiers d'hiver. C'étoit y penser trop tard, si la perfidie ne fût venue à temps au secours. On étoit au mois de décembre : à peine Cromwel avoit quatre mille hommes en état de servir et de combattre ; le marquis d'Ormond en avoit huit mille, avec lesquels il occupoit les routes qui conduisent à Dublin. Cromwel au reste ne pouvoit hiverner ailleurs, toutes les places qu'il avoit prises étant trop exposées aux courses des garnisons du parti contraire pour y avoir aisément des vivres et tout le repos nécessaire à remettre ses troupes de leurs travaux. Ce fut dans cette conjoncture que la Mommonie se déclara presque toute entière pour lui : Youghal, Kensal, Cork, et d'autres postes, lui furent livrés en même temps, et lui donnèrent le moyen de faire rafraîchir ses soldats durant les trois plus rudes mois de l'hiver, qu'ils y passèrent fort tranquillement. Inchiquin, seigneur royaliste, fit quelques efforts pour reprendre Wexford : mais ce fut en vain ; Nesson lui coupa chemin. Il voulut tomber sur Arklo ; mais Husson l'arrêta tout court, et l'obligea de se retirer.

Cromwel n'étoit guère d'humeur à demeurer long-temps en repos quand il avoit beaucoup à faire. Le mois de février de l'année 1650.
1650 n'étoit pas fini, qu'il se remit en campagne. Il lui étoit venu des troupes, que son activité naturelle, jointes aux nouvelles qui le pressoient de retourner en Angleterre, ne

laissa pas oisives. Quelques-uns disent que,
1650. dès lors il fut pressé par le parlement de repasser la mer, et qu'il s'en excusa. Quoi qu'il en soit, il continua à soumettre l'Irlande, et il y réussit. D'abord il sépara son armée pour embarrasser le marquis d'Ormond, qui n'avoit pas assez de forces pour les séparer. Il laissa le baron Broghill avec un camp volant dans la Mommonie, Ingolsby aux environs de Limerik; et, pendant que Coot et Venables agissoient du côté du nord, il se rendit, avec une partie de ses troupes, devant Calan, où il fut joint avec le reste par Ireton et par Reynold, qui avoient pris un autre chemin. Calan ne résista qu'un jour, et paya chèrement cette courte résistance, tout y ayant été passé au fil de l'épée, à la réserve des troupes de Butler, qui se rendirent avant qu'on eût tiré le canon. Toutes les places des environs subirent volontairement le joug. Le général vouloit prendre Gore, et de là tomber sur Kilkenny, place importante, et servant alors de capitale au parti du roi. Pour réussir dans cette entreprise, il envoya ordre à Husson, nouveau gouverneur de Dublin, de lui amener tout ce qu'il pourroit tirer de troupes des garnisons de Wexford, et des autres postes qu'il avoit conquis de ce côté-là. Husson le joignit près de Gore, après lui avoir acquis en chemin Kildare, Belisan et Lechcin. L'armée se trouva de vingt-deux mille hommes, à laquelle le marquis d'Ormond n'ayant osé opposer la sienne, qui étoit moins forte de plus de la moitié, Gore fut promptement emporté, et Kilkenny ne put résister qu'autant qu'il falloit

pour se ménager une composition honnête. La capitulation fut que la ville seroit rendue 1650. avec les armes et les munitions qui s'y trouveroient, et que les habitans paieroient deux mille livres d'argent à Cromwel ; moyennant quoi on leur permettoit de demeurer ou de se retirer selon qu'il sembleroit bon à chacun, et à la garnison de sortir vies, armes et bagages saufs, pour être conduite à Athlone.

De Kilkenny Cromwel revenant vers le midi, assiégea Clommel. Il y avoit dans cette place une garnison de près de deux mille hommes, commandée par un Irlandais d'une assez bonne réputation ; le poste étoit bien fortifié, et le vice-roi paroissoit en résolution de le secourir. Cromwel ne laissa pas d'y marcher ; et, après avoir détaché Reynold avec un camp volant pour observer le marquis, il alla hardiment former son siége. Le plus grand risque de son entreprise ne lui vint pas du marquis d'Ormond, dont Reynold, qui étudioit ses démarches, rompit aisément les mesures : l'évêque de Ross étoit plus à craindre, qui, ayant assemblé promptement et à l'improviste quatre ou cinq mille hommes, s'avançoit pour secourir Clommel. Heureusement pour les assiégeans, Broghill se trouva assez fort pour combattre ce prélat guerrier. Il le défit, et le fit pendre ; ce qui épouvanta tellement le gouverneur de Caringdrede, qu'il rendit son poste au vainqueur. Les punitions que faisoit Cromwel des résistances trop opiniâtres rendirent celle de Clommel moins longue qu'elle ne devoit naturellement être. Après qu'on se fût défendu quelques jours avec assez de valeur

et de succès, ne paroissant point de secours,
1650. la garnison sortit la nuit ; et, chacun s'échappant où il put, les habitans se trouvèrent livrés à la discrétion de leurs ennemis. Les bourgeois ne perdirent point la tête dans cette conjoncture fâcheuse : abandonnés par leurs défenseurs, ils firent leur capitulation eux-mêmes, sans rien dire de l'événement qui les faisoit capituler, et obtinrent des conditions qui assurèrent leurs vies et leurs biens. Cromwel fit suivre la garnison, et on en atteignit quelques-uns qui furent les victimes des autres ; mais il ne fit point de mal aux bourgeois, qu'il laissa, sur la foi du traité, jouir du fruit de leur industrie.

Pendant que Cromwel faisoit ces conquêtes dans une partie de l'Irlande, Coot et Venables lui conquéroient l'autre, et mettoient sous ses lois tout le nord. Armach, Califergus, Charlemont, reconnurent le parlement, et l'on ne comptoit presque plus, dans toute cette grande partie de l'Irlande que l'on appelle l'Ultonie, de ville ni de forteresse qui n'eût plié. Cromwel se disposoit à soumettre Waterford et Duncanon, qu'il avoit manqués ; et il avoit sujet de croire qu'avant la campagne finie, Athlone, Limerik, Galloway, les seules places d'importance qui restoient dans le bon parti, suivant la destinée des autres, le rendroient maître de toute l'isle. Il tenoit Waterford bloqué, lorsqu'au commencement de mai un ordre nouveau, ou plutôt une nouvelle prière du parlement, l'obligea de laisser achever sa conquête à Ireton pour repasser en An-

gleterre, où il jugea cette fois lui-même que sa présence étoit nécessaire. 1650.

Les Ecossais avoient moins péché dans le parricide commis en la personne de Charles Ier par l'esprit de la nation, assez attachée à ses souverains, que par la contagion des Anglais, qu'un fantôme de liberté, plus funeste à leur repos que le plus dur esclavage, a de tout temps armés contre leurs rois. Le torrent de ceux-ci avoit emporté ceux-là, et leur avoit fait faire des démarches dont ils ne prévoyoient pas les suites. Les Ecossais à la vérité avoient livré le roi aux Anglais rebelles; mais il y a apparence qu'ils n'avoient pas assez mauvaise opinion d'eux pour croire qu'ils porteroient si loin le crime. Les sollicitations qu'ils firent envers le parlement d'Angleterre pour sauver la vie à ce prince quand ils virent qu'elle étoit en danger, les troupes qu'ils mirent sur pied, les efforts qu'ils firent pour le secourir, montrèrent dès-lors qu'ils se repentoient d'avoir contribué à sa perte. L'activité de Cromwel les avoit rendus inutiles, et leur avoit ôté, pour un temps, les moyens de pouvoir rien entreprendre. Les affaires qu'il avoit eues depuis, leur avoient laissé le loisir de prendre de nouvelles mesures. N'ayant pu sauver le roi, ils voulurent au moins conserver à son fils celle des couronnes dont ils se croyoient dépositaires. Quelques cabales particulières eurent d'autres sentimens, ou partisans du marquis d'Argyle, ou émissaires de Cromwel. Le gros de la nation prit ceux que leur inspiroient la justice et l'intérêt public de l'état, qui ne pouvoit presque éviter de tomber sous le joug des An-

glais, à moins qu'embrassant le parti du roi, l'Ecosse ne divisât l'Angleterre, et ne mît de son côté ceux qui y conservoient encore de l'amour pour la royauté.

1650.

L'affaire fut longue à négocier et à conduire à la conclusion. Parmi ceux qui vouloient le roi, tous ne le vouloient pas de la même manière. Les uns le vouloient tel qu'avoient été ceux qui avoient régné avant lui, avec la même autorité et les mêmes prérogatives, disant qu'il seroit de mauvaise grâce d'abuser des malheurs de leur prince pour prendre des avantages sur lui, qu'il s'en falloit tenir aux anciennes lois et aux usages reçus dans la monarchie, et que, puisqu'on jugeoit à propos de maintenir la royauté, il ne la falloit pas dégrader. Les montagnards, la plupart catholiques, à la tête desquels étoient les Gordon et tout le parti de Montrose, qui subsistoit encore, quoiqu'il fût absent, vouloient qu'on en usât ainsi. D'autres vouloient tout le contraire, un roi, mais un roi sans pouvoir, n'ayant guère de prérogative dans l'état que celle du rang ; chef sans empire, et sans autre emploi que d'approuver les caprices du peuple, et de souscrire aux volontés de toutes les cabales qui seroient assez puissantes pour les faire passer en loi. Ceux-ci disoient qu'il falloit prendre l'occasion de tempérer la puissance monarchique, d'assurer la religion et les lois contre l'inconstance et la tyrannie des princes ; que si on la laissoit échapper, en vain on la regretteroit, et on se repentiroit trop tard de n'avoir pas fait, quand il en étoit temps, ce qu'il n'est jamais deux fois temps de faire ; qu'il falloit ré-

tablir le roi, mais avec des conditions qui fussent avantageuses au peuple, et qui missent 1650. désormais leurs biens, leur religion et leur liberté, à couvert des entreprises et de l'usurpation de leurs souverains. Ce sentiment étoit celui de la secte presbytérienne, fixe et uniforme dans ses maximes, telle en Ecosse qu'en Angleterre, et telle à l'égard de Charles II qu'elle avoit été à l'égard de Charles Ier. Comme cette secte faisoit la faction dominante, qu'elle étoit la plus nombreuse et la plus suivie parmi les gens de qualité, son sentiment prévalut à celui des autres. Il fut arrêté qu'on inviteroit le roi à remonter sur le trône de ses pères, mais qu'on lui proposeroit en même temps certaines conditions à signer, sans lesquelles on étoit résolu de ne point souffrir qu'il revînt.

Charles étoit dans l'isle de Jersey, qui lui étoit demeurée fidèle, quand le baron de Liberton l'alla trouver, de la part de la nation, pour lui apprendre en même temps qu'on l'avoit fait proclamer roi, mais qu'on ne pouvoit consentir qu'il exerçât la royauté que sous les clauses contenues dans une lettre qu'il lui donna.

Le commencement de cette lettre étoit plein de complimens de condoléance sur la mort tragique du feu roi, de détestation de ce parricide, de protestations d'obéissance, d'assurances de fidélité. La fin n'étoit pas du même style : en se soumettant au roi, on exigeoit de lui, entre autres choses, qu'il signât le *covenant* d'Ecosse, qu'il éloignât de sa personne ceux qui avoient pris les armes en faveur de son père, qu'il ne fît point revenir Montrose,

qu'il ne souffrît dans sa cour aucun catholi-
1650. que, enfin qu'il assignât un lieu où des députés de la nation, munis des pouvoirs nécessaires, pussent conclure avec lui un traité dont on lui envoyoit le projet.

Charles avoit un trop bon esprit pour faire le fier à contre-temps. L'état de sa fortune étoit tel, qu'il se tint obligé aux Ecossais de la justice qu'ils lui rendoient en le rappelant sur un trône qui lui appartenoit, et dépêcha sur le champ Fleming pour leur en témoigner sa reconnaissance. Peu de temps après, sans parler de l'embarras où le mettoient ces conditions, il renvoya Liberton, et le chargea d'assurer les états d'Ecosse qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour correspondre à leur affection, donnant rendez-vous à Breda aux députés qu'ils témoignoient avoir dessein de lui envoyer, pour mettre la dernière main à cet œuvre.

Pendant ces préliminaires d'une négociation aussi importante que délicate, le roi délibéroit avec son conseil s'il accepteroit l'offre des Ecossais aux conditions qu'ils lui proposoient. Il en écrivit à la reine sa mère, et à ceux de ses amis qui ne se trouvoient pas alors auprès de lui, pour en demander leur avis. On fut fort partagé là-dessus. Plusieurs ne vouloient point du tout qu'il se fiât aux Ecossais : ils disoient que leur soumission étoit feinte, et un voile spécieux de quelque trahison ; que l'exemple du feu roi devoit apprendre à son fils le peu de fond qu'il devoit faire sur une nation perfide, qui, après avoir engagé son père à éloigner ses meilleurs serviteurs,

comme on vouloit qu'il éloignât les siens, l'avoit livré à ses ennemis; que le parlement 1650.
d'Ecosse n'offroit au roi que la superficie de la royauté, et s'en réservoit le solide; que le roi devoit prendre garde à ne pas prendre un joug qu'il ne secoueroit pas quand il voudroit; qu'il valoit bien mieux suivre les mesures qu'il avoit prises avec Montrose pour domter l'Ecosse rebelle, et y entrer en roi guerrier, à la tête d'une armée capable de le faire craindre, qu'en roi de théâtre, aux acclamations d'un peuple qui, en le louant, le mépriseroit. Ainsi raisonnoient bien des gens. La reine au contraire, et, avec elle, le plus grand nombre, soutenoient qu'il falloit aller en Ecosse à quelque condition qu'on y fût reçu; que, dans l'état où étoient les affaires, il falloit risquer pour faire quelque chose; que, les effets de la minorité qui se faisoient sentir en France ne laissant pas lieu d'espérer de grands secours des étrangers, le roi ne devoit pas refuser l'offre que lui faisoient ses sujets, quelque dures qu'en parussent les conditions, dont il y avoit même apparence qu'ils se relâcheroient avec le temps, la complaisance qu'il avoit pour eux les devant engager à en avoir pour lui; qu'avec rien on ne faisoit rien, et qu'avec un royaume on en gagnoit un autre; qu'il n'étoit pas nouveau qu'un roi d'Ecosse, bien suivi et bien secondé, gagnât des victoires sur les Anglais, et que, dans la conjoncture présente, il n'en falloit qu'une pour faire changer la face des affaires; qu'une partie de l'Angleterre n'attendoit qu'une telle occasion de se déclarer et de se joindre au roi pour lui aider à soumettre l'autre;

que plusieurs même étoient encore assez at-
1650. tachés à leur devoir pour risquer quelque chose en faveur de leur prince, pour peu qu'ils se vissent en état de balancer la puissance des usurpateurs.

Ces raisons persuadèrent le roi, qui se pressa d'autant plus de conclure avec les Ecossais, qu'il apprit qu'on prenoit des mesures à Londres pour l'envoyer assiéger à Jersey. Aussitôt qu'il eut pris son parti, il fit voile en Flandre, et se rendit à Breda, où les députés d'Ecosse le vinrent trouver avec un surcroît de propositions, qui ne furent pas même les dernières, Murray en ayant apporté, quelque temps après, de toutes nouvelles. Quelque chagrin que donnât à Charles un procédé si mal-honnête, il suivit son plan; et ayant pris la résolution d'aller en Ecosse, quoi qu'il lui en dût coûter pour y entrer, il reçut bien les députés, et n'employa que la douceur pour les engager à se relâcher sur les points qui le gênoient le plus.

Comme cette modération du roi rendoit la négociation paisible, malgré le peu de complaisance qu'il trouvoit dans les Ecossais, on attendoit de jour en jour d'en voir enfin la conclusion, lorsqu'un événement imprévu fit croire qu'il n'y en auroit point. Le roi avoit effectivement rappelé Montrose d'Hongrie; il lui avoit donné commission de lui aller lever des troupes en Ecosse, et d'y en mener d'ailleurs autant qu'il en pourroit assembler. Depuis même que Liberton lui étoit venu demander, de la part des états du pays, qu'il n'y fît point revenir ce seigneur, comme il ne s'étoit

encore engagé à rien là-dessus, en donnant avis à Montrose de la négociation qui se lioit, 1650. et de l'article où il avoit part, il lui avoit ordonné d'agir comme s'il l'eût ignoré, et d'entrer au plutôt en Ecosse avec des forces capables de rendre les Ecossais un peu plus traitables, sauf à se faire un mérite auprès d'eux de le rappeler s'il y étoit contraint.

Montrose avoit ponctuellement obéi. Quoiqu'il n'eût point encore d'armée prête, il avoit pris avec lui quelques troupes levées précipitamment vers le nord; et espérant qu'elles grossiroient dès qu'il paroîtroit en Ecosse, il les avoit prémièrement débarquées dans les Orcades, et de là menées à Caithness. Le parlement en avoit été averti; et ayant commandé Leslé pour marcher de ce côté-là avec huit mille hommes, le malheur de Montrose avoit été tel, qu'un parti de trois cents chevaux, détaché de cette armée sous Straughan, l'ayant inopinément rencontré, l'avoit défait, et taillé en pièces la milice mal aguerrie qu'il conduisoit. Il s'étoit sauvé; et ayant changé d'habit, il étoit à couvert d'être pris: mais la faim l'ayant obligé d'avoir recours au baron Aken, qui avoit autrefois servi sous lui, il en avoit été trahi, livré à Leslé et au parlement, qui l'avoit condamné à mort, et fait couper son corps en quartiers pour être exposé sur les portes des quatre plus grandes villes d'Ecosse. Par cet indigne traitement avoit fini le fameux Jean Graham, si zélé jusqu'au bout pour son roi, qu'il dit au chancelier d'Ecosse, après avoir ouï cet arrêt qui le condamnoit à être coupé en quartiers pour être exposé en divers

lieux, qu'il eût voulu avoir assez de chair
1650. pour qu'on en pût exposer un morceau dans toutes les villes du monde, comme un monument de la fidélité qu'un sujet doit à son souverain.

On ne douta point que cet accident ne dût rompre toute négociation entre le roi et les Ecossais. En effet, il n'y avoit du côté du roi que la nécessité qui lui pût faire digérer aussi patiemment qu'il fit une pareille injure : mais les affaires de ce prince étoient dans un état à ne lui permettre pas même de trop témoigner qu'il sentît le mal qu'on lui faisoit, réduit à souhaiter que les Ecossais lui pardonnassent aussi aisément d'avoir fait entrer Montrose chez eux, qu'il leur pardonnoit de l'avoir fait mourir. La crainte qu'eut Charles là-dessus n'étoit pas sans fondement. Dans le premier mouvement de sa douleur, il s'étoit plaint aux députés du traitement fait à Montrose, et en avoit demandé raison. Il en avoit écrit en Ecosse, où le parlement s'étant assemblé, il y avoit eu trente-deux voix pour rompre le traité commencé. La pluralité néanmoins l'avoit emporté encore cette fois en faveur de la bonne cause : Murray eut ordre d'assurer le roi que les Ecossais persistoient dans la résolution de le recevoir, qu'il les trouveroit fort soumis, et que si quelque chose lui faisoit peine dans ces commencemens de réconciliation, le temps peu-à-peu l'adouciroit ; que l'affaire de Montrose ne pouvoit avoir qu'un bon effet pour le rétablissement des siennes, que toute la nation désiroit ; qu'encore qu'on eût trouvé des lettres dans la cassette de ce général capables

d'inspirer d'autres sentimens, on vouloit bien ne s'en point souvenir, pour le prier de ne penser de son côté qu'à hâter son départ, et à venir régner sur des sujets disposés à tout sacrifier pour le venger de ses ennemis. 1650.

L'aigreur mutuelle que l'aventure de Montrose avoit causée entre le roi et les Ecossais s'étant ainsi peu-à-peu adoucie, on reprit la négociation, dans laquelle le prince d'Orange ayant heureusement travaillé à faire relâcher ceux-ci sur des points où la gloire du monarque paroîssoit être trop blessée, le traité fut enfin conclu : Charles s'embarqua, et arriva en Ecosse au mois de juin.

Le temps qu'on employa à finir une affaire si épineuse donna au parlement d'Angleterre celui d'en envoyer avertir Cromwel ; et ce fut sur cet avis que ce général consentit à laisser à un autre le soin d'achever la conquête d'Irlande, pour penser à celle d'Ecosse. Le mauvais procédé des Ecossais lui en donna tout le loisir, et toute l'industrie du roi ne put obvier aux fâcheuses suites qu'il craignit de leur manière d'agir. Jamais la situation des affaires et la disposition des esprits n'avoient menacé l'Ecosse d'une si prochaine ruine : la division que la guerre civile y avoit causée y continuoit ; les factions s'y multiplioient, et y devenoient tous les jours plus vives. La presbytérienne, toujours dominante, avoit une conduite à l'égard des autres qui les aigrissoit de plus en plus : et tant s'en faut que la présence du roi y apportât de la modération ; les presbytériens en devinrent d'autant plus insupportables, que le respect qu'avoient pour

lui les montagnards et les Montrosiens les em-
1650. pêchant d'éclater autrement que par des plaintes, on ne les ménageoit plus. Les choses en vinrent à un point, qu'ils furent exclus de tous les emplois : on ne vouloit pas même les admettre dans les troupes, sous prétexte que l'Ecriture défend d'avoir aucun commerce avec ce qu'on appeloit malignans ; et on traitoit de ce nom odieux tous ceux qui n'étoient pas puritains.

Le plus fâcheux fut que le roi se vît traité comme les autres, et que ce qu'il éprouva en Ecosse de la tyrannie de ce parti surpassa ce qu'il en avoit craint en Flandre : il se fût trouvé bien traité si on n'eût exigé de lui que ce qu'il avoit eu plus de difficulté à promettre. A peine fut-il débarqué, que parmi les entrées solemnelles qu'on lui faisoit dans toutes les villes, parmi les réjouissances publiques et les acclamations du peuple, il s'aperçut du peu d'égards que ceux qui gouvernoient avoient pour lui. Les tempêtes l'ayant obligé d'aller débarquer vers le nord, il fut reçu à Aberdeen avec de grands témoignages d'une joie sincère : un présent d'argent que lui firent les habitans en fut un témoignage solide. Cette marque de l'amour du peuple lui fit un véritable plaisir : mais ce plaisir fut bientot troublé par un dégoût que lui donnèrent, à l'occasion de cela même, les maîtres de sa destinée. Ils n'eurent pas plutôt appris le présent que les bourgeois d'Aberdeen avoient fait au roi sans leur en parler, qu'ils firent publier une ordonnance portant que ceux qui voudroient donner quelque secours d'argent à ce prince ne le

missent point en d'autres mains qu'en celles des officiers publics. En passant à Dundée, il fut régalé avec toute la magnificence possible ; mais la cabale eut l'insolence de lui faire remarquer en passant la partie du corps de Montrose que le parlement avoit fait porter en cette ville pour l'y exposer. 1650.

La condition de Charles ne fut pas plus douce dans la capitale qu'ailleurs : il y fut proclamé, il y reçut les honneurs qu'on devoit à sa dignité ; mais il n'avoit encore été nulle part moins libre, moins considéré, moins consulté dans les affaires, et moins appelé aux conseils. On lui donna d'abord des gardes, non pas tant pour lui faire honneur que pour l'observer et pour empêcher que personne ne l'approchât, hors les partisans de la faction. On voulut qu'il éloignât le peu d'Anglais qu'on avoit consenti qu'il gardât : à peine put-il conserver le duc de Buckingham et quelques autres. Les ministres presbytériens l'assiégeoient continuellement ; et abusant indiscrètement de la liberté qu'il étoit obligé de leur donner auprès de lui, on ne peut dire les bizarres discours dont ils le fatiguoient à toute heure, pour lui donner de l'aversion non-seulement de la religion catholique, mais même de l'église anglicane, où il avoit été élevé. Comme ce prince n'étoit pas dévot, ils lui disoient à tout moment que son indévotion venoit d'avoir été élevé dans une secte où il y avoit des cérémonies et des évêques, restes profanes, selon eux, des superstitions romaines, dont l'église anglicane avoit souillé la sainteté de la réformation. Ils vouloient qu'il

fît pénitence, et qu'il se crût indigne de régner
1650. jusqu'à ce qu'il eût acquis une parfaite docilité à la pure parole de Dieu, pour être un roi selon son cœur. Ils poussoient la chose si loin, que non-seulement ils vouloient qu'il fît pénitence de ses péchés, mais même des péchés d'autrui, sur-tout des fautes du roi son père, et de ce que ces hérétiques appeloient l'idolâtrie de la reine sa mère. Il fallut, pour ne les pas effaroucher, que ce prince s'assît quelquefois au milieu de leurs assemblées sur une espèce de bas siége qu'ils appeloient la chaise de pénitence.

Charles souffroit ces discours et cette conduite d'autant plus impatiemment, que pendant que les ministres lui parloient, et traitoient avec lui de choses qui lui tenoient fort peu au cœur, ceux qui gouvernoient ne lui parloient point des affaires qui l'intéressoient le plus, et ne vouloient pas même qu'il entrât en connoissance de celles de la guerre. Ainsi ce prince se voyoit entre les mains de gens entêtés de maximes extravagantes, et d'une ambition mal entendue, qui les portoit à exclure de leurs troupes tant d'hommes vaillans et zélés pour l'honneur de la nation, lui-même de la conduite des armées qui devoient soutenir sa querelle, sur le point de se voir attaqué par toutes les forces de l'Angleterre.

Car, pendant cette confusion des hommes et des choses en Ecosse, Cromwel, qui en étoit averti, se disposoit à en profiter. Il étoit de retour à Londres, où il avoit été reçu avec de grands applaudissemens. S'il ne refusa pas les honneurs que le peuple de la capitale lui voulut

voulut rendre en cette rencontre, il fit voir qu'il avoit l'esprit assez solide pour n'y faire pas grand fond. On dit qu'en passant Tyburn, qui est le lieu où l'on exécute ceux qui méritent la mort, un flatteur lui ayant dit ces mots, en lui montrant la foule du peuple qui venoit au-devant de lui, *Voyez quelle multitude de gens viennent pour vous voir triompher,* il lui répondit froidement : *Il en viendroit encore plus pour me voir pendre.* Il ne fut pas si indifférent à l'honneur d'être regardé, par les complices de son usurpation, comme le seul homme d'Angleterre sur qui on pût se reposer du succès des grandes affaires, parce que cette estime publique assuroit sa domination. Il en reçut un nouveau témoignage par la manière dont le parlement lui commit l'entreprise d'Ecosse, en faisant consentir Fairfax à lui céder entièrement le commandement des armées. La chose se fit honnêtement ; Fairfax s'excusa d'aller en Ecosse, sur le besoin qu'il avoit de repos, et sur ce qu'il n'étoit pas convenable qu'ayant des terres dans ce royaume, et séance même au parlement, il y allât porter la guerre : ainsi Cromwel fut seul chargé de cette expédition importante. Il montra bientôt qu'on avoit bien choisi. On avoit fait prendre les devans à son armée, pendant qu'il donnoit ordre lui-même à faire transporter par mer les provisions nécessaires à l'entretenir, prévoyant bien que les Ecossais auroient fait le dégât par tout, et qu'on ne trouveroit sur leurs frontières ni vivres pour les hommes, ni fourrage pour les chevaux. Ces préparatifs étant faits, il partit en poste,

1650.

et se rendit à Barwick, où il arriva le 22 de
1650. juillet. Il y séjourna quelques jours, qu'il employa premièrement à faire publier une réponse, au nom du parlement d'Angleterre, à une plainte que les Ecossais avoient envoyé faire à Londres sur l'armement qu'on y préparoit pour venir attaquer leur pays. Il n'est pas nécessaire de dire ce que contenoit ce factum; on le conjecture aisément. Cromwel y fit ajouter une invitation aux Ecossais de la frontière, qui avoient quitté leurs maisons, d'y revenir incessamment, les assurant qu'eux et leurs biens y seroient à couvert des insultes et de l'avidité du soldat. En même temps qu'on répandoit ces écrits, le général disposoit ses troupes, ayant sous lui Monk et Lambert, personnages fameux dans cette histoire, qui lui servoient de lieutenans.

L'armée anglaise entra en Ecosse sur le commencement du mois d'août, forte de seize à dix-sept mille hommes, et se saisit assez aisément de Musselborough et de Dunbar. La discorde des Ecossais avoit fait espérer à Cromwel qu'il avanceroit beaucoup d'abord, et qu'il ne trouveroit pas d'armée en état de lui beaucoup résister. Il y fut trompé: le commun péril devenant pressant, suspendit tout d'un coup les contestations particulières. La faction presbytérienne se mit en campagne, et on la laissa faire. Son armée se trouva bien de vingt mille hommes, commandée par le vieux Leslé, ayant son neveu pour lieutenant, Holburne et Montgomery pour majors.

Cromwel, dont l'intérêt étoit de chercher de bonne heure à combattre dans un pays où

son armée ne trouvoit pas à subsister, marcha droit à l'armée ennemie, campée entre Edim- 1650.
bourg et Leith, pour être à portée de secourir ces places, et couvrir l'intérieur de l'état. L'habile Anglais fit ce qu'il put pour attirer Leslé au combat : mais celui-ci savoit son métier ; et comme son intérêt étoit de temporiser pour ruiner les troupes ennemies, qui n'avoient de munitions et de vivres que ce qui leur en venoit d'Angleterre avec de grands frais et de grandes difficultés, il se tint si bien retranché, que Cromwel n'osa attaquer son camp.

L'Anglais n'oublia rien de tout ce que l'art de la guerre peut fournir d'amorces et de ruses pour mettre l'Ecossais en nécessité d'accepter la bataille, tantôt l'attirant vers Dunbar, comme s'il eût voulu assiéger Edimbourg ; tantôt faisant des mouvemens pour se mettre entre Sterling et lui : mais l'Ecossais se démêla adroitement de tous ces piéges ; et quoique l'armée anglaise le suivît toujours, il mesura tellement ses démarches, et sut si avantageusement se poster, que tout le mois d'août se passa à faire ce manége ennuyeux à un homme aussi vif que Cromwel, sans que celui-ci pût trouver l'occasion ni de combattre en rase campagne, ni d'attaquer l'ennemi dans son camp.

Il y a apparence que si les Ecossais eussent été constans à garder cette conduite, Cromwel eût échoué dans cette entreprise ; mais une gloire mal entendue précipita cette nation fière dans le malheur où elle tomba par la bataille de Dunbar. Les insultes des Anglais les piquèrent ; ils craignirent que leur prudence

1650. ne fût prise pour lâcheté; ils crurent pouvoir vaincre en bataille rangée ceux qu'ils avoient quelquefois poussés avec avantage dans des décampemens : ainsi ils se résolurent à combattre, et en avertirent même Cromwel.

Ce fut au commencement de septembre que ce général, ayant eu avis que les Ecossais avoient dessein d'aller surprendre Musselborough, et enlever des convois qui lui venoient de Dunbar, prit sa marche de ce côté-là : il mena ses troupes jusques dans cette dernière ville, où les ayant fait rafraîchir, il les en fit sortir en bataille pour combattre les ennemis, qui s'étoient venus poster près de là. Ceux-ci se mirent aussi en bataille, mais avec précipitation, n'attendant pas sitôt les Anglais ; et ce fut apparemment cette surprise qui fut cause que, presque dès le commencement du combat, leur armée fut mise dans un désordre dont elle ne revint point. La victoire fut complète pour Cromwel : trois mille Ecossais furent tués sur la place, plus de dix mille faits prisonniers. Leith, Edimbourg, et tous les postes situés sur le bord méridional du golfe et du fleuve Forth jusqu'à Sterling, subirent le joug du vainqueur, cette dernière forteresse et le château de la capitale ayant été les seuls qui osassent lui résister en ces quartiers-là.

Dans le chagrin que donna au roi un si fâcheux événement, il se consola par l'espérance qu'il en résulteroit un bien pour l'avantage de son parti. L'extravagance puritaine étoit parvenue aux derniers excès, et envers lui, et envers ceux qu'ils qualifioient de malignans. Un jour, dans un de ces combats qui s'étoient

donnés au mois d'août au décampement des armées, une partie des troupes écossaises ayant 1650.
été poussée assez loin, ce prince, qui étoit alors près de là, et qu'on en avoit averti, étoit accouru, et avoit tant fait par sa présence et par son exemple, qu'il avoit arrêté les fuyards, et rétabli par tout le bon ordre. Charles crut avoir mérité quelque remerciement par ce service, et s'attendoit qu'une telle preuve de valeur et de bonne conduite le fît juger digne de tenir le rang qui lui étoit dû dans l'armée, lorsque les ministres presbytériens et les officiers généraux le firent prier plus instamment que jamais de se retirer, et de ne paroître plus dans les troupes. Il eut beau représenter qu'il étoit contre sa gloire de demeurer dans l'oisiveté pendant qu'on combattoit pour lui; qu'un roi, dans l'état où il étoit, n'ayant de ressource à sa mauvaise fortune que le bon succès de la guerre, la devoit regarder comme sa grande affaire, qu'il ne devoit pas tellement abandonner aux soins d'autrui qu'il n'y donnât lui-même les siens : malgré toutes ces remontrances, il convint au roi de se retirer, les officiers menaçant de l'abandonner s'il persistoit à vouloir demeurer. Ils poussèrent les choses encore plus loin : ils firent de grandes perquisitions pour savoir qui avoit averti le roi du danger où étoit l'armée, et cassèrent près de trois mille hommes qu'ils soupçonnèrent de n'être pas assez attachés à leur cabale, les regardant comme des malignans, avec lesquels les gens de bien ne devoient point avoir de commerce.

Le roi espéra que la perte de la bataille de

1650. Dunbar feroit ouvrir les yeux aux ministres et à ceux des puritains qui gouvernoient, pour connoître leur mauvaise conduite, pour en user mieux avec lui, et réunir dans un même corps toutes les parties de l'état sous leur chef légitime et naturel. En effet, on crut quelque temps voir dans l'esprit des Ecossais quelque disposition à en venir là : mais cette espérance s'évanouit bien vîte. A peine les presbytériens vaincus avoient-ils repris leurs esprits, qu'ils reprirent leurs entêtemens : le roi fut moins bien traité que jamais, les autres factions plus méprisées, et la désunion plus universelle. Les seigneurs des montagnes en furent si indignés, qu'ils envoyèrent inviter Charles à venir se retirer parmi eux. Ce prince, qui sentoit enfin sa patience poussée à bout, y consentit, et s'échappa sous prétexte d'aller à la chasse, n'ayant que trois personnes avec lui, avec lesquelles étant allé trouver le vicomte des Dupes, il demeura caché chez lui, en attendant qu'il fût informé, par des personnes affidées qu'il envoya exprès vers le nord, de la bonne volonté et des forces de ceux qui l'avoient appelé. Cette retraite consterna ceux en qui l'amour de la patrie et la crainte du joug Anglais n'avoient pas été étouffés par l'entêtement du puritanisme. On s'assembla, on délibéra. Un Anglais découvrit à propos où le roi s'étoit arrêté : quelques mutins dirent qu'il le falloit laisser aller ; mais les gens sages prévalurent, jugeant que les mêmes raisons qui avoient fait appeler ce prince le devoient faire rappeler. Ils dépêchèrent Montgomery pour l'aller trouver chez des Dupes, le con-

jurer de revenir, et lui promettre qu'on changeroit la conduite qui lui avoit déplu, d'une manière à ne lui donner désormais nul sujet de plainte. 1650.

Montgomery fit sa commission promptement et avec succès : il fit tant de diligence, qu'il arriva chez des Dupes avant que le roi en fût parti. Là il se jeta à ses pieds, et lui représenta fortement que sa retraite ruinoit ses affaires en ruinant celles de la nation; qu'en se séparant du parlement, au lieu d'être le lien des partis, il alloit devenir chef du plus foible, lequel, abusant de l'honneur d'être commandé par son souverain, prendroit une nouvelle audace, et feroit une guerre civile dans un temps où l'on avoit peine à en soutenir une étrangère ; qu'il y perdroit plus que les autres ; qu'il s'agissoit de conserver son héritage naturel et la dernière de ses ressources ; qu'on voyoit bien qu'il avoit sujet d'être mécontent, qu'on lui en demandoit pardon ; qu'il revînt, et qu'il trouveroit un changement de procédé qui effaceroit jusqu'au souvenir de celui dont il se plaignoit. Le roi eut peine à faire ce pas, qui pouvoit être regardé comme un effet d'une légèreté d'esprit peu convenable à son caractère : mais le grand intérêt qu'il avoit à ne se pas désunir du gros de la nation, et la parole que Montgomery lui donna, de la part du parlement, de l'entière soumission qu'on auroit pour lui, le détermina au retour.

Il fut reçu avec beaucoup de joie, et il reconnut en effet qu'on vouloit changer de conduite avec lui. Ce changement ne fut pas néanmoins tout d'un coup si universel, qu'il ne

s'élevât une nouvelle cabale sous le nom de
1650. remontrans, qui lui donna de l'exercice, et mit tout son parti en péril. Un colonel nommé Straughan, qui commandoit quatre mille chevaux, avec un autre nommé Karr, parut être le principal chef de cette faction. Comme le roi mettoit tous ses soins à réunir la nation, et à faire en sorte qu'on ne distinguât plus le puritain du malignant, pour joindre les forces des uns et des autres contre leur ennemi commun ; il avoit déjà moyenné quelque accord entre les presbytériens et les montagnards. On avoit admis ceux-ci dans le service, et quelques Anglais même avec eux, sous certaines conditions qu'ils avoient bien voulu accepter, lorsque Cromwel, attentif à tout, se servit de la conjoncture pour faire honte aux puritains de s'être relâchés de leurs maximes, et d'être en société avec les ennemis de Dieu, sous un roi sans religion, qui admettoit à son service jusqu'aux catholiques romains. Ces reproches, adroitement tournés dans des écrits que le général anglais prit soin de faire faire et de répandre, eurent l'effet que je viens de dire. Quelques ministres, ou fanatiques, ou mal intentionnés pour le roi, prirent d'abord ces sentimens, et les inspirèrent ensuite aux autres. Diverses personnes y entrèrent, et presque tout le corps de troupes que commandoient Karr et Straughan. Ceux-ci se plaignirent, par un écrit qui fut nommé la Remontrance, qu'on avoit attiré le malheur de la défaite de Dunbar et de la prise d'Edimbourg, en recevant inconsidérément dans la société des fidèles le roi et ses mali-

gnans, sans qu'ils eussent donné de marques d'une solide conversion. Le parlement fut embarrassé à appaiser cette révolte; et si Karr eût été de l'humeur de son collègue, cette étincelle de discorde alloit causer un grand incendie : heureusement on trouva Karr ou éloigné de la rebellion, ou facile à rentrer dans le devoir. Il courut des bruits désavantageux à sa fidélité : mais il y a apparence qu'il s'en justifia, ou que, s'il fut ébranlé, on le retint, et on lui pardonna d'avoir chancelé. Quoi qu'il en soit, il fut l'instrument dont on se servit pour remettre dans la soumission les troupes qu'il commandoit; et si Straughan ne se fût sauvé auprès de Cromwel, qui l'avoit séduit, Karr avoit ordre de l'arrêter, et de le conduire à Saint-John-Ston, où étoient le roi et le parlement. 1650.

Cette sédition appaisée, Charles eut sujet d'être content de la conduite des Ecossais, qui, pour lui donner de solides marques de l'attachement qu'ils avoient pour lui, le couronnèrent solennellement à Scone au mois de janvier de l'année 1651 : ils célébrèrent sa naissance peu de jours après; et ce qui fut de plus essentiel, ils abolirent, par une ordonnance authentique du parlement, jusqu'aux noms odieux des factions qui les avoient jusques-là divisés, pour concourir tous désormais, sans distinction de puritains, de malignans, d'Ecossais, d'Anglais, au rétablissement du commun monarque. 1651.

C'étoit bien tard se reconnoître. Pendant ce temps-là les Anglais avoient pris des postes importans; et le fort château d'Edimbourg,

n'espérant plus d'être secouru après plus de
1651. trois mois de siége, s'étoit rendu à composition. L'état néanmoins ne laissa pas de tirer deux grands avantages de la réunion de ses forces, dont l'un fut d'arrêter Cromwel pendant l'hiver au-deçà du Forth, l'autre de donner le temps au roi de former à son tour des desseins, et de lever des troupes pour les exécuter.

Une grande maladie de Cromwel, causée par le chagrin qu'il eut que les pluies lui eussent fait perdre l'occasion de prendre Sterling, ne contribua pas peu au loisir qu'eurent le roi et le parlement de faire les préparatifs de la campagne suivante, qu'on jugea devoir être vive, et qui le fut en effet beaucoup.

Cromwel fut plutôt prêt à agir selon son plan que le roi selon le sien : mais le roi fut pourtant en état d'empêcher que Cromwel n'agît avec un aussi prompt succès que ce général se l'étoit promis. L'armée royale étoit la plupart composée de nouveaux soldats, le reste de ceux qui étoient échappés de la défaite de Dunbar ayant péri dans une occasion où Lambert avoit battu Karr. Pour aguerrir cette milice, et l'accoutumer peu-à-peu, Charles alla camper à Torwood, lieu assez proche de Sterling, et sut si bien s'y retrancher, que Cromwel, qui l'y vint chercher, ne put engager ses troupes au combat. Si chacun eût gardé ses postes aussi habilement que le roi, l'activité de l'usurpateur eût eu le temps de se ralentir ; et les troupes écossaises croissant tous les jours, les Anglais eussent trouvé des digues qui eussent arrêté leurs conquêtes, et

peut-être fait changer la fortune : mais ceux qui gardoient les bords du Forth du côté de 1651. la province de Fife ne firent pas si bien leur devoir. Overton, colonel anglais, passa le fleuve à son embouchure sans y trouver que peu de résistance, et se retrancha sur le rivage avec environ deux mille hommes qu'il avoit menés avec lui, jusqu'à ce que Lambert l'eût joint avec un pareil nombre de troupes. Là le chevalier Brown et le major Holburne leur étant venus tomber sur les bras avec environ quatre mille hommes, il y eut entre eux un furieux combat, et assez long-temps disputé : mais enfin les Anglais vainquirent ; deux mille Ecossais furent tués sur la place, et douze cents faits prisonniers, parmi lesquels le chevalier Brown mourut bientôt après de ses blessures, ou du chagrin de sa disgrâce.

Cette défaite jeta la terreur dans toutes les places voisines. Inchergarvi, l'isle de Brunt, et plusieurs autres postes importans, se rendirent d'abord aux vainqueurs, ou firent peu de résistance. Cromwel savoit trop bien profiter des conjonctures favorables pour laisser rien perdre du fruit que celle-là lui pouvoit produire. Il n'eut pas plutôt appris les nouveaux exploits de ses troupes, que, laissant là l'armée du roi, qui n'avoit fait de mouvemens que pour aller camper sous Sterling, où il étoit encore plus difficile de l'aller attaquer qu'à Torwood, il s'avança jusqu'à Saint-John-Ston ; et quoique le roi y eût laissé deux mille hommes pour le défendre, il ne laissa pas de l'assiéger.

Ce fut pendant que ce général étoit attaché

à ce siége, que Charles s'ouvrit à son conseil
1651. du dessein qu'il avoit formé d'entrer en Angleterre avec son armée, espérant que la diversion qu'il feroit de ce côté-là délivreroit en même temps l'Ecosse, et causeroit une révolution en Angleterre. Les Ecossais consentirent avec peine à cette entreprise hasardeuse, et qui, en cas de mauvais succès, laissoit leur pays en proie aux vainqueurs; mais enfin le roi l'emporta. Après qu'il eut donné ses ordres pour la défense de certains postes qu'il ne crut pas pouvoir être pris par le peu d'Anglais que Cromwel pourroit laisser en Ecosse pour conserver ce qu'il y avoit conquis, il partit de Sterling le dixième d'août, à la tête de quatorze mille hommes, la plus grande partie cavaliers, que commandoient sous lui les ducs d'Hamilton et de Buckingham, les comtes de Lauderdale et de Middleton, David, Leslé, Montgomery, Wilmot, Wentworth, et d'autres seigneurs des deux nations. Il prit la route de Carlile; et comme il marchoit à grandes journées, il fit beaucoup de chemin en peu de temps. Sa diligence néanmoins ne prévint qu'à demi celle de Cromwel. On s'étoit douté du dessein du roi; et, sur le bruit qui en avoit couru, ce général, qui ne négligeoit rien, avoit détaché Harrison et un assez gros camp volant, avec ordre de se poster entre l'Ecosse et l'Angleterre, de manière qu'il fût à portée d'observer la route de Charles, et, en cas qu'il tournât de ce côté-là, de l'attendre à certains passages où il le pourroit arrêter, et donner moyen de l'atteindre à ceux qu'on enverroit après lui.

Ceux qui eurent ordre de prévenir, et ceux qui furent commandés pour suivre, s'acquittèrent également bien de leur commission. 1651.
Lambert, qui conduisoit ceux-ci, fit une marche si prompte et si vive, qu'il joignit l'arrière-garde du roi au pont de Warington sur le Mersey, où Harrison s'étoit posté pour lui disputer le passage. Il y eut là un combat fort brusque; mais le roi en eut l'avantage, ayant passé sur le ventre à Harrison, et ôté à Lambert l'envie d'aller plus avant. Depuis ce succès, rien ne retarda la marche de l'armée royale. On laissa les villes qui ne se rendirent pas; on s'assura de celles qui voulurent bien se rendre, et de ce nombre fut Worcester, où le roi fixa sa demeure et fit reposer son armée, qui avoit mérité ce repos par une marche sans interruption de plus de cent lieues de pays.

Pendant que le soldat se reposoit, le roi et les officiers généraux s'occupoient à remuer les ressorts qui font les révolutions en Angleterre. Le roi écrivit au maire de Londres une lettre portant amnistie générale de tout le passé pour tous les rebelles, hormis pour ceux qui avoient fait mourir le feu roi. Par cette même lettre, ce prince exhortoit paternellement son peuple à retourner à son devoir. En même temps il fit publier aux environs de Worcester une ordonnance par laquelle il enjoignoit à tous ses sujets qui étoient en âge de porter les armes, de se trouver auprès de lui, pour lui aider à recouvrer l'héritage de ses ancêtres envahi par des parricides.

Ni les lettres ni l'ordonnance n'eurent le succès qu'on en attendoit, et ce fut la première

fois qu'il arriva à l'Angleterre de demeurer
1651. stable dans une si belle occasion de changer. La lettre du roi fut si mal reçue à Londres, qu'on la fit brûler par la main du bourreau ; et l'ordonnance eut si peu d'effet, qu'à peine produisit-elle à Charles de quoi remplacer deux mille hommes qui lui étoient morts de fatigue, ou qui l'avoient déserté en chemin. François baron Talbot, fils aîné du comte de Shrewsbury, digne par là d'un nom si célèbre, fut de ceux qui le vinrent trouver avec soixante cavaliers. Le comte de Derby lui en amenoit quinze cents de l'isle de Man ; mais il trouva à Manchester un parti de parlementaires composé de troupes mieux aguerries que les siennes, qui étoient nouvellement levées : il en fut attaqué, défait, blessé ; et à peine put-il s'échapper par des bois et par des chemins détournés, pour venir offrir au roi, au défaut de ses troupes, sa bonne volonté et sa personne. Diverses choses concoururent à cette tiédeur du peuple anglais pour la bonne cause, et le rendirent constant dans le mauvais parti, malgré son inclination à changer ; mais rien ne contribua davantage à empêcher une révolution qui paroissoit être en si beau chemin, que l'activité de Cromwel. Il avoit appris à Saint-Johnston, qui venoit de se rendre à lui, l'entrée du roi en Angleterre. Cette place est assez avant dans l'Ecosse ; cependant, en très-peu de jours, toute la vaste étendue de pays qui est entre cette ville et Londres reçut les ordres de ce général. Outre Lambert et Harrison, Fleetwood, Deane, Gray de Grosby, Desborough, et divers autres officiers formés

de sa main, se mirent en campagne, et agirent chacun de leur côté. C'étoit partout le 1651. même esprit, la même vigueur, la même diligence, la même adresse à contenir les peuples, le même art pour inspirer aux soldats du zèle pour la mauvaise cause. Pendant que chacun de ces officiers assembloit à Cromwel de grands corps de troupes, lui-même, après en avoir laissé un d'environ six mille hommes à Monk pour continuer la guerre d'Ecosse, accourut promptement en Angleterre pour rassurer le parlement, que l'approche du roi avoit effrayé, et arrêter les mouvemens du peuple de Londres, toujours moins favorables à ceux qui gouvernent qu'à ceux qui disputent le gouvernement. Tout fut calme aux approches de Cromwel; et Londres témoigna tant de zèle pour maintenir cet usurpateur, qu'il en sortit une juste armée qui l'alla trouver au rendez-vous. La jonction de toutes les forces du parti rebelle se fit au conflans de la Thame et de la Saverne, où Fleetwood et le major Deane firent passer l'eau à leurs troupes qu'ils avoient amenées d'Upton, et allèrent rencontrer celles que Cromwel amenoit de Warwick, ne faisant guère moins tous ensemble de soixante mille combattans.

Quelque grosse que fût cette armée, elle étoit moins redoutable par le nombre que par le zèle dont elle étoit animée pour la cause qu'elle soutenoit. On accusa celle du roi d'être plus tiède pour ses intérêts. Quelques-uns même firent courir le bruit que les Ecossais l'avoient trahi. Ils s'en défendirent par des écrits publics, qui prouvoient à la vérité qu'ils

ne l'avoient pas trahi, mais qui ne prouvoient
1651. pas assez bien qu'ils ne l'eussent pas abandonné ; et ce blâme tomba particulièrement sur la cavalerie.

Cromwel ne perdit point de temps. Il n'eut pas plutôt reconnu la disposition des troupes royales campées aux environs de la ville, qu'il résolut de les combattre. Ce fut le treizième jour de septembre, qui avoit été si fatal aux Ecossais l'année précédente par la bataille de Dunbar, que Cromwel, plus fort que le roi des deux tiers, attaqua son camp. Il commença par le pont de Powik, qui étoit gardé par Montgomery, homme capable de le bien défendre : mais une blessure qu'il y reçut, et qui le mit hors de combat, ôta le courage à ses soldats ; ils lâchèrent pied, et ce poste fut emporté en fort peu de temps. Ce mauvais succès fit prendre au roi la résolution de sortir lui-même, et d'attaquer l'ennemi à son tour. Ce fut au bois de Peryanne, qui est de l'autre côté de la ville, qu'il alla fondre sur les parlementaires avec son infanterie, qui y fit fort bien son devoir. D'abord il gagna le canon : s'il eût eu plus de cavalerie, ou que celle qu'il avoit eût mieux combattu, il auroit mis l'armée anglaise dans un désordre capable de causer une déroute. Le peu de fermeté de la cavalerie écossaise empêcha que le roi ne profitât de ces momens qui ne reviennent point quand on les a une fois manqués. Il fut obligé de se retirer vers la ville, où ayant rallié les fuyards, il les remena au combat pour empêcher les ennemis d'entrer dans la ville avec eux. On eût encore pu la sauver, si la cava-

lerie de Leslé, qui n'avoit que très-peu souffert, n'eût refusé au roi de retourner. Alors le comte de Cleveland, Jacques Hamilton, Carlis, et d'autres de ceux qui étoient autour du prince, et qui s'intéressoient le plus à sa conservation, voyant l'affaire désespérée, le prièrent de se retirer pendant qu'il étoit encore temps, et, pour lui en donner le loisir, formèrent un petit escadron avec lequel ils arrêtèrent encore quelques momens les vainqueurs à la porte de Sudbury. Charles, persuadé par ses amis, s'étoit retiré à propos. A peine avoit-il disparu, que Fleetwood, entrant dans la ville par un endroit qu'apparemment le désordre avoit fait abandonner, obligea ceux qui combattoient encore de se retirer dans un fort, où ayant refusé de se rendre à la première sommation, ils furent forcés et passés au fil de l'épée. Ainsi finit la journée de Worcester, où, par une victoire décisive, le tyran de l'Angleterre ne laissa plus au légitime souverain d'autre espérance de remonter sur son trône que dans la protection de celui qui n'a besoin que de son bras pour faire et détruire ce qu'il lui plaît. Trois mille morts sur le champ de bataille, cinq mille prisonniers, le reste dissipé, ne laissèrent plus au roi de parti à prendre que celui de sortir du royaume; et ce n'étoit pas même une affaire aisée. Cromwel ayant tout mis en œuvre pour empêcher qu'il n'échappât, jusqu'à défendre, sous peine de la vie, de l'assister et de lui donner retraite, et à promettre une grosse somme d'argent à ceux qui le découvriroient. Les périls que courut ce prince, les aventures qu'il eut dans cette

1651.

fuite, font un trop bel effet dans l'histoire de
1651. la révolution que j'écris, pour y être omises. Je les rapporte sur les mémoires et sur le récit de gens dignes de foi, à qui il les a racontées lui-même.

Charles étoit sorti de Worcester accompagné de cinquante cavaliers, dont étoient le duc de Buckingham, les comtes de Derby et de Lauderdale, les barons Talbot et Wilmot. Leslé l'avoit joint avec sa cavalerie, qu'il prétendoit remener en Ecosse : mais soit que le roi ne crût pas qu'il pût exécuter ce dessein, soit qu'il fût rebuté des Ecossais, après avoir passé avec eux le pont de Barbon, il s'en sépara, et s'éloigna le plus qu'il put de Worcester et des ennemis. Tandis qu'il en fut assez proche pour être pris pour un royaliste, fuyant après la bataille perdue, il conserva son escadron, afin de n'être pas exposé aux insultes des paysans et à la brutalité des soldats qui se seroient écartés pour piller. Quand il fut hors du péril, son embarras fut de chercher une retraite où il pût prendre en assurance un peu de repos, et des mesures pour sortir du royaume, s'il n'y pouvoit demeurer sans être connu. Il en parla au comte de Derby, qui lui dit qu'après sa défaite par Lilburn dans le côté de Lancastre; et une assez longue fuite, il s'étoit trouvé dans un lieu où un paysan qui avoit plusieurs frères, tous aussi officieux que lui, l'avoit caché avec tant d'adresse, que personne ne s'en étoit aperçu; que ce lieu s'appeloit Boscobel, peu éloigné d'où l'on étoit, étant à l'entrée du comté de Shrop; que ce paysan avoit nom Penderel, homme à sa mode discret,

avisé, ne manquant pas d'intelligence, d'une probité inflexible, mais au reste catholique romain. Cette dernière qualité ne fut pas celle qui contribua le moins à déterminer le monarque errant à la retraite de Boscobel. Plus d'un exemple l'avoit convaincu que l'éducation catholique inspire une fidélité pour les rois que l'on ne voit pas dans les sectes ; et les services que les Penderel lui rendirent à Boscobel lui en furent un nouveau témoignage. Un homme de la troupe du roi, nommé Gifford, qui étoit du pays, s'étant mis devant pour servir de guide, on arriva le soir bien tard à la porte de Witlad, ancien monastère de religieuses de Cîteaux, où demeuroit un des Penderel. Boscobel n'en est pas loin ; mais il y a apparence que le roi n'y voulut pas aller descendre, pour ne pas donner connoissance de sa retraite à tant de gens. On arrêta à Witlad, où le comte de Derby ayant envoyé chercher son hôte Guillaume Penderel et Richard son frère, leur mit le roi entre les mains, après leur avoir confié le secret de sa défaite et de sa fuite, et leur avoir bien fait promettre qu'ils l'assisteroient de tout leur pouvoir. Ces précautions prises, le roi congédia son escorte, qui vouloit aller rejoindre Leslé, et ne retint que Wilmot, qu'il envoya sur le champ à Londres, où il étoit résolu de l'aller trouver. Il lui donna pour guide Jean Penderel, troisième frère de celui chez lequel il alloit loger.

1651.

Après que Charles eut donné ses ordres, il s'abandonna entièrement à la discrétion des Penderel, qui lui coupèrent les cheveux, lui noircirent le visage et les mains, et le vêtirent

d'un vieux habit qui le déguisoit assez bien :
1651. ensuite de quoi, sans perdre de temps, au lieu de le mener à Boscobel, ils l'allèrent cacher dans un bois, où ils lui firent une cabane qui fut sa demeure durant plusieurs jours.

Dieu, dont la providence veille d'une façon particulière à la conservation des rois, avoit bien inspiré les Penderel de retirer Charles du monastère de Witlad. A peine en étoit-il sorti, qu'une compagnie de soldats y étant entrée, visita jusqu'aux endroits les plus cachés ; et l'on apprit d'eux que Cromwel n'avoit pas eu plutôt achevé la grande journée de Worcester, qu'il avoit envoyé partout de semblables troupes pour chercher le roi. La pluie empêcha celle qui étoit venue à Witlad de s'écarter aux environs, et donna le moyen au roi de prendre plus tranquillement le peu de nourriture et de repos que lui purent procurer ses hôtes dans le lieu sauvage où ils l'avoient conduit. Richard Penderel lui alla chercher un oreiller dans sa maison, et prit en passant une femme de ses parentes à qui il se fioit, pour lui apporter du laitage, du beurre et des œufs à manger. Le roi fut surpris de la voir ; et ne sachant pas si Penderel lui avoit confié son secret, il lui demanda, pour s'en éclaircir, comment elle pourroit se résoudre à être fidèle à un homme qui avoit été du parti du roi. La femme ne s'expliqua pas si elle savoit le secret ou non ; mais elle répondit au roi qu'elle lui seroit fidèle jusqu'à la mort, et dit ces paroles d'un air où le cœur avoit tant de part ; que Charles cessa de la craindre, et fit de ce qu'elle lui avoit apporté un repas rustique ;

que le besoin lui rendit plus délicieux qu'aucun qu'il eût fait de sa vie. 1651.

Après que le roi eut mangé et ensuite dormi quelque temps, il résolut, à son réveil, de passer au pays de Galles, où il avoit des amis chez qui il pouvoit demeurer sûrement, jusqu'à ce qu'on eût trouvé occasion de le faire conduire à Londres, où Wilmot le devoit attendre. Dans ce dessein, il demanda à ses hôtes s'ils ne connoissoient point quelqu'un sur le rivage de la Saverne, qui le voulût cacher dans sa maison jusqu'à ce qu'il pût passer l'eau : à quoi Richard lui ayant répondu qu'un nommé Wolf, qui demeuroit à Madlay, lui rendroit volontiers ce petit service, et que c'étoit un homme dont il lui répondoit, le roi prit la résolution de partir dès la nuit suivante, et se mit en effet en chemin, suivant à pied Richard Penderel, qui lui voulut servir de guide.

Ils n'avoient guère que deux lieues à faire ; mais la nuit étoit fort obscure, et le chemin n'étoit pas aisé. Une aventure le rendit même encore plus difficile au roi. Comme ils passoient par un moulin, le meûnier, entendant ouvrir une barrière qui fermoit le pont sur lequel on passoit le ruisseau, sortit brusquement du logis, et leur demanda d'un ton menaçant où ils alloient à une heure indue ; et comme ils continuoient toujours à vouloir ouvrir la barrière sans répondre au meûnier, il courut vers eux, et cria : *Arrête* ! Alors Penderel, laissant là le pont, passa tout au milieu de l'eau ; et le roi le suivit au bruit que faisoient ses habits mouillés, ne le pouvant presque

plus voir. L'obscurité empêcha que le meûnier
1651. ne les suivît, outre que c'étoit un gros homme qui ne se remuoit pas aisément. Ils arrivèrent ainsi à Madlay, où Penderel ayant confié le secret du roi à Wolf, ce fidèle sujet n'omit rien pour rendre à son prince tout le service qu'il pouvoit exiger de lui. Après l'avoir caché le mieux qu'il put, il alla lui-même sur le bord de l'eau pour voir la disposition des choses; mais il trouva tout le rivage tellement obsédé de soldats, qu'il s'en retourna résolu de détourner le roi de tenter un passage si dangereux. Charles le crut, et s'en revint avec son guide à Boscobel. Il alla droit à la forêt, et demeura dans sa cabane, pendant que Richard alla voir s'il ne paroissoit point de troupes parlementaires aux environs. Richard trouva, en faisant sa ronde, un homme qui surprit agréablement le roi. C'étoit Carlis, l'un de ces braves gens qui, pour donner le temps à ce prince de sortir de Worcester et de se sauver, étoient allés arrêter l'ennemi à la porte de Sudbury; d'où, après avoir soutenu courageusement le combat aussi long-temps qu'ils l'avoient cru nécessaire pour favoriser la retraite du roi, chacun avoit pris son parti, les uns de fuir, les autres de se rendre. Carlis étoit de ceux qui avoient fui. Il étoit des environs de Boscobel, et connoissoit les Penderel; il leur étoit venu demander quelque assistance dans son malheur. Le roi s'étoit foulé un pied, et y sentoit une douleur violente. Pour y trouver quelque remède, il vint la nuit à la maison des Penderel : mais il n'y fut qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour se faire étuver le pied,

et manger; ensuite de quoi il s'en retourna avec Carlis dans la forêt, où Penderel, qui ne 1651. croyoit jamais son hôte assez en sûreté, le fit monter sur un gros arbre, dans lequel il se trouva une branche assez grosse pour avoir un creux capable de le loger, et encore Carlis avec lui. Il y dormit entre les bras de cet officier fidèle, et n'en descendit que pour occuper la cache d'Huddleston, prêtre catholique, que les Penderel tenoient chez eux, et qui rendit aussi au roi dans cette occasion des services essentiels dont ce prince se souvint toute sa vie.

Il étoit difficile que Charles fût long-temps à Boscobel sans être découvert. Je ne sais quel bruit s'étoit répandu qu'il étoit dans ces quartiers-là ; et un jour un des Penderel étant allé pour quelque affaire dans un village des environs, il y trouva des gens de guerre, dont l'officier, sachant d'où il venoit, le questionna fort sur le sujet du roi, et lui promit une grande récompense, s'il lui pouvoit donner quelque indice qui lui pût faire découvrir où ce prince s'étoit retiré. Penderel ne se démentit point du vertueux sang dont il étoit né, dans cette occasion délicate : il garda le secret à son roi. Mais Charles, jugeant bien par le récit de cette aventure, qu'il n'étoit pas trop sûr pour lui de demeurer plus long-temps dans un lieu où ses ennemis le soupçonnoient, résolut de l'abandonner, et de chercher retraite ailleurs. Celui des Penderel qui étoit parti pour conduire Wilmot à Londres lui en indiqua une autre à son retour, ayant rapporté que les chemins de Londres les plus écar-

tés et les moins connus étoient si pleins de gens
1651. de guerre, que le baron n'avoit pu passer; qu'il s'étoit arrêté à Mosley chez un gentilhomme nommé Witgrave, où il étoit en sûreté, en attendant que les chemins fussent plus libres pour aller plus loin.

A cette nouvelle, le roi, à qui l'empressement qu'il voyoit dans ses ennemis pour le trouver, avoit fait changer le dessein qu'il avoit eu d'aller à Londres en celui de sortir du royaume le plus promptement qu'il pourroit, se fit conduire chez Witgrave, où il dit adieu aux Penderel, qui l'avoient escorté jusques-là avec le mari de la paysanne qui lui avoit porté à manger le premier jour qu'il fut dans le bois.

Le roi trouva Wilmot à Mosley; mais le plaisir qu'ils eurent de se rejoindre fut troublé par un grand péril qui les menaça de près tous deux. Ils n'avoient pas encore eu le temps de délibérer sur la route et le parti qu'ils devoient prendre, qu'une compagnie de soldats parut devant la maison de Witgrave, en résolution d'y entrer. La résistance étoit hors de saison. Witgrave fit cacher ses hôtes, et ouvrir en même temps ses portes avec un air si assuré, qu'il ôta aux soldats l'envie de faire une plus exacte recherche. Ce même jour, Charles apprit qu'on en avoit fait une nouvelle dans le monastère de Witlad, où le chef de la troupe avoit plusieurs fois porté le pistolet à la gorge de celui des Penderel qui habitoit cette maison, pour l'obliger à lui déclarer où s'étoit retiré le roi.

Le péril augmentant ainsi de jour en jour pour le monarque, il résolut de s'approcher le

le plus près qu'il pourroit de la mer, pour être à portée de s'embarquer à la première commodité. Ayant communiqué ce dessein à Witgrave et à un voisin de ce gentilhomme, nommé Laney, homme sûr, celui-ci se chargea volontiers de faire conduire le roi vers Bristol, et, pour concerter ce voyage, l'emmena chez lui à Bentley. Laney avoit une sœur, fort habile fille, qui, avec permission du roi ayant été admise au secret, trouva un expédient pour aller à Bristol, qui plut à ce prince, et qui réussit. Elle avoit proche de cette ville, dans un lieu qu'on nomme Norton, une parente sur le point d'accoucher. Sous prétexte d'aller assister cette parente, la fille monta en croupe derrière le roi, qu'elle déguisa de nouveau, et qui passa pour son valet. Une femme à cheval derrière un autre homme la suivoit par bienséance, et Wilmot les accompagnoit, menant des chiens, et portant un oiseau comme un chasseur de profession. 1651.

Durant ce voyage, qui ne fut que de trois jours, le roi eut diverses aventures dont quelques-unes le divertirent, d'autres lui donnèrent de l'inquiétude. Il n'avoit guère fait que deux lieues, lorsque son cheval s'étant déferré, il alla lui-même au premier village pour lui faire remettre un fer, ne voulant pas démentir le personnage qu'on lui avoit donné à faire. Comme il tenoit le pied du cheval, le maréchal lui demanda des nouvelles, et si le roi n'étoit pas pris. Charles répondit, sans s'étonner, qu'il n'en avoit pas ouï parler, et qu'il y avoit apparence que ce prince étoit retourné en Ecosse. « Je ne le crois pas, répliqua le

1651. » maréchal ; je m'imagine bien plutôt qu'il » est caché en Angleterre. Quelque part qu'il » soit, je voudrois le savoir ; le parlement a » fait publier qu'on donneroit mille livres » sterling à quiconque le découvriroit. »

Cette ennuyeuse conversation finit avec l'ouvrage de l'artisan ; lequel étant fait, le faux valet remit en croupe sa maîtresse, et continua son chemin jusques proche d'Evesham, où, sur le point de passer l'Avon dans un gué à un quart de lieue du village, quelqu'un de la troupe aperçut des chevaux sellés qui paroissoient de l'autre côté de l'eau. Le roi étoit d'avis de passer ; mais celui qui menoit la compagnie ne le jugea pas à propos. On prit un détour : mais on n'y gagna pas ; on n'en eut que plus de sujet de craindre, le roi et sa compagnie s'étant trouvés, à deux ou trois cents pas de là, à la vue des mêmes soldats qu'ils avoient voulu éviter. On en fut quitte pour la peur. Le prince passa hardiment ; et son équipage parut si naturellement celui d'une famille de campagne qui faisoit une visite dans son voisinage, que ces soldats, qui le cherchoient, n'eurent pas le moindre soupçon que ce fût lui.

Ce fut parmi ces aventures, et beaucoup d'autres à peu près semblables, que Charles arriva à Norton. On l'y regarda comme un valet ; mais afin néanmoins qu'il fût bien couché, et qu'on le traitât mieux que les autres, la dame qui passoit pour sa maîtresse feignit qu'il avoit la fièvre tierce, et le fit coucher dans un cabinet où elle lui fit faire un bon lit, et en même temps porter à manger. Cette feinte

donna le plaisir à Charles de reconnoître qu'en ce canton-là on avoit l'âme assez royaliste. Un 1651.
médecin l'étant venu voir, et ne le trouvant guère malade, lui porta la santé du roi, et l'obligea de lui faire raison. Le lendemain, lorsqu'il déjeûnoit, un homme qui venoit, disoit-il, de l'expédition de Worcester, où il assuroit avoir vu le roi, donna quelque inquiétude à ce prince, dans la crainte qu'il ne le reconnût; mais Charles eut bientôt découvert que ce qu'il disoit étoit faux, quand l'ayant questionné sur la taille et sur la figure du roi, qu'il assuroit avoir vu vingt fois, il lui eut répondu brusquement : « Il est quatre doigts » plus grand que vous ».

Pendant que Charles se rassuroit contre la crainte que cet homme évaporé lui avoit donnée, un autre, plus considéré, le reconnut malgré son déguisement. C'étoit un nommé Pope, maître-d'hôtel du gentilhomme chez qui il étoit, qui, ayant servi autrefois sous lui lorsqu'il n'étoit que prince de Galles, se remit assez tous ses traits pour ne s'y méprendre pas. Il attendit à s'expliquer à lui, touchant le secret qu'il avoit découvert, qu'ils fussent tous deux sans témoins. Alors se jetant à ses pieds : « C'est vous-même, lui dit-il, sire : je ne vous » ai pas long-temps méconnu ; et ce seroit » aussi inutilement que vous me cèleriez qui » vous êtes, que vous pouvez sûrement me le » dire. Mais pensez que d'autres que moi peu- » vent avoir ce discernement, et hâtez-vous de » vous dérober aux recherches de tant de gens » qui ne tâchent à vous découvrir que pour » vous perdre. Si je puis vous servir à cela, je

» m'estimerai bien heureux. Eprouvez mon » zèle, et comptez sur une exacte fidélité ».

1651. Le roi fut surpris et embarrassé de cette nouvelle aventure. Il voyoit un péril égal à se confier à un inconnu, et à marquer de la défiance à un homme qui se pouvoit éclaircir. Dans cette perplexité, l'air sincère de la personne qui lui parloit le détermina à s'ouvrir. L'événement fit voir qu'il en avoit bien jugé. Pope rendit de grands services au roi, et ce ne fut pas un de ceux qui contribua le moins à son évasion. Ce fut lui qui lui suggéra la maison de Windham, où ce prince passa dix-neuf jours en assez grande sûreté, en attendant qu'on lui eût trouvé une occasion pour s'embarquer.

Ce n'étoit pas une chose aisée, dans les précautions qu'on prenoit pour ne point embarquer de gens inconnus; il étoit même dangereux de se présenter, les maîtres des vaisseaux et des barques soupçonnant tous ceux qu'ils ne connoissoient pas d'être le roi, et craignant les peines portées par les édits du parlement contre ceux qui ne le découvriroient pas. Il courut un bruit de sa mort qui auroit assuré sa vie s'il eût duré un peu plus long-temps; il l'apprit par le son des cloches et par les réjouissances publiques qu'on en fit dans les bourgades voisines du lieu où il étoit caché : mais ce bruit s'évanouit trop vîte, et ne diminua point la difficulté que trouvoit Charles à s'embarquer.

Ce prince eut un double bonheur, assez rare dans l'état fâcheux où il étoit au temps dont je parle : l'un, que parmi tant de personnes, la plupart de basse naissance, qui

avoient connoissance de son secret, aucune ne le décela, et ne fut tentée de gagner ce que le parlement promettoit à ceux qui le découvriroient ; l'autre, que ce grand nombre de confidens le servoient tous avec affection, et n'omirent rien pour le soustraire aux recherches de ses ennemis. Windham se donna pour cela tous les mouvemens qu'inspire un grand zèle à un sujet vertueux pour le service de son roi. Il y avoit quelque temps qu'un marchand nommé Esden avoit fait passer la mer à mylord Barklay, qui fuyoit la persécution des parlementaires : Windham ne désespéra pas de gagner ce négociant, qui étoit de ses amis, et de l'engager à faire pour Wilmot ce qu'il avoit fait pour Barklay. Dans cette pensée il le va trouver à Lyme, où il faisoit sa demeure ; et l'ayant tiré à quartier, il le conjure de vouloir rendre à un homme de qualité du parti vaincu à Worcester, le même service qu'il avoit rendu dans une pareille occasion à un autre. Il lui dit qu'il ne s'agissoit que du passage de deux hommes, Wilmot ne menant avec lui de tout son train qu'un seul valet ; qu'ainsi la chose se feroit sans bruit, et n'auroit aucune suite. Esden qui étoit officieux, n'eut pas de peine à s'engager à rendre à Windham et à Wilmot le service dont il s'agissoit, et mena sur le champ le premier à un village nommé Charmouth, pour parler au maître de la barque qui avoit passé mylord Barklay. Ils le trouvèrent à point nommé : ils firent marché avec lui ; ils prirent jour pour l'embarquement, et assignèrent un lieu écarté où se devoit trouver la barque pour prendre Wilmot

1651.

1651. et son valet. Le roi fut ponctuel au rendez-vous ; mais la barque ne parut point. On attendit assez long-temps, espérant qu'au moins le patron auroit soin de faire avertir de ce qui causoit ce retardement. On attendit en vain, personne ne vint ; et comme tout étoit à craindre, on se hâta de quitter un lieu qui n'étoit plus sûr pour le roi. Il n'y eut sorte d'accident qu'on n'imaginât pour deviner la cause de ce manquement de parole ou de ponctualité dans le patron. Personne ne conjectura juste : aussi étoit-il difficile de s'imaginer ce qui étoit arrivé. On l'apprit d'Esden, qui s'en informa ; et l'on sut que, la veille du jour destiné à l'embarquement, il y avoit une foire à Lyme, où avoit été publiée l'ordonnance du parlement contre ceux qui cacheroient le roi, et qui aideroient à le sauver ; que sur cela la femme du patron, sachant qu'il devoit passer en France des gens qu'il ne lui nommoit pas, s'y étoit fortement opposée, et que, pour l'en mieux empêcher, elle l'avoit enfermé sous la clef, lorsqu'il prenoit dans une chambre quelques hardes nécessaires au voyage.

Cette nouvelle aventure obligea Charles à quitter la maison de Windham, sans trop savoir où se retirer. Il marcha du côté de Dorcester, toujours accompagné de Wilmot ; Windham, et un de ses valets nommé Peters, leur servant de guides. Un fer qui manqua en chemin au cheval de mylord Wilmot pensa faire découvrir le roi. Ce seigneur s'étant arrêté à faire ferrer son cheval dans un bourg où ils avoient passé la nuit, le maréchal dont il se servit demanda au valet d'écurie d'où ve-

noient ces gentilshommes-là. Le valet ayant répondu qu'on disoit qu'ils venoient d'Exeter, 1651.
le maréchal répartit qu'ils venoient de plus loin, et que les derniers fers qu'on avoit mis au cheval qu'il venoit de ferrer avoient été forgés du côté du nord. Ce commencement d'entretien ayant fait faire reflexion au valet que les quatre cavaliers n'avoient point voulu qu'on dessellât leurs chevaux, et qu'eux-mêmes ne s'étoient point couchés, il conclut de là qu'apparemment c'étoient des gens de qualité de l'armée du roi défaite à Worcester, et que ce pourroit bien être le roi même. Sur cette conjecture il va trouver le ministre du bourg, parlementaire fort zélé, et lui dit ce qui lui avoit passé par la tête. Heureusement ce ministre étoit occupé à faire de mauvaises prières, qu'il ne voulut pas interrompre; mais le bruit de cette aventure, que le maréchal raconta de son côté, s'étant répandu, le ministre prit feu et avertit le magistrat. On court aux armes, on fait des recherches, on envoie une compagnie sur la route des cavaliers soupçonnés: le roi étoit pris infailliblement, si, au lieu de suivre le grand chemin, qu'il avoit semblé prendre d'abord, il n'eût tourné tout court à gauche. L'hôte, qui étoit ami de Windham, et qui avoit été son domestique, lui fit savoir toute l'histoire, qui fut un avertissement au roi de ne rien négliger pour cacher sa marche, et de tout faire pour trouver au plutôt occasion de passer la mer. L'un et l'autre devenoit tous les jours plus difficile, par la multitude des troupes dont toute cette côte étoit pleine, destinée pour l'isle de Jer-

sey. A tout moment le roi s'en trouvoit environné ; et il n'entroit pas dans une hôtellerie, qu'il n'y vît arriver des soldats, des officiers, des compagnies entières. On ne peut assez admirer comment il ne fut pas reconnu. Un jour il craignit fort de l'être par un valet d'hôtellerie qui lui aidoit à tirer de l'écurie les chevaux de ceux qui passoient pour ses maîtres. « Je » vous ai vu, s'écria le valet en s'adressant » brusquement à lui, et je ne crois pas me » tromper : je suis bien aise de vous revoir ». Ces dernières paroles calmèrent un peu la crainte que les premières avoient causée dans le cœur du monarque déguisé. Pour s'assurer davantage de ce que le valet vouloit dire, il lui demanda où il l'avoit vu. « Je vous ai vu, » répondit cet homme, à Exeter durant la » guerre ; j'y ai demeuré deux ans entiers ». Ce discours embarrassa le roi, qui avoit fait la guerre à Exeter : il paya de présence d'esprit, et répliqua d'un air dégagé, en se pressant néanmoins de monter à cheval pour suivre ses maîtres, qu'il étoit vrai, qu'il s'en souvenoit, qu'il servoit un nommé Porter ; qu'au reste il prétendoit bien qu'au retour ils renouvelleroient connoissance. Ainsi finit un entretien qui, pour n'être pas long, ne laissoit pas d'être fort ennuyeux au prince. Il s'en démêla heureusement, et marcha vers Salisbury, où Jean Coventry, l'un des enfans de celui qui avoit été garde du grand sceau, le fit cacher chez une veuve, en attendant que Robert Philippe, devenu son confident en la place de ceux qui l'avoient suivi jusques-là, et qu'on avoit renvoyés chez eux, lui cherchoit un vais-

1651.

seau à Southampton. Il en trouva un ; mais par malheur une des compagnies qui alloient à Jersey survint, et s'en empara : ainsi ce fut à recommencer. Gunther lui fit trouver une barque à Shore, assez près de Portsmouth, dans la province de Sussex, par le moyen d'un nommé Mansel, riche marchand de ses amis. Le roi vint coucher dans un lieu tout proche de cette bourgade, pour partir sans perdre de temps, dès que la barque seroit en état. Mansel y amena Tetershall, ainsi se nommoit le patron, que Wilmot fit souper avec lui ; car il passoit toujours pour le maître, et le prince pour le valet. 1651.

Le commencement du repas se passa à parler du voyage qu'on devoit faire le lendemain ; et Charles ne croyoit plus avoir de risques à courre que ceux du trajet, lorsque malheureusement le patron l'envisagea et le reconnut. « Vous m'avez trompé, dit-il au marchand en » le tirant à part après le repas, et vous vous » êtes joué à me perdre. Je connois le roi, je » l'ai vu : c'est cet homme déguisé en valet, » et celui qui paroît son maître n'est qu'un » confident de sa fuite. Pouvez-vous ignorer » l'édit qui défend de cacher ce prince, et la » récompense promise à quiconque le décou- » vrira ? » Le marchand fit tout ce qu'il put pour détromper le marinier, voulant bien être trompé lui-même; car il ne douta plus dès-lors que ce valet ne fût le roi, et il n'en devint que plus empressé à le faire embarquer promptement. Il conjura donc le marinier de n'écouter point des soupçons qui mettoient en danger un honnête homme, et qui l'alloient jeter lui-

même dans l'embarras d'un éclaircissement qui
1651. interrompoit son négoce, et dont il ne tireroit de fruit que le chagrin d'avoir trahi un homme qui s'étoit confié à lui. Mansel parloit avec une action qui donna à Wilmot la curiosité de l'entendre, ce seigneur se doutant bien qu'on parloit de lui. Il s'approcha ; et ayant appris de quoi il étoit question, il seconda les raisons du marchand par tant d'argent et de promesses, que, sans trop détromper le patron, il le persuada. Il fut convenu que ce patron iroit sur le champ chez lui, qu'il feroit préparer sa barque, et qu'on partiroit le lendemain. La chose ainsi terminée, le patron court en sa maison, et demande d'un air empressé ses hardes et des provisions à sa femme. « Vous avez grande hâte, lui dit-elle : pourquoi n'attendre pas à demain » ? Et comme il la pressa encore plus : « Allez, ajouta-t-elle, je vois que vous allez passer le roi : Dieu vous conduise, et lui aussi ! L'entreprise est dangereuse ; mais pourvu que vous le sauviez, je consens de mendier toute ma vie mon pain et celui de mes enfans ». Animé par ces mots, Tetershall donne les ordres nécessaires pour que sa barque fût en état de mettre le lendemain à la voile sur les cinq heures du matin. Il fut obéi : à l'heure marquée les matelots amenèrent la barque au lieu où la devoit prendre le roi. Wilmot s'y rendit suivi de ce prince toujours déguisé, et de ceux qui avoient contribué à lui procurer cet embarquement : on se dit un adieu fort tendre, dans lequel Mansel s'approchant du roi, lui prit la main ; et la baisant : « J'ai bien voulu, lui

» dit-il, sire, que votre majesté me trompât :
» je prie Dieu qu'elle arrive à bon port, et 1651.
» qu'elle revienne bientôt régner en paix dans » ses royaumes ». Le roi lui répondit en riant que quand cela seroit arrivé, il se souviendroit du service qu'il lui rendoit de si bonne grâce; après quoi étant entré dans la barque avec celui qui passoit pour son maître, on quitta le rivage, et l'on vogua tout le jour si heureusement, qu'on arriva la nuit à Fécamp, d'où Charles se rendit à Paris le trentième d'octobre de l'année 1651.

Pendant que le roi légitime sauvoit sa vie avec tant de peine, l'usurpateur jouissoit en paix de tous les fruits de sa victoire. Londres l'avoit reçu avec pompe, et tous les corps l'avoient flatté des noms pompeux de père du peuple et de libérateur de la patrie. Plus de cinq mille prisonniers avoient honoré son triomphe, peu de ceux même qui s'étoient sauvés après la bataille perdue ayant échappé au vainqueur et aux troupes parlementaires qui obsédoient tous les chemins. Ainsi, hors le duc de Buckingham, Talbot, Leviston et quelques autres, qui eurent le même bonheur que le roi, et passèrent delà la mer, les seigneurs du parti royal furent presque tous faits prisonniers. Le duc d'Hamilton, les comtes de Derby, de Cleveland, de Lauderdale, Massey, Montgomery, Middleton, Lesló même, furent du nombre de ceux-là. Le duc d'Hamilton mourut de ses blessures, le comte de Derby eut la tête tranchée. Cromwel fit donner par le parlement une amnistie générale aux autres, mais sous des clauses captieuses

qui lui laissèrent la liberté d'excepter de cette
1651. indulgence ceux envers qui ses intérêts ne lui permettroient pas d'en user.

La réunion de toutes les parties de la monarchie britannique sous le gouvernement présent, dont l'usurpateur reçut coup sur coup les nouvelles après sa victoire, eût rendu cette année la plus belle de sa vie, s'il n'eût été de sa destinée de croître en prospérité jusqu'à la mort.

Monk, qu'il avoit laissé en Ecosse, poussa si vigoureusement la conquête, qu'à peine Cromwel étoit parti, qu'il prit Sterling par composition. Dundée fut emportée d'assaut, et Aberdeen ouvrit ses portes : nulle autre place n'osa résister. Pendant ce temps-là Alured défit le comte de Leven et d'autres seigneurs qui tenoient la campagne. Les marquis d'Argyle et d'Huntley, les comtes de Glencarn et d'Athol, furent les derniers à se rendre ; mais les uns vaincus par Morgan, les autres par la nécessité, se soumirent enfin aux vainqueurs, et avec eux au commun maître.

L'Irlande résista plus long-temps, n'ayant pas exposé ses forces, comme l'Ecosse, au sort des batailles ; et si elles eussent été bien unies, si les catholiques, qui faisoient le plus grand nombre, et les protestans royalistes, avoient pu convenir de leurs faits, Ireton, tout habile qu'il étoit, n'en seroit pas venu à bout. Il sut profiter de leurs divisions ; et les attaquant à propos quand leurs discordes les affoiblissoient, il prit sur eux Waterford, Duncanon, Athlone, et enfin Limerik. Ce fut après cette dernière conquête que ce général finit sa vie,

digne, par un talent égal pour les grandes affaires et pour les grands crimes, du rang qu'il 1652.
tenoit dans l'estime et dans l'alliance de Cromwel. Après sa mort Coot prit Galloway, et par là succomba l'Irlande sous la domination des tyrans. Fleetwood eut le gouvernement de cette isle, et fut doublement successeur d'Iréton, duquel il épousa la veuve.

Depuis ce temps-là, ces deux états demeurèrent soumis malgré eux à la nouvelle domination. Il y eut dans l'un et dans l'autre encore depuis quelques mouvemens: mais Monk en Ecosse, Fleetwood en Irlande, y apportèrent un si bon ordre, qu'on n'y remua point impunément; et à la fin, non seulement l'Irlande, mais l'Ecosse même, qui avoit tant fait pour n'être point incorporée à la monarchie d'Angleterre quand de grands rois la gouvernoient, le fut à une république d'Anglais formée par un particulier.

Les isles dépendantes des trois royaumes imitèrent leur soumission. Man, Jersey, Grenesey, les Orcades, reconnurent la nouvelle puissance, et ne se firent pas trop presser. Quelques forts de Jersey résistèrent; mais, n'espérant pas de secours, ils cédèrent à la force et se rendirent.

C'est ainsi que Cromwel réunit plus étroitement que jamais toutes les parties de l'état, qui, s'étant séparées à la chûte de leur chef, furent rassemblées par celui qui l'avoit fait tomber pour l'être. Il en avoit déjà le pouvoir, l'autorité, les émolumens: mais il lui manquoit encore quelque chose qu'il y vouloit faire ajouter. Le nom de général, qu'il por-

1652. toit, ne lui donnoit de caractère que pour le commandement de l'armée : il lui falloit un titre qui lui donnât droit sur l'armée et sur le parlement. Sa politique avec les Anglais étoit de s'attirer des honneurs, et non pas de les envahir : car il connoissoit leur génie, également sans mesure à accorder contre la prudence, et à refuser contre la justice, selon l'impression qu'on leur sait donner.

L'artificieux tyran savoit si bien l'art d'allumer à propos ce feu quand il avoit disposé les choses favorablement pour ses desseins, que loin d'être obligé d'exciter les peuples, il feignoit de les retenir ; et en satisfaisant son ambition, il acquéroit le mérite de la modestie. Suivant ce plan, s'étant aperçu qu'à force de parler en maître, le parlement se laissoit tenter de l'envie de le devenir, il résolut de le casser, craignant qu'en cette disposition ces républicains eussent peine à souffrir qu'il prît un titre qui lui donnât de la supériorité sur eux.

Comme il n'y avoit eu d'union entre le parlement et l'armée qu'autant que Cromwel avoit su l'art d'y en mettre et d'y en conserver, il lui fut aisé de la rompre, et en commettant ces deux corps, d'employer l'un à détruire l'autre. Il n'eut pour cela qu'à laisser agir un secrète jalousie qu'avoit l'armée contre le parlement ; ceux-là se plaignant que ceux-ci disposoient de tout à leur gré, qu'ils partageoient entre eux les postes avantageux pour s'enrichir, qu'ils faisoient les rois ; et qu'au lieu d'un l'Angleterre en avoit plusieurs, bien moins assujettis aux lois que celui dont on s'étoit défait ; qu'ils remplissoient le royaume

de sang, sous prétexte de punir ceux qui s'opposoient au gouvernement, mais en effet pour 1653. contenter leurs vengeances particulières ; qu'ils cherchoient à se perpétuer dans une fonction qui ne devoit durer qu'un temps, et dont l'honneur devoit être partagé entre tous les bons sujets de l'état ; qu'il falloit casser ce parlement-là, et former une nouvelle représentative par les suffrages de tout le peuple, selon le plan qu'on s'étoit fait en abolissant la monarchie pour ériger une république.

Ces plaintes, que Cromwel avoit appaisées tandis qu'il lui avoit convenu de ne pas rompre l'intelligence de l'armée et du parlement, éclatèrent dès qu'il lui convint que ces deux corps se divisassent ; et elles n'eurent pas plutôt éclaté, qu'elles produisirent leur effet. Le parlement répondit avec fierté qu'il n'appartenoit pas à l'armée de se mêler du gouvernement, que c'étoit à elle à exécuter les ordres qu'elle recevoit de lui, et que si elle ne se tenoit dans les bornes que lui prescrivoit son devoir, on ne manquoit ni de moyens ni de vigueur pour l'y réduire. Cette hauteur irrita des gens d'une profession peu docile : les esprits s'échauffèrent de part et d'autre. Le parlement voulut casser une partie de l'armée, sous prétexte que ce grand nombre de troupes étoit trop à charge à l'état, et ensuite séparer l'autre, n'en laissant qu'une moitié à Londres, et dispersant le reste en divers lieux pour veiller sur les royalistes. L'armée protesta hautement qu'elle ne souffriroit ni la diminution ni la séparation de son corps, et fit publier un manifeste dans lequel, après avoir exposé ses griefs

1653. et ses prétentions, elle demandoit une prompte réponse.

Le peuple haïssoit le parlement ; et le parlement sentoit bien que l'appui du peuple lui manquant, l'armée seroit bientôt la maîtresse. Dans cette vue il fallut plier, et consentir qu'on délibérât d'une forme de représentative pour succéder à cette assemblée : mais ce que cette même assemblée n'avoit pu gagner par hauteur, elle tâcha de l'obtenir par adresse. On étoit convenu que douze députés de l'armée, et autant du parlement, travailleroient à former cette représentative. En effet, ils s'assemblèrent ; mais ceux du parlement firent traîner tellement la chose en longueur, en opposant les lois de l'état à toutes les formes de gouvernement qui n'étoient pas de leur goût, qu'après en avoir rejeté plusieurs on fut sur le point de conclure, à la pluralité des voix, qu'on laisseroit le parlement dans l'état qu'il étoit alors, en substituant seulement à ceux qui étoient morts, ou qui mourroient, de nouveaux membres pour remplir leurs places.

Cromwel et les troupes, dont ce projet ruinoit également les desseins, résolurent de s'y opposer ; et ce général, qui jusques-là avoit regardé ces démêlés sans trop paroître prendre parti, prit hautement celui de l'armée. Sa déclaration fut bientôt suivie de la ruine du parlement. Un jour que cette compagnie étoit assemblée à son ordinaire dans le palais de Westminster, il s'y transporta avec quelques uns des principaux officiers des troupes, et certain nombre de soldats ; et entrant brusquement dans la salle : « Il y a trop long-

» temps, dit-il d'un air colère et menaçant, » que vous en imposez au peuple, et que, 1653.
» sous prétexte de réformer l'état, vous enri-
» chissez vos familles. Vous êtes ici pour pro-
» curer le bien public, et vous ne pensez qu'à
» vos intérêts particuliers. On ne vous a mis
» dans ces places que pour établir une répu-
» blique, et vous en sapez les fondemens en
» vous en appropriant toutes choses. Jusqu'à
» présent vous nous avez trompés : mais nous
» avons ouvert les yeux, et nous ne serons
» plus vos dupes. Allez, sortez d'ici au plu-
» tôt, et cédez un poste que vous remplissez
» si mal à de plus honnêtes gens que vous ».
Il prononça ces derniers mots avec une action si vive, qu'il jeta la terreur dans toute la compagnie. On demeura dans un morne silence; et un seul ayant osé dire, en s'adressant au général, qu'il n'étoit pas de la justice de confondre, comme il faisoit, les innocens et les coupables, sans l'écouter Cromwel s'avança; et en prenant successivement trois ou quatre par le manteau : *Vous êtes un fripon*, dit-il à l'un; *vous, un ivrogne*, dit-il à l'autre; *vous, un débauché; vous, un homme sans foi*, dit-il au troisième et au quatrième; et les fit tous honteusement sortir. L'orateur ne se levant point, Harrison le tira hors de son siége; après quoi Cromwel déclara que le parlement étoit cassé, fit fermer la porte de la salle, et y fit mettre *chambre à louer*. Cette moquerie, ajoutée à l'insulte, rendit méprisables, autant qu'ils étoient odieux, ceux qui composoient cette assemblée, en les exposant aux satyres des poëtes et des diseurs de bon mots,

pendant que le peuple et l'armée les chargeoient de malédictions. Le conseil d'état fut
1653. cassé aussi-bien que le parlement ; et par-là Cromwel demeura, pour la seconde fois, non seulement l'arbitre, mais le créateur du gouvernement. Il pouvoit dès-lors lui donner une forme convenable à ses desseins, et se revêtir lui-même de tel caractère qu'il auroit jugé à propos. L'armée dont il avoit pris le parti, le peuple que ce coup hardi lui rendoit encore plus soumis, étoient prêts à souscrire à tout. Pour aller plus sûrement, il ne crut pas devoir aller si vîte. Après s'être rendu agréable, il voulut montrer qu'il étoit nécessaire, et mettre les choses dans un état où il feroit plaisir en acceptant ce qu'on seroit obligé de lui déférer, au lieu de recevoir une grâce en demandant ce qu'on ne lui devoit point. Le moyen dont il se servit pour arriver à ce but fut d'affecter un grand penchant pour le gouvernement populaire, de paroître éloigné non-seulement du monarchique, mais de l'aristocratique même, et de proposer une idée de représentative conforme à cela. Comme la faction de ceux qui vouloient un gouvernement populaire étoit une des plus étendues, la proposition fut reçue avec d'autant plus d'applaudissemens, que les républicains de bonne foi avoient pris jusques-là de l'ombrage de sa trop grande autorité. La représentative qu'il imagina dissipa tout d'un coup les soupçons. On donna d'autant plus aveuglément dans ses pensées, qu'il sembla prendre à tâche de se conformer à celles des autres. Ainsi, à sa suggestion, on forma une compagnie de

cent quarante-quatre personnes, de toutes les sectes, de toutes les provinces, de toutes les conditions de l'état. Cromwel présida à ce choix, que firent les officiers de l'armée tel que le général voulut. Il n'étoit pas de son projet que l'on choisît d'habiles gens. Hors un petit nombre de ses créatures qu'il inséra dans cette assemblée pour avoir la vue sur les autres, sous prétexte de chercher les plus gens de bien il fit élire un ramas de personnes sans nom, sans naissance, sans lettres, sans expérience, la plupart attachées à ces sectes de fanatiques protestans dont l'Angleterre est toute pleine, qui agissent par un zèle bizarre, et se piquent d'inspiration. 1653.

On régla d'abord que l'autorité de cette assemblée dureroit six mois. Elle délibéra longtemps quel nom elle prendroit, et elle conclut enfin à prendre celui de parlement d'Angleterre. Cromwel, qui faisoit tout servir à la fin qu'il s'étoit proposée, fut bien aise qu'une compagnie qu'il prévoyoit devoir s'attirer le mépris de la nation, prît un nom qu'il avoit dessein de rendre insensiblement méprisable.

La politique réussit de point en point à l'heureux général selon le plan qu'il en avoit fait. Le nouveau parlement ne fut pas plutôt dans l'exercice de son autorité, qu'il parut en tout ce qu'il fit, et plus encore en ce qu'il vouloit faire, si on ne l'en eût empêché, une si grande incapacité, une si extravagante conduite, que tout le monde éleva la voix pour s'en moquer ou pour s'en plaindre. On se contenta d'abord de parler : mais on cria enfin ; et les cris ayant conduit la chose au point où

le général la vouloit pour faire l'effet qu'il s'en
1653. étoit promis, les amis qu'il avoit dans le parlement y jouèrent si bien leur rôle, qu'ils persuadèrent à la plupart de n'employer plus leur autorité qu'à s'en défaire entre les mains de Cromwel. Les fautes faites par l'assemblée, le ridicule où elle tomboit, le désespoir de redresser des esprits extravagans qui en étoient membres, et dont la conduite attiroit aux autres le mépris des honnêtes gens, furent les motifs qu'on y eut d'abdiquer un pouvoir qu'on soutenoit mal : l'habileté du général, son expérience, l'estime des peuples, furent les raisons proposées pour le lui mettre entre les mains.

La continuation du succès des armes anglaises sous sa conduite dans la guerre qu'on avoit alors contre les Etats-Généraux, lui donnoit un nouveau relief. Cette guerre, peu-à-peu allumée par des mécontentemens mutuels sur le commerce, sur la retraite qu'on donnoit en Hollande au roi, avoit commencé par un démêlé qu'eurent dans une rencontre fortuite l'amiral Blake et l'amiral Tromp pour le salut et le pavillon, le Hollandais ne prétendant pas être obligé de céder à l'autre. La bataille qui se donna en cette occasion eut une issue assez équivoque, chacun s'attribuant la victoire selon le génie de ces nations ; et ainsi en arriva-t-il en quatre ou cinq combats semblables qui se donnèrent coup sur coup : mais sur la fin la flotte anglaise eut de grands avantages sur l'autre ; l'amiral hollandais fut tué, et les Etats, au temps dont je parle, faisoient

solliciter à Londres et y avoient des ambassadeurs qui demandoient la paix. 1653.

L'honneur de cet heureux succès fut partagé entre Blake et Cromwel, dont l'un avoit fait, l'autre conduit la guerre ; et ce nouveau lustre du général n'avança pas peu les intrigues qu'il faisoit faire à ses amis pour engager le parlement à se démettre entre ses mains du gouvernement de l'état. Les bas officiers de l'armée, qui avoient conçu l'espérance d'y avoir part chacun en leur rang, parurent d'abord s'opposer à cette délibération : mais Lambert, qui se voyoit en passe de succéder un jour à Cromwel, sut si bien tourner leurs esprits, qu'ils laissèrent faire le parlement. Il fut résolu qu'on prieroit le général de se charger du soin de gouverner l'état sans collégues et sans adjoints. On délibéra sous quel titre ; et comme les Anglais sont extrêmes dans leurs complaisances comme dans leurs contradictions à l'égard de ceux qui les gouvernent, on alla si avant, que plusieurs vouloient qu'on lui déférât la royauté.

Quelques-uns disent que le nom de roi ne fut point indifférent à Cromwel, et que la couronne eut pour lui les charmes qu'elle a pour les autres hommes. S'il eut cette tentation, la force d'esprit avec laquelle il la surmonta montre une supériorité de raison qui l'eût rendu digne de la supériorité politique que les peuples lui avoient donnée sur eux, si eux eussent pu la donner et lui l'accepter sans injustice : car ceux qui disent qu'il fut tenté d'être roi, disent en même temps qu'il en quitta la pensée quand il eut fait réflexion que le

prétexte de la liberté publique, la haine qu'il
1653. avoit inspirée au peuple pour le gouvernement des rois, lui avoient acquis le crédit qu'il avoit parmi les Anglais ; qu'ainsi, en se faisant roi lui-même, il ruinoit le fondement de sa puissance, et établissoit sur le sable un édifice que le premier souffle d'adversité renverseroit ; qu'il alloit démentir par une seule action toutes ses maximes et toutes ses promesses, et en un moment paroître un autre homme, pour lequel aussi chacun changeant de sentimens et de conduite, après l'avoir regardé comme le vengeur de la liberté du peuple, on le regarderoit comme l'usurpateur de la puissance royale, laquelle recouvreroit par-là d'autant plutôt ses partisans, que roi pour roi, le légitime paroîtroit encore le meilleur ; que la puissance royale même ne seroit jamais exercée avec moins d'indépendance que sous le nom de roi, contre lequel on étoit en garde, et dont les droits étoient limités par certaines lois qu'un autre titre donneroit le moyen d'éluder.

Ce fut par les secrets ressorts de cette solide politique que Cromwel vainquit ou prévint la tentation de devenir roi. La modestie, l'amour du bien public, le désir de conserver aux Anglais la précieuse liberté qu'il avoit contribué à leur acquérir, furent les motifs qui parurent au dehors lui faire rejeter cette proposition. Il se contenta de la qualité de protecteur de la république, et fut revêtu sous ce nom de la puissance de gouverner seul, de convoquer les parlemens, et de les casser après certain temps, de faire la paix et la guerre, de nom-

mer et de déposer les officiers et les magistrats, de donner les honneurs et les titres, de faire 1653. les édits, de distribuer les grâces, de signer les arrêts, de remettre les peines, de rompre ou de continuer les alliances faites avec les princes étrangers, de faire en un mot tout ce que la puissance suprême donne droit aux monarques de faire, à quelques limitations près qu'il consentit qu'on insérât dans l'acte de sa promotion, pour conserver encore quelques traits de régime démocratique au fantôme de république qu'il montroit au peuple pour l'amuser.

Comme il ne put tromper tout le monde, il ne put éviter aussi qu'il ne se formât souvent contre lui de secrètes conspirations, et des partis capables de le perdre, s'il eût eu ou moins de vigilance pour les découvrir, ou moins de vigueur pour les dissiper. Il avoit des espions partout, partout des émissaires, zélés qui ne lui laissoient rien ignorer. Il y avoit peu de familles considérables où il n'eût un pensionnaire. Il avoit corrompu jusqu'au secrétaire du roi, nommé Meaning, qui l'informoit ponctuellement de tous les desseins de ce prince. Ce fut un bonheur qu'on le découvrit, et qu'on se défit à propos de ce domestique infidèle par le supplice qu'il méritoit : mais, avant qu'il fût découvert, Cromwel avoit par son moyen éventé une grande ligue qui s'étoit formée contre lui de deux ou trois factions redoutables. Les royalistes et les républicains s'étoient unis pour le détruire, et leurs différens intérêts ne les avoient pas empêchés d'agir de concert contre celui qu'ils

regardoient comme leur commun ennemi. Le
1654. protecteur fut averti si à propos de leurs démarches, qu'aucun ne remua impunément. Ceux qu'on prit les armes à la main furent condamnés au supplice. Ceux qu'on ne trouva pas armés furent confinés en prison, d'où ceux qu'on n'en tira pas pour envoyer au nouveau monde, passèrent de longs jours à attendre ou la mort ou la liberté. Cette ligue fut pour Cromwel une hydre à cent têtes, qu'il eut beau couper durant le cours de plusieurs années : il en revint à tous momens d'autres, qui le fatiguèrent, qui mêlèrent beaucoup de craintes et de chagrins au plaisir qu'il avoit d'être maître. Mais la passion de régner étoit si dominante en lui, qu'on ne le vit jamais tenté de prendre sur son ambition de quoi acheter son repos. Il ne haïssoit pas la vie ; il n'omit rien pour la défendre contre les complots des conjurés : mais il aimoit encore plus sa fortune, et il hasarda de moins vivre pour mourir le timon en main.

Ce fut en vain qu'un parlement où s'étoient réveillés l'esprit et l'amour de la république, entreprit de lui contester la continuation du pouvoir dont il se trouvoit revêtu. Il avoit convoqué lui-même cette assemblée, en l'an 1655, selon le droit que lui en donnoit le caractère de protecteur. Il croyoit n'y trouver que de la complaisance et de la soumission à ses volontés ; et pour y en trouver davantage, il n'y avoit appelé que ceux qui entrent dans la chambre des communes. Il se vit bien loin de son compte, quand, après avoir étalé dans une pompeuse harangue le désordre où étoit l'état

l'état avant qu'on lui en eût confié le gouvernement, et la situation florissante où il l'avoit mis par ses soins; au lieu de le remercier selon la coutume, on garda un profond silence, et l'on commença par choisir pour orateur ce même Lenthal qui l'avoit été dans le parlement cassé l'an 1652 si ignominieusement par Cromwel. Cette démarche fut suivie d'une autre encore plus fâcheuse au protecteur, les séances ayant commencé par un long examen de l'acte en vertu duquel il portoit ce titre, et des pouvoirs qu'on y avoit attachés. Ses amis et ses créatures se récrièrent contre cet examen, disant qu'on devoit regarder l'acte comme la base du gouvernement, dont il n'étoit plus permis de délibérer: mais, quoi qu'ils pussent alléguer, on ne discontinua point l'examen, et l'on déclama contre l'acte comme contre une oppression manifeste de la liberté publique. Quelqu'un même osa dire tout haut que puisqu'on se rapprochoit tant du gouvernement monarchique, il valoit bien mieux le laisser continuer dans la maison royale qui en étoit en possession, que d'en revêtir un particulier qui n'y pouvoit prétendre aucun droit. 1655.

Le protecteur apprit bientôt ce procédé et ces discours. Il ne s'endormit point sur l'avis; il se transporta au parlement, et harangua avec vigueur: mais son discours ne persuadant pas, il résolut d'avoir recours aux remèdes violens, qui ne lui étoient pas inconnus. Le lendemain il fit poster un corps de troupes aux avenues du lieu où se tenoit l'assemblée, et donna ordre à ceux qui les commandoient

de ne laisser entrer personne qui n'eût signé
1655. un papier où étoient ces mots : « Je serai » fidèle au seigneur protecteur, et ne permet» trai pas qu'on change la forme de la répu» blique établie sous un seul ». Quelques-uns eurent peine à signer ce qu'ils n'avoient pas envie de faire ; d'autres furent moins scrupuleux, et signèrent ce qu'on voulut, dans la résolution de n'en faire que ce qui leur sembleroit bon. Par là ce parlement fut long-temps partagé en deux factions, dont l'une avoit pour but la confirmation, l'autre la diminution du pouvoir et de l'autorité de Cromwel. Les contestations de paroles ne décidant rien de part ni d'autre, celui-ci exerçoit toujours le pouvoir qu'on lui contestoit, laissant couler insensiblement le temps assigné par le nouveau droit à la durée des parlemens.

Ce fut fort heureusement pour le protecteur que ses ennemis ne purent être prêts à faire éclore, en l'espace de cinq mois que devoit durer cette assemblée, une entreprise concertée assez habilement pour le faire périr. Ils y avoient intéressé une grande partie de l'armée. On prenoit des mesures assez justes. On se devoit saisir de lui ; on devoit l'accuser devant le parlement, et lui faire faire son procès comme au destructeur de la liberté, que le peuple anglais avoit acquise par l'extinction de la monarchie. Les conjurés épioient l'occasion de se déclarer à propos : mais pendant qu'ils l'attendoient, on les prévint ; un nommé Pride les décela. Les cinq mois étoient passés : Cromwel cassa le parlement, et les officiers de l'armée qui étoient entrés dans le complot. La

faction fut par-là dissipée, et le protecteur plus maître que jamais. Le péril qu'il venoit 1655.
d'échapper lui fit prendre de plus grandes mesures qu'il n'avoit encore fait pour l'être toujours. Il fit beaucoup de réglemens, et très-utiles pour la police, pour les mœurs, même pour la religion ; car il affectoit, pour les choses qui regardoient le service de Dieu, un soin extraordinaire qui en imposoit fort au peuple. Il faisoit punir les blasphémateurs avec beaucoup de sévérité. Il faisoit observer le dimanche avec une exactitude capable de donner de la confusion aux catholiques, et de servir de modèle aux dévots, paroissant lui-même toujours plein de sentimens de piété, et en faisant des leçons aux autres. Le luxe, le jeu, les spectacles, furent réformés par des lois sévères, et celles qu'il fit pour la justice ne lui firent pas moins d'honneur.

Pendant qu'il régloit ainsi les mœurs publiques, il s'étudioit à gagner le cœur de chacun en particulier par tout ce qu'il jugeoit le plus propre à plaire à ceux qu'il vouloit s'attacher. Parmi la diversité monstrueuse des sectes qui partagent l'Angleterre depuis que la véritable religion en est bannie, il se ménageoit tellement, qu'aucune ne se croyoit dépourvue d'appui auprès de lui. Du caractère dont il étoit, toutes les religions considérées en elles-mêmes lui étoient indifférentes : par rapport à sa politique, les épiscopaux et les puritains étoient ses ennemis naturels, ceux-là comme royalistes, ceux-ci comme républicains. Il persécutoit les premiers ouvertement, puisqu'ils n'étoient pas même tolérés ; il ne faisoit la guerre

aux derniers que secrètement et sous main.
1655. Pendant ce temps-là, il avoit pour amis des évêques de l'église anglicane, dont il témoignoit faire grand cas, et permettoit à leurs sectateurs de s'assembler en particulier pour faire l'office divin à leur mode. Il en usoit à peu près de même à l'égard de la religion catholique, pour laquelle il ne témoignoit de haine que dans les assemblées publiques, pour plaire au peuple, et pour paroître à toutes les sectes zélé protestant. Il avoit même moins d'aversion des catholiques que des épiscopaux; et un historien de cette secte se plaint que jamais les jésuites n'ont plus gâté les affaires de la réforme, et gagné plus de personnes à l'église romaine, que durant son gouvernement. Il se moquoit, comme les autres, des fanatiques, des trembleurs, et de semblables sociétés de fous dont l'esprit d'erreur a rendu l'Angleterre féconde en ces derniers siècles; mais il ne laissoit pas de les choyer, et ne vouloit pas qu'ils se crussent indignes de sa protection. Comme il avoit porté l'hypocrisie jusqu'à contrefaire l'homme inspiré, ces sortes de sectes, qui font passer les égaremens de l'imagination pour des mouvemens d'en haut, ne le croyoient pas trop
1656. éloigné de leurs dogmes ni de leurs maximes; et cette persuasion les attachoit à lui. Sa secte favorite étoit celle des indépendans; mais, encore plus indépendant qu'eux, afin de mieux gouverner toutes les sectes il n'étoit proprement d'aucune. Le zèle apparent qu'il témoignoit pour l'union de tous les sujets de la république britannique dans une même profession de foi, le faisoit regarder à ceux qu'il

trompoit, comme le père commun de la réforme établie dans les trois royaumes. 1656.

Avec un soin à peu près pareil, Cromwel s'appliqua à se faire des créatures dans toutes les conditions de l'état. Les promesses et les airs populaires étoient les plus ordinaires appâts dont il se servoit pour les attirer : car pour de solides bienfaits, renfermé dans lui-même et dans sa famille, il en faisoit à peu de gens. A cela près, il n'y avoit rien qu'il ne mît en œuvre pour plaire, point de complaisance qu'il n'eût, point de manières et de sortes d'esprits auxquels il ne se sût conformer. Il étoit dévot avec les dévots, poli avec les grands seigneurs, chasseur avec les gentilshommes de campagne, quand il se trouvoit avec eux. Il avoit coutume de faire prendre à certains temps des cerfs dans ses parcs, pour les distribuer aux paysans du voisinage avec quelques pièces d'argent. A le voir avec les officiers et les soldats de l'armée, on eût dit qu'il n'eût jamais vécu qu'avec eux, et qu'il n'eût point su d'autre métier : tant il se rendoit familier, et tant il entroit naturellement dans leurs discours, dans leurs intérêts, dans leurs divertissemens et dans leurs jeux mêmes.

Pendant que Cromwel gagnoit par ses artifices ceux qui avoient de la disposition à se laisser tromper, il ne relâchoit rien de ses soins à veiller sur les démarches des autres, et inventoit continuellement de nouveaux moyens de découvrir les desseins qu'on formoit contre lui. Il reçut de grandes lumières de quatorze majors généraux qu'il envoya par les provinces, et qu'il revêtit d'un grand pouvoir. Le

prétexte qu'il prit pour cela fut d'exiger de
1657. ceux qui avoient porté les armes pour le service du roi, une nouvelle taxe qu'il leur imposa comme s'il eût eu besoin d'argent. Il envoya ces majors pour lever cette taxe; mais en même temps il leur ordonna de se faire rendre, chacun dans leur détroit, un compte exact de tout ce qui s'y passeroit, et de lui en mander le détail. Par là il fut bientôt instruit de tout ce qui se passoit en Angleterre, où les majors devinrent si redoutables, qu'il les craignit enfin lui-même; et après s'en être servi à former à sa fantaisie un parlement qu'on lui demandoit, et qu'il ne pouvoit plus refuser, il les rappela, et supprima leurs charges.

Le protecteur avoit cette fois pris toutes les précautions nécessaires pour avoir un parlement favorable. Aussi reçut-il de celui-ci, qui fut assemblé en l'année 1657, toute la satisfaction qu'il en pouvoit attendre. Il y avoit fait appeler trente Ecossais et trente Irlandais, pour représenter tout le corps de la belle république dont il étoit chef. Cette assemblée ne fut occupée que du soin de le flatter, et porta la flatterie si loin, qu'elle le pressa de nouveau par de vives raisons d'accepter la couronne, et de prendre le nom de roi : mais la raison qu'il avoit eue la première fois de le refuser subsistant toujours, il persista dans sa première résolution, et se contenta qu'on lui continuât la qualité de protecteur, qu'on rendit héréditaire à sa famille.

La feinte modestie que Cromwel fit paroître dans ce parlement en refusant la royauté, augmenta le nombre des dupes que sa dissi-

mulation trompoit ; mais sa véritable ambition, qui se manifestoit plus que jamais, aux 1657.
yeux de tous les gens éclairés, dans le décret qui faisoit passer le titre de protecteur à ses enfans, souleva de nouveau les républicains. Lambert, qui avoit perdu l'espérance de lui succéder, les favorisa secrètement. Les royalistes, voulant profiter de cette nouvelle division des ennemis du roi, préparèrent un nouveau soulèvement, durant lequel Charles lui-même devoit passer en Angleterre, et soutenir ses partisans. Les émissaires du protecteur ne lui laissèrent pas ignorer ces intrigues : on arrêta tous ceux que l'on soupçonna d'en être, et peu de ceux qu'on en put convaincre échappèrent la punition. Lambert même fut disgracié, et son emploi donné à Fleetwood, nouvellement revenu d'Irlande, où le protecteur avoit envoyé prendre sa place par Henri Cromwel, son second fils.

Peu s'en fallut qu'un accident ne fît en un moment ce que tant de grands partis et tant de conjurations secrètes ne purent faire en plusieurs années. Le duc d'Holstein avoit fait présent d'un fort bel attelage à Cromwel, qui, par une vivacité peu séante à son âge, et encore moins à sa dignité, ayant voulu l'essayer lui-même, monta sur le siége de son cocher. Il n'y fut pas plutôt, qu'il fut emporté, son postillon jeté à bas, et lui ensuite, mais de manière que, ses habits s'étant attachés ou au timon ou à la roue, il fut traîné long-temps et fort loin. Comme la défiance où l'avoient mis les fréquentes conspirations qu'on avoit faites contre lui, l'obligeoit à porter toujours

des armes à feu sous ses vêtemens, un pistolet
1657. qu'il avoit alors se déchargea, et par son bruit effaroucha encore les chevaux. Cette nouvelle secousse aida néanmoins à le détacher ; et les roues ne lui ayant point passé sur le corps ; il demeura étendu sur la place. On le crut mort ; mais il en fut quitte pour des blessures et des contusions qui furent quelque temps à guérir.

L'heure du tyran n'étoit pas venue, et il étoit de sa destinée de ne point cesser d'être heureux qu'il ne cessât de vivre. Dieu en vouloit faire un exemple de ces prospérités trompeuses dont il aveugle les méchans : sa puissance crût jusqu'à la fin ; et si la gloire étoit une chose qui pût convenir à un scélérat élevé par un parricide, il seroit mort le plus glorieux homme de l'Europe. Maître absolu de trois royaumes, il voyoit tous les états voisins demander à l'envi son amitié. La Hollande avoit acheté la paix à des conditions onéreuses ; le roi de Portugal l'avoit recherchée, quoiqu'il eût été offensé dans la personne de son ministre, dont le frère ayant tué un homme, avoit été exécuté à Londres sans aucun ménagement. Les couronnes du nord avoient fait de même ; et ce qui flattoit l'orgueil de Cromwel plus agréablement que tout cela, les monarchies de France et d'Espagne, ne pouvant entrer toutes deux dans son alliance, avoient sollicité la préférence, que la première avoit obtenue.

L'Espagne avoit pris les devans ; de toutes les têtes couronnées, le roi catholique avoit été le premier qui avoit reconnu la république d'Angleterre. La France avoit eu au moins

l'honneur de se faire d'abord rechercher, et de rejeter même des propositions qui paroissoient avantageuses. 1657.

La régente eut la gloire de cette action, qui se passa de cette sorte. Au temps que Cromwel se préparoit à faire la guerre aux Etats-Généraux, le comte d'Estrades, depuis maréchal, et alors gouverneur de Dunkerque, y étoit bloqué par les Espagnols. Il se voyoit à la veille d'un siége, et ne voyoit point de secours, la guerre civile continuant en France, et la reine, qu'on avoit contrainte d'éloigner le cardinal Mazarin, ayant besoin de ses forces ailleurs, dans le dessein où elle étoit de faire revenir ce ministre. Le protecteur, profitant de la conjoncture, envoya à Dunkerque, et fit proposer au comte d'Estrades un projet de traité par lequel il offroit à la reine d'entretenir à son service une armée de terre et cinquante vaisseaux, si elle vouloit lui donner cette place, qu'elle ne pouvoit plus conserver. Le comte reçut mal l'envoyé de Cromwel, et le menaça de le faire jeter dans la mer si jamais il lui proposoit rien de tel; mais il ne laissa pas de donner avis de sa proposition à la cour. Elle étoit à Poitiers, où le cardinal, qui de son exil ne laissoit pas de faire écouter ses conseils, ayant été averti du traité que proposoit le protecteur, pressa la reine de l'accepter, comme un moyen sûr d'affermir son autorité contre les cabales. La régente avoit mille raisons de suivre ce conseil, et celle de faciliter le retour de ce ministre en étoit une bien forte. Elle ne s'y rendit pas néanmoins. Le scrupule de mettre une ville catholique entre les mains

d'une nation protestante, et de s'allier avec
1657. l'usurpateur d'un trône où devoit être assis un petit-fils d'Henri IV, l'emporta alors dans l'esprit de cette religieuse princesse sur toute autre considération. La proposition fut rejetée; mais aussi Dunkerque fut pris, et n'est revenu à la France qu'après un long temps et une longue suite de traités.

Les affaires de notre cour ayant tourné, par diverses intrigues qui ne sont pas de mon sujet, à rappeler le cardinal, et à obliger le prince de Condé, son irréconciliable ennemi, à prendre parti chez les Espagnols; le cardinal, devenu plus maître depuis son retour qu'auparavant, fit concevoir à la reine mère le danger où mettoit l'état, le scrupule qu'elle se faisoit de s'allier avec l'Angleterre, pendant que l'Espagne n'omettoit rien pour engager le protecteur à joindre les forces des deux nations pour prendre Boulogne et Calais. Cardenas avoit commencé cette négociation, et actuellement le marquis de Leydes étoit à Londres qui la poursuivoit. Alors la France ferma les yeux aux fortes considérations qui l'avoient empêchée jusques-là de lier commerce avec Cromwel, pour les ouvrir à ce péril. Les raisons de bienséance cédèrent à celles d'une nécessité si pressante. On envoya en ambassade le président de Bourdeaux à Londres pour offrir l'alliance de France, que le protecteur préféra à la fin à celle d'Espagne, mais qu'il différa d'accepter pour l'acheter moins cher, et plus encore pour donner à l'Europe un spectacle qui flattoit autant son orgueil que celui de voir les deux plus grands rois du monde

s'empresser pour avoir son amitié. Son traité avec la France portoit qu'il lui fourniroit six 1657. mille hommes sur terre, et cinquante vaisseaux en mer, pour prendre sur le roi d'Espagne les places maritimes de Flandre, à condition qu'on lui mettroit Dunkerque entre les mains quand on l'auroit pris, et, ce qui fut de plus fâcheux, qu'on obligeroit le roi d'Angleterre et le duc d'York à sortir du royaume. Ceux qui justifient la mémoire du cardinal sur ce traité par d'autres raisons que par celles d'une nécessité pressante, disent qu'il y eut un article secret entre ce ministre et le protecteur, par lequel l'Anglais s'obligeoit à rendre Dunkerque à la France, moyennant la somme avec laquelle on l'a retiré en effet depuis. Quoi qu'il en soit, on le prit alors, et on le donna aux Anglais.

Le vicomte de Turenne, qui commandoit l'armée française et les Anglais alliés, commença par Bourbourg et Mardik, qui occupèrent la campagne de l'année 1657. Le mois de juin de la suivante lui acquit Dunkerque, et le gain de la bataille des Dunes, plus glorieuse à ce grand capitaine qu'aucune autre journée de sa vie, par l'honneur qu'il eut d'y vaincre une armée où le prince de Condé combattit avec toute sa valeur, moins heureuse qu'à l'ordinaire, parce qu'elle étoit soumise à la conduite d'autrui, dom Juan d'Autriche et le marquis de Caracène ayant le commandement principal des forces du roi catholique en Flandre. Le duc d'York y étoit en personne. Il avoit servi dans nos troupes jusqu'au temps de notre alliance avec la république d'Angleterre, et y

avoit acquis une grande réputation. Il avoit
1657. changé de parti par la même nécessité qui avoit obligé nos ministres à s'allier avec le protecteur. Le courage qu'il fit paroître à la bataille dont je parle redoubla le regret qu'on avoit en France de le voir séparé de nous.

La possession de Dunkerque causa une grande joie aux Anglais, et fit grand honneur à Cromwel, dont les succès sembloient augmenter à mesure qu'il approchoit de sa fin. De deux flottes qu'il avoit équipées pour faire la guerre aux Espagnols, l'une, commandée par Pen et Venables, leur avoit depuis quelque temps enlevé la Jamaïque dans les Indes; l'autre, commandée par l'amiral Blake, avoit tout nouvellement brûlé la flotte d'Espagne dans le port de Sainte-Croix.

Cromwel étoit dans cette situation, lorsqu'il fut attaqué d'une fièvre d'abord lente, et ensuite tierce, qui vérifia l'oracle de l'Ecriture, que la joie de l'hypocrite n'est qu'un point. Il le fut jusqu'au dernier moment, contrefaisant le dévot jusqu'à la mort, et ne l'étant pas même en mourant : car divers écrivains racontent que quoiqu'il se sentît très-mal, quoique son médecin lui dît qu'il étoit en très-grand danger, il hasarda une prophétie, par laquelle, feignant d'avoir des lumières particulières d'en haut sur ce qui lui devoit arriver, il assura qu'il n'en mourroit pas. Quelques-uns ajoutent qu'il eut assez de confiance au médecin, qui s'étonnoit qu'il parlât si affirmativement sur une matière au moins douteuse, pour lui dire qu'en parlant ainsi il ne risquoit rien, et pouvoit gagner beaucoup. « Si je

» meurs, lui dit-il, on me décriera comme un
» visionnaire ou comme un imposteur : après 1658.
» ma mort il m'importe peu de quelle manière
» on parle de moi. Si j'en reviens, je passerai
» pour un homme inspiré : avec cette réputa-
» tion que ne puis-je point faire parmi ces
» gens-ci » ?

On crut que des chagrins domestiques avoient contribué à sa maladie. Une de ses filles, qu'il aimoit beaucoup, mourut, et ayant eu en mourant de ces vapeurs qui inspirent la fureur, lui reprocha en face ses crimes. Fleetwood son gendre avoit des liaisons avec Lambert et les républicains, qui lui donnoient d'autant plus d'inquiétude, qu'il étoit devenu défiant jusqu'à la foiblesse. Il y avoit déjà du temps qu'il ne couchoit presque jamais deux nuits de suite dans la même chambre, et que personne ne savoit en quel appartement il couchoit. Il n'étoit pas beaucoup plus heureux dans le reste de sa famille que dans son gendre. Desborough son beau-frère penchoit assez ouvertement au gouvernement populaire. De deux fils qu'avoit le protecteur, l'aîné étoit le moins propre à lui succéder. Il le vit bien; mais apparemment il attendit trop tard à faire une disposition qui demandoit du temps et des préparations. Il étoit presque en léthargie, quand quelqu'un lui ayant demandé s'il ne nommoit pas Richard son aîné pour protecteur après sa mort, il répondit qu'oui, mais d'un ton qui marquoit qu'aussi aisément il auroit répondu que non.

Ainsi s'avançoit au trépas Cromwel malgré sa prophétie, dont le peuple néanmoins avoit

si peu douté, qu'on avoit déjà rendu grâces à
1658. Dieu de sa prétendue convalescence. Ce fut l'an 1658, le treizième jour de septembre, qui lui avoit été si heureux par le gain des deux belles batailles de Dunbar et de Worcester, que finit sa prospérité avec sa vie, pleine de tout ce qui peut donner de la célébrité à un méchant homme. On dit que le cardinal Mazarin le définissoit un fou heureux. Je ne crois pas que ce soit le bien peindre. Des démarches si mesurées, si concertées, toujours faites si à propos, ne sont point d'un aventurier qui vient à bout de tout parce qu'il ne ménage rien, à qui des projets sans prudence réussissent par hasard, et qui ne s'élève que parce qu'il s'est mis cent fois en danger de se précipiter. Lorsque Cromwel commença à suivre le mouvement de son ambition, qui fut sa passion dominante, il ne se mit point dans l'esprit de supplanter les rois d'Angleterre, et de mettre sa famille, qui étoit d'une mince noblesse dans le comté d'Huntington, sur le trône des Stuart et des Plantagenet. Chacun convient que cette chimère ne lui entra point dans l'esprit, quoiqu'on dise qu'étant enfant son père l'avoit fait punir pour avoir raconté qu'un fantôme lui avoit dit qu'il seroit roi : Cromwel ne croyoit point aux fantômes, et n'étoit point d'un caractère d'esprit à se conduire, quand il fut grand, par les imaginations de son enfance. Il eut toute sa vie en tête de faire fortune, et d'en tenter toutes les voies. Ce fut l'unique plan qu'il se forma quand il entra dans cette carrière : heureux si celle qu'ouvre la vertu se fût présentée la première

à lui ! Il y a apparence qu'il l'eût suivie aussi aisément que celle du crime, s'il y eût vu des routes aussi sûres pour s'élever et pour réussir, indifférent à prendre l'une ou l'autre, et ayant des qualités propres à s'avancer dans toutes les deux. Son malheur voulut que les troubles lui présentassent de grandes occasions de briller parmi ceux qui en étoient les auteurs : il jugea que c'étoit un moyen de se faire connoître, et de se rendre nécessaire dans un parti qui s'emparoit insensiblement de l'autorité. Quand il y fut connu, il y voulut régner : mais, souple autant qu'il étoit ambitieux, il y régna en paroissant soumis, montrant toujours au public de grands noms, revêtus du dehors des charges dont il faisoit les fonctions. Allant toujours ainsi par degrés, et faisant ses plans à mesure que les évènemens lui en donnoient occasion, il parvint par un parricide, par de grandes victoires, par tous les raffinemens d'une délicate politique, à la souveraine puissance, qu'il conserva par des voies pareilles, et en possession de laquelle il mourut. Un tel homme est moins, à mon sens, un heureux fou qu'un habile scélérat. 1658.

Richard Cromwel, n'ayant ni les bonnes ni les mauvaises qualités de son père, ne put soutenir un édifice qui étoit l'ouvrage des unes et des autres. C'étoit un assez bon homme, ennemi de la violence, né avec peu d'esprit, et n'ayant cultivé ce qu'il en avoit, ni par l'éducation, ni par l'expérience. Le protecteur le tenoit à la campagne, où le jeune homme s'occupoit à chasser, sans se mêler des affaires publiques, et sans même en avoir envie, timide,

incapable d'entreprendre, et encore moins
1658. d'exécuter tout ce qui demandoit de la force et de la résolution. On avoit bien connu son peu de génie avant qu'il fût élevé au protectorat; et on prétend que si son père, qui le connoissoit encore mieux que les autres, n'eût point été surpris de la mort, Henri son cadet, qui étoit encore en Irlande, auroit occupé cette place, qu'il auroit beaucoup mieux remplie.

L'élévation de Richard n'ayant fait que rendre son incapacité plus publique, chacun prenant ses mesures pour en profiter, l'état se trouva divisé en quatre factions : celle du protecteur et de ceux qui prétendoient le maintenir ; celle de Lambert, qui vouloit occuper sa place ; celle des républicains, qui, par le même principe qu'ils avoient détruit la royauté, vouloient détruire le protectorat, pour établir en Angleterre un gouvernement populaire ; celle du roi et de ses serviteurs, qui travailloient à le remettre sur le trône de ses ancêtres.

Comme Lambert et les royalistes n'étoient point encore en état d'agir ouvertement pour eux, ils crurent qu'ils devoient commencer par soutenir les républicains, qui remuoient contre le protecteur, et leur aider à vider la place, d'où chacun de son côté se flattoit de les exclure ensuite eux-mêmes. L'orage qui menaçoit Richard se forma chez Fleetwood son beau-frère, à qui Cromwel ayant donné quelque espérance du protectorat, avoit laissé le cœur ulcéré contre celui qui le possédoit. Les républicains le savoient ; et, pour ruiner

par elle-même une famille dont l'élévation mettoit obstacle à leur dessein, ils s'appliquèrent, durant quelque temps, à aigrir le chagrin de Fleetwood, à le plaindre, à lui faire espérer une ressource dans le zèle qu'ils avoient pour ses intérêts, usant à peu près envers lui du même artifice dont Lambert avoit dessein d'user envers eux, c'est-à-dire, en lui faisant espérer d'être chef du gouvernement, pour mieux établir par son moyen un gouvernement sans chef. Fleetwood étoit une espèce de dévot formé de la main de Cromwel, mais moins habile que lui, et plus propre à être trompé qu'à tromper les autres. Il y parut dans l'affaire dont je parle. Vane, Hazlerig, Harrison, et les autres fauteurs de la république, desquels Lambert se portoit pour chef, persuadèrent à Fleetwood qu'il devoit s'attirer le gouvernement, et l'engagèrent à présenter, au nom des soldats de l'armée, une requête au protecteur, par laquelle ils lui demandoient de ne pouvoir être ni cassés, ni jugés que par le conseil de guerre, et qu'on les laissât dorénavant maîtres de se choisir un général. 1659.

Richard reçut ces propositions d'abord avec beaucoup de colère, et fit craindre, durant quelque temps, plus de fermeté qu'on n'en attendoit : mais l'embarras où il parut être quand son feu, qui venoit d'ailleurs que de son tempérament, se fut ralenti, découvrit bientôt sa foiblesse, et le peu de disposition qu'il avoit à tenir long-temps contre des gens qui ne se rebuteroient pas. On le poussa donc, et on le réduisit à convoquer le parlement, dont il espéra que l'autorité, soutenant la

sienne, réprimeroit l'armée. Ce fut inutile-
1659. ment : l'armée suivit opiniâtrement ses premières brisées, et pressa le parlement même qu'on lui accordât ses demandes.

Ce parlement étoit composé de deux chambres comme le précédent, et mêlé de trois sortes de gens, qui, toutes trois, par divers motifs, contribuèrent à la fermeté dont on usa contre l'armée. Les uns soutenoient de bonne foi le protecteur, et opinoient, afin de maintenir son autorité, à rejeter la requête des troupes. Les autres étoient des républicains qui, pour aigrir les troupes, étoient de même avis qu'elles. Les troisièmes étoient des royalistes, déterminés à donner dans tout ce qui pourroit brouiller les factions rebelles. Ainsi le parlement tenant ferme à rejeter la requête des soldats, et ceux-ci redoublant leurs instances, on jugea bien que l'affaire alloit se pousser à l'extrémité. Guillaume Howard, qui avoit été à Cromwel, et qui étoit encore à son fils, parla fortement à Richard pour lui persuader quelque coup de vigueur, semblable à ceux par lesquels son père avoit conservé jusqu'à la mort la souveraine autorité. « Vous êtes » fils de Cromwel, lui dit-il ; montrez que » vous en êtes digne. Il faut ici un coup de » main, et le soutenir d'une bonne tête : ne » perdez point la tête en cette occasion, et ma » main vous répond du reste. Fleetwood, Lambert, Desborough, Vane, sont les acteurs » de tout ceci : je vous en déferai ; appuyez-» moi, et prêtez seulement votre nom au zèle » qui m'anime pour votre gloire ». Ce discours étonna Richard : il répliqua, tout effrayé,

qu'il n'aimoit point le sang, qu'il n'immoleroit jamais tant de victimes à son ambition, 1659.
qu'en un mot il ne pourroit consentir à ce que lui proposoit Howard. « Cette pitié, répartit Howard, qui ne se rendit pas encore, » n'est pas de saison dans la conjoncture des » choses. Sans aimer le sang; on verse celui de » qui se prépare à verser le nôtre; et si la conscience empêche qu'un souverain ne sacrifie » à son ambition l'innocent, elle ne se récrie » point contre le sacrifice qu'il fait à sa sûreté » du coupable. Défaites-vous d'une foiblesse » messéante au successeur de Cromwel. Mais » hâtez-vous, les momens sont chers : souvenez-vous que vos ennemis emploient actuellement à agir le temps que nous perdons à » délibérer ». L'ardeur d'Howard ne passa point dans le cœur du timide Cromwel : il témoigna qu'il s'en tenoit obligé; mais il ne changea point de résolution. « Ne m'en parlez » plus, répliqua-t-il, mon parti est pris » là-dessus. Les conseils violens ne me conviennent pas; et tout ce que vous me pouvez persuader par celui que vous me donnez, est qu'il vient d'un fonds d'amitié dont » j'ai de la reconnoissance ». A ces mots Howard se retire; et abandonnant à son sort un homme qui s'abandonnoit lui-même, il embrassa le parti royaliste, et ne fut pas inutile à la bonne cause. J'ai lu, dans de bons mémoires, qu'il étoit dès lors attaché au service du roi, et qu'il ne donnoit ce conseil que pour mettre ses ennemis aux mains les uns contre les autres. Cela n'est pas sans vraisemblance; mais le torrent des historiens y est contraire.

Quoi qu'il en soit des intentions d'Howard, le
1659. protecteur éprouva bientôt la vérité de ses paroles par une remontrance insolente que les officiers de l'armée lui mirent en main pour la présenter au parlement de la part des troupes.

Cet écrit commençoit par une plainte du peu de soin que l'on avoit de réprimer les royalistes, qui renouveloient, disoit-on, leurs intrigues de tous côtés : il finissoit par proposer, en termes mytérieux, mais intelligibles, comme un remède efficace à ce prétendu mal, le gouvernement populaire. Ceux du parlement qui faisoient leur personnage de bonne foi s'offensèrent de cette remontrance; ceux qui aimoient le protecteur, voyant bien à quoi elle tendoit, la firent passer pour séditieuse; ceux qui trahissoient en même temps le protecteur et le parlement pour appuyer le parti de la république, en parurent plus irrités que les autres, afin d'engager la compagnie à faire quelque décret qui mutinât les troupes. Ainsi, d'une commune voix, non-seulement on n'approuva point l'écrit, mais on défendit même aux officiers et aux soldats de s'assembler, jusqu'à ce que le parlement eût décidé, touchant les affaires publiques, ce qu'il jugeroit le plus convenable à l'état.

Cette défense eut tout l'effet qu'en attendoient les républicains. L'armée en fut si offensée, qu'elle envoya solliciter les milices de Londres de se joindre à elle; ce qu'ayant obtenu, on alla en tumulte assiéger White-Hall, où demeuroit le protecteur. Fleetwood et Desborough furent députés pour lui aller porter les prières et les menaces des mutins. Les priè-

res tendoient à casser le parlement, et les menaces n'avoient rien de moins fort que le feu 1659.
et le fer, s'il le refusoit. Le cœur de Richard n'étoit pas fait pour tenir contre un danger si pressant. Après s'être défendu quelque temps avec un trouble qui répondoit à ceux qui le sollicitoient du succès de leur entreprise, il fit ce qu'ils voulurent, et cassa le parlement.

Aussitôt qu'il eut fait ce pas, on le regarda comme un homme perdu ; et, quoiqu'on le laissât quelques jours sans faire mine de le vouloir pousser plus loin, ceux qui voyoient clair voyoient bien que ce calme annonçoit la tempête, qu'on prenoit des mesures qu'on n'avoit encore pu prendre pour régler le gouvernement, et qu'aussitot qu'on seroit convenu de quelque chose sur ce point, on déposséderoit Cromwel. Les royalistes se servirent de cette conjoncture pour le presser de se donner au roi, lui et le reste de sa faction. Ils crurent d'autant moins impossible de lui faire prendre ce parti dans le penchant de sa fortune, qu'on disoit qu'il s'étoit autrefois jeté aux pieds du protecteur son père pour obtenir la vie de Charles Ier, et que c'étoit cette action qui lui en avoit attiré la colère et le mépris. Richard balança ; mais il ne convenoit pas au sang de Cromwel de former une résolution vertueuse. Richard aima mieux demeurer incertain de sa destinée que de rien risquer pour la rendre meilleure, craignant d'avancer le péril en le voulant prévenir. Ses amis néanmoins lui ayant ouvert les yeux, lui firent voir ce péril si proche, qu'il délibéra de s'enfuir. Fleetwood, à qui il s'en ouvrit, l'assura qu'on n'en vouloit

point à sa vie, et qu'on lui feroit un parti en
1659. lui ôtant le gouvernement, dont un homme modéré comme lui auroit sujet d'être content. Ces paroles arrêtèrent Richard, qui demeura depuis dans son palais sans action, comme une statue qui en faisoit un mauvais ornement. Pendant ce temps-là, le conseil de guerre cassoit dans l'armée les officiers de la faction du protecteur, comme Goff, Inglosby, Falconbridge, et rétablissoit ceux que son père avoit autrefois cassés. Ainsi Lambert reprit le nom et la charge de major-général en apparence sous Fleetwood, à qui le généralat fut donné, mais en effet donnant le mouvement à tout, comme avoit fait Cromwel sous Fairfax. On ne s'en tint pas là : ces nouveaux maîtres voulurent avoir un parlement à leur dévotion ; et, ne croyant pas en pouvoir trouver un dont ils disposassent plus absolument que du reste méprisable de celui qui avoit fait mourir le feu roi, si ignominieusement cassé par Cromwel, ils le rétablirent, et voulurent que Lenthal continuât d'y faire son ancienne fonction d'orateur. Ces démarches faites, ils imaginèrent une forme de gouvernement, en attendant qu'on fût convenu de celle d'une république, telle que quelques-uns la vouloient, et que tous faisoient semblant de la vouloir. Tout ce mouvement se termina, comme chacun s'y attendoit, à la déposition du protecteur et à l'abolition du protectorat. On n'eut pas la peine de déposer le protecteur : à la première sollicitation qu'on lui fit, il envoya sa démission ; moyennant quoi on paya ses dettes, et on lui assigna sur l'épargne un revenu suffisant

pour vivre en homme d'une condition distinguée dans la sphere des conditions particulières. Son frère Henri étoit encore en Irlande, où il avoit une bonne armée, dont on lui ôta le commandement avec le gouvernement de l'isle. Il fit quelque difficulté de céder; mais il soutint mal ses premières démarches, et quitta enfin avec peu de gloire une place qu'il avoit tenue avec beaucoup de réputation. 1659.

La puissance républicaine ayant ainsi détruit la protectorale, de ceux qui avoient concouru avec les républicains à détruire le protectorat, il resta encore deux factions, autant contraires à la république qu'elles étoient opposées entre elles : celle de Lambert, et celle du roi. Ainsi, à ce nouveau changement de théâtre, trois partis occupèrent la scène : celui de la république, résidant dans le parlement; celui de Lambert, qui avoit sa principale force dans l'armée ; celui du roi, qui, n'ayant point de chef dans le pays, au moins qui parût, consistoit en gens dispersés dans tous les corps, dans toutes les villes, et presque dans toutes les maisons, jusqu'à ce que le général Monk, s'étant mis à la tête de ceux qui n'attendoient que l'occasion de se déclarer pour le souverain, eut le bonheur de rétablir le roi et la royauté.

Quelques-uns veulent que ce fameux restaurateur du trône anglais n'eût conçu ce glorieux dessein que quand celui qu'il avoit pris d'abord de se rendre maître lui-même lui eût paru impraticable. Les sentimens de la nation sont fort partagés là-dessus. Après avoir examiné ce qu'on en dit de part et d'autre, je suis pour Monk; et trop de raisons me convain-

quent de sa droiture dans l'affaire dont il
1659. s'agit, pour en laisser douter mes lecteurs. Le caractère de son esprit est un des fondemens qu'on a eus de faire cette injustice à sa vertu; celui de ses mœurs y devoit servir de contrepoids, et devoit faire porter de lui un jugement tout opposé : mais il est dans le monde un genre d'hommes qui, sur des raisons égales de juger bien ou mal d'autrui, ne balancent jamais, et en jugent toujours mal. Il est vrai que l'esprit de Monk n'avoit point paru jusques-là propre à conduire de loin une affaire par les longues intrigues, les détours, les dissimulations profondes, les liaisons ménagées avec art d'une politique aussi raffinée que fut celle dont il usa dans le rétablissement du roi : mais aussi les mœurs de ce guerrier n'avoient jamais donné occasion de croire qu'il eût l'ambition d'être protecteur. L'ambition étoit une des passions des moins vives qu'il eût, et il paroît qu'il les avoit toutes assez modérées. Monk étoit né dans la province de Devonshire, avec l'esprit et les inclinations d'un bon gentilhomme, cadet de sa maison, avec peu de biens, mais avec de la valeur, de la franchise, de l'envie de vivre en homme d'honneur dans la profession des armes, qu'il embrassa dès qu'il les put porter, et qu'il regarda plutôt comme une occupation convenable à ce qu'il étoit, que comme un chemin pour arriver à quelque chose qu'il désirât être. Son application à ce qu'il faisoit le rendit capable de tout faire dans la sphère de son métier : aussi en eut-il tous les emplois, depuis la charge de colonel jusqu'à celle de général, depuis le gouvernement

vernement de place jusqu'à celui d'un royaume
conquis. Son penchant et l'amour du devoir 1659.
l'avoient engagé d'abord au service du roi : la nécessité dans la suite lui en fit prendre un mitoyen, et la reconnoissance un mauvais. Il avoit été pris dans un combat, et mis dans la tour de Londres. Le parlement lui ayant offert de l'emploi contre le roi, il n'en avoit point voulu : mais enfin, lui ayant proposé d'aller en Irlande faire la guerre aux catholiques au nom du roi et du parlement, quoiqu'ils se la fissent entre eux, il y alla, et y demeura jusqu'à la mort de Charles I[er]. Alors tout le parti royal s'étant dissipé, et n'en paroissant plus de vestiges, Cromwel rendit à Monk un bon office, en le protégeant dans le parlement, qui lui vouloit faire son procès pour avoir conclu, contre un décret de cette assemblée, une trève de quelques mois avec les catholiques d'Irlande. Ce fut par la reconnoissance de ce bienfait que Monk suivit Cromwel en Ecosse, et ce fut là où Lambert et lui, étant collègues, devinrent rivaux.

Lambert brilloit beaucoup plus que Monk : il avoit la même valeur, la même science de la guerre, mais plus de feu, plus d'ambition, plus d'élévation et de talent pour tenir une première place ; personne ne ressembloit mieux à Cromwel, et n'étoit plus propre à le remplacer. Il avoit laissé voir trop tôt non-seulement qu'il en étoit capable, mais même qu'il y aspiroit. Cromwel étoit trop politique pour laisser élever, sans contradiction, un homme qui lui pouvoit succéder, et qui en avoit envie : il lui avoit préféré Monk dans le gouver-

nement de l'Ecosse, contre ce qu'il lui en
1659. avoit fait espérer. Il l'avoit depuis dépouillé de son emploi, et croyoit l'avoir mis assez bas pour l'empêcher de lever les yeux jusqu'à sa famille pour la supplanter. Malgré ces précautions, Lambert eût disputé le gouvernement à l'héritier de Cromwel, s'il eût trouvé dans le parlement, comme il en trouva dans l'armée, des gens disposés à être deux fois dupes des mêmes artifices. Il étoit déjà maître des troupes, après s'être fait rétablir avec honneur dans son emploi. Fleetwood, qu'il avoit fait nommer général, étoit son Fairfax; et le prétexte de république, qui avoit servi à Cromwel pour engager ceux qui en vouloient une à favoriser son usurpation, commençoit à faire son effet. Le parlement lui témoignoit de la confiance; et, dans une émotion excitée contre cette assemblée odieuse, elle lui donna la commission d'aller combattre pour ses intérêts.

Voici quelle en fut l'occasion. Les presbytériens furent indignés de voir encore une fois sur leurs têtes cette poignée de scélérats, qui, ne faisant que la plus petite et la moins considérable partie de ce qu'on nomme parlement, étoit appelée par mépris le *rump*, c'est-à-dire, *le croupion*. Le mécontentement fut si général, qu'il se fit contre eux un complot capable de ruiner l'usurpateur et ses partisans, si l'on eût mieux conduit l'affaire. Le chevalier Booth fut le chef de cette tumultuaire entreprise, dans laquelle bien des gens disent que s'il eût été bien le maître, on en eût vu plus de succès: car non-seulement les zélés de la secte

étoient entrés dans ce projet, mais la plupart des serviteurs du roi avoient embrassé chaudement une occasion si favorable de lui ôter le plus grand obstacle qu'il eût à monter sur le trône, en détruisant la parricide cabale qui l'en avoit exclus. Ainsi, en même temps que Booth parut du côté de Chester, commandant une juste armée avec Thomas Middleton, d'autres se faisoient voir ailleurs, et les provinces en étoient remplies. Ce fut contre ces deux capitaines, venus de Chester vers Norwich, que le parlement envoya Lambert avec environ sept mille hommes. On dit que Booth vouloit attendre que ses troupes fussent aguerries, disciplinées, plus faites au feu, pour donner bataille à Lambert, mais que d'autres, plus impatiens, l'engagèrent malgré lui à combattre. On combattit près de Norwich même, où l'on reconnut que le brave Booth en savoit plus que son conseil, et que ce n'étoit pas sans raison qu'il avoit craint de commettre des troupes nouvellement assemblées, contre de vieilles bandes. Il fut défait et pris prisonnier; et avec lui tomba son parti, que les parlementaires dissipèrent avec la même facilité qu'il s'étoit formé. 1659.

Pendant que ceux-ci agissoient, Monk méditoit encore et concertoit les moyens d'agir à coup sûr. Son attachement pour Cromwel avoit passé jusqu'à la famille de cet usurpateur: il avoit reconnu Richard. Monk avoit une manière d'esprit à laisser les choses établies dans la situation où il les trouvoit, à suivre le fil de l'eau, et à ne se mêler des affaires qu'autant qu'il y étoit intéressé par honneur

ou par intérêt ; timide, lent à entreprendre, 1659. et ne s'entêtant jamais assez d'une entreprise pour en croire le succès infaillible, n'ayant ni l'ardeur ni la présomption ordinaire aux gens du métier.

Il y a apparence que, durant le temps que le gouvernement protectoral avoit été universellement reconnu, Monk avoit suivi son tempérament avec d'autant moins de scrupule, qu'il devoit son élévation au protecteur. De savoir quand précisément il écouta son devoir en faveur de son roi, et forma le dessein de le rétablir, c'est ce que je n'ai pu découvrir, même dans les historiens dont j'ai suivi l'opinion. Je suis contre ceux qui ont prétendu que ce général ne pensa à rétablir la royauté que quand il eut désespéré de parvenir au protectorat. Il est à croire qu'il eut toujours dans le cœur un désir sincère de contribuer à une si juste entreprise. En s'éloignant même du service du roi, il avoit témoigné espérer d'être un jour en état de le mieux servir. On lui avoit souvent prédit qu'il se trouveroit en pouvoir de remettre le souverain sur le trône ; et quoiqu'il ne fît pas semblant d'ajouter foi à ces prédictions, il les écoutoit volontiers. Les refus qu'il fit d'abjurer le roi par un serment de l'invention des ennemis de la royauté, montre, malgré les prétextes qu'il prit pour cacher la vraie cause de son refus, qu'il eut toujours de bons sentimens pour la monarchie et pour le monarque ; mais quelques bons sentimens qu'il eût, il les cacha aussi long-temps qu'il crut ou inutile au prince, ou ruineux à lui-même, de les découvrir. Il n'y eut pas de

peine : il parloit peu ; il écoutoit tout de sang-froid, et n'ayant qu'un petit nombre de confidens, il ne s'ouvroit à eux qu'au besoin. 1659.
Ainsi, s'il ne put empêcher que quelquefois les démarches d'autrui ne fissent soupçonner son dessein, comme il arriva dans l'affaire de Booth, les siennes dissipèrent toujours ces soupçons ; et il fit tant, que le public ne sut son projet que par l'exécution. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que, dans toutes les apparences, le roi même ne le sut que par les conjectures que lui donnèrent sujet d'en faire les réponses honnêtes de Monk à ceux qui le sollicitoient de sa part. Je sais qu'on trouve en divers mémoires que le général envoya d'abord lui faire offre de ses services : mais ceux qui ont rapporté ce fait n'ont pas pensé que s'il étoit vrai, il ne seroit pas contesté ; que Monk l'auroit éclairci lui-même, pour répondre à ceux qui disoient que le rétablissement du roi n'avoit été que son pis-aller, et un dessein pris après coup. L'historien de ce général n'auroit pas eu besoin d'apporter d'autres raisons pour le justifier là-dessus, s'il eût eu celle-là à dire, de laquelle il lui eût été si facile d'être informé, ayant été long-temps ministre et domestique de celui dont il faisoit l'apologie.

Quoi qu'il en soit de cette circonstance, qui ne fait rien à mon sujet, il est sûr que le général ne s'ouvrit du dessein qu'il conçut de rétablir le roi sur le trône, qu'à ceux qu'il y crut nécessaires, et à mesure qu'ils le devinrent ; persuadé que cette affaire dépendoit non-seulement du secret, mais qu'on n'y réus-

1659. siroit jamais qu'en imitant ceux qui sur les rivières conduisent les barques avec l'aviron, c'est-à-dire, en tournant le dos du côté qu'on vouloit aller.

Il n'attendoit que l'occasion de commencer un semblable manège, lorsqu'un grand démêlé de Lambert avec le vieux parlement lui en fournit une des plus favorables qu'il eût jamais pu souhaiter. Lambert et le vieux parlement avoient des vues trop différentes pour agir long-temps de concert. Ceux du parlement vouloient gouverner l'état en forme de république, pour avoir tous part au gouvernement, et se maintenir les uns les autres dans l'autorité usurpée : Lambert aspiroit à gouverner seul, et marchoit, par des routes secrètes, sur les vestiges de Cromwel. Comme il profitoit de tout pour avancer son dessein, il se persuada que la victoire qu'il venoit de remporter sur Booth étoit une occasion favorable de pousser loin son entreprise, et se mit en devoir d'en profiter. Cette action lui avoit attaché avec un dévouement particulier, les troupes qu'il y avoit menées ; les autres l'en respectoient davantage : ainsi son crédit étoit augmenté de plus de moitié dans l'armée. Pour l'établir encore davantage, il entreprit de faire faire une nouvelle création d'officiers, et engagea adroitement l'armée à la demander au parlement. Le parlement, aussi jaloux de conserver son autorité que Lambert étoit attentif à la diminuer et à s'en rendre maître, ne douta point que la demande de l'armée ne fût un artifice de Lambert pour s'y faire des créatures. Dans cette pensée, non-seulement

on refusa la promotion proposée ; mais, sous prétexte d'épargner les frais que faisoit l'état pour l'entretien des troupes, on cassa divers officiers. Fleetwood et Lambert furent du nombre. Fleetwood fut le moins maltraité, le parlement l'ayant nommé pour être un des sept commissaires auxquels cette assemblée donna le commandement de l'armée, en qualité de lieutenans-généraux, avec une égale autorité. 1659.

On ne peut dire combien l'armée fut offensée de ce décret : mais il est aisé de penser combien ce mécontentement fit plaisir à l'ambitieux Lambert, et combien il s'empressa pour se le rendre utile ; on en peut juger par l'effet. Dès le lendemain, l'armée parut sous les armes aux environs de Westminster, et ayant occupé les cours et les avenues de la salle où se tenoit le parlement, empêcha que l'on n'y entrât, et fit par-là cesser les séances. Lambert et les officiers de l'armée, s'étant rendus maîtres du terrain, et ne comptant plus pour rien le parlement, qu'ils regardoient comme cassé, firent divers changemens à leur gré, et conformes à leurs intérêts. Par-là Fleetwood, Lambert, Desborough, furent rétablis dans leurs charges, et ceux que l'on crut partisans du parlement furent réformés. Ainsi le conseil de guerre, usurpant la souveraine autorité, commença à délibérer d'une forme de gouvernement qui pût enfin être durable, et mettre fin aux agitations dont la malheureuse Angleterre étoit bouleversée depuis si longtemps. Comme le conseil d'état subsistoit, les officiers de l'armée trouvèrent bon qu'on

1659. leur fît part de cette affaire, et qu'on en conférât avec eux. Ceux-ci, aimant encore mieux partager une autorité qu'ils devoient avoir toute entière dans l'intervalle du parlement, que de la disputer toute entière pour n'en conserver rien du tout, convinrent avec les officiers que de chacun de ces deux corps on députeroit cinq personnes qui travailleroient de concert à trouver une forme de régime à laquelle on s'en pût tenir. Soit que ces députés se défiassent de leurs forces, soit qu'ils ne voulussent pas prendre sur eux les suites d'une telle affaire, soit pour quelque autre raison qui m'est inconnue, ils ne firent rien autre chose que de composer un sénat, comme l'ont appelé quelques-uns, ou, comme les Anglais le nomment plus communément, un comité d'environ vingt-huit personnes, dont Fleetwood, Lambert, Desborough et Vane, furent comme les chefs. Ce comité étoit chargé du courant des affaires présentes durant l'espace de six semaines que devoit durer son autorité, et qu'il devoit surtout employer à trouver ce plan fixe de gouvernement que tant d'autres avoient jusques-là si inutilement cherché; après quoi, s'il ne se trouvoit pas, il étoit arrêté que l'armée prendroit la direction de l'état.

Pendant que le comité s'occupoit à former divers plans de régime, aucun desquels ne convenant aux différens intérêts des membres qui composoient cette assemblée, Lambert voyoit avec plaisir que l'armée alloit devenir maîtresse, et qu'étant maître de l'armée il seroit bientôt, selon ses desseins, l'arbitre du gouvernement, lorsqu'on apprit que le vieux

parlement intriguoit sous main pour y rentrer, et prétendoit que, n'ayant cessé que par la violence qu'on lui avoit faite, il étoit en droit d'aller reprendre ses séances à Westminster. La ville même, qui craignoit l'impétueuse domination des troupes, demandoit un parlement libre, et le comité fut troublé de divers mouvemens populaires qu'il eut de la peine à réprimer. Il y a néanmoins apparence que ni les intrigues du parlement, ni les émotions de la ville, n'eussent pas eu un grand effet contre des gens qui disposoient à leur gré d'une armée victorieuse, si Monk, qui n'avoit jusques-là rien témoigné de ses desseins, n'eût pris une si belle occasion d'en feindre un qu'il n'avoit pas, pour faire réussir celui qu'il avoit, c'est-à-dire, de faire semblant d'appuyer le parlement contre l'armée, pour soumettre l'un et l'autre au roi, qu'il entreprit de rétablir.

1659.

Monk avoit employé le temps qui s'étoit écoulé depuis la décadence de Richard Cromwel et l'abolition du protectorat jusqu'au démêlé de l'armée avec le vieux parlement, à faire des préparatifs pour son véritable dessein. Il avoit amassé de l'argent et son trésor étoit fort plein. Il avoit mis l'Ecosse en état non-seulement de n'échapper pas à la domination anglaise pendant qu'il seroit occupé ailleurs, et de ne pas troubler ses projets, mais de lui servir de ressource et de retraite en cas de disgrâce. Il y avoit de bonnes places, et y laissoit des garnisons suffisantes pour les garder. De plus, la nation l'aimoit, et la noblesse en particulier paroissoit partout disposée à entrer dans ses intérêts. Il avoit pré-

paré ses troupes à exécuter une grande entreprise, et à soutenir une guerre, s'il le falloit, avec succès. Il avoit formé, endurci et discipliné son armée conformément à l'usage qu'il en vouloit faire : il avoit mieux aimé la diminuer que d'y laisser des gens suspects et dont il ne pût pas disposer. Ce fut une des choses dont il eut le plus de peine à venir à bout, que de purger ainsi ses troupes d'officiers et de soldats indociles qui avoient leurs vues et leurs attachemens ailleurs. Il fallut recommencer plusieurs fois à réformer et à changer : encore ne put-il si bien faire, que, lorsqu'il y pensoit le moins, des compagnies entières ne le désertassent. Son application et sa vigilance prévint le préjudice que ces accidens eussent pu apporter à ses affaires ; et il arriva à la fin que de tous ceux qui commandoient il fut le seul constamment suivi. Il s'étoit saisi de Barwick et de Carlile, postes importans dans les confins des deux royaumes à qui veut porter la guerre de l'un dans l'autre. Il avoit établi des intelligences fidèles et secrètes dans tous les lieux où il se pouvoit passer quelque chose dont il eût besoin d'être averti. Il employoit les nuits à déchiffrer les lettres qu'il en recevoit, et à y faire réponse. Il s'étoit tellement comporté à l'égard du roi et de ceux qui l'avoient sollicité de sa part, que, sans leur rien promettre, il leur avoit laissé tout espérer ; sans leur découvrir assez son dessein pour en parler affirmativement et pour le divulguer à contre-temps, il le leur avoit laissé assez entrevoir pour les engager à y conformer leur conduite, et à se tenir prêts pour en profiter.

1659.

Ainsi en avoit-il usé à l'égard du chevalier Grenvil, celui qui fut depuis comte de Bath, 1659.
lequel l'étoit allé trouver en Ecosse avec des lettres du roi. Il l'avoit renvoyé content ; et ce seigneur avoit conçu de si bonnes espérances de ce qu'il lui avoit dit, quoiqu'il ne lui eût rien dit de positif, qu'il agît depuis pour la cause commune comme s'il eût agi de concert avec lui. Le général avoit parlé avec plus d'ouverture à d'autres, selon qu'il avoit cru en avoir besoin pour disposer sous main les esprits à suivre, quand il seroit temps, le mouvement qu'il alloit donner aux affaires, et les acheminer au rétablissement du roi. Mais ses confidens étoient gens à lui, de la fidélité desquels une longue expérience lui répondoit ; au lieu qu'une expérience contraire lui ayant appris que, parmi ceux qui composoient la cour de ce prince, il s'en trouvoit qui le trahissoient, il avoit sagement jugé que le plus sûr étoit de le laisser agir de son côté avec ses courtisans, tandis que lui et ses amis agiroient du leur pour la bonne cause. Afin même de mieux tromper ceux qu'il importoit qu'il trompât, il avoit commencé à user d'une plus grande sévérité qu'à l'ordinaire envers ceux qui se déclaroient indiscrètement pour le roi. Quoiqu'il eût toujours refusé d'abjurer la maison royale, jamais néanmoins il n'avoit fait mine de désapprouver cette proposition dans les projets de gouvernement que formoient les républicains, qu'il falloit une république sans roi et sans maison de pairs, sans personne particulière en qui résidât le souverain pouvoir. Ainsi ce prudent général

1659. avoit disposé secrètement les choses à l'exécution d'un dessein qu'il ne pouvoit encore déclarer sans courir risque de réunir toutes les factions contre lui, et d'être opprimé par la multitude de ceux qui, par crainte, ou par intérêt, ou par engagement de cabale, faisoient profession publique de s'opposer au rétablissement de la monarchie. Il ne lui manquoit, pour agir, qu'un prétexte, que la rupture du parlement avec l'armée lui fournit sur la fin de l'année 1659. Il commença, au mois d'octobre, à inspirer à ses troupes du zèle pour un gouvernement civil, contre le gouvernement militaire que l'armée de Londres, ou plutôt Lambert vouloit s'attirer sous ce nom. Il représenta fortement qu'un gouvernement militaire ne convenoit point à un grand état, qu'il étoit trop impétueux, trop incertain, trop dépendant du caprice et des coups de main, outre qu'il étoit inouï, sans exemple, contre toutes les lois et tous les usages non-seulement d'Angleterre, mais de toutes les nations du monde. Il exagéra ensuite l'insulte faite par Lambert et ses partisans au premier tribunal du royaume, et en parla comme d'une injure commune à tout le peuple anglais. Pour piquer même de jalousie l'armée d'Ecosse contre celle d'Angleterre, il montra, en les comparant, qu'il n'y avoit point de raison qui pût obliger celle-là à se soumettre à celle-ci, et protesta qu'il risqueroit tout pour épargner à tant de braves gens qui avoient fait la guerre sous lui, la honte d'un tel avilissement.

En même temps que le général parloit ainsi, ou par lui-même, ou par ses amis, dans son

armée, il écrivoit de tous côtés pour gagner des gens ; il dépêcha partout des couriers, et envoya même des agens dans les lieux où il les crut nécessaires. Ainsi il en eut en Irlande, et dans l'armée navale que commandoit Lawson : car pour celle de Montaigu, il s'en tenoit sûr pour le roi. Il en eut dans Londres pour s'attacher la ville, qui ne s'accordoit pas à la vérité trop bien avec le parlement, mais qui étoit tout à fait contraire à l'armée. Il en eut, dans cette armée même, auprès des officiers républicains, qui, s'étant aperçus des projets et de l'ambition de Lambert, commençoient à s'en séparer et à quitter le comité. Il en eut auprès de Fairfax et de plusieurs autres seigneurs, qui, s'étant retirés des cohues tumultuaires de la capitale, mécontens de ce qui s'y passoit à l'égard du gouvernement, sembloient n'attendre, dans leurs maisons, que l'occasion de prendre parti contre ces factions tyranniques. 1659.

Par les nouvelles que reçut Monk de la plupart de ses envoyés, il comprit qu'il auroit des troupes auxiliaires quand il seroit en état de vaincre avec les siennes. Ainsi il tourna tous ses soins à se mettre au plutôt en campagne, à la tête d'une bonne armée, et bien résolue à le suivre. Il trouva de ce côté-là de plus grandes difficultés qu'il ne s'étoit attendu d'en trouver. Outre les désertions qui diminuèrent ses troupes, et la réforme qu'il en fit pour en ôter les gens suspects, ceux-même qui s'attachèrent à lui désirèrent qu'il envoyât faire des propositions de paix à leurs frères de l'armée d'Angleterre ; c'est ainsi qu'ils les appeloient

selon le style presbytérien. Cette négociation
1659 déplaisoit extrêmement au général, qui ne vouloit point cette paix avec ses frères d'Angleterre, si peu convenable à ses desseins. Il avoit déjà renvoyé plusieurs de leurs députés, sans leur donner aucune espérance de l'accommodement qu'ils étoient venus proposer. Falconbridge s'en étoit retourné avec le chagrin de n'avoir rien fait. Caryll et Barker, fameux ministres, n'y avoient pas mieux réussi. Morgan, après avoir satisfait au devoir de sa légation en honnête homme et de bonne foi, étoit demeuré à l'armée de Monk, et y avoit pris de l'emploi. Garges, beau-frère du général, et le meilleur de ses amis, avoit fait le même manége, à cela près qu'il étoit retourné à Londres, où il espéroit servir mieux son allié qu'en restant avec lui.

Après s'être tant défendu de s'accorder, Monk ne pensoit plus qu'à combattre : car le comité envoyoit Lambert, avec une partie de l'armée, au devant de lui, pour lui faire la guerre, s'il ne vouloit accepter la paix, que ce général étoit chargé de lui offrir. Lambert étoit déjà à Newcastle, où ses troupes, ayant prévenu celles de Monk, s'étoient saisies de cette place. Dans la résolution où étoient ces deux anciens concurrens d'en venir aux mains, on peut juger que les propositions d'accommodement qu'on les obligeoit de faire les embarrassoient également. Monk néanmoins crut s'être tiré d'embarras par les instructions secrètes qu'il donna à ceux qu'il députa à Londres pour complaire à ses officiers. Ces instructions étoient de tirer le traité en longueur,

et d'y faire naître des difficultés qui empêchassent de rien conclure. Ce fut dans l'espérance que cet artifice auroit le succès qu'il en attendoit, que ce général se hâta de prendre les dernières mesures pour la sûreté de l'Ecosse, et de faire assembler ses troupes pour entrer en Angleterre. Les Ecossais, dont il convoqua les principaux à Edimbourg, continuèrent à se montrer faciles et affectionnés à ce qu'il vouloit. Quelques-uns témoignèrent craindre qu'il ne les laissât exposés à la tyrannie de Lambert en cas de quelque désavantage, les troupes anglaises qui restoient en Ecosse ne suffisant pas pour les en garantir, et l'Ecosse n'en ayant plus que celles qu'il menoit avec lui. Monk dissipa aisément ces craintes, en leur faisant voir que, regardant leur pays et leur amitié comme la plus sûre ressource qu'il se promît en cas de malheur, il laissoit leurs places en état d'arrêter les plus fortes armées, et de donner le temps nécessaire à des troupes battues pour se rétablir. Il leur promit même que dans peu il augmenteroit celles qu'il leur laissoit d'un nombre considérable d'autres qu'on lui préparoit, et qu'il trouveroit en chemin, leur faisant entendre que jusques dans l'armée de Lambert il pouvoit compter des amis.

1659.

L'hiver, et le temps pluvieux, qui avoit gâté les chemins, empêchèrent que l'armée de Monk ne fût aussitôt assemblée que le général l'avoit projeté. Il ne put partir qu'en novembre ; et ce fut le dix-huitième de ce mois que, commençant à se mettre en marche, il prit le chemin de Barwick. Il marchoit avec une joie

qui paroissoit sur son visage et dans toutes ses
1659. actions, ne doutant point que, pendant un traité qui ne devoit point se conclure, ayant affaire à un homme vif, présomptueux, brave, plein de tous les desseins qu'inspire une grande ambition, il n'eût le temps de gagner avec l'épée ce qu'il ne pouvoit attendre d'une négociation. Il marchoit, dis-je, avec cette espérance, lorsqu'étant arrivé à Haddington, sur la route d'Edimbourg à Barwick, des officiers de l'armée d'Angleterre, envoyés de la part de Fleetwood, lui vinrent annoncer la nouvelle d'un traité d'accommodement conclu entre ses députés et le comité. En même temps le général apprit, par les lettres de ses députés mêmes, qu'ils avoient été engagés à conclure ce traité d'une manière à ne s'en pouvoir défendre. Beaucoup de mauvaises raisons composoient leur apologie, desquelles il y a apparence que la plus véritable fut celle qu'ils n'alléguèrent pas, leur foiblesse, ou leur infidélité.

Cette nouvelle consterna Monk, et le mit dans une humeur sombre dont tout le monde fut touché. Comme il ne s'en expliquoit pas, et que chacun en cherchoit la cause, on lut avec empressement le traité, qui portoit en substance :

I. Qu'on oublieroit tout le passé ;

II. Qu'on mettroit en liberté diverses personnes que Monk avoit fait arrêter, ou pour avoir voulu occuper les places frontières des deux royaumes, ce qui étoit arrivé à Cobbet ; ou pour avoir été envoyées dans son armée

pour la débaucher, ce qui s'étendoit à beaucoup de gens; 1659.

III. Que les droits du roi et de la famille royale seroient entièrement abrogés;

IV. Que les trois royaumes qui composent la monarchie britannique seroient désormais gouvernés en forme de république libre, sans roi, sans maisons de pairs, sans dépendance d'aucune personne singulière;

V. Que deux officiers de chaque régiment des armées des trois nations, avec dix de la marine, s'assembleroient pour délibérer sur la forme du gouvernement que le comité leur présenteroit, et sur les pouvoirs des députés du peuple dans les parlemens;

VI. Qu'il se feroit à Newcastle une assemblée de quatorze personnes des armées de Monk et de Lambert, au choix de ces deux généraux, pour régler les intérêts des officiers qu'on avoit cassés, interdits, ou réformés, dans ces derniers temps;

VII. Que les deux armées se retireroient, chacune dans leurs quartiers, pour y être à la main de ceux qui, suivant le réglement qu'on alloit établir, seroient obligés de veiller à la conservation de l'état.

Ces articles ayant été lus, furent trouvés si captieux, si propres à donner occasion aux officiers de l'armée d'Angleterre de continuer leur tyrannie, et d'opprimer celle de Monk, qu'on s'écria tout d'une voix qu'on avoit ou intimidé ou trompé les trois députés; que la plus périlleuse guerre étoit préférable à une si honteuse paix; qu'il falloit continuer la marche que l'on venoit de commencer, sans avoir

égard à un traité fait la force à la main d'un
1659. côté, et la crainte dans le cœur de l'autre.

Le général prit grand plaisir à voir l'effet que faisoit dans ses troupes le mauvais traité qui s'étoit fait à Londres, et en conçut de grandes espérances pour le succès de ses desseins. Il dissimula néanmoins et ses espérances et sa joie, pour allumer encore davantage l'indignation de ses officiers par le chagrin qu'il témoignoit, et par l'embarras où il paroissoit être; affectant un morne silence, et retournant à Edimbourg, comme s'il eût eu en pensée de déférer à ce traité. Cet artifice lui réussit autant qu'il le pouvoit désirer. On l'aimoit: la mélancolie profonde où on le croyoit plongé toucha sensiblement ses amis; la résolution qu'on s'imagina qu'il prenoit de recevoir le traité inquiéta ceux qui craignoient de tomber sous le joug de l'armée d'Angleterre: tous le pressèrent de réclamer, de demander des explications, et de continuer cependant sa marche. Il avoit écouté sans s'ouvrir, jusqu'à ce qu'étant arrivé à Edimbourg, et se promenant dans une salle, environné de ses officiers, qu'il laissoit parler sans rien dire, ayant la contenance d'un homme qui rouloit des pensées fort tristes, un de ses amis entra brusquement et avec un air empressé. D'abord que le général l'aperçut: « Hé bien! lui dit-il, que vous semble de l'accommodement qu'on a fait »? Je ne l'ai pas lu, répondit cet homme: mais j'en ai entendu parler; et, sur ce que j'en ai ouï dire, je viens vous faire une prière ». Monk parut étonné à ces mots, et dit à son ami; « Vous me surprenez: qu'auriez-vous

» à me demander dans la conjoncture où nous » nous trouvons » ? « Un passe-port, repartit » celui-ci, pour m'embarquer sur un vaisseau » prêt à faire voile en Hollande ». Le général encore plus troublé : « Quoi ! vous me vou» driez quitter, lui répliqua-t-il, et dans l'état » où sont mes affaires » ? « C'est justement » parce que vos affaires sont dans ce mauvais » état, reprit l'officier, que je vous veux quit» ter. Après un tel accommodement, je ne vois » pas par quel moyen vous pouvez vous empê» cher de périr : pour moi, je ne suis pas d'hu» meur à m'abandonner de sang-froid à la dis» crétion de mes ennemis ». Monk, jugeant l'occasion favorable, si même il ne l'avoit pas concertée, pour se découvrir sans se trop commettre : « M'imputez-vous le blâme, repartit» il d'un ton plus élevé qu'auparavant, d'un » accommodement si honteux ? Pour m'en jus» tifier, j'ai à vous dire que si l'armée s'atta» che à moi, je m'attacherai à elle ». Ces mots, dits d'un air résolu, firent un tel effet dans l'assemblée, que chacun s'écria qu'il vouloit vivre et mourir avec le général. On ne vit jamais plus d'ardeur pour suivre un capitaine dans ses entreprises qu'on en vit en cette rencontre ; jamais on n'entendit plus de protestations d'un éternel attachement ; en un mot, ces sentimens passèrent dans toute l'armée, et jusqu'aux moindres soldats y parurent disposés à suivre aveuglément la fortune et les ordres de leur chef. 1659.

Pour user avec prudence de cette bonne disposition, Monk assembla le conseil de guerre, où il fut jugé à propos que, sans rejeter le

traité, pour ne pas donner sujet de dire qu'on
1659. se fût opposé à la paix, on différât de le ratifier, sous prétexte de demander l'explication de quelques articles qui y paroissoient obscurs; que cependant l'armée se remît en marche, qu'elle entrât en Angleterre, qu'elle s'approchât de Londres, si Lambert ne la contraignoit de s'arrêter pour la combattre; de quoi on auroit tout le loisir, pour peu qu'on usât d'industrie pour faire tirer en longueur le renouement, les préliminaires, les disputes de la négociation, dont on auroit soin de n'exposer pas, comme on avoit fait la première fois, les négociateurs à traiter en des lieux où leurs adversaires fussent les maîtres. Le général suivit cet avis d'autant plus volontiers, qu'il apprenoit de toutes parts par les lettres qu'il recevoit d'Irlande, de Londres, de la flotte, de Fairfax, et d'autres seigneurs qui étoient en armes vers York, qu'on s'étoit réchauffé pour lui; que son parti prévaloit partout; que celui de Lambert et de l'armée d'Angleterre passoit pour une tyrannie, qui alloit renouveler celle de Cromwel, et faire revivre le protectorat, si on ne s'y opposoit fortement.

Les choses étant ainsi arrêtées, pour en venir à l'exécution Monk écrivit au comité, et en particulier à Fleetwood, pour leur dire qu'il avoit reçu le traité; qu'il ne demandoit autre chose qu'une bonne et solide paix; mais que dans ce même traité qu'il avoit reçu, il y avoit certains articles mal propres à la bien établir, s'ils n'étoient plus nettement expliqués; qu'il demandoit cette explication au nom de toute son armée, et que pour cela on

choisît un lieu où les négociateurs fussent libres ; que cependant, pour ne point perdre 1659.
de temps, il se remettoit en marche avec son armée, afin d'être à portée d'appuyer le parti des lois, de la liberté et de la tranquillité publique. En même temps que le général écrivit ces lettres au comité, il en écrivit d'autres au maire et au conseil commun de Londres, pour les avertir qu'aussitôt qu'il avoit reçu la nouvelle de la violence faite au parlement par l'armée, il avoit écrit aux officiers de la ville, et leur avoit fait savoir les résolutions que cette entreprise lui avoit fait prendre pour délivrer l'Angleterre d'une telle tyrannie ; que ces lettres avoient été interceptées ; mais que celle-ci y suppléeroit, en leur apprenant sa persévérance dans un si utile dessein, et la résolution où il étoit de s'approcher d'eux pour l'exécuter ; qu'il demandoit leur assistance ; qu'il les prioit de hâter les secours qu'il se promettoit de leur zèle, et de s'assurer du sien pour la conservation de leur repos, de leur liberté, de leur religion.

Ces lettres furent suivies de manifestes et de divers autres écrits, composés avec artifice pour instruire et pour persuader le public des intentions que le général disoit avoir pour le maintien du parlement, de la république et de la liberté de l'Angleterre, contre la tyrannie de l'armée de Londres. Cependant il se remit en marche ; et, après avoir fait la revue de son armée à Haddington, visité Dunbar et d'autres places importantes sur cette côte, il vint à Barwick, et de là à Coldstreme, sur la Twede,

du côté de l'Ecosse, que cette rivière sépare
1659. en cet endroit de l'Angleterre.

Lambert, qui étoit toujours à Newcastle, voyoit approcher avec joie un rival qu'il vouloit combattre, lorsqu'ils apprirent l'un et l'autre que le comité consentoit à rentrer en négociation pour expliquer le traité de Londres. La marche de Monk, les intrigues du vieux parlement pour reprendre le timon des affaires depuis que Monk s'étoit déclaré vengeur de l'injure qu'on leur avoit faite, la division même de l'armée d'Angleterre, avoient épouvanté Fleetwood et ceux de cette faction, qui, ne voyant plus de salut pour eux qu'à apaiser le général, avoient résolu de le satisfaire, s'imaginant apparemment qu'il n'étoit question pour cela que de quelque adoucissement dans les articles du traité, qui n'y changeroit rien d'essentiel. Lambert se flatta de son côté que, soit que, par la ratification du traité l'armée d'Angleterre demeurât maîtresse du gouvernement, soit que, le traité se rompant, il en fallût venir à un combat, c'étoient deux chemins au lieu d'un pour parvenir où il prétendoit. Ainsi il laissa négocier les députés du comité avec ceux que nomma Monk.

Alnewick, place située à peu près à égale distance des deux armées, fut choisie pour les conférences; et les généraux convinrent ensemble que, jusqu'à la confirmation ou à la rupture du traité, les troupes ne feroient aucun mouvement pour avancer les unes du côté des autres. Lambert eut peine à garder cette condition, et ne fut pas long-temps sans prendre des prétextes pour la violer. A peine en

étoit-on convenu, qu'il envoya un camp volant pour se saisir du château de Wak, dans le comté de Northumberland, sur le rivage de la Twede, vis-à-vis de Coldstreme, où étoit Monk. Quelques-uns disent qu'il avoit dessein de l'engager par-là au combat ; d'autres prétendent qu'il le vouloit attirer dans une embuscade ; on lit même en quelques auteurs, qu'ils en vinrent tous deux aux mains, et que l'avantage demeura au général de l'armée d'Écosse. Comme il n'est nulle mention de ces faits dans la vie, ou plutôt dans l'éloge que le ministre de Monk a écrit pour honorer la mémoire de son maître, avec lequel cet écrivain nous assure avoir fait ce voyage, je m'en tiens à ce qu'il raconte, que Monk sut réprimer les fougues de son adversaire sans en venir au combat. Je trouve dans d'autres mémoires qu'il l'évita même avec soin, prévoyant bien, par les bonnes nouvelles qui lui venoient continuellement d'Irlande, de Londres, et d'autres endroits, qu'il le détruiroit sans le combattre. 1659.

Ce fut en effet ainsi qu'il en arriva. Pendant six semaines que Monk demeura dans son camp de Coldstreme, et que les négociateurs d'Alnewick, ou plus habiles, ou plus fidèles que n'avoient été ceux de Londres, agissoient toujours pour ne rien faire, on reçut dans les deux armées, coup sur coup, quatre ou cinq nouvelles qui décidèrent toutes choses en faveur de Monk et de ses Coldstremiens : ainsi nommoit-on l'armée d'Ecosse à cause du long séjour qu'elle avoit fait à Coldstreme. La première de ces nouvelles fut que l'Irlande s'étoit déclarée pour lui ; que les comtes d'Orrery et

de Muntrath, Théophile Jones, les Warren,
1659. toute la famille et la faction d'Ormond, quoique ce seigneur fût alors absent, avoient prévalu sur tous ceux qui vouloient engager la nation à embrasser le parti contraire, et en avoient fait arrêter plusieurs, afin qu'ils ne fussent plus en état de remuer pour l'armée d'Angleterre. Les premiers mouvemens de joie qu'avoit causés dans celle d'Ecosse un événement si heureux duroient encore, lorsqu'on apprit que Lawson avec sa flotte, Hazlerig, Walton et Morlay, s'étoient emparés de Portsmouth, où ils s'étoient déclarés pour Monk; que Fleetwood et le comité y ayant envoyé des troupes, détachées de celles qui restoient à Londres, ces mêmes troupes s'étoient données à Hazlerig et à son parti; qu'ensuite le vieux parlement, qui, depuis que Monk et son armée s'étoient déclarés en sa faveur, intriguoit pour se rassembler et reprendre la direction des affaires, avoit envoyé demander à Fleetwood les clefs des chambres de Westminster, et, y ayant repris ses séances, avoit recommencé à exercer sa jurisdiction par nommer de nouveaux commissaires pour le commandement de ce qui restoit de l'armée d'Angleterre à Londres.

Tant d'événemens si heureux donnèrent à Monk un nouveau courage de poursuivre son entreprise, et cette dernière circonstance le tira de tout l'embarras que lui pouvoit causer le traité qui se continuoit à Alnewick. Il ne l'eût pas plutôt apprise, qu'il envoya dire à Lambert que le changement arrivé dans le commandement de l'armée d'Angleterre ne lui permettoit

permettoit pas de passer outre, et de continuer une négociation qui cessoit d'être autorisée par la cessation du pouvoir de ceux au nom desquels on négocioit; qu'au reste, puisque le parlement étoit rentré dans l'exercice de ses fonctions, il faisoit profession de le reconnoître, comme il s'en étoit déclaré par ses manifestes; qu'il quittoit l'Ecosse pour le soutenir contre les usurpateurs de l'autorité que les lois du pays donnoient à un tribunal si utile, et de tout temps si attaché à conserver les libertés et les priviléges de la nation; qu'ainsi il rappeloit d'Alnewick les députés qu'il y avoit envoyés, et se disposoit à marcher incessamment du côté de Londres, pour maintenir, par sa présence et par les forces que la république lui avoit mises entre les mains, le gouvernement civil, qui étoit celui de la droite raison et des lois, contre le militaire, qui ne pouvoit passer que pour une anarchie tyrannique. 1659.

Lambert reçut ce désagréable message avec le chagrin qu'on peut penser. Quoiqu'il fût fort dissimulé, il ne put s'empêcher de dire, en se frappant la poitrine de colère : « Monk » n'en use pas bien avec moi ». Lambert parloit peu et pensoit beaucoup. En disant ce peu de paroles, il formoit de grands desseins de vengeance; et on ne peut douter qu'en ce même moment il ne prît la résolution de marcher au-devant de Monk, et de réparer par la force ce que l'intrigue et la politique avoient fait de brèches à sa fortune. Il avoit une belle armée, bien plus nombreuse que celle de son concurrent; et quoiqu'il eût beaucoup de trou-

pes nouvelles, moins aguerries et moins endur-
1659. cies aux fatigues que celles de l'armée d'Ecosse, il en avoit assez d'anciennes pour soutenir celles-ci et leur donner exemple. Il étoit en état de combattre, et avoit sujet d'espérer de vaincre, lorsqu'il s'aperçut que ses troupes étoient la plupart gagnées pour Monk, qui en effet, ayant appris que Lambert tâchoit de lui débaucher ses soldats, avoit fait répandre à propos des sommes d'argent parmi les siens, qui les avoient disposés à l'abandonner. En même temps le malheureux général apprit que toutes les provinces des environs de Newcastle, où il étoit, offroient leurs forces à son adversaire; que Fairfax, le duc de Buckingham, et d'autres seigneurs, étoient en armes du côté d'York pour le même parti; et, pour comble de malheur, que ceux mêmes qui avoient jusques-là soutenu le sien dans l'armée et dans la ville de Londres s'en retiroient, ou paroissoient chanceler. A ces nouvelles que Salmon, l'un de ses amis, lui apporta, Lambert, croyant trouver à Londres des ressources qu'il ne voyoit point ailleurs, sortit sans bruit de Newcastle, et, après avoir demeuré quelques jours aux environs d'York sans se faire connoître, prit la poste et se rendit dans la capitale. Là, au lieu de trouver seulement sa faction chancelante et ses partisans en désordre, comme il s'y étoit bien attendu, il trouva son parti si ruiné, et ses amis si dissipés, qu'aussitôt qu'il fut arrivé il fut mis dans la tour par ordre du parlement, sans que personne s'y opposât, et que, tout hardi qu'il étoit, il se mît en devoir de se défendre.

Pendant que Lambert couroit à sa perte, Monk entroit en Angleterre pour en profiter, et prenoit le chemin de Londres. Ce fut le premier jour de janvier de l'année 1660 que ce guerrier, quittant Coldstreme, passa la Twede et vint à Wellar. Il y étoit à peine arrivé, qu'il reçut une lettre du parlement, et des nouvelles qu'il savoit déjà. Les nouvelles étoient que cette compagnie s'étoit rassemblée, qu'elle avoit repris ses séances et la direction des affaires, qu'elle avoit ôté à Lambert et à ceux de sa faction le commandement de l'armée, et que le même courrier qui portoit cet avis aux troupes de Coldstreme portoit un ordre à celles de Newcastle de prendre des quartiers d'hiver en des lieux qu'on leur assignoit. La lettre du parlement contenoit des remerciemens au général sur ce qu'il avoit pris le parti du gouvernement civil contre le militaire; mais ceux qui faisoient des réflexions trouvèrent que ces remerciemens étoient froids, et jugèrent que cette assemblée craignoit plus Monk qu'elle ne l'aimoit. 1660.

En effet, quelque politique qu'eût mise en œuvre ce général pour paroître républicain, ces parricides, à qui leur crime faisoit craindre de voir régner le fils d'un père qu'ils avoient fait mourir, ne pouvoient se guérir de la peur qu'ils avoient que l'armée d'Ecosse n'entreprît de le rétablir : ainsi il ne faut point douter que s'ils eussent pu se promettre d'être maîtres de celle d'Angleterre, ils ne se fussent déclarés d'aussi bonne foi contre Monk, que Monk s'étoit déclaré pour eux avec peu de sincérité. Mais outre que le peu qui restoit de cette ar-

mée autour de Londres étoit tellement gou-
1660. verné par leurs ordres, qu'ils ne pouvoient s'assurer de sa soumission, la ville leur étoit entièrement contraire, et formoit un parti capable de faire quelque chose de plus que de contre-balancer le leur.

Depuis que Monk avoit conçu le dessein de rétablir le roi, les partisans de l'un et de l'autre avoient tant fait par leur industrie, qu'ils avoient rendu royaliste la plus grande partie du peuple et des officiers de la capitale. Ils y travailloient diversement. Les émissaires de Monk prenoient un soin particulier de cacher la correspondance qu'ils entretenoient avec lui, et n'agissoient point en son nom, pour ne le pas mettre en danger d'être convaincu par le parlement d'intelligence avec le prince, et donner occasion par là aux républicains, à l'armée, à la faction de Lambert, de se réunir pour le troubler; ce qui seroit infailliblement arrivé si on se fût déclaré à contre-temps. Les entreprises où l'on n'avance qu'à mesure qu'on sait se couvrir, cacher sa marche, prendre des circuits, sont toujours lentes; mais elles sont sûres. Ce fut par cette méthode que réussirent les intrigues des partisans de Monk dans Londres, pour rendre cette ville favorable au rétablissement du roi. Il leur fallut du temps, de la patience, de la dissimulation, de l'application; mais aussi ils vinrent à bout de former pour le service de leur prince, parmi les officiers, les bourgeois, les apprentis, la populace de cette grande capitale, une faction assez puissante pour s'opposer au parlement, et disposer par là le succès de l'entreprise du géné-

ral pour le rétablissement du monarque. Ce qu'il y eut de bizarre en cela, fut que la plus grande partie de ceux qu'on engageoit dans ce parti, ne sachant pas que Monk eût part aux sollicitations qu'on leur faisoit, et apprenant d'ailleurs la rigueur qu'il exerçoit contre les royalistes, prenoient de lui les mêmes ombrages qu'en avoient les républicains, et, ayant à peu près les mêmes sentimens, gardoient à son égard la même conduite. 1660.

Ainsi Monk fut appelé au secours par deux partis, dont l'un et l'autre le soupçonnoient de lui être contraire, et que cependant la nécessité obligeoit de recourir à lui : car leurs démêlés s'aigrissoient d'une manière à en faire craindre des suites funestes à celui des deux qui auroit succombé. Le corps de ville avoit commencé par demander un parlement libre ; et s'expliquant quelque temps après sur ce terme indéterminé, il avoit requis que les membres retranchés du parlement de 1648 y fussent incessamment rappelés : sur quoi vingt-cinq des plus hardis de ces membres exclus s'étant présentés pour être reçus dans la chambre, ils avoient été rejetés. Le parlement n'avoit garde de les admettre, puisqu'ils n'avoient été chassés que parce qu'ils étoient favorables au roi. Mais comme par cette même raison la ville s'opiniâtroit à vouloir qu'ils fussent admis, la contestation s'échauffa de telle sorte, que ces deux factions, appréhendant tout l'une de l'autre, firent chacune de leur côté tous leurs efforts pour s'assurer de Monk. Toutes deux l'envoyèrent prier de hâter sa marche, jusques-là assez lente, le général ayant voulu

1660. s'instruire à fond et à loisir de tout ce qui se passoit dans Londres, avant que de s'y engager. Les députés du parlement, qui furent Scot et Robinson, faisant semblant de supposer que la déclaration de Monk en faveur de cette assemblée fût sans art et de bonne foi, quoiqu'ils craignissent le contraire, le pressèrent de venir achever son ouvrage, et d'employer ses forces à maintenir le premier tribunal du royaume dans l'autorité que lui donnoient les lois, et que ce général lui-même, malgré tant de moyens qu'il avoit de s'y soustraire, avoit reconnue. Les envoyés de la ville ne refusoient pas de se soumettre à un corps supérieur, et reconnoissoient pour tel le parlement; mais ils vouloient un parlement libre, complet, conforme aux anciennes lois et aux usages du pays, et soutenoient que l'assemblée qui depuis si long-temps usurpoit ce nom ne pouvoit être reconnue pour le vrai parlement d'Angleterre, jusqu'à ce qu'elle eût rappelé les membres qui la composoient au temps de sa convocation.

Il ne pouvoit rien arriver de plus favorable au dessein de Monk que cette heureuse contestation, dont le principal motif, qu'il n'ignoroit pas, l'assuroit de la capitale, qui en Angleterre, où il y a peu d'autres villes considérables, est d'encore plus grand poids qu'ailleurs pour attirer le reste du royaume dans le parti où elle se jette. Un homme moins maître de soi auroit découvert ses sentimens à des gens qui le prévenoient par des démarches si empressées; et quelques-uns même ont pris sujet du silence que le général continua à gar-

der en cette occasion, de soupçonner ou de rendre suspectes ses bonnes intentions pour 1660.
le roi. Ceux-là n'ont pas fait réflexion que jusqu'à ce que Monk fût dans Londres, les mêmes raisons qu'il avoit eues de dissimuler subsistoient encore, et n'avoient rien perdu de leur force ; le parlement, la flotte de Lawson, les troupes de la vieille armée qui s'étoient données à Hazlerig, celles qui étoient restées à Londres, en un mot la plupart de ceux, ou qui craignoient le rétablissement du roi, ou qui vouloient une république, étant à portée de se réunir, et en état, sinon d'empêcher, au moins de retarder, d'exposer à de grands risques une affaire que l'on ne pouvoit terminer ni trop sûrement ni trop tôt. Dans ces vues, Monk parla tellement aux députés des deux factions, qu'il ne se laissa point pénétrer. Il promit à l'une et à l'autre d'avoir égard à leurs intérêts ; et comme le sien demandoit qu'il s'étudiât encore plus à amuser ceux qui lui pouvoient nuire, qu'à gagner ceux qui étoient déjà tout disposés à le servir en public, et dans la concurrence, il donnoit toujours l'avantage aux députés du parlement, et n'expliquoit les sentimens qu'il disoit avoir pour cette compagnie, que par le mot de soumission.

Ce fut en continuant d'observer une si délicate conduite qu'au commencement de février le général entra dans Londres à la tête de son armée, et alla loger à White-Hall, pendant qu'on distribua ses troupes dans les lieux dont les magistrats étoient convenus avec lui. Il n'eut pas été long-temps dans la ville,

qu'ayant étudié le terrain il reconnut que la
1660. dissimulation dont il avoit usé jusques-là lui étoit plus nécessaire que jamais, et qu'il ne s'en pouvoit relâcher sans risquer le succès de son entreprise. Il avoit de grandes raisons d'en juger ainsi. 1° Le parti du roi ne faisoit point encore un corps assez uni, et assez démêlé du chaos confus de diverses factions qui divisoient la nation, les familles les plus royalistes n'étant guère sans quelque républicain qui tenoit les autres en bride, et les empêchoit de se déclarer. 2° L'armée de Londres étoit, généralement parlant, opposée aux intérêts du roi par les siens propres, c'est-à-dire par l'intérêt de sa sûreté, ayant sujet d'appréhender que le fils ne vengeât le père par l'intérêt de sa fortune, pour conserver ce qu'elle avoit acquis, la plupart des officiers qui la commandoient ayant profité des biens confisqués sur la famille royale, qui n'y pouvoit rentrer sans les en dépouiller. Outre tout cela, le sage général voyoit qu'il n'avoit qu'à donner le temps au parlement et à la ville de pousser à bout leurs aigreurs, pour avoir un moyen infaillible de détruire d'un même coup les plus grands ennemis du roi, et mettre ses amis en état de se pouvoir déclarer pour lui. Ce fut sur ces raisons que Monk continua à cacher ses desseins depuis même qu'il fut arrivé à Londres. L'événement montre qui de lui ou de ceux qui l'ont accusé de lenteur ont jugé le plus sainement des choses.

Une des meilleures qualités de cet esprit solide étoit de se mettre peu en peine de ce qu'on pouvoit dire, quand il faisoit ce qu'il croyoit

devoir faire. Agissant sur cette maxime, il suivit sa première méthode ; se déclarant pour 1660. la république, et agissant pour le roi ; excluant dans toutes ses déclarations le gouvernement monarchique, et ayant des émissaires partout pour avancer le rétablissement du monarque. Il poussa cette politique avec tant d'art et d'habileté, que lors même qu'il exécutoit ce qu'inventoient les républicains pour détruire les royalistes, il ne diminuoit rien de l'espérance que donnoient ses amis aux royalistes, qu'il détruiroit les républicains.

La manière dont il éluda la proposition qu'on lui fit d'abjurer la maison royale par un serment dont j'ai déjà dit qu'il avoit toujours eu horreur, ne fut pas un des moindres effets de sa prudence et de sa bonne conduite. A peine fut-il à White-Hall, qu'on lui présenta ce serment impie, et qu'on le pressa de le faire : mais le général, toujours présent à soi, répondit, sans s'embarrasser, que plusieurs même des plus zélés pour le maintien de la république ayant rejeté ce serment, il étoit trop ennemi des partialités pour le rejeter ou pour l'admettre, avant que l'on fût convenu de quelque uniformité sur ce point ; qu'ils s'assemblassent, qu'ils conférassent, qu'ils arrêtassent quelque chose dont tout le monde tombât d'accord ; qu'il seroit toujours le premier à se soumettre aux ordonnances qui établiroient la concorde et la tranquillité dans l'état. Les royalistes prirent ce refus, dans les conjonctures présentes, pour une assurance infaillible que Monk étoit du bon parti : les républicains en prirent d'autant moins d'om-

brage, que ce général étant allé au parlement,
1660. parmi les choses qu'il y proposa pour le bien public dans une assez longue harangue qu'il y fit, il n'oublia pas d'insérer, comme on faisoit en ce temps-là presque dans tous les discours qui concernoient le gouvernement, l'exclusion de la royauté, du protectorat, et généralement de toute autorité suprême qui ne réside que dans un seul.

Une autre adresse dont il usa à propos dans cette harangue avança beaucoup le dessein qu'il avoit d'engager le parlement à pousser à bout la ville, afin que la ville lui servît ensuite à détruire le parlement. La ville étoit si mutinée contre cette assemblée de tyrans qui usurpoient une autorité uniquement fondée sur leurs crimes, qu'elle avoit pris résolution de ne payer aucun impôt pour les nécessités publiques, que le parlement, à qui elle ne contestoit pas le pouvoir de les ordonner, ne fût tel qu'il devoit être, c'est-à-dire libre et complet. Le parlement cherchoit les moyens de se faire obéir, et de domter ceux qu'il croyoit lui devoir être soumis. Le discours que fit Monk à cette assemblée lorsqu'il y alla la première fois, ayant été prononcé dans cette conjoncture, ce général affecta d'y faire glisser qu'ayant été sollicité sur sa route, par les requêtes de divers corps, tantôt de procurer à la nation un parlement libre, tantôt d'obliger celui qui étoit assemblé de rappeler les membres exclus en l'année 1648, il avoit toujours répondu qu'on ne pouvoit avoir un parlement plus libre que celui qu'on avoit alors,

à la décision duquel il se falloit remettre touchant l'affaire des membres exclus. 1660.

Le parlement se laissa éblouir par ces marques de déférence, et se hâtant de profiter de la bonne disposition où paroissoit Monk, d'exécuter aveuglément tout ce que lui ordonneroit l'assemblée, lui donna des ordres conformes aux diverses fins qu'elle s'en proposoit : car leur but n'étoit pas seulement de domter et de soumettre la ville, en obligeant Monk à la maltraiter ; par une politique pareille à celle dont il usoit contre eux, ils le vouloient rendre odieux au peuple, ou pour le perdre, ou pour l'engager à attacher sa fortune à la leur. Il évita mieux le piége qu'ils lui tendoient, qu'ils n'évitèrent celui qu'il leur avoit tendu. Ils lui donnèrent des ordres sévères pour le châtiment de la ville, qui mirent le comble à la haine publique, depuis si long-temps allumée contre eux : il les exécuta ponctuellement, mais d'une manière si adroite, que personne ne lui en sut mauvais gré. Ces ordres portoient qu'on ôteroit à la ville ses poteaux, ses chaînes, ses portes, et que l'on mettroit en prison plusieurs de ses principaux bourgeois. Monk fit tout cela, mais d'un air où il paroissoit à ceux qui ne savoient pas le mystère, que ce n'étoit qu'à contre-cœur, et qui donnoit aux gens mieux instruits une nouvelle assurance des promesses qu'on leur faisoit en secret.

Les grands officiers de l'armée de Monk avoient refusé d'exécuter des ordres si violens; les subalternes y avoient obéi. Le procédé des uns et des autres fit un également bon effet,

le refus de ceux-là leur ayant gagné l'affection de tous les bourgeois, l'obéissance de ceux-ci ayant été accompagnée de tant de marques de répugnance, que personne ne s'en tint offensé. Le général lui-même laissoit échapper de temps en temps certaines paroles qui donnoient à entendre qu'il n'exécutoit les ordres des ennemis de la ville que pour la servir en ami. « Il faut obéir », disoit-il souvent ; « mais « tout ceci tournera à bien ».

1660.

Le sens de ces mots énigmatiques commença à se développer, lorsque le général ayant fait représenter au parlement qu'il ne jugeoit pas à propos de brûler les portes de Londres, et qu'on en avoit assez fait, reçut un second ordre de faire tout ce qu'on lui avoit commandé. Il obéit : mais l'indignation des officiers et des habitans s'étant de nouveau rallumée contre ces nouveaux tyrans, Morley, lieutenant de la tour, vint trouver Monk, et quoiqu'il fût un des principaux membres du parlement, se plaignit à ce général des violences que cette compagnie exerçoit contre la capitale. « Il est » vrai », lui répondit Monk, « que ces messieurs » sieurs vont un peu vîte. Ce procédé est dangereux ; et je vois, ce me semble, le peuple » assez près de ce désespoir que ceux qui gouvernent doivent toujours craindre, lors même » qu'ils ont la force en main. Pour moi je ne » fais qu'obéir ». Morley transporté de son zèle, et se découvrant sans réserve à Monk : « Il est temps que vous commandiez », répliqua-t-il en l'interrompant ; « ou plutôt le » temps est venu d'exécuter les bons desseins » que vous avez pour réprimer l'insolence de

» ceux qui commandent mal. Commencez: » je vous rends maître de la tour. Mon frère 1660. » le chevalier Fagg et moi avons chacun un » régiment, l'un et l'autre actuellement dans » Londres. Nous sommes à vous, nous vous » suivrons : vous pouvez compter sur nos ser» vices ».

Cette conversation finit par une liaison entre ces deux hommes, qui fut, à proprement parler, le premier coup qui abattit le parlement, et releva la monarchie. A peine Monk eut-il quitté Morley, que les principaux officiers de son armée le vinrent trouver, et l'abordant d'un air indigné, commencèrent le discours qu'ils lui firent par des invectives sanglantes contre la tyrannie qu'un petit nombre de gens qui s'étoient donné sans raison le nom de parlement d'Angleterre exerçoient sur la nation. La conclusion de cette invective fut qu'il falloit, non les réprimer, mais les déposséder tout-à-fait de l'autorité qu'ils avoient si injustement usurpée; qu'il falloit avoir un parlement libre et convoqué selon les lois, afin de convenir tous ensemble d'une forme de gouvernement fixe que les inquiets ni les ambitieux ne pussent plus faire changer; que le général étoit engagé en conscience et en honneur, après tant de protestations qu'il avoit faites de ne chercher que le bien et le repos public, de prendre en main cette cause commune aux trois nations qui composoient le corps de la monarchie britannique; qu'au reste il étoit temps qu'il la prît, et qu'il fît voir qu'il étoit venu pour d'autres desseins

que pour être le ministre des violences d'un
1660. tas de tyrans qu'on avoit en horreur.

Ces remontrances trouvèrent dans Monk toute la disposition nécessaire pour avoir un prompt effet. Il étoit aussi indigné que ses officiers contre le parlement, quoiqu'il montrât plus de modération : il voyoit, comme ils le disoient, que tout conspiroit à la ruine de cette assemblée qu'il vouloit détruire, et à la convocation d'une autre, qu'il étoit maître de composer de telles gens qu'il lui plairoit ; démarches essentielles au rétablissement du roi, et presque les seules qui restassent à faire, la noblesse, la ville de Londres, la plus grande partie des provinces le désirant avec passion, et l'armée d'Ecosse étant disposée à obéir aveuglément aux ordres de son général. Il restoit encore des républicains avec quelques troupes sous Hazlerig, qui les avoit ramenées de Portsmouth. Le factieux Vane agissoit avec son ardeur ordinaire contre les intérêts du roi, et avoit encore quelques régimens de la vieille armée attachés à lui : mais outre que ces deux hommes avoient des vues extrêmement différentes, le général savoit assez que leurs forces unies n'étoient pas capables d'être opposées à tant de grands corps qui faisoient profession de suivre l'impression qu'il leur donneroit. Déterminé par ces considérations, le général tomba d'accord avec les officiers que, sans attendre davantage, dès le lendemain deux d'entre eux porteroient au parlement une lettre qu'il leur laissa à concerter, par laquelle on demanderoit de sa part, et au nom de l'armée, que ce même parlement finît, et qu'on en cou-

voquât un autre, libre et complet selon les lois. 1660.

Ce fut le matin du jour suivant que cette lettre ayant été signée par le général et par les officiers, fut envoyée au parlement : Licod et Clowbery, qui en furent les porteurs, eurent charge de dire à la chambre que Monk en alloit attendre la réponse chez le chevalier Allen, maire de Londres.

La visite et la lettre du général furent reçues bien différemment. Le maire fit à Monk tous les honneurs et tout le bon accueil possible, et arrêta avec lui qu'il rétabliroit le conseil de ville que le parlement avoit cassé ; qu'ils s'assembleroient tous à Guild-Hall, et qu'ils y prendroient les résolutions convenables à l'état des affaires. Autant que la visite du général répandit de joie dans la ville, autant sa lettre jeta-t-elle de consternation dans le parlement. Cette assemblée néanmoins, composée de gens fort rompus aux affaires, ne se perdit point tellement en cette occasion, qu'elle n'usât d'une politique fort raffinée et fort délicate : car, d'un côté, connoissant bien que Monk alloit devenir le maître, elle n'omit rien de tout ce qu'elle put lui faire dire en particulier, pour l'appaiser, pour le gagner, pour lui faire espérer un dévouement entier de tout le corps à ses volontés, sans en excepter autre chose que le rétablissement du roi et le gouvernement monarchique. D'ailleurs, jugeant bien qu'il n'y avoit plus que la seule jalousie du commandement qui pût affoiblir la puissance d'un homme si accrédité, elle fit un décret par lequel elle nomma, pour commander

les armes de la nation, cinq commissaires,
1660 dont il étoit un, afin qu'il n'eût pas droit de se plaindre, et que les autres se trouvassent en mesures de mettre des bornes à son pouvoir.

Ceux qui font l'injustice à Monk de dire qu'il n'eut point d'abord dessein de rétablir le roi, disent que ce fut ce décret, et le dépit qu'il en conçut, qui lui fit prendre cette résolution. Je ne m'arrêterai point ici à détruire cette conjecture, aussi maligne qu'elle est peu probable, comme tout ce que j'ai dit le fait voir. Le ministre Gumble prétend au contraire qu'en ce même temps-là de puissans partis offrirent à Monk de se joindre à lui pour lui mettre en main le pouvoir suprême, tel que l'avoit exercé Cromwel, et que ce général en avoit rejeté la proposition. Je me défie moins de ce fait que de l'autre : mais je n'y fais pas un aussi grand fond que s'il étoit raconté par quelqu'un moins suspect d'exagération qu'un domestique content de son maître. Quoi qu'il en soit, ce fut alors que Monk commença à disposer les choses pour le retour du roi, d'une manière à faire augurer qu'il n'étoit plus guère éloigné, et qu'on n'y trouveroit désormais que des obstacles aisés à vaincre. On en jugea surtout ainsi après la conférence de Guild-Hall, où l'affaire fut concertée, et dans laquelle le général, sans parler nettement, s'expliqua assez pour faire connoître que sur ce point il étoit dans les mêmes sentimens et dans les mêmes desseins que la ville. Les cris de joie que poussa le peuple qu'environnoit la maison pendant qu'on y étoit assemblé, et qui étoit persuadé qu'on y prenoit les dernières mesures

pour consommer cette affaire, les feux qu'on alluma toute la nuit dans les rues et dans les 1660. places publiques, les imprécations qu'on faisoit de tous côtés contre le parlement, la liberté que prirent au contraire les bourgeois dans les assemblées de boire à la santé du roi, confirmèrent chacun dans cette opinion. Mais personne n'eut plus lieu de douter qu'on ne fût à la veille de voir cette révolution surprenante, quand on vit la réunion que Monk, à qui rien ne résistoit plus, fit des membres exclus en l'année 1648 des assemblées du parlement, avec ceux qui les avoient chassés. Cette réunion fit deux bons effets que le général s'en étoit promis : l'un, que ces membres exclus, prévalant aux autres, le firent nommer généralissime de toutes les troupes de terre actuellement sur pied dans les trois royaumes, le commandement des forces maritimes ayant été donné à Montaigu, celui qui fut fait comte de Sandwich, déclaré royaliste depuis longtemps ; l'autre bon effet de cette réunion fut la prompte dissolution du parlement, que les membres séans tâchoient de faire tirer en longueur. La charge de généralissime donna le moyen à Monk de faire dans les troupes un reste de réforme utile, pour mettre l'armée d'Angleterre tout à fait hors d'état de lui nuire, et la sienne dans une disposition encore plus sûre pour le bien servir: la dissolution du parlement lui donna le temps d'en former un nouveau, entièrement favorable au roi, et duquel la convocation fut publiée pour le mois de mai.

Monk ne donnoit pas tellement toute son attention aux choses qui étoient les plus pro-

ches de lui, qu'il n'étendît ses soins à celles
1660. qui en étoient le plus éloignées. En même temps que dans la ville il disposoit le parlement et les armées à concourir au rétablissement du roi, il s'assuroit, dans les provinces, des places, des milices, surtout de la noblesse. Les provinces occidentales ne lui firent pas de peine; mais il en eut dans celles du nord à gagner Overton, qui étoit maître de Hull. Il en vint néanmoins à bout par le moyen des colonels Alured et Fairfax, et du major Smith, qui firent si bien par leurs remontrances, qu'ils engagèrent ce républicain opiniâtre à se soumettre au général, à lui abandonner sa place, et à se rendre auprès de lui.

Pendant que Monk agissoit ainsi, le roi, considérant ses démarches, ne doutoit point qu'elles n'aboutissent à une heureuse révolution. Il étoit de retour en Flandre, après avoir fait un voyage au lieu où se traitoit la paix entre les rois de France et d'Espagne. Cette paix s'étoit faite sans que Charles en eût tiré d'autre avantage que quelques paroles qu'on n'étoit pas en état de rendre sitôt effectives. Dom Louis de Haro l'avoit bien reçu, et avoit témoigné le vouloir servir: le cardinal Mazarin s'étoit excusé de le voir, pour le servir, disoit-il, plus efficacement. L'un et l'autre en avoient intention: mais après une si longue guerre il falloit du temps aux rois leurs maîtres pour préparer au monarque anglais les secours nécessaires à le rétablir. Dans cette situation Charles ne voyoit point de secours plus sûr que celui de Monk. Trop de démarches le convainquoient que ce général travailloit

pour lui, pour ne concevoir pas de grandes espérances de tout ce qu'il apprenoit tous les jours de ses préparatifs et de ses démarches; mais il eût bien voulu, comme beaucoup d'autres, qu'il se fût un peu plus hâté, et qu'il eût enfin fait la dernière. 1660.

Ce fut dans l'impatience qu'il en eut, qu'après avoir long-temps attendu le dénouement de cette affaire, il résolut de le hâter, et envoya au général le fidèle chevalier Grenvil, pour le prier de mettre la dernière main à un œuvre si digne de lui. La lettre qu'il lui écrivit étoit pleine de témoignages d'estime, d'amitié, de confiance, qu'il avoit pour un homme dont, tout roi qu'il étoit, il espéroit plus qu'il ne lui pouvoit rendre. Les offres que le chevalier fit de sa part en faveur de ceux qui auroient pu craindre le rétablissement d'un roi maltraité, exilé, proscrit, étoient d'une nature à calmer les esprits les plus défians, et à contenter même les plus intéressés: ainsi le général eut par avance le plaisir de voir que ce qu'il faisoit tourneroit au contentement et à l'avantage de tout le monde.

Echauffé par ce nouveau motif, Monk s'expliquant enfin à Grenvil, lui dit qu'il pouvoit assurer le roi qu'il étoit dans ses intérêts, qu'il mourroit dans la peine, ou qu'il le rétabliroit sur le trône, et que s'il ne l'avoit pas encore fait, les affreuses difficultés qu'il avoit trouvées dans cette entreprise avoient causé ce retardement; qu'on en verroit bientôt le bout; mais que l'affaire dont il s'agissoit étoit d'une si grande délicatesse, qu'on n'y pouvoit apporter trop de précaution. Il ajouta qu'il prioit

le prince de trouver bon qu'il ne lui écrivît
1660. pas encore, et qu'il lui demandât même pour quelque temps le secret sur ce qu'il lui mandoit. Ensuite venant à ce qu'il croyoit que Charles dût faire pour rendre à ses peuples son rétablissement agréable, il chargea Grenvil de lui dire qu'il lui conseilloit de commencer par faire publier, à son avénement dans le royaume, la liberté de conscience, l'amnistie pour tout le passé, la confirmation des ventes publiques; et pour lui marquer que l'affaire n'étoit pas éloignée de sa fin, il l'avertit de se retirer incessamment des terres d'Espagne, où cette couronne, accoutumée à profiter de tout pour ses intérêts, pourroit exiger, pour le laisser sortir, des conditions contraires aux siens.

Il est aisé d'imaginer combien Grenvil, à son retour en Flandre, donna de joie au roi. Monk n'en avoit pas moins de son côté d'être à la veille de réussir dans la plus glorieuse entreprise qu'eût vue l'Europe depuis longtemps, lorsqu'un événement imprévu troubla la douceur de ses espérances.

Lambert, dont la captivité n'avoit point éteint l'ambition, apprenoit dans la tour de Londres les succès de son concurrent avec un chagrin qui lui rendoit ce triste séjour encore plus fâcheux. La jalousie se réveillant dans cet esprit fier et intraitable à mesure qu'il voyoit croître l'autorité du général Monk, il ne put le voir sur le point d'être maître, ou de rétablir celui qui l'étoit naturellement, sans faire un effort extraordinaire pour les traverser tous deux encore une fois. Ce nouveau feu

le rendit ingénieux à inventer de nouveaux moyens de rompre ses fers, et d'échapper de sa prison. Monk fut tout étonné qu'il apprît qu'on l'avoit vu dans la ville avec ses amis, qu'il avoit sollicité l'armée, et que, n'ayant pas réussi à la corrompre, il s'étoit retiré vers le nord, où ayant débauché quelques compagnies des garnisons de ces quartiers-là, il se voyoit déjà à la tête d'un corps de troupes qui croissoit tous les jours. 1660.

La promptitude de Monk fut remarquable dans un homme accablé d'affaires et naturellement lent. Il étoit prêt à se mettre en campagne avec son armée pour suivre Lambert et pour le combattre, lorsqu'il apprit que ce fugitif n'étoit plus en état de nuire. Le général avoit eu la précaution de faire prendre les devans aux brigades d'Ingolsby et de Streter, commandées par ces colonels, qui firent tant de diligence, qu'ils se trouvèrent en présence de Lambert un peu au-delà de Daventry, pendant que Philippe Howard, depuis comte de Carlile, se postoit avec un autre corps dans un lieu propre à empêcher que d'autres rebelles ne joignissent leur chef. Ces deux petites armées s'observèrent long-temps depuis qu'elles furent à la vue l'une de l'autre, avant que d'en venir aux mains. Lambert paroissoit hésiter, et l'on jugea, par des espions qu'il fit avancer sous prétexte de traiter, qu'il n'étoit pas assez instruit des forces de ses ennemis. Ingolsby reconnut la ruse, et ne permit à personne des siens de se détacher pour parler. Il parla lui-même sans se faire connoître ; et ces pourparlers n'ayant rien produit, il fit avancer

brusquement ses troupes, et chargea si à pro-
1660. pos les rebelles, qu'il les défit, et reprit Lambert, qu'il remena en triomphe à Londres, où Monk, qui s'en alloit partir, le fit remettre dans la tour, bien aise qu'on lui eût épargné la peine d'une expédition qui eût retardé la conclusion de la grande affaire qu'il alloit finir. Cet événement en assura le succès. Le parlement s'étant assemblé dans cette conjoncture, il n'y fut question que de la manière dont on recevroit le roi. Il est remarquable, que la plupart de ceux qui lui avoient été les plus contraires parurent les plus zélés pour le bien recevoir; et s'il n'eût tenu qu'à ceux qui jusques-là s'étoient montrés les plus opposés au gouvernement monarchique, Charles II eût eu la gloire de rétablir en Angleterre la royauté dans ses plus anciens droits. On dit que le chancelier Hyde, par un effet de cet esprit anglais toujours mal-à-propos jaloux des libertés de la nation, ne laissa pas voir à ce prince tout l'avantage qu'il pouvoit tirer de cette bonne disposition des esprits. Quelques-uns disent même que Monk ne se trouva pas exempt de cette contagion invétérée, et qu'il agit, aussi-bien qu'Hyde, pour renfermer la puissance royale dans les bornes où l'ont resserrée ce qu'on appelle abusivement les libertés de la nation. A cela près, on n'omit rien de tout ce qui pouvoit marquer un grand zèle pour le rétablissement du monarque, et on ne lui laissa rien à désirer de tous les agrémens qui pouvoient accompagner son heureux retour.

Le parlement s'étant assemblé en deux chambres selon l'ancien droit, Grenvil, qui

étoit retourné à Londres pour faire la fonction
qu'il y fit, se présenta à Westminster avec des 1660.
lettres du roi pour la compagnie. Elles contenoient en substance que le roi avoit mieux aimé attendre son rétablissement du zèle de ses bons sujets, que du secours des puissances étrangères, qu'on lui offroit de plusieurs endroits; que l'expérience avoit fait voir quel succès on devoit attendre pour la tranquillité publique, des entreprises que l'esprit de révolte inspire aux brouillons contre la puissance légitime; que quoique le ciel eût permis que ceux qui l'avoient attaquée en Angleterre eussent eu sur elle tous les avantages que la plus vive ambition peut souhaiter, la providence les avoit confondus, et enveloppés encore plus avant que les autres dans la confusion où ils avoient jeté l'état; qu'il ne tenoit plus qu'à l'assemblée de remettre les choses dans leur situation naturelle, et d'avoir la gloire d'être les médiateurs entre le souverain et le peuple; qu'il leur envoyoit une déclaration dont il espéroit qu'ils seroient contens, et à laquelle il étoit prêt d'ajouter tout ce qu'ils jugeroient à propos pour la sûreté des intéressés. Cette lettre fut écoutée avec respect, et on y répondit par avance avec un applaudissement confus, qui redoubla quand ou eut lu la déclaration que voici :

« CHARLES, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, défenseur de la foi, à tous nos bien aimés sujets, de quelque condition qu'ils soient, salut. Quoique tout ce que nous vous pouvons dire pour contribuer à guérir les plaies qui affligent depuis si long-

» temps le royaume, soit inutile si vous n'êtes
1660. » pas sensibles à ses maux, nous avons jugé
» à propos, après un si profond silence, de
» vous écrire pour vous déclarer avec combien
» de passion nous désirons d'y apporter re-
» mède : car, comme nous espérons toujours
» de rentrer en possession du droit que nous
» donnent la loi de Dieu et l'ordre de la na-
» ture, nous ne cessons de faire des vœux à la
» divine providence, afin qu'ayant pitié de
» nous et de nos sujets, après tant de troubles,
» elle nous réunisse sans effusion de sang, et
» rétablisse le roi dans son héritage sans trou-
» bler le repos du peuple. Nous ne deman-
» dons que notre bien, voulant que récipro-
» quement nos sujets jouissent de ce qui leur
» appartient. Nous ne désirons rien tant qu'une
» exacte observation de la justice, et nous
» sommes prêts d'y ajouter tout ce que rai-
» sonnablement on peut désirer de notre in-
» dulgence : or, afin que la crainte du châti-
» ment n'engage pas ceux qui se sentent cou-
» pables à persévérer dans le crime et à empê-
» cher qu'on ne rende la tranquillité à l'état,
» en s'opposant au rétablissement du roi, des
» pairs, de la monarchie, et des peuples qui
» la composent, chacun dans ses droits légi-
» times, anciens et fondamentaux, nous dé-
» clarons, par ces présentes, que nous ac-
» cordons un libre et général pardon, lequel
» nous serons prêts, quand nous en serons
» requis, de sceller du grand sceau d'Angle-
» terre, à tous nos sujets, de quelque qualité
» qu'ils soient, qui, dans quarante jours après
» la publication de ceci, s'en tiendront à notre

présente

» présente grâce, et en feront leur déclaration 1660.
» par un acte public, promettant d'être à l'a-
» venir de bons et fidèles sujets ; de laquelle
» grâce nous n'exceptons personne que ceux
» que notre parlement jugera à propos d'en
» excepter. Hors ceux-là, tous les autres,
» quelque coupables qu'ils soient, se doivent
» reposer sur notre parole comme sur la pa-
» role d'un roi, que nous donnons solennel-
» lement par la présente déclaration ; enten-
» dant qu'aucun crime de ceux qu'ils auront
» commis contre nous, ou contre le feu roi
» notre père, avant cette même déclaration,
» ne s'élève en jugement contre eux, et ne
» soit mis en question à leur préjudice à l'é-
» gard de leurs vies, biens, liberté, non pas
» même, autant qu'il est en nous, à l'égard
» de leur réputation, par aucun reproche ni
» terme qui les distingue de nos autres sujets :
» car notre vouloir et plaisir royal est que do-
» rénavant parmi nos sujets soient mises en
» oubli toutes marques de discorde, de sépa-
» ration, de différens partis ; désirant avec
» passion qu'ils lient ensemble une amitié et
» une correspondance parfaite pour l'établis-
» sement de nos droits et des leurs dans un
» libre parlement, les conseils duquel nous
» prétendons suivre sur notre parole royale.
» Et parce que les passions des hommes et
» l'iniquité des temps ont produit dans les
» esprits diverses opinions touchant la reli-
» gion, et que de là sont nés des partis et des
» animosités mutuelles ; pour contribuer à les
» adoucir par le commerce et la facilité de
» converser les uns avec les autres, nous don-

» nons la liberté aux tendres consciences, et dé-
1660. » clarons que dorénavant personne ne sera in-
» quiété sur les opinions différentes en matière
» de religion, pourvu que l'on n'abuse point
» de cette indulgence pour troubler l'état ; et
» nous sommes prêts d'approuver tels actes
» qu'il semblera bon au parlement de nous
» présenter après une mûre délibération, pour
» confirmer et établir plus solidement cet ar-
» ticle.

» De plus, comme il est arrivé, dans les
» révolutions fréquentes qui affligent depuis
» quelques années ce royaume, qu'il s'est fait
» plusieurs dons et acquèts de biens, que les
» possesseurs pourroient être contraints à
» restituer selon les lois, nous déclarons que
» notre bon plaisir est que tous les différens
» et tous les procès qu'on pourroit intenter
» sur ce point soient terminés dans le parle-
» ment, ce tribunal étant le plus propre à
» procurer aux intéressés la juste satisfaction
» qu'ils pourront prétendre.

» Enfin nous déclarons que nous sommes
» disposés à donner notre consentement à tous
» actes du parlement touchant les articles ici
» exprimés, de même qu'à ce qui concerne
» les arrière-dus des officiers et des soldats
» de l'armée du général Monk, que nous pro-
» mettons de recevoir à notre service avec
» la même paie et sous les mêmes conditions
» dont ils jouissent maintenant. Donné sous
» notre seing manuel et sceau privé, en no-
» tre cour à Breda, ce quatrième d'avril 1660,
» l'an douzième de notre règne ».

Cette déclaration ayant mis dans les esprits

la dernière disposition à recevoir le roi avec joie, on dépêcha Clarges, beau-frère de Monk, pour aller assurer ce prince de l'impatience où l'on étoit de le revoir sur le trône de ses pères. Non-seulement le parlement, mais le corps de ville et l'armée, lui écrivirent pour lui témoigner par avance leur soumission. Grand nombre de députés suivirent les lettres : Fairfax en fut du nombre, et avec lui beaucoup d'autres des partisans les plus célèbres de Cromwel, qui, dans la conjoncture présente, témoignoient plus d'empressement pour le rétablissement du roi que ses plus anciens serviteurs. Ils le trouvèrent à la Haye, où ce prince s'étoit rendu pour la commodité de l'embarquement. Ils en furent reçus d'un air à leur persuader que le service présent effaçoit la mémoire des injures passées. Ensuite on convint de diverses choses, sur lesquelles de part et d'autre on alla au-devant des difficultés par de mutuelles complaisances. Le roi excepta de son amnistie quelques-uns de ceux qui avoient eu le plus de part au parricide du feu roi son père : personne ne témoigna de peine à y consentir, et ces méchans hommes reçurent à divers temps le châtiment d'un si grand crime. 1660.

Après ces restes de souvenirs tristes, on ne pensa qu'à célébrer avec toutes sortes de réjouissances l'entrée de Charles dans ses royaumes. On commença dès la Haye, où les états, les princes voisins, les représentans étrangers, firent leurs complimens au roi, tout le monde lui témoignant un empresse-

ment que personne n'avoit que depuis qu'il
1660. étoit heureux.

On le proclamoit cependant à Londres avec des cris de joie dont toute l'Angleterre retentissoit. On n'étoit occupé que des soins de l'entrée qu'on lui préparoit, et chacun y vouloit avoir part. Un grand nombre des plus grands seigneurs s'avancèrent jusqu'au bord de la mer pour le recevoir au débarquement: le général Monk étoit à la tête, recevant partout où il passoit mille bénédictions des peuples, qui le regardoient comme le restaurateur de la tranquillité publique après tant de troubles. Un autre spectacle attira les yeux le quatrième de juin à la rade de Douvres. Montaigu, qui commandoit la flotte, étoit allé prendre le roi à Schevelin, et en étoit parti le premier du mois, ayant ce prince sur son bord avec les ducs d'York et de Glocestre, et leur suite dans ses autres vaisseaux. Le trajet fut heureux: en deux fois vingt-quatre heures la flotte arriva, et rendit à l'Angleterre son ancien lustre avec son roi. Monk le reçut à genoux: mais Charles le relevant, l'embrassa, et depuis ce jour ne cessa, après l'avoir fait duc d'Albemarle, de le combler de biens et d'honneurs: reconnoissance que le célèbre homme sembla mériter d'autant mieux, que son zèle pour son roi lui avoit donné un feu qui n'étoit pas de son tempérament; car, cette affaire finie, il retourna insensiblement à son naturel. Deux hommes ne sont pas plus différens l'un de l'autre, que le duc d'Albemarle du général Monk. Le

général, politique, agissant, entrant dans tout, eut l'œil à tout : le duc, menant une vie unie, sans intrigue et sans action, parut pesant, et fût devenu obscur, si l'éclat dont l'avoit couvert l'entreprise que j'ai racontée eût pu être ou affoibli par le temps, ou effacé par l'oubli. 1660.

Londres reçut Charles avec une magnificence à laquelle on ne pouvoit rien ajouter. Le parlement ne lui fit peine sur rien, et se montra si disposé à consentir à tout ce qu'il voulut, que des gens sages encore aujourd'hui assurent que si le monarque eût su se servir de la conjoncture, il auroit fait sans contradiction une affaire décisive pour son repos et pour celui de ses successeurs. Une personne digne de foi m'a dit savoir du comte de Bath qu'Alexandre Poppham, homme d'intrigue et de beaucoup d'habileté, offrit au roi d'engager le parlement, par le moyen d'une cabale qu'il y avoit, à assigner à ce prince, par un décret que l'on feroit passer en loi, deux millions deux cent mille livres sterling de subside perpétuel, ce qui, avec le revenu de l'excise et de divers autres droits, l'auroit rendu un très-riche roi ; que Charles avoit agréablement écouté cette proposition ; mais qu'en ayant consulté Hyde, ce ministre lui avoit répondu que le plus sûr bien qu'il pût acquérir étoit le cœur de ses sujets ; qu'il s'en falloit reposer sur eux, et qu'il y trouveroit des ressources qui ne lui manqueroient pas au besoin. Si le chancelier parloit comme il pensoit, la suite de cette histoire fera voir

1661. que les habiles gens ne pensent pas toujours juste. Le roi le crut ; et sa modération augmentant la complaisance du parlement, la révolution s'acheva par le rétablissement des évêques, de l'église et de la liturgie anglicane, sans que personne s'y opposât. Ainsi tout revint en son premier état. Le roi épousa, quelque temps après, Catherine infante de Portugal. Il eût régné paisiblement, si les protestans eussent pu souffrir que ce prince, qui mourut catholique, traitât avec quelque indulgence ceux de ses sujets qui l'étoient, et ne l'eussent pas voulu obliger à déshériter son successeur, parce qu'il suivoit une religion que lui-même eût bien voulu suivre. Ce nouveau levain de révolutions regarde la vie de Jacques II, par où je vais finir cette histoire.

LIVRE ONZIÈME.

Changemens arrivés dans la vie et sous le règne de Jacques II.

1663. C'est une faute dans laquelle on tombe, presque malgré qu'on en ait, en écrivant l'histoire d'Angleterre, que de commencer la plupart des événemens qu'on écrit, par dire que quoi qu'on ait raconté d'extraordinaire dans les précédens en matière de révolution, celui où l'on va entrer les surpasse. On trouvera dans cet ouvrage ce défaut que je reconnois, et dont je ne me corrige pas, parce que ce

préambule ne convient à la vie d'aucun roi d'Angleterre si bien qu'à celle de Jacques II, 1664. par laquelle je vais finir cette histoire des mouvemens de la monarchie britannique. L'état où sont encore aujourd'hui les affaires de ce prince m'avoit fait prendre la résolution de suspendre ce dernier volume jusqu'à ce qu'elles fussent dans une situation plus fixe : mais tant de personnes auxquelles je dois déférer m'ont pressé de donner au public ce reste de l'histoire anglaise, qu'aucun auteur n'a encore donnée bien complète dans notre langue, que je n'ai pu leur résister. J'y ai même condescendu avec d'autant moins de répugnance, que j'ai reconnu plus d'injustice dans les écrits qui ont paru touchant cette révolution, la plupart composés par des sectaires, ou persécuteurs furieux d'un roi catholique, ou flatteurs outrés du prince protestant dont ils se sont servis pour lui nuire. J'espère éviter l'écueil où ils sont tombés, et qu'on ne me reprochera pas que pour louer bassement l'un, j'invective peu respectueusement contre l'autre.

Le duc d'York, que nous appelons Jacques II depuis qu'il est roi, avoit employé sa jeunesse dans un continuel exercice des armes. Depuis l'âge de neuf ans qu'il se trouva avec son père à la bataille d'Edgehill, jusqu'à l'âge de vingt-sept qu'il rentra avec son frère en Angleterre, il avoit toujours fait le métier. C'étoit son inclination dominante. On en étoit si persuadé, qu'un homme de qualité de ce pays-ci, ayant fait un voyage à Londres quelque temps après le rétablissement du feu roi, dit, en parlant du duc d'York, parmi de judicieuses re-

marques qu'il fit sur ce qu'il avoit vu, que quoi-
1665. que l'intérêt de ce prince le dût attacher à la cour, il aimoit mieux être à l'armée, et que le plus grand intérêt politique lui étoit moins considérable qu'une occasion de signaler son courage. Il y a là de la louange et du blâme. Je ne sais si le duc méritoit le blâme, mais toute l'Europe étoit persuadée qu'il méritoit la louange; et celles que M. le prince et M. de Turenne, ces grands maîtres de l'art, ont données à sa valeur, en seront des monumens éternels.

On en eut de nouvelles preuves dans la guerre que le roi son frère déclara aux Etats-Généraux en l'année 1665, et la bataille navale que le duc gagna contre eux montra qu'il n'étoit pas moins bon général qu'il avoit paru en toutes rencontres bon capitaine et bon soldat. Vingt-deux vaisseaux ennemis y furent ou pris, ou brûlés, ou coulés à fond par les Anglais: Obdam, amiral de Hollande, y périt avec le sien. La flotte étoit entièrement détruite, si un gentilhomme de la chambre du duc, nommé Bonkard, n'eût empêché qu'on n'exécutât ses ordres pendant la nuit qui suivit le jour de la victoire. Le prince s'étoit jeté sur un lit pour prendre quelques momens de repos, après avoir commandé qu'on fît force de voiles, et qu'on suivît de plus près qu'on pourroit les restes de l'armée qu'il venoit de vaincre. Le gentilhomme, qui n'étoit pas de ceux qui aiment la gloire plus que la vie, représenta au commandant qu'il exposoit trop l'héritier de la couronne, et feignit d'avoir un contre-ordre de lui pour faire relâcher les voiles; ce qui fut fait mal à propos. Il fut disgracié, et peu s'en fallut que le parle-

ment ne lui fît son procès. Il fut chassé, et l'assemblée témoigna au vainqueur, au nom de toute la nation, une reconnoissance authentique du service qu'il avoit rendu à l'état, en lui assignant, par un décret qui se conserve encore aujourd'hui dans les registres publics, une gratification de près d'un million et demi. 1666.

Cette victoire ayant donné un nouveau relief au duc d'York, il se trouva dans la situation la plus heureuse et la plus agréable où un prince de son rang pût être. Il avoit une réputation généralement établie, non-seulement en Angleterre, où on le regardoit comme l'appui de l'état, mais dans toute l'Europe, où il passoit pour un des princes de son temps qui soutenoit mieux par son mérite personnel la grandeur de sa naissance. Il possédoit la plupart des charges qui donnent les grandes fonctions et les grands revenus. Il étoit grand amiral d'Angleterre, gouverneur des cinq ports, et en particulier de Portsmouth. Comme il avoit des enfans, et que le roi n'en avoit point, beaucoup de personnes s'attachoient à lui comme à l'héritier de la couronne, laquelle devoit passer sur sa tête et demeurer dans sa famille; et ce qu'il y avoit en cela de plus heureux, le roi n'en avoit point de jalousie. Charles, convaincu de l'attachement de son frère pour sa personne, regardoit la cour de ce prince comme la plus fidèle partie de la sienne, et ne croyoit pas avoir de meilleurs amis que ceux du duc d'York. Je sais que quelques politiques en jugèrent autrement alors; mais je sais qu'ils en jugèrent mal, et qu'ils tombèrent dans l'erreur de ceux, qui, pour

paroître pénétrer dans les mystères d'état plus
1667. avant que les autres, disent ce qu'ils en imaginent, et non pas ce qui en est. La vérité est que le roi n'eut jamais d'ombrage du duc, et que le duc garda dès l'enfance une conduite si soumise avec le roi, qu'il lui ôta tout sujet d'en avoir; chose rare en deux frères de ce rang dans les conjonctures où ils se trouvèrent, et dans une cour aussi remplie d'esprits remuans et factieux que l'est depuis longtemps celle d'Angleterre. Par là on conçoit aisément que le duc d'York étoit recherché également de toutes les cabales, et que, de quelque côté qu'il penchât, il faisoit pencher la balance. Au reste, comme on étoit prévenu qu'il étoit naturellement intrépide, et homme à ne pas trop ménager ceux qui auroient eu la hardiesse de se déclarer ses ennemis, on appréhendoit de l'offenser, et personne ne s'exposoit à s'attirer sa colère, bien moins sa haine.

Tel étoit l'état du duc d'York, et telle étoit à son égard la disposition des esprits, lorsqu'un soupçon qui se répandit qu'il étoit catholique dans le cœur quoiqu'à l'extérieur il parût encore protestant, commençant à faire changer pour lui la disposition des esprits, donna les premières atteintes à la prospérité de son état.

Ce soupçon étoit bien fondé. Le duc, en effet, étoit catholique, et sa conversion mérite que l'histoire en conserve la mémoire. Bien des gens ont cru que le zèle, l'exemple et les exhortations de la reine sa mère, à qui il déféroit beaucoup, lui avoient inspiré ce changement; que la longue fréquentation qu'il avoit

eue avec les catholiques en France, en Flandre et en d'autres lieux, avoit fortifié ces pensées, qui avoient enfin produit leur effet. On s'est trompé en cela comme en beaucoup d'autres choses, dans lesquelles l'ignorance du vrai a fait recourir au vraisemblable. Il arriva au duc d'York ce que l'histoire sainte rapporte être arrivé à un ancien, de trouver, dans le fiel d'un monstre qui l'avoit voulu dévorer, de quoi se guérir de l'aveuglement : car ce fut en lisant l'histoire de la réformation prétendue, écrite par un auteur protestant, que ce prince reconnut l'erreur où l'avoit engagé sa naissance. Ce fut à Bruxelles, au sortir de France, qu'ayant assez de temps pour lire, il tomba sur l'histoire d'Heylen. Il la lut avec attention; et au travers des divers prétextes dont les protestans s'efforcent de colorer le schisme de leur pays, il reconnut évidemment que cette séparation, contraire à la maxime d'unité qui est le fondement de l'église, étoit en effet l'ouvrage des passions humaines; que l'incontinence d'Henri VIII, l'ambition du duc de Somerset, la politique de la reine Elisabeth, l'avarice de ceux qui d'abord s'étoient emparés des biens ecclésiastiques, avoient été les principes de ce changement; que l'esprit de Dieu n'y avoit point de part. Il savoit que Dieu s'étoit servi de prophètes d'une vie sainte pour être les chefs de son peuple, toutes les fois qu'il s'étoit agi de leur intimer ses volontés touchant la religion; que, dans le changement de loi, des apôtres revêtus de la vertu d'en haut, et plus semblables aux anges qu'aux autres hommes, avoient annoncé l'é-

1668.

vangile ; que dans les relâchemens arrivés dans
1669. l'un et dans l'autre Testament, ce n'etoient point des hommes charnels, des âmes vindicatives, des esprits ambitieux, qui avoient prêché la réforme, mais des hommes pleins de l'esprit de Moïse, ou de celui de Jésus-Christ, seuls canaux dignes de recevoir les eaux qui coulent de ses vives sources, pour ne les point rendre suspectes de s'être corrompues en venant à nous. Des réflexions si raisonnables ouvrirent les yeux au duc d'York : dès lors il fut catholique dans l'âme ; et ce fut dans cette disposition d'esprit qu'au temps du rétablissement il repassa en Angleterre.

De grandes raisons l'obligèrent d'abord à cacher ce changement au public : il en fit confidence au roi son frère, qui l'en loua, mais qui désira qu'il se contraignît pour le tenir secret. La contrainte dura quelque temps : elle ne put durer toujours. Insensiblement le duc se relâchant, et s'observant moins qu'il n'avoit fait, donna lieu aux autres de l'observer, et fit juger que sa religion n'étoit pas celle du pays. L'archevêque de Cantorbery et deux de ses confrères lui en firent des remontrances : il eut la patience de les écouter, et ne refusa pas même de conférer avec eux ; mais ces conférences ne servirent qu'à le confirmer dans la foi, loin de l'ébranler et de le séduire.

Après de pareilles démarches on ne pouvoit plus prétendre au secret touchant la religion de ce prince : tout ce que ses amis pouvoient faire étoit de sauver la notoriété publique ; encore la mort de sa première femme, fille du grand chancelier Hyde, laquelle mourut ca-

tholique, fut-elle regardée comme un aveu authentique de la religion du mari. On publia 1669.
que la complaisance que cette princesse avoit eue pour lui avoit opéré cette conversion. Ce fut faussement. La duchesse d'York, par un événement remarquable, fut convertie en lisant le même livre qui avoit converti le duc. Mais quelque faux que fût ce bruit, les protestans le voulurent croire, et se confirmèrent par là dans la pensée où ils étoient que ce prince n'étoit plus des leurs. En effet, il ne tarda guère après la mort de la princesse à abjurer l'erreur, ce qu'il n'avoit point encore fait, et à reprendre la foi de saint Edouard, dont il devoit porter la couronne. Dès lors on le vit déchoir sensiblement dans l'esprit des sectaires ; et comme ils commencèrent à l'aimer moins, ils ne l'estimèrent plus tant. Les amis du duc, s'apercevant de ce changement, le prièrent de se gêner ; le roi son frère l'en pressa de nouveau, et chacun lui représenta que quoiqu'il ne fût plus temps pour lui de feindre ce qu'il n'étoit pas, il n'étoit point encore expédient qu'il avouât ce qu'il étoit. Il déféra à ces conseils ; et la violence qu'il continua à se faire lui coûta même d'autant moins, qu'un projet extraordinaire lui fit espérer la liberté après laquelle il soupiroit.

Ce fut l'an 1670 que la cour d'Angleterre, s'apercevant que l'esprit républicain se glissoit 1670.
de nouveau dans le parlement, entreprit de remédier à ce mal, qui en présageoit beaucoup d'autres. Les auteurs de cette entreprise furent cinq seigneurs, qu'on nomma la cabale par l'union qui parut entre eux, et parce que

dans les premières lettres de leurs noms on
1670. trouva le mot de cabale. L'un étoit favori du roi, et les quatre autres ses ministres, tous quatre revêtus des premières charges, et d'un grand poids dans le conseil. Ces cinq hommes, considérés chacun en leur particulier, n'étoient pas des gens sans défauts ; mais, pris tous ensemble, ils faisoient un corps auquel il manquoit peu de ces choses qui font réussir les grands desseins. Le duc de Buckingham, favori du roi, étoit fort capable d'être ministre, si son application eût répondu à ses talens ; si son esprit, qui étoit excellent, n'eût point été distrait des affaires par son libertinage qui étoit extrême, et par un amour de son plaisir, qui rendoit frivole un des hommes du monde le plus né pour les choses solides. Le duc de Lauderdale, Ecossais, et secrétaire d'état pour les affaires d'Ecosse, étoit un homme fort délié et d'une politique fort fine. Mylord Clifford, grand trésorier, ne manquoit que d'un théâtre où la raison et la vertu eût été de plus grand usage qu'elle n'étoit à son pays dans le siècle où il étoit né, pour être supérieur aux autres. Le comte d'Arlington, secrétaire d'état pour l'Angleterre, étoit le génie le plus borné des cinq ; mais son expérience y suppléoit, et lui avoit surtout acquis une grande connoissance des affaires étrangères. Antoine Ashley Cooper, comte de Shaftesbury, et grand chancelier du royaume, cet acteur si célèbre dans les dernières scènes que nous a données l'Angleterre, étoit le plus propre de tous à conduire une grande entreprise ; aussi étoit-il l'âme de celle-ci. Esprit

vaste, éclairé, audacieux, intrigant, également ferme dans un bon et dans un mauvais 1670.
parti, pendant que ceux à qui il s'attachoit ne lui donnoient point sujet de changer; constant ami, mais ennemi implacable, et d'autant plus dangereux, que, ne ménageant rien avec la religion et la conscience, il étoit moins embarrassé à trouver les moyens de nuire; n'étant effrayé ni de la grandeur ni de la multitude des crimes, quand il les croyoit nécessaires, ou pour se conserver, ou pour perdre ceux qui s'étoient attiré sa haine.

Ces seigneurs, attachés à leur maître par leurs charges et par ses bienfaits, n'avoient pu voir sans indignation les démarches qu'avoit fait faire au parlement depuis quelques années contre l'autorité royale, l'esprit républicain qui s'y réveilloit. Entre autres choses, la triple alliance, que la cabale républicaine avoit fait faire au roi malgré lui, leur avoit paru une entreprise audacieuse contre la royauté, dont il falloit prévenir les suites. Pleins de ces justes sentimens, ils persuadèrent au roi d'être maître autant que la couronne et les lois du pays lui en donnoient droit, de resserrer le parlement dans les bornes qui lui sont prescrites par les usages autorisés, et d'empêcher que d'un mélange de république et de monarchie fait par violence, et par usurpation des sujets sur le souverain, il ne résultât une anarchie monstrueuse qui exposât de nouveau l'Angleterre à retomber dans l'affreux chaos dont elle étoit à peine sortie.

Pour exécuter ce dessein, il falloit au roi une guerre qui lui fût un prétexte d'avoir des

troupes. Il en avoit un d'attaquer les Hollandais
1670. dais d'autant plus favorable, que l'honneur et l'intérêt de la nation anglaise s'y trouvoient également intéressés : car les anciennes contestations touchant le pavillon se renouveloient ; et les négocians anglais des Indes n'avoient pas cessé de se plaindre que les Hollandais les traitoient mal. Ce fut là, dis-je, le prétexte : mais la vraie cause qui fit choisir cette guerre plutôt qu'une autre, fut la liaison des républicains d'Angleterre et de ceux de Hollande ; ceux-ci ne cessant d'inspirer à ceux-là l'amour de la liberté dont ils se glorifient, de les dégoûter du gouvernement monarchique, de les porter à secouer le joug de la domination légitime, toujours disposés à prêter la main aux factions qui l'attaquoient. Ils avoient même depuis un temps offensé personnellement le roi par des satires injurieuses, auxquelles on applaudissoit en Hollande, loin d'en rechercher les auteurs, de les réprimer et de les punir.

Heureusement, pour abattre cet appui de la cabale républicaine, le roi très-chrétien se plaignoit aussi des Hollandais, et en avoit de grandes raisons : sans compter celles qui regardoient la personne de ce monarque, avec qui ils ne gardoient pas plus de mesures qu'avec le roi d'Angleterre, il en avoit qui intéressoient son état. Il avoit fait la guerre a l'Espagne pour l'héritage de la reine sa femme, après la mort de Philippe IV, dont cette princesse étoit fille. Ses armes avoient eu de grands succès : il avoit pris Douai, Tournai, Lille, et toute la Franche-Comté. Les Hollandais s'étoient alarmés

de ces prospérités d'un roi jeune, puissant, aimant la gloire, et devenant par ces conquêtes de plus en plus trop leur voisin. Ces sujets de craindre ce prince avoient prévalu dans l'esprit des Hollandais sur la reconnoissance qu'ils lui devoient, puisqu'il venoit tout récemment de se joindre à eux contre l'Angleterre; ils avoient ligué contre lui non-seulement cette même Angleterre, mais la Suède et le Danemark, et cherchoient toutes les occasions de lui déplaire et de le fâcher. 1670.

Ces mécontentemens d'un roi sur qui toute l'Europe avoit les yeux, et qui se trouvoit en état de ne pas beaucoup se contraindre à cacher ses ressentimens, n'étoient pas inconnus à Londres; et ils étoient trop favorables aux projets qu'on y formoit, pour qu'on n'en profitât pas. Ce fut dans cette vue que le temps de la triple alliance étant expiré, au lieu de la renouveler comme les Hollandais le vouloient, les ministres d'Angleterre entrèrent en négociation avec ceux de France, pour faire entre les deux couronnes une alliance convenable aux desseins qu'ils se proposoient. M. Colbert de Croissi la traita en Angleterre, le duc de Buckingham en France : feu madame y mit la dernière main dans le voyage mystérieux qu'elle alla faire delà la mer.

Le détail de ce traité n'est pas de mon sujet, à un article près, qui regarde la religion, et qui a eu trop d'influence dans la vie du duc d'York pour l'omettre. Les presbytériens avoient fait de la peine au roi durant la première guerre de Hollande, irrités de ce qu'on attaquoit des gens de même croyance qu'eux,

et en qui ils mettoient leur appui. Pour éviter 1670. un semblable embarras dans la guerre qu'on alloit faire et pour adoucir ces esprits brouillons, Shaftesbury, proposa de rétablir la liberté de conscience, donnée par la déclaration de Breda, et depuis ôtée par le parlement.

Pour éclaircir ce point, il faut savoir qu'un peu après le rétablissement du roi, le parlement de Monk ayant été congédié, parce qu'il n'avoit pas été assemblé par l'autorité légitime, et que Charles ne le pouvoit reconnoître pour véritable parlement, ce prince en avoit convoqué un autre. Il y eut dans cette assemblée de grandes contestations touchant la liberté de conscience entre les protestans et les catholiques, l'église anglicane et les presbytériens. Le parti catholique y étoit soutenu par le comte de Bristol, homme de grand crédit et chef d'une faction puissante; le parti protestant par le chancelier Hyde, chef d'une faction opposée, et homme aussi de fort grand poids, qui, s'étant mis à la tête de l'église anglicane dominante dans ce parlement, se déclara non-seulement contre les catholiques, mais contre les presbytériens, et tout ce que l'église anglicane comprend sous le nom de non-conformistes. Le roi, mauvais chrétien dans ses mœurs, mais catholique dans le cœur, fit tout ce qu'on pouvoit attendre de son tempérament facile, pour maintenir la liberté commune, afin que l'église romaine en jouît : mais l'anglicane l'emporta ; et le chancelier Hyde parla avec tant de chaleur sur ce

sujet, que Charles fut obligé de céder plutôt à son importunité qu'à ses raisons. 1670.

Ce fut le rétablissement de cette liberté ôtée que Shaftesbury jugea nécessaire à l'entreprise qu'on méditoit. Il s'en ouvrit à ses collègues, qui furent de son sentiment, non-seulement par la raison qu'il leur en apporta, de calmer les presbytériens qu'ils craignoient; mais par une autre encore, dans laquelle il entra sans peine avec eux, de favoriser les catholiques, qu'ils aimoient pour la plupart, et qu'ils estimoient tous. Clifford et Arlington l'étoient en secret: l'un et l'autre sont morts dans l'église; et le duc de Buckingham n'eût pas eu besoin d'être converti sur sa croyance, s'il l'eût pu être sur son libertinage. Shaftesbury même n'en fut pas éloigné, pendant que son intérêt et sa passion ne lui fit point prendre d'autre parti que celui où le portoit son penchant. Mais, indépendamment de la religion, ces politiques, qui en ce temps-là ne la regardoient guère autrement que par rapport à la monarchie, étoient persuadés, malgré ce qu'en débitent depuis si long-temps les sectaires, que les maximes de l'église romaine sont les plus propres à tenir les peuples dans la soumission due aux rois; et l'expérience leur avoit appris que leur maître n'avoit point trouvé dans l'une et dans l'autre fortune de serviteurs plus dévoués que les catholiques romains. Raisonnant sur ce principe, ils trouvoient injuste que des sujets si fidèles n'eussent pas la liberté d'exercer leur religion, et plus encore que des décrets faits contre eux depuis l'incendie de Londres, dont les protestans les avoient accusés

sans autre raison que leur haine, les flétrissent
1670. et les gênassent plus que les autres non-conformistes. Il est aisé de comprendre que Charles donna sans peine dans des sentimens qui, malgré les démarches que la politique lui faisoit souvent faire, furent jusqu'à la mort les siens, et encore plus que le duc d'York les appuya de tout son pouvoir. Il ne fut question que du plus et du moins. Comme les deux rois agissoient avec beaucoup de concert, cette affaire entra dans leur négociation. On fit diverses propositions, les unes plus avantageuses aux catholiques, les autres moins. La France
1671. appuya les plus modérées, comme les plus sûres et les plus de saison; et l'on convint que le roi d'Angleterre donneroit en général à tous ses sujets la liberté de conscience.

La déclaration de la guerre suivit de près la proclamation du décret de la liberté. Ni l'une ni l'autre ne déplut au peuple, qu'on avoit eu soin d'y préparer par des manifestes adroits, dans lesquels on lui faisoit voir l'avantage que la nation trouvoit dans le repos public que produiroit la liberté, et dans l'affoiblissement d'un état qui ruinoit partout son commerce.

Ainsi le peuple anglais vit tranquillement
1672. commencer la belle campagne de l'année 1672. Le duc d'York, qui commandoit l'armée navale du roi son frère, ayant joint le comte d'Estrées, aujourd'hui maréchal de France, et dès ce temps-là vice-amiral, combattit Ruyter à Soultsbay. Les Hollandais ne convinrent pas de tout l'avantage que les Anglais prétendirent avoir eu dans cette bataille. En effet, la première journée eut un succès fort incer-

tain : mais, la suivante, quoique Ruyter eût cru surprendre le duc à l'ancre, ce prince le reçut si bien, qu'il le poursuivit jusqu'aux bancs de sable, et que si un brouillard qui s'éleva ne l'eut dérobé à sa vue, il l'auroit entièrement défait, l'amiral hollandais ayant eu plus de quinze vaisseaux démâtés, désagréés, mis hors de combat dès la première fois qu'on combattit. 1672.

Si l'avantage des armées navales souffrit quelque contestation, celui des armées de terre fut si grand, qu'il mit la république hollandaise sur le penchant de sa ruine. Les armes de France, qu'un roi guerrier avoit voulu conduire en personne, conquirent en moins de deux mois Orsoy, Burick, Rhinberg, Vesel, Reez, Emmerik, le fort de Skenk, Grave, Naërden, les belles villes de Doesbourg, d'Arnheim, de Nimègue, de Zutphen, d'Utrecht. A cette dernière conquête, les deux rois virent les Hollandais à leurs pieds, demandant la paix, que ces princes ne consentirent à leur accorder qu'à des conditions qui mettoient ces républicains dans l'état où ils les vouloient, mais auxquelles tout le malheur de ce peuple, presque conquis, ne le put résoudre à se soumettre.

On jugea que le désespoir avoit plus de part que le courage dans les résolutions que prirent les vaincus en cette occasion. Ils inondèrent eux-mêmes leurs campagnes, et ruinèrent de leurs propres mains ce qui leur restoit de meilleur pays, pour l'ôter à leurs ennemis. Mais il y a grande apparence qu'ils n'eussent fait autre chose par-là que de multiplier leurs pertes,

si tous les Anglais eussent conspiré aux avan-
1672. tages de leur roi, comme tous les Français conspiroient à la gloire du leur; et il ne faut pas douter que, la campagne suivante, on n'eût vu tomber, par la chûte de la Hollande, ce rempart des républicains d'Angleterre, si Charles eût pu, comme Louis, se répondre de tous ses sujets. Par malheur le premier eut trop tôt besoin du secours de son parlement, et l'on avoit toujours bien jugé que la cabale républicaine, qui s'insinuoit dans cette assemblée, empêcheroit qu'on n'en reçut. On avoit encore plus de raison d'en juger ainsi depuis le succès de la campagne, qui avoit renouvelé la jalousie du peuple anglais contre la France, les soupçons des protestans contre les catholiques, le chagrin des républicains contre le roi, qui concouroit avec les Français à saper l'appui de leur faction. On avoit cru pouvoir mépriser ces murmures, qui auroient été impuissans, si on avoit eu tout l'argent nécessaire à faire la guerre indépendamment du parlement: mais on avoit pris de fausses mesures. Outre qu'on s'étoit d'abord trompé en supputant les frais de la guerre, on avoit compté sur des fonds incertains, et qui avoient en effet manqué. Les ministres avoient flatté Charles qu'on surprendroit la flotte hollandaise, qui revenoit chargée de Smyrne, et qu'il y trouveroit des trésors immenses; mais la mésintelligence de ceux qui commandoient l'armée d'Angleterre fit manquer à leur roi ce coup, injuste d'ailleurs, puisque la guerre n'étoit pas encore déclarée. On voulut recourir aux emprunts: mais ce prince avoit perdu son crédit par une

espèce de banqueroute que ses ministres lui avoient fait faire, en faisant fermer l'échiquier, qui est le lieu où se paient les rentes des sommes qu'emprunte le roi. 1672.

Le duc d'York avoit prévu d'abord ces inconvéniens. La connoissance qu'il avoit de la mer l'avoit engagé à représenter qu'on n'avoit pas assez d'argent pour faire ce qu'on prétendoit. Il n'avoit pu approuver ni la surprise de la flotte, ni la banqueroute faite aux rentiers, et avoit prédit les suites fâcheuses de cette irrégularité. Le roi reconnut, mais trop tard, que ce prince avoit eu raison. Après la campagne dont je viens de parler, il manqua d'argent pour la suivante; et ayant eu recours aux banquiers, ces sources, où il avoit coutume de puiser dans ses besoins pressans, se trouvèrent taries en celui-ci, et il fut réduit malgré lui de recourir à son parlement, et d'en demander l'assistance.

Ce fut sur la fin de l'année que ce parlement s'assembla, beaucoup plutôt qu'il n'eût fallu pour que le roi y pût être maître, les Hollandais se préparant, à la faveur d'une forte ligue, où entroit la maison d'Autriche, à soutenir de nouveau la guerre. Aussi Charles n'eût-il pas plutôt proposé le besoin où il étoit, qu'au lieu d'argent il ne reçut que des plaintes touchant sa conduite, surtout à l'égard de la religion. La mauvaise humeur des parlementaires alla jusqu'à désapprouver le second mariage du duc d'York avec Marie d'Est, aujourd'hui reine. Ils présentèrent requête pour empêcher qu'il ne se fît, et il fallut prendre son temps pour faire entrer la nouvelle duchesse à Lon-

dres. Cette affaire ne fut pas celle qui aigrit le
1672. plus l'assemblée : la liberté de conscience, l'alliance de France, la guerre de Hollande, y tenoient encore plus au cœur. Les républicains néanmoins, n'osant encore pousser le roi sur tant de sujets à la fois, s'arrêtèrent sur le premier, comme le plus propre à intéresser et le parlement et le peuple. Ils raisonnèrent juste. Le peuple s'émut, et le parlement entreprit l'affaire avec cette ardeur qui autorise les emportemens, quand on la sait faire passer pour zèle. On déclara au roi qu'il n'auroit point d'argent qu'il n'eût révoqué la liberté de conscience.

Depuis que Charles étoit rentré en possession de la couronne, il ne s'étoit guère vu dans un plus fâcheux embarras. La liberté de conscience lui faisoit peine à révoquer ; mais il avoit besoin d'argent. Le plus désagréable pour lui étoit qu'il voyoit ses amis et toute sa cour partagés ; les uns lui conseillant de céder à la pressante nécessité où il se trouvoit d'avoir de l'argent, et d'user d'un peu de complaisance envers ceux qui lui en pouvoient donner ; les autres le détournant au contraire de se relâcher sur un point nécessaire à mettre son autorité dans l'état où elle devoit être pour lui donner moyen d'agir en roi. Du nombre des premiers étoient non-seulement le duc d'Ormond et divers autres protestans par zèle pour leur religion, mais le comte d'Arlington même, esprit timide, et naturellement pliant, que soutenoient ceux qui, raisonnant sur d'autres principes que sur le génie des Anglais, croyoient que le plus sûr étoit de céder pour un

un temps à leur fougue, pour les ramener plus sûrement au devoir quand on auroit domté 1672. les Hollandais. Le duc d'York et les ministres étoient dans le sentiment opposé, non-seulement par ceux qu'ils avoient pour la religion catholique, considérée en elle-même, et par rapport à la monarchie ; mais parce qu'ils jugeoient important que le roi fût ferme dans ses résolutions contre les entreprises d'un tribunal qui s'accoutumoit trop à les contrarier. Ils avoient encore devant les yeux les démarches que le parlement de l'année 1640 avoit fait faire à Charles I[er], aussitôt qu'il se fut relâché sur les premières propositions. Ils disoient qu'ils ne voyoient rien de moins à craindre dans l'affaire présente ; que le roi n'auroit pas plutôt révoqué la liberté de conscience, qu'on lui demanderoit autre chose ; que ces demandes n'auroient point de fin, et qu'elles viendroient un jour à un point où le roi ne les pouvant plus accorder sans se dégrader lui-même, les affaires se trouveroient dans le même état qu'elles étoient alors, c'est-à-dire, qu'après mille condescendances contraires à ses intérêts il se verroit toujours obligé de rompre avec son parlement, et ne remporteroit d'autre fruit de sa complaisance passée que d'avoir rendu pour l'avenir ce corps moins timide à le contredire. Ceux qui parloient ainsi ajoutoient que quelques jours de fermeté mettroient le parlement à la raison, le roi y ayant des partisans qui commençoient à faire chanceler les mutins ; qu'on avoit des troupes sur pied suffisamment pour appuyer les uns, et pour faire

craindre les autres. Shaftesbury répondoit du succès.

1672. Ces raisons, déduites de part et d'autre avec beaucoup de vivacité, tenoient l'esprit du roi en balance. On a soupçonné que les femmes étoient entrées dans cette affaire, et avoient déterminé Charles à suivre le sentiment de ceux qui lui conseilloient de révoquer la liberté de conscience. Quoi qu'il en soit, il la révoqua, et cassa de ses propres mains le grand sceau d'Angleterre dont elle étoit scellée. Il n'eut pas plutôt fait ce pas, qu'il arriva ce qu'avoient prédit ceux qui l'en avoient voulu dissuader. Le parlement ne garda plus de mesures dans les demandes qu'il lui fit, et sembla avoir pris l'esprit de celui qui avoit poussé Charles Ier à de si grandes extrémités. L'issue ne fut pas si funeste pour le fils qu'elle avoit été pour le père : mais peu s'en fallut ; et à cela près, il y eut peu de différence entre ce qu'on entreprit contre eux. Ni l'un ni l'autre parlement, à les considérer en gros, ne forma les desseins horribles contre la vie de leurs souverains, que des cabales particulières firent éclater dans la suite : mais l'un et l'autre eut son Cromwel, dont le second étoit d'autant plus à craindre, qu'il alloit à sa fin par des voies plus courtes et plus décisives que le premier.

L'homme séditieux dont je parle étoit le comte de Shaftesbury. Il faut lui faire la justice de dire qu'ayant été républicain sous le règne de Charles Ier, il étoit rentré de bonne foi dans son devoir sous Charles II. Peu de gens avoient rendu à ce prince d'aussi impor-

sans services que lui, et nul n'avoit montré tant de zèle pour rétablir la monarchie et le 1672. monarque dans leurs droits, auxquels les troubles du dernier règne avoient rendu le parlement plus hardi à donner atteinte. Le projet dont je viens de parler est un témoignage du zèle sincère de ce ministre pour son maître : le dépit de le voir avorter par ce qu'il appeloit foiblesse dans le roi lui fit changer brusquement de parti, et de sujet dévoué qu'il étoit, le métamorphosa tout d'un coup en factieux déterminé, et enfin en chef des conjurés. Deux choses le portèrent à cette extrémité. L'une fut qu'il désespéra de rien faire de solide pour un prince qu'il crut manquer de la fermeté nécessaire à soutenir une grande entreprise. Il se plaignoit déjà que Charles l'avoit abandonné dans une affaire où il lui avoit promis de l'appuyer, et où il s'agissoit, comme ici, de l'intérêt du diadême. Depuis long-temps les élections des membres de la chambre basse qu'on substituoit à ceux qui mouroient, se faisoient de sorte que les séditieux en étoient presque toujours les maîtres, parce que la chambre s'étoit attribué l'autorité de les faire choisir. C'étoit un abus introduit durant les troubles du dernier règne, qu'on avoit laissé continuer depuis le rétablissement, par la foiblesse ou l'ignorance de ceux qui avoient précédé Shaftesbury dans la charge de grand chancelier. L'ancien droit étoit que quand quelqu'un de ces membres venoit à mourir, le chancelier faisoit élire par une commission scellée du grand sceau celui qu'on devoit substituer. Par-là, quoique la commission ne portât rien

qui donnât atteinte à la liberté de l'élection,
1672. le roi étoit néanmoins plus maître au moins de prendre des mesures pour empêcher que le choix ne tombât sur des gens qui lui fussent contraires. Shaftesbury avoit entrepris de faire revivre ce droit, et en avoit rétabli l'usage dans l'intervalle du parlement, après avoir fait promettre au roi de tenir ferme contre les remontrances qu'il avoit prévu que les communes lui feroient indubitablement là-dessus. Elles n'avoient garde de manquer d'en faire; et elles en avoient fait de si fortes, que Charles y avoit déféré. Ainsi, malgré les promesses de ce prince, le chancelier avoit eu le chagrin de voir casser ses élections, et l'ancien abus rétabli. Dès-lors il prédit que l'affaire de la liberté échoueroit, et déclara assez hautement que s'il en arrivoit ainsi, il deviendroit parlementaire, et ne ménageroit pas la cour. Il ne tint que trop bien parole. Il avoit encore sur le cœur la facilité qu'avoit eue son maître à se relâcher sur les élections, quand la révocation de la liberté de conscience étant survenue poussa sa patience à bout, et lui fit dire sans ménagement qu'un homme qui se manquoit à soi-même méritoit bien qu'on le manquât : fausse maxime quand il s'agit du souverain ou de la patrie, auxquels il n'est jamais permis de manquer. Peut-être, tout mutin qu'étoit Shaftesbury, n'eût-il pas poussé si loin sa colère, s'il n'en eût point eu d'autre motif que le seul intérêt du roi. Un homme qui pèche contre son intérêt fait plutôt pitié qu'il n'excite la haine : mais le relâchement du roi sur le fait de la liberté intéressoit person-

nellement ses ministres, parce que ce prince, désavouant par là le conseil qu'ils lui avoient donné, leur laissoit le parlement sur les bras; et comme le comte avoit paru avoir plus de part qu'aucun autre en tout ce qu'avoit entrepris la cour, il avoit sujet de craindre que le parlement ne le choisît pour faire un exemple. Ce fut la seconde chose qui porta cet homme à de si grandes extrémités. Il voulut, pour ainsi dire, expier le zèle qu'il avoit témoigné pour la religion catholique et pour la monarchie, par celui qu'il témoigneroit pour la religion protestante et pour le parlement. 1672.

Un pas dans le crime en fait faire un autre, et une passion excitée en réveille toujours plusieurs. La colère fit naître dans Shaftesbury l'ambition de devenir l'auteur d'une révolution dans l'état, de changer le gouvernement, et de tenter encore une fois la monstrueuse métamorphose de la monarchie en république.

Pour exécuter ce dessein avec moins de contradiction, il ne crut pas devoir commencer par attaquer directement ni le roi ni la royauté. Le roi étoit un prince établi, et dans la personne duquel il ne paroissoit pas de prétexte qu'on pût faire servir au peuple de raison pour l'abandonner. Pour la royauté, il y avoit trop peu de temps qu'on étoit sorti des troubles où les tyrans avoient mis l'état, pour proposer de chasser encore une fois les rois; ceux même qu'on nommoit républicains n'en voulant la plupart qu'à l'autorité, non à la forme du gouvernement monarchique. Shaftesbury, ne pouvant aller où il prétendoit par le droit chemin, prit un détour qu'il estima le devoir conduire

1672. au même terme : ne pouvant déposséder le roi, il prit le dessein de faire déshériter celui qui lui devoit succéder, persuadé que le meilleur expédient de détruire la royauté étoit de troubler l'ordre de la succession. La religion du duc d'York lui parut un moyen infaillible d'exclure ce prince de la couronne ; et il ne douta point qu'en échauffant là-dessus les protestans zélés, en aigrissant le parlement, en rendant le duc odieux au peuple, il ne vînt à bout de son entreprise. Dès-lors le duc d'York devint l'objet de toute la malignité de ce méchant homme : peu s'en fallut qu'il n'en fût la victime. L'audace, la ruse, les intrigues qu'on employa contre lui, furent telles, qu'on ne peut attribuer qu'à un grand courage la manière haute dont il soutint cette persécution, et à beaucoup de prudence le bonheur qu'il eut de la vaincre.

L'attaque fut subite et imprévue. Jamais grand changement ne fut plus prompt que celui de Shaftesbury en cette occasion. Le roi n'eut pas plutôt paru pencher à la révocation de la liberté de conscience, que ce ministre en fut averti. Il ne perdit point de temps : l'affaire ne fut arrêtée qu'à onze heures du soir, et il se trouva dès le lendemain dans la chambre des pairs, dont il étoit membre, à la tête des plus zélés contre la catholicité, contre la guerre de Hollande, contre l'alliance de France. Cette première saillie surprit le parlement comme la cour, et causa partout beaucoup d'émotion. Le trouble s'augmenta, quand le comte eut découvert les secrets motifs qui avoient engagé le roi à donner la liberté de

conscience, et à s'allier avec la France pour faire la guerre aux Hollandais. C'est un crime à un roi d'Angleterre de penser à rompre les chaînes dont le lie son parlement, et à réduire cette assemblée au moins dans les bornes des lois où elle rappelle si souvent le souverain pour peu qu'il s'en écarte. On avoit soupçonné Charles d'avoir ce dessein : on n'en douta plus quand Shaftesbury eut parlé, et dès lors on se mit en garde contre tout ce qui pouvoit avancer le succès de cette entreprise. 1672.

Le comte avoit mis les esprits en trop bonne disposition de favoriser ses desseins, pour ne pas profiter du temps, et commencer à donner atteinte au prince qu'il vouloit détruire. Le coup fut adroit : il ne parut point qu'on en voulût au duc d'York, mais en général aux catholiques, contre les entreprises desquels Shaftesbury inventa un nouveau serment, dont le parlement fit dresser un acte, que l'approbation du roi, quoique donnée avec contrainte et contre son gré, ne laissa pas de faire passer en loi. Il y avoit déjà deux sermens établis contre les catholiques, pour les connoître, et pour les persécuter quand on le jugeroit à propos. L'un étoit le serment d'allégeance, par lequel on condamne comme une hérésie l'opinion de ceux qui admettent une puissance supérieure au roi, de quelque nature qu'elle soit ; l'autre étoit le serment de suprématie, par lequel on reconnoît le roi chef de l'église dans ses états. Celui dont je parle fut nommé le test, comme qui diroit le témoignage de la religion dont on est. Ce serment fut alors borné à abjurer la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucha-

ristie ; mais dès ce moment une loi pénale por-
1672. tée contre ceux qui ne prêtoient pas le serment de suprématie, et qui les excluoit des charges, fut étendue jusqu'aux pairs qui ne prêtoient point ce second serment, et qu'on obligea au troisième. Ce fut à ce prix que Charles obtint treize cent cinquante mille livres sterling, que lui donna son parlement pour la continuation de la guerre.

Shaftesbury avoit bien prévu que le duc d'York se trouveroit embarrassé de ce nouveau serment, qu'il ne feroit point, et contre lequel il n'auroit pas eu le loisir ni peut-être même la liberté de se précautionner. Aussi l'effet du test fut-il, que le duc ne commanda point l'armée navale la campagne suivante, qui fut celle de
1673. 1673. Le prince Robert, qui s'étoit joint à Shaftesbury pour faire faire le test, afin d'être amiral d'Angleterre, en fit la fonction en effet, et combattit les Hollandais, avec lesquels ni le parlement ni la cabale de Shaftesbury n'avoient pas jugé qu'il fût temps d'obliger le roi à faire la paix. Le succès de cette bataille fut douteux, et chacun s'en attribua le gain, sans pouvoir dire ce qu'il y avoit gagné, si ce n'est qu'on dise que cette sorte de guerre, coûtant beaucoup et ne décidant de rien, fournit au parlement d'Angleterre une raison plausible pour engager le roi à faire une paix particulière avec la Hollande, comme il la fit effectivement le 19 de février l'an 1674, sans tourner tête néanmoins contre ses premiers alliés, quelque effort que fît le parlement pour l'y engager.

Il y a apparence qu'il n'eût pas été au pou-

voir de Charles d'être constant dans l'alliance de France, si le roi très-chrétien n'eût forcé 1674. ses ennemis à recevoir la paix, par la continuation des succès que Dieu lui donnoit dans la guerre. Les conquêtes qu'il avoit faites l'an 1672 sur les terres des Hollandais, lui avoient attiré sur les bras toutes les forces de la maison d'Autriche : l'Empire et l'Espagne s'étoient ligués avec ces républicains contre lui. Une telle ligue parut aux Anglais une occasion d'attaquer la France trop favorable pour la manquer. La conspiration fut si générale, que Charles se vit obligé d'armer, de rappeler toutes les troupes qu'il avoit envoyées en France au service de cette couronne, d'en faire passer d'autres en Flandre pour joindre à celles des alliés, amusant autant qu'il pouvoit son parlement par ces préparatifs d'une guerre qu'il fuyoit de faire, mais à laquelle on prévoyoit qu'il seroit à la fin contraint, si la paix générale, qu'on négocioit, et qui ne se concluoit point, ne le tiroit de cet embarras. Ce fut à force de victoires et de conquêtes toujours nouvelles, que le roi de France força les puissances liguées d'accepter la paix, qu'il leur offroit depuis long-temps sans qu'ils eussent pu s'y résoudre. Au bruit de la ligue, il avoit quitté beaucoup de places trop éloignées pour être conservées aisément contre un tel nombre d'ennemis : mais il s'étoit dédommagé de ces conquêtes abandonnées par la prise de tant d'autres villes, plus grandes, plus fortes, plus à sa bienséance, que, quoique seul contre tant de confédérés, il se vit en état de donner la loi, de faire rechercher la paix, et d'en

prescrire les conditions. Maëstricht, Dinant,
1674. Limbourg, Valenciennes, Cambrai, Saint-Omer, Ypres, Gand, et grand nombre d'autres villes de Flandre, la Franche-Comté pour la seconde fois, parce qu'elle avoit été la première sacrifiée au repos public, accrurent l'empire du roi conquérant, en même temps que la gloire de ses armes recevoit un nouvel éclat du gain des batailles de Senef par monsieur le prince, de Cassel par Monsieur, de Sintzhein et d'Ensisheim par monsieur de Turenne. Tant d'avantages forcèrent enfin les ennemis de ce monarque à donner les mains à la paix, conclue à Nimègue le 10 d'août l'an
1678. 1678, par laquelle le vainqueur, cédant quelques-unes des villes conquises, acquit la possession paisible de Valenciennes, de Saint-Omer, de Cambrai, d'Ypres, et d'autres places prises en Flandre sur les Espagnols, et de toute la Franche-Comté, autre dépouille de cette monarchie, que de mauvais amis engagent depuis assez long-temps en des guerres dont elle seule fait tous les frais.

Pendant que le roi très-chrétien employoit si heureusement le temps en Flandre à exécuter ses desseins, Shaftesbury en perdoit en Angleterre, où les siens furent déconcertés par un assez long démêlé qu'il eut avec le parlement.

Ce comte avoit une cabale de gens qui s'étoient attachés à lui, à qui il s'ouvroit plus ou moins de ses projets, selon le degré de confiance qu'il avoit en eux. Le duc de Buckingham, le marquis de Winchester, le comte de Salisbury, mylord Wharton, en étoient

les principaux. Soit par leur imprudence, soit par la mauvaise opinion que les gens de bien 1678.
avoient d'eux, on s'étoit aperçu de leurs desseins. Le comte de Danby, fait grand trésorier par la démission de Clifford, et devenu premier ministre, le duc d'Ormond, les évêques, avoient proposé un nouveau serment, pour obliger ceux qui entreroient dans le parlement à jurer de ne pas permettre qu'on changeât le gouvernement ni de l'église ni de l'état. Le serment n'avoit pas passé; mais une partie si considérable du parlement étant opposée aux intentions de Shaftesbury, celui-ci s'avisa, sur de vieux décrets d'Edouard III et de Richard II, qui ordonnoient que tous les ans le parlement s'assembleroit, de prétendre que le parlement présent ayant été prorogé quinze mois, étoit dès-là même dissous; de quoi l'assemblée s'étant offensée, Shaftesbury et ses partisans furent envoyés à la tour. Ils demeurèrent long-temps en prison, et n'en sortirent que quelques mois avant la conclusion de la paix. Depuis ce temps-là, le duc de Buckingham parut un peu rebuté de l'intrigue. L'amour du plaisir, sa passion dominante, ralentit insensiblement son zèle pour la faction. Il ne rentra pas dans les intérêts du roi, mais il fit peu pour la cabale opposée; et, comme il avoit l'esprit railleur, il prit le parti de se divertir de tout ce que l'ambition mal conduite et la mauvaise politique faisoient faire de fautes aux étourdis. Shaftesbury, à qui d'autres passions inspiroient d'autres sentimens, fut plus uniforme et plus constant dans le mal. Sa disgrâce avoit déconcerté sa faction, mais son

H 6

adresse l'avoit maintenue ; et si sa prison avoit
1678. retardé l'exécution de ses desseins, elle ne lui avoit point fait perdre l'envie de les exécuter.

La paix de l'Europe, qui sembloit en avoir appaisé tous les troubles, donna à cet esprit agité de nouvelles occasions d'augmenter ceux qu'il avoit excités dans son pays. Cette paix étoit trop glorieuse à la France pour ne pas chagriner les Anglais ; et le roi, qui l'avoit laissé faire, leur paroissoit trop d'intelligence avec celui qui en avoit profité, pour n'avoir pas part à leur chagrin. Shaftesbury savoit trop bien l'art de se servir des conjonctures pour en manquer une si belle de pousser à bout ses desseins. Il avoit déjà commencé de mettre en humeur le peuple de Londres. Le parlement, qui avoit tenu depuis janvier jusqu'en avril, et qui, ayant commencé en mai, avoit continué jusqu'a la paix, lui avoit donné une occasion de s'y faire des partisans, particulièrement dans la chambre basse. Il employa si bien ce temps et celui de la prorogation, qui dura depuis la fin d'août jusqu'à la fin d'octobre, qu'il devint plus maître des communes, et par elles de tout le parlement, que jamais Cromwel ne l'avoit été, le zèle qu'il feignit d'avoir pour la religion protestante en imposant à tous les sectaires, qui lui donnèrent comme par reconnoissance le nom de comte protestant. Quelques partisans qu'il eût acquis, sa prison l'avoit rendu plus circonspect que jamais à s'expliquer de son projet, même à ceux qui s'attachoient à lui : il n'y en avoit que fort peu qui sussent tout ce qu'il prétendoit faire, et qui fussent de tout le complot, à peu près de la même ma-

nière qu'il en étoit arrivé sous Cromwel ; le reste étoit des gens qu'il trompoit, mais qu'il 1678.
trompoit en diverses façons. Aux uns il ne laissoit voir qu'en général le dessein qu'il feignoit d'avoir de conserver la religion du pays contre les entreprises des catholiques, et la liberté de la nation contre celle du roi et de ses ministres. Aux autres il ne se cachoit pas des mesures qu'il commençoit à prendre pour empêcher que le duc d'York ne succédât au roi son frère, parce qu'il étoit catholique : mais il les rassuroit en même temps contre la crainte qu'ils pouvoient avoir d'un changement pareil à celui qui avoit tant causé de confusion sous Cromwel, en leur proposant un protestant pour succéder à la couronne, laquelle, par un nouvel artifice, il faisoit espérer à deux, afin que la contestation de plusieurs fût en son temps une raison de ne la donner à personne. On dit que le prince d'Orange fut le premier qu'il en flatta. S'il le prévint, ou s'il en fut prévenu, je n'en sais pas assez pour le dire. Quelques-uns ont cru que ce prince pensoit aux choses d'assez loin, pour avoir eu celle-là en vue quand il épousa la princesse Marie, fille aînée du duc d'York, et que dès qu'il s'étoit aperçu de l'orage qui s'élevoit contre cet héritier du roi d'Angleterre, il avoit pensé à se faire un droit de profiter de son naufrage. Le duc d'York s'en étoit douté, et avoit fait ce qu'il avoit pu pour empêcher ce mariage, que le roi son frère, trompé par Danby et par le chevalier Temple, avoit conclu sans lui en parler. L'évènement n'a que trop fait voir que le duc voyoit plus clair que les autres : mais,

n'étant pas le maître, il ne put profiter de ses
1678. vues pour se conserver, pendant que le pernicieux Shaftesbury employoit toutes les siennes à le perdre : car, soit que ce comte eût le premier fait penser le prince d'Orange à la couronne, soit que ce prince y eût pensé avant que le comte l'en sollicitât, il passe pour constant qu'ils eurent d'étroites liaisons là-dessus, et qu'un huguenot nommé Du Moulin fut le négociateur de cette intrigue. On ajoute que le duc de Monmouth, qui se trouva alors en Flandre, s'étoit engagé au prince hollandais de le servir dans ce dessein. Si cela est, il lui tint mal parole. A peine le duc de Monmouth fut repassé en Angleterre, qu'il se laissa flatter à son tour de l'espérance d'être roi, que l'artificieux Shaftesbury lui donna, en lui suggérant les moyens de se faire déclarer légitime.

Le comte attendoit, pour faire jouer les premiers ressorts de tant d'intrigues, que le parlement se rassemblât ; mais il en trouva l'occasion plutôt. Quelques-uns disent qu'il la fit naître, et que la fausse conspiration dont Oates fut le délateur, dès le commencement de septembre, pour perdre les catholiques romains, fut inventée par Shaftesbury, qui ne les vouloit perdre que pour envelopper le duc d'York et la maison royale dans leur ruine. Il n'est guère croyable qu'un homme d'esprit ait pu être l'auteur d'une fable aussi mal imaginée que fut celle-là, ni qu'il ait eu assez mauvaise opinion de sa nation pour croire les uns si simples que d'y ajouter foi, les autres si méchans que de la faire servir de prétexte à la persécution qui fit périr tant d'innocens. Mais

si le comte de Shaftesbury ne fut pas l'auteur de cette chimère, il en sut faire un grand 1678. usage, quand il vit que, toute grossière qu'elle étoit, elle réussissoit, et causoit une grande émotion dans les esprits. Il n'en fut jamais une moins vraisemblable, et qui eût de plus évidentes marques de fausseté, que celle-là. Toute l'Europe l'a reconnu, et en est aujourd'hui si persuadée, qu'inutilement je refuterois ce que personne ne croit plus. Une pareille accusation est l'apologie des accusés; et quand ceux qui l'ont intentée n'eussent pas été convaincus de contradictions manifestes, comme en font foi des témoignages contre lesquels on ne s'inscrit point en faux, elle seroit tombée par le caractère de ses auteurs, gens obscurs, infâmes, flétris, indignes de trouver croyance que parmi des esprits capables d'être d'intelligence avec eux; elle se seroit détruite d'elle-même par le seul plan de l'entreprise, la plus bizarre, et dans toutes ses circonstances la plus folle qui fut jamais. Pour être instruit plus en détail de cette affaire, il faut consulter les apologies qui furent faites en ce temps-là pour les catholiques anglais. Celle qui répond au libelle intitulé *La Politique du Clergé de France*, est d'un auteur qu'on ne soupçonnera pas de trop aimer plusieurs de ceux que la force de la vérité l'engage à défendre. On y verra que Titus Oates, flétri il y avoit long-temps pour avoir été mis en prison comme calomniateur insigne, après diverses aventures s'étant fait catholique, ou l'ayant feint, se retira dans un séminaire des jésuites de sa nation aux Pays-Bas; d'où étant sorti mécontent, il retourna

dans son pays, et, reprenant avec son ancienne
1678. religion ses premières inclinations au mal, accusa tous les catholiques d'Angleterre d'avoir fait une conspiration contre leur roi et contre tous les protestans du royaume, qu'ils avoient, disoit-il, dessein d'exterminer en même temps. Le pape, les rois de France et d'Espagne, le duc d'York, la reine mère, et certain nombre de seigneurs des plus qualifiés de l'état, furent impliqués dans cette entreprise : mais le général des jésuites en étoit reconnu pour chef. Ce chef au reste étoit si sûr du succès de son noir projet, qu'il avoit envoyé par avance aux principaux des conjurés des lettres-patentes signées de sa main, pour posséder les premières charges de la cour, de l'armée et des tribunaux d'Angleterre. Il en avoit envoyé une au baron d'Arundel de grand chancelier, une seconde au comte de Powis de grand trésorier du royaume; mylord Bellasis et mylord Peters avoient le commandement des armées, et le chevalier Godolphin étoit fait garde du sceau privé; d'autres avoient d'autres emplois. Le meurtre du roi et des protestans ne devoit guère coûter qu'une heure, tant les mesures étoient bien prises ; et s'il en fût resté quelques-uns plus prompts à se cacher et à fuir, ils devoient être cherchés, suivis, exterminés jusqu'au dernier par une armée de deux cent mille hommes, partie levée dans le pays, partie envoyée de deçà la mer, payée par le pape, et animée par une indulgence plénière à concourir à tant d'attentats.

Ailleurs on enfermeroit comme des fous, pour me servir ici des termes de l'apologiste

que j'ai cité, des témoins qui viendroient déposer de si ridicules chimères : en Angleterre on les crut, ou, ce qui est pis, on feignit de les croire; et sur cela que ne fit-on point? Le parlement s'étant rassemblé l'an 1678, l'affaire y fut vivement poussée, et prise si sérieusement, que depuis ce jour les prisons furent pleines de catholiques, accusés d'avoir conspiré contre la vie d'un roi pour lequel ils avoient si souvent exposé la leur. Les comtes de Powis et de Castelmaine, le vicomte de Stafford; les barons Peters, Arundel, de Warder; mylord Bellasis; Colman, secrétaire de la duchesse d'York; Wakeman, médecin de la reine; un avocat nommé Langhorn, des jésuites, des bénédictins, des prêtres séculiers, d'autres laïques, furent en divers temps arrêtés. On n'épargna pas le sexe : la comtesse de Powis eut part aux chaînes de son mari. On ne tarda pas long-temps à verser du sang. Colman fut le premier qu'on fit mourir, sans l'avoir pu convaincre d'autre crime que d'un grand zèle pour sa religion, qui ne servoit qu'à rendre plus vif celui qu'il avoit pour son roi. C'est ce que l'on devoit inférer des lettres de cet homme à quelques étrangers, qui furent produites dans son procès, ainsi que remarque l'apologiste, qui pouvoit ajouter que ce double zèle pour la religion et pour le roi rendit Colman doublement criminel aux yeux du parlement d'Angleterre. 1678.

Shaftesbury n'eut pas plutôt vu les premiers mouvemens qu'excita le bruit de la fausse conjuration, qu'il jugea l'occasion favorable de pousser loin le duc d'York. Le parlement étoit

disposé à faire des décrets contre les catholi-
1678. ques : le comte crut qu'avec adresse il en pourroit faire faire de tels, qu'ils excluroient enfin ce prince de la succession à la couronne. Il commença par faire augmenter le serment du test de beaucoup d'articles contre la messe, contre le purgatoire, contre l'invocation des saints, qui devoient augmenter l'horreur qu'avoient déjà les catholiques de prêter ce serment impie. Non content d'amplifier ce serment, il fit étendre les lois pénales contre ceux qui ne le prêteroient pas, et fit ordonner qu'ils seroient exclus non-seulement des charges, mais du parlement, de la cour même, où personne d'eux n'auroit plus liberté de venir, que six conseillers du conseil privé n'eussent jugé que la nécessité de leurs affaires le demandoit; auquel cas même ils n'y viendroient que trois fois l'année tout au plus, et n'y pourroient à chaque fois demeurer plus long-temps que dix jours. L'intention du comte étoit que cet acte fût général : mais le duc d'York, qui vit bien que la chose le regardoit, s'y opposa avec tant de vigueur, qu'après de grandes contestations il l'emporta, et s'en fit excepter. Ainsi il ne fut point exclu du parlement ni de la cour par ce décret, qu'on nomma le grand test, comme il l'étoit des charges par le petit.

Cette exception mutina le comte, et lui causa beaucoup de dépit. Il dit tout haut qu'il ne se soucioit plus du test : mais son chagrin ne lui fit pas perdre courage. Ayant manqué ce premier coup, il en préparoit un second, où, levant tout à fait le masque, il engageoit les partisans qu'il avoit dans la chambre basse à

former un projet d'exclusion, pour déclarer le duc d'York incapable de la couronne, lorsque le roi, l'ayant appris, cassa enfin ce parlement, qui fut nommé le long parlement pour avoir duré dix-huit ans. 1679.

On en convoqua un autre pour le mois de mars de l'année 1679, qu'on espéra pouvoir former de membres plus favorables à la cour : mais Shaftesbury prit si bien ses mesures, qu'il le remplit de presbytériens, avec lesquels il avoit lié une étroite correspondance, comme avec les ennemis naturels de l'autorité royale, et les plus acharnés des protestans à extirper les catholiques.

Dès les premières élections, on prévit bien ce qu'on devoit attendre de ce grand nombre d'esprits envenimés qui devoient entrer dans le parlement, et on n'oublia rien pour empêcher que leur aigreur ne passât aux autres. Parmi les précautions qu'on fit prendre pour cela au roi, le comte de Danby lui suggéra d'éloigner le duc d'York, pour ôter au parlement le prétexte de se plaindre qu'on n'eût pas pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la réformation contre le zèle de ce prince. Danby vouloit plaire au parlement, parce qu'il lui avoit déplu. Il avoit reçu de l'argent pour congédier des troupes, qu'il tenoit sur pied ; il avoit été pour l'alliance de France : il n'en falloit pas davantage pour lui attirer ce tribunal. Il avoit cru pouvoir l'amuser, en excitant le perfide Oates à mettre les catholiques sur la scène ; mais l'artifice n'avoit pas réussi. L'ancien parlement avoit commencé des procédures contre Danby, dont ce ministre avoit sujet de

craindre les suites dans le nouveau ; et ce fut
1679. pour bien prévenir cette assemblée en sa faveur, qu'il conseilla l'éloignement du duc d'York au roi son frère. Le duc étoit trop soumis aux volontés du roi pour refuser d'obéir ; mais il étoit trop bien informé des nouvelles intrigues de Shaftesbury pour ne pas prendre en obéissant toutes les précautions nécessaires à n'abandonner pas sa fortune à la discrétion de ses ennemis. Il apprenoit qu'on recherchoit tout ce qui pouvoit faire passer le duc de Monmouth pour légitime, et qu'on ne désespéroit pas de le faire déclarer tel par le parlement. Il n'ignoroit pas qu'on se préparoit à pousser l'affaire de l'exclusion, et n'étoit pas sans crainte qu'on ne fît passer sa retraite plutôt pour la fuite d'un homme coupable que pour l'obéissance d'un sujet soumis. Instruit de ces choses, il ne crut pas pouvoir prudemment sortir d'Angleterre, que le roi ne lui eût promis premièrement de déclarer qu'il n'avoit jamais épousé la mère du duc de Monmouth ; secondement, de ne point consentir à l'exclusion qu'on méditoit ; enfin de lui donner par écrit un ordre exprès de s'éloigner. Dans les bonnes dispositions où étoit le roi pour son frère, il ne lui fut pas difficile de lui accorder ces trois points : ainsi le duc passa la mer, et se retira à Bruxelles.

Le parlement, qui s'assembla peu de jours après ce départ, ne fut que médiocrement touché de cette complaisance de Charles. La dureté avec laquelle on y procéda contre Danby dès le commencement des séances, fit conjecturer à ce prince le peu d'égards qu'on y au-

roit pour lui. Il n'omit rien pour sauver son ministre : il s'abaissa jusqu'à solliciter les com- 1679.
munes en sa faveur, et lui donna cependant une abolition générale de tout ce qu'il auroit pu faire dans sa charge de grand trésorier contre l'usage ou contre les lois. Il fit inutilement l'un et l'autre : on n'écouta point ses sollicitations, et on lui contesta le droit de la grâce qu'il avoit accordée ; Danby fut envoyé à la tour, où, durant une longue prison, sa fortune parut ruinée, et sa tête fut en danger.

Charles avoit naturellement l'esprit souple : il avoit besoin d'argent pour secourir Tanger, qui étoit menacé par les Maures ; il en manquoit pour d'autres choses moins nécessaires, mais qui peut-être ne lui tenoient pas moins au cœur. Il crut qu'à force de condescendance il en obtiendroit de son parlement : ainsi il n'omit rien pour le gagner, et ne borna ses complaisances qu'à l'article de la succession, à laquelle il étoit résolu de ne point souffrir qu'on donnât atteinte.

Il commença par se montrer persuadé de la conjuration qu'il n'avoit point crue, et qu'alors même il croyoit encore moins que jamais. On ne peut s'empêcher de dire qu'il poussa la chose trop loin, et qu'il feignit une crédulité qu'on fit servir à de grandes injustices. Les catholiques en souffrirent beaucoup. On ne garda plus envers eux non-seulement de modération, mais même de ces dehors d'équité dont on a soin d'envelopper les jugemens les plus corrompus. Je ne sais par quel ressort secret le médecin Wakeman fut absous ; mais on se dédommagea bien de ce peu de sang catholique qu'on avoit

épargné dans cet homme, par celui de tant
1679. d'autres qu'on versa en abondance et sans pitié. Parmi ceux que l'on fit mourir, Langhorn, deux bénédictins, six jésuites, sans compter beaucoup d'autres personnes qui périrent de misère dans les prisons, eurent l'honneur d'être ajoutés aux heureuses victimes que les protestans d'Angleterre immolent depuis si long-temps à leur haine contre l'église romaine.

Le roi souffroit avec impatience ce qu'il n'eût pu empêcher que par une fermeté qui n'étoit pas de son tempérament, et dont il ne croyoit pas même qu'il fût sûr d'user dans la conjoncture. Le torrent l'emportoit : il se livroit malgré lui à ses ennemis, qui lui firent réformer son conseil, pour y mettre la plus grande partie de la cabale séditieuse qui ne pensoit qu'à le détrôner. Il avoit dépouillé Shaftesbury de la charge de chancelier, qu'il avoit donnée au chevalier Finch : pour dédommager ce rebelle, il le fit président du conseil. On peut juger par-là du reste. Aussi la faction de ce comte en conçut-elle de grandes espérances, particulièrement depuis que le roi eut fait assurer le parlement qu'il agiroit en toutes choses par les avis de ses nouveaux conseillers, et que, dans les affaires importantes, il consulteroit les deux chambres.

Charles fit plus : toujours résolu à ne point souffrir qu'on donnât atteinte à l'ordre de la succession, il entra dans le tempérament que lui suggéra une faction nouvelle, plus opposée à Shaftesbury que favorable au duc d'York. L'ambition du marquis d'Halifax, l'envie qu'il

avoit de gouverner, le chagrin de voir Shaftesbury dominer dans le parlement et présider 1679.
au conseil du roi, peut-être un peu de bonne intention pour la tranquillité publique, l'avoient porté, à ce que quelques-uns croient, à proposer cette voie d'accommodement. De quelque part que vînt l'expédient, le roi donna encore à son parlement ce témoignage du désir qu'il avoit de le contenter. Ce fût le 10 d'août que ce prince, s'étant rendu à la chambre des pairs, et ayant appelé les communes, leur fit dire, par son chancelier, que, ne pouvant souffrir qu'on troublât l'ordre immuable de la succession, sous quelque prétexte que ce fût, il étoit prêt à consentir qu'on apportât toutes les précautions qui seroient jugées nécessaires pour faire en sorte que s'il arrivoit qu'il eût un successeur catholique, la religion protestante n'en eût rien à craindre, et la catholique rien à espérer; qu'il étoit d'avis qu'on fît un décret par lequel il seroit porté que son successeur, s'il étoit catholique, ne nommât ni aux bénéfices, ni aux places du conseil privé, ni aux charges de judicature dans les principaux tribunaux, non plus qu'à celles de l'amirauté et aux gouvernemens des provinces; que si, lorsqu'il viendroit à mourir, le parlement étoit assemblé, son successeur catholique ne le pût casser qu'après un temps qui seroit réglé; s'il n'étoit pas assemblé, que le dernier qui auroit tenu se rassemblât sans avoir besoin de convocation; qu'enfin ils pensassent eux-mêmes s'il y avoit encore des moyens plus sûrs, plus aisés, plus efficaces de mettre à couvert la religion anglicane des entreprises d'un roi catho-

lique, qu'il étoit prêt d'y donner les mains.
1679. Ces démarches d'un grand roi pour contenter ses sujets méritoient bien qu'au moins les sujets s'abstinssent d'en faire qui chagrinassent le roi : mais c'est rarement l'effet de la condescendance des rois d'Angleterre pour leur parlement, que les complaisances réciproques. Les airs farouches d'Henri VIII y trouvoient une obéissance aveugle, et jusqu'ici la bonté des Stuart n'y a trouvé que de la contradiction. Quelque avantageuses que fussent aux protestans les offres de Charles, si on lui en fit des remercîmens, on n'en eut point de reconnoissance. Peu de jours se passèrent, qu'on entendit lire sans ménagement, dans la chambre basse, cet acte si long-temps médité par Shaftesbury et ses partisans, en vertu duquel le duc d'York étoit déclaré incapable de succéder à la couronne. L'histoire ne doit pas laisser perdre la mémoire de certains excès, plus propres à servir de motif à la postérité pour les fuir, que d'exemple pour les commettre. Voici le contenu de cet acte.

On y supposoit d'abord que la Providence avoit délivré l'Angleterre et l'Irlande de la servitude et des superstitions du papisme, qui, par des opinions dangereuses, avoit entièrement renversé les fondemens de la religion chrétienne, et qui, en dispensant les sujets de la fidélité qu'ils doivent à leurs rois, privoit les rois de l'autorité que Dieu leur donne sur leurs sujets. Outre cela, on mettoit en fait que, malgré les lois de ces royaumes, qui condamnoient ce même papisme pour des maximes pernicieuses et des entreprises impies

pies sur la vie des souverains, les émissaires du pontife romain avoient, depuis quelques années, par leurs artifices et par leurs intrigues, par le conseil et par l'assistance de plusieurs princes et prélats étrangers, tramé une conspiration pour assassiner le roi, pour changer le gouvernement, pour extirper la réformation, et pour massacrer tous les protestans. On alléguoit ensuite que, pour mieux exécuter ce dessein, et donner plus de hardiesse aux parricides qui l'avoient entrepris, les catholiques avoient séduit Jacques duc d'York, héritier présomptif de ces couronnes, qu'ils avoient attiré à leur communion, et induit à entrer en diverses négociations avec le pape et avec ses ministres pour avancer la religion romaine, pendant que, pour l'appuyer davantage et pousser à bout leur projet, ils imploroient, au péril de l'état, l'assistance du roi de France. On établissoit enfin pour constant que la conversion du duc d'York avoit donné lieu à la conspiration qu'on avoit découverte. Sur ces motifs, le parlement, n'ayant jamais eu, disoit-il, de si fortes et de si pressantes raisons d'user extraordinairement de son droit, prononçoit qu'il étoit passé en loi, par autorité du roi, de l'avis des seigneurs et des communes : I. que Jacques duc d'York, d'Albanie et d'Ulster, étoit inhabile à recevoir et à posséder les couronnes d'Angleterre et d'Irlande et leurs annexes, et à jouir d'aucuns titres, droits, prérogatives et revenus qui dépendoient ou dépendroient à l'avenir de ces mêmes couronnes: II. qu'en cas que le roi vînt ou à mourir sans enfans, ou à se démettre de ses états, ces mê-

1679.

mes états appartiendroient à la personne à qui
1679. écherroit la succession qu'on ôtoit au duc, de même que s'il étoit mort : III. que tous actes de puissance et d'autorité souveraine que ce prince pourroit faire alors étoient déclarés non-seulement nuls, mais crime de haute trahison, et punissables comme tels : IV. que, s'il arrivoit que quelqu'un, en quelque temps que ce fût, tâchât de faire rentrer ce prince dans l'un des deux royaumes et leurs dépendances, ou entretînt commerce avec lui pour l'en faire déclarer héritier, ou pour l'en faire proclamer roi, il devoit être tenu pour coupable de haute trahison au premier chef, et ennemi perpétuel de l'état : V. que si le duc lui-même rentroit jamais dans aucunes terres dépendantes de la monarchie, vu les désordres qui en suivroient, il étoit lui-même déclaré criminel, et sur cela chacun étoit requis et autorisé de s'en saisir, de l'emprisonner ; et, en cas de résistance de lui, de sa suite, de ses adhérens, de les soumettre à force d'armes.

Tel étoit le monstrueux acte qui excluoit le duc d'York de la couronne. Le roi fut étonné, quand il apprit que les communes avoient poussé l'emportement jusqu'à ce point. Il usa de toute sa politique pour les occuper à d'autres choses, en leur représentant vivement les besoins pressans de l'état : mais ce fut inutilement ; la fureur augmentoit à mesure qu'il s'efforçoit de la réprimer. On lut l'acte pour la seconde fois, et on l'alloit lire pour la troisième, après quoi on étoit résolu de le porter à la chambre des pairs, si le roi n'eût prorogé le parlement. La prorogation fut poussée jus-

qu'au mois de février de l'année 1680 ; et à la veille de ce terme, ce même parlement fut 1680. cassé pour faire place à un nouveau.

L'intervalle de ces deux assemblées fut assez long pour faire espérer en certains momens que, las de tant d'agitations inutiles, les esprits enfin se calmeroient. On l'espéra en vain : le calme qui parut étoit l'effet de la présomption des ennemis du duc d'York, lesquels, entrant dans le conseil pendant qu'il étoit éloigné de la cour, se croyoient maîtres du terrain et prenoient, pour achever l'ouvrage de son exclusion, des mesures dont le succès ne leur paroissoit plus douteux.

Un retour imprévu de ce prince les déconcerta néanmoins, et les suites qu'il eut encore plus. Il étoit accouru au bruit d'une maladie qu'eut le roi, et s'étoit rendu auprès de lui avant qu'on eût appris qu'il y dût venir. Le roi en fut surpris lui-même, et sembla craindre, en le voyant, de perdre la fausse tranquillité dont on se flattoit depuis quelque temps. La tendresse du duc, et l'assurance qu'il donna de s'en retourner, rassura Charles, et l'affermit dans le dessein où il étoit de maintenir l'ordre de la succession contre tout l'effort des sectaires. En effet, peu de temps après il donna d'éclatantes marques qu'il étoit dans ces sentimens. Il laissa retourner le duc : mais ayant appris que le duc de Montmouth étoit entré dans les cabales, il l'éloigna à son tour, et lui ordonna de passer en Hollande ; ensuite de quoi ayant fait réflexion que la demeure du duc d'York dans un pays étranger tenoit quelque chose de l'exil, il le rappela et l'envoya en

Ecosse, sous couleur d'y régler des affaires, 1680. dont la plus essentielle étoit de lui attacher cette nation, et de la mettre dans ses intérêts. Sur cela le duc de Monmouth étant revenu à la cour sans y avoir été rappelé, le roi, jugeant que ce seigneur vouloit entrer en concurrence avec le légitime héritier, lui fit dire de s'en retourner. Le duc ayant refusé d'obéir, sous prétexte qu'étant accusé il avoit droit de demander ou qu'on punît son crime, ou qu'on éclaircît son innocence, le roi le disgracia, lui ôta ses charges, et, pour combler la mortification, rappela le duc d'York à la cour.

A ce coup, les cabales opposées entrèrent dans une nouvelle fureur. Mylord Russel, le comte d'Essex, mylord Powel, mylord Cavendish, demandèrent à sortir du conseil, et cédèrent leurs places à d'autres. Peu de temps après, le comte de Radnor y prit celle de président qu'avoit Shaftesbury. Les partisans du duc de Monmouth remirent sur le tapis la question du mariage de sa mère : on fit courir divers papiers qu'on prétendoit être des preuves que le roi l'avoit épousée, et l'on répandit des libelles pour le persuader au public. Shaftesbury se rendit délateur d'une nouvelle conspiration des catholiques en Irlande, en conséquence de laquelle on arrêta, entre autres, Plunket archevêque d'Armach, et le comte de Tyron. Peu de temps après, Shaftesbury présenta à divers tribunaux une requête signée d'un nombre considérable de mylords, où exposant que le duc d'York étoit catholique romain, il prioit qu'on fît réflexion au péril où mettoit l'état et la religion protestante, l'espé-

rance que les catholiques avoient conçue de le voir régner. A tout moment on présentoit d'autres requêtes séditieuses au roi pour le presser d'assembler le parlement ; sous prétexte des dangers dont l'état étoit menacé par les catholiques. 1680.

Les ennemis du duc d'York ne lui ont pas contesté la gloire d'avoir vu élever ces orages avec une intrépidité digne d'un grand prince ; et ceux qui avoient part à sa confidence témoignent encore aujourd'hui combien ces persécutions perfectionnoient dès lors en lui le prince catholique et chrétien. Par ce qu'il croyoit devoir à son sang, il soutint avec un courage qui étonna ses ennemis les droits qu'il avoit à la couronne : par ce qu'il devoit à sa religion, il les méprisa assez pour les risquer, en cas que ses ennemis vinssent à prévaloir.

Le roi appuya assez bien la fermeté du duc son frère par celle qu'il eut à le retenir à la cour malgré le chagrin qu'en avoient les protestans et les factieux ; par les nouvelles déclarations qu'il fit dans son conseil privé, et qu'il eut soin de faire enregistrer dans tous les tribunaux de justice, de n'avoir jamais épousé la mère du duc de Monmouth ; par les longues prorogations qu'il fit du parlement convoqué, nonobstant les fréquentes requêtes qu'on lui présentoit pour l'assembler. S'il eût pu ne l'assembler point, il eût été plutôt le maître : mais le siége de Tanger par les Maures, qui avoit été l'occasion des derniers parlemens, après une trève de quelques mois, recommençoit avec danger que cette ville ne tombât sous la domination des barbares ; le roi, pressé

d'avoir de l'argent pour la secourir, résolut
1680. enfin de tenir le parlement tant de fois prorogé.

Le duc d'York se préparoit à soutenir dans cette assemblée les justes droits de sa naissance avec une vigueur nouvelle, lorsque le marquis d'Halifax et le comte de Sunderland le vinrent prier de la part du roi de s'absenter encore quelque temps, et de retourner en Ecosse durant les séances du parlement. Cette prière surprit le duc, qui, la regardant comme un effet des artifices de ses ennemis pour oser davantage en son absence, ainsi qu'il étoit déjà arrivé, témoigna de la répugnance pour ce nouvel éloignement. Il s'en expliqua au roi, mais Charles et ses ministres lui représentèrent si fortement l'utilité de cette démarche pour le bien public, et lui promirent si solennellement de ne point consentir à son exclusion, qu'il partit encore une fois pour Edimbourg avec sa famille.

Ce fut une diversité remarquable, que celle de l'état où se trouva ce prince en même temps dans les deux royaumes. En Ecosse, il étoit aimé, respecté des grands, applaudi du peuple : sa présence mettoit l'ordre partout ; et son autorité étoit si grande, qu'aucun roi n'en avoit eu davantage. Il y avoit eu des troubles causés par quelques presbytériens fanatiques : le duc de Monmouth y avoit été envoyé, et avoit dissipé les rebelles ; mais ils avoient depuis quelque temps excité de nouveaux troubles dont on craignoit les suites. La vigilance du duc d'York empêcha qu'ils n'en eussent ; et à la réserve de quelques vagabonds qui ne pou-

voient pas faire un parti, tout fut paisible dans le royaume durant le sejour qu'il y fit. Les 1680.
Ecossais en eurent tant de reconnoissance, qu'ils écrivirent au roi une lettre, où, après lui avoir rendu grâces de l'avoir envoyé en Ecosse, s'expliquant sur la succession, ils condamnoient l'entreprise séditieuse de la cabale d'Angleterre.

Ainsi la Providence mêloit la vie de ce prince d'événemens divers, pour l'accoutumer à recevoir la bonne et la mauvaise fortune dans les vues que Dieu a sur lui, sinon pour la conversion de ses peuples, à laquelle leurs péchés mettent encore obstacle, au moins pour son propre salut. Pendant qu'on lui donnoit tous les jours de nouvelles marques d'estime en Ecosse, on le persécutoit en Angleterre avec plus de fureur que jamais. Aucun des parlemens précédens n'avoit encore montré tant d'aigreur et de mauvaise volonté contre lui, que celui dont les séances commencèrent le trente-unième d'octobre de l'année 1680. Shaftesbury y avança ses projets d'une manière à en faire tout craindre ; le duc de Monmouth y poussa les siens; les partisans du prince d'Orange n'y oublièrent pas ses intérêts; et la cabale protestante, où les presbytériens dominoient, fit tant de choses pour exclure de la couronne le prince catholique qui en étoit héritier, que chacun crut qu'elle l'emporteroit.

Le roi fit l'ouverture du nouveau parlement, comme il avoit fait celle du précédent, par exhorter, pour prévenir favorablement les sectaires, à continuer de découvrir le secret d'une conspiration qu'il ne croyoit point, à faire

exécuter les décrets portés contre les catholi-
1680. ques, à trouver les moyens d'assurer la religion protestante contre leurs entreprises, mais en même temps à penser au moyen de conserver Tanger, à lui donner l'argent nécessaire pour un si pressant besoin de l'état, et pour d'autres qu'il leur expliqua.

Le parlement déféra plus que le roi ne le prétendoit au premier point de sa harangue. La persécution contre les catholiques recommença avec chaleur; et ce fut en cette occasion que Guillaume Howard vicomte de Stafford signa la vérité de sa foi d'un sang illustre, et souvent mêlé avec celui de ses rois. Ce seigneur montra, par sa constance, que les protestans l'avoient mal choisi pour en faire un exemple de foiblesse.

Ces éclats contre les catholiques étoient toujours les préparatifs de quelque nouvel effort de la faction pour exclure de la couronne celui qui en devoit hériter, qu'ils publioient être au moins l'occasion des chimériques conspirations qu'inventoit leur malignité. Ainsi, quelque pressés que parussent les besoins de la monarchie, et quelque soin que prît le roi de les répéter au parlement, la chambre basse répondit toujours qu'avant toutes choses il falloit penser à assurer la religion, la personne du prince, les lois de l'état, contre les attentats des papistes; qu'on ne donneroit point d'argent, ni pour Tanger, ni pour la flotte, qu'on ne fût convenu d'un moyen de délivrer les bons protestans et les bons Anglais de leurs justes craintes; qu'au reste il n'y en avoit qu'un qui pût mettre la nation à couvert des maux

dont elle étoit menacée, qui étoit de priver le duc d'York du droit de succéder à la cou- 1680.
ronne, et d'ôter aux catholiques romains l'espérance de le voir régner ; que sans cela, quoi qu'on inventât, quelque précaution que l'on prît, on ne pouvoit répondre de rien, ni pour la conservation de la religion, ni pour la tranquillité du royaume.

On n'en demeura pas aux paroles ; on remit sur le tapis l'acte d'exclusion : on le lut trois fois dans la maison basse, où il passa à la pluralité des voix ; on l'envoya à la maison haute, où, de soixante-six pairs, trente l'admirent, et trente-six le rejetèrent : ainsi il ne passa point à ce tribunal. Mylord Russel, fils du comte de Bedford, qui en avoit été le porteur avec Capel et Montaigu, s'échauffa sur ce refus jusqu'à dire que si son père avoit été du sentiment de ceux qui avoient refusé leur consentement à ce décret, il auroit été le premier à l'accuser de haute trahison : parole bien convenable au zèle qu'inspire la réformation protestante. Nous en verrons bientôt les effets.

Le refus de la maison haute ne rebuta point la cabale. Comme l'on étoit persuadé que parmi les pairs qui rejetoient l'acte, la plupart n'en usoient ainsi que pour ne pas déplaire au roi, on s'attacha à surmonter la résistance du roi même par tout ce que l'on crut capable de le gagner ou de le contraindre. On employa, pour le gagner, des femmes, elles-mêmes gagnées par de grosses sommes d'argent ; double ressort qu'on crut infaillible pour l'effet que l'on prétendoit. Une d'entre elles se jeta aux pieds du roi, pour obtenir qu'il consentît à l'exclu-

sion du duc son frère. C'étoit mettre l'amour
1680. fraternel à une dangereuse épreuve dans le cœur d'un prince aussi foible que l'étoit Charles sur cet article : il résista néanmoins, et montra par-là que rien n'étoit désormais capable d'ébranler sa résolution. Pour le contraindre à faire ce qu'on ne pouvoit lui persuader, on voulut d'abord l'obliger à éloigner de son conseil les marquis d'Halifax et de Worcester, les comtes de Clarendon et de Feversham, Laurent Hyde depuis comte de Rochester, comme des conseillers pernicieux qui contribuoient à l'affermir dans des sentimens opposés au bien du peuple. Ensuite, pour le mettre en nécessité de continuer le parlement et l'en rendre tout à fait dépendant, on tâcha de lui fermer toutes les sources d'où il lui pouvoit venir de l'argent, déclarant coupable d'avoir mis obstacle aux séances du parlement, quiconque avanceroit au roi aucune somme sur ses revenus fixes, ou qui prendroit quelque partie de ces mêmes revenus en paiement.

Mais ces violens décrets ne furent pas les plus dangereuses machines dont on usa pour faire changer de résolution au monarque. Shaftesbury en inventa une d'autant plus propre à produire cet effet, qu'elle étoit l'ouvrage d'une politique plus couverte et plus raffinée. Il n'avoit pas oublié qu'autrefois, pour mettre les sectaires non-conformistes dans les intérêts des catholiques, il avoit été d'avis qu'on donnât une liberté de conscience qui leur fût commune à tous. Ici, se servant du même artifice pour intéresser tous les protestans à détruire les catholiques, et parvenir par-là à exclure

le duc d'York de la succession, il fit un projet
d'union de tous les sectaires non-conformistes 1680.
avec l'église anglicane; et pour en venir à l'exécution, il engagea la chambre basse à demander d'abord au roi son consentement pour l'abolition de toutes les lois portées contre eux sous le règne d'Élisabeth. Charles vit bien où la chose alloit; et jugeant comme il le devoit du motif de cette requête, il prit son parti, premièrement de proroger le parlement, et puis enfin de le casser.

La cabale fit ce qu'elle put pour détourner ce coup fâcheux qui déconcertoit ses mesures; mais ce fut inutilement. Le roi ayant déclaré dans le conseil la résolution qu'il avoit prise de casser le parlement, le comte de Salisbury parla fortement pour l'en détourner. Charles ne lui répondit rien, sinon qu'il ne demandoit pas des avis, mais qu'il déclaroit ses volontés: sur quoi ce comte lui ayant demandé permission de se retirer du conseil, le roi y consentit sans peine, et peu de jours après retrancha encore du nombre de ses conseillers les comtes d'Essex et de Sunderland, le chevalier Temple, et quelques autres, qui s'étoient le plus déclarés pour l'exclusion du duc d'York. Sunderland eut en même temps un ordre particulier de se défaire de la charge de secrétaire d'état.

Le chagrin des factieux redoubla, lorsque,
le vingt-huitième de janvier de l'an 1681, le 1681.
roi cassant le parlement, en indiqua un autre à Oxford pour le trente-unième de mars. Le comte d'Essex lui alla présenter à White-Hall une requête signée de seize mylords, pour le

prier de ne point changer le lieu ordinaire des
1681. parlemens : mais le roi tint ferme, et lui répondit qu'il en avoit consulté plus de trente qui étoient d'un contraire avis.

Oxford avoit paru à Charles un lieu propre à être le maître, et à se faire craindre à la faction : mais il n'avoit pas prévu que la même chose paroîtroit aux factieux comme à lui, et qu'ils prendroient des précautions pour se défendre d'être plus soumis qu'ils ne l'étoient à Westminster. Ils firent plus : ils prirent des mesures pour l'arrêter, et le contraindre à signer tout ce qu'ils voudroient. Heureusement il en fut averti, et fit secrètement avancer des troupes aux environs d'Oxford, pour s'en servir en cas de besoin. Soit qu'ils l'ignorassent, soit qu'ils espérassent être assez bien accompagnés pour résister aux forces du roi, ils poursuivirent avec ardeur l'entreprise qu'ils avoient faite ; et leurs chefs arrivèrent à Oxford avec de si nombreuses escortes de gens armés et résolus, qu'ils y parurent avec plus d'audace qu'ils n'avoient jamais fait à Londres. Shaftesbury et Salisbury y entrèrent avec une suite qui avoit l'air d'une brigade prête pour une expédition ; le duc de Monmouth en avoit une de cent cavaliers, tous fort lestes, et faisant un fort bel escadron ; les autres étoient accompagnés à proportion de la figure qu'ils faisoient dans l'état et dans le parti. Ils étoient convenus qu'en certain temps ils prendroient, pour se distinguer, des rubans bleus à leurs chapeaux ou à la garde de leurs épées, sur lesquels on avoit inscrit ces mots, *Ni esclavage, ni papisme*; résolus néanmoins d'agir d'abord

par les formalités, et de tenter encore une fois la persuasion avant que d'en venir à la force. La chambre basse étoit composée de la même nature de gens que celle du dernier parlement, et la plupart étoient les mêmes. Les presbytériens y dominoient toujours, et Shaftesbury y étoit le maître. On s'en aperçut bientôt. Le parlement ayant commencé en la manière accoutumée, les harangues étant faites, les orateurs choisis, on remit sur le tapis les matières séditieuses, surtout celle de l'exclusion; et Charles vit bien, à l'air dont on s'y prit, que la hardiesse des factieux, loin de diminuer, étoit montée au plus haut point où elle pût aller. Sur cela prenant son parti, sans le communiquer à personne qu'à un petit nombre de ses confidens, il forma la résolution de mettre fin à tant d'intrigues, qui tous les jours devenoient plus dangereuses, en mettant fin à des parlemens, lesquels, au lieu de l'assister, ruinoient son autorité et ses affaires. Il n'y avoit pas encore huit jours que celui-ci étoit commencé, lorsque Charles s'étant revêtu de ses habits royaux y parut, sans qu'aucun de la faction eût pu dire ce qu'il y alloit faire. « Ces premières séances », leur dit-il en peu de mots et d'un air grave qui convenoit à ce qu'il avoit à dire, « ne me permettent pas d'attendre une meilleure issue de ce parlement » que de tant d'autres que j'ai convoqués sans » en avoir tiré d'autre fruit que de connoître » les mauvaises intentions de ceux qui veulent » troubler le royaume : afin qu'ils n'autorisent » pas leur révolte du nom de parlement, j'ai » jugé à propos de casser encore celui-ci ». A

1681.

peine avoit-il prononcé ces paroles, que sor-
1681. tant de l'assemblée, et peu après de la ville, il alla coucher à Windsor, et le lendemain se rendit à Londres, avant que les factieux, étonnés d'un coup qui les mit hors de mesures, eussent eu le temps de se reconnoître.

Cette action de hauteur si habilement conduite fut le salut de la monarchie. Charles, ouvrant à la fin les yeux, jugea qu'il falloit faire un effort pour pourvoir durant quelque temps aux plus pressés besoins du royaume par d'autres voies que par les subsides qui dépendent des parlemens, afin de n'être pas obligé d'en convoquer sitôt un nouveau, dont il ne seroit pas plus maître qu'il l'avoit été des précédens, et où il seroit peut-être exposé encore à de plus grands dangers; qu'il ne pouvoit attendre autre chose de ces assemblées, toujours formées par les intrigues des factieux, et composées de gens vendus pour favoriser leurs desseins; qu'il leur falloit ôter la possession où ils s'étoient mis de disposer à leur gré des élections, changer les magistrats dont elles dépendoient, et réformer de grands abus, qui, sous prétexte d'y conserver la liberté du peuple, les faisoient servir d'instrument pour ruiner l'autorité du roi; qu'aussitôt qu'on ne verroit plus de parlement pour appuyer les entreprises séditieuses, les factions deviendroient timides, et se dissiperoient peu à peu, quand ce ne seroit que par la fatigue qu'il y avoit à les soutenir; qu'en tout cas, ne pouvant plus lui nuire que par ces coups dont la Providence peut seule garantir les rois, il n'avoit plus à craindre que les périls communs à tous les hommes, et dont les

princes sont toujours plus à couvert que les autres ; qu'au moins le peuple auroit le loisir 1681.
de se guérir de la peur mal fondée qu'on lui faisoit du pouvoir arbitraire, d'un gouvernement contraire aux lois, d'un changement violent de la religion du pays, des chimériques entreprises qu'on attribuoit aux catholiques pour avancer le règne du duc d'York, et qui n'avoient de fondement que le zèle hypocrite de ceux qui, sous prétexte de religion, vouloient renverser la monarchie en troublant l'ordre de la succession, qui en est le premier fondement; qu'ainsi les esprits se calmant à mesure qu'ils se détromperoient, la raison, l'amour du repos, le bien public, l'intérêt des familles, rappelleroient chacun au devoir, à la subordination, au bon ordre ; qu'alors les parlemens, assemblés dans les règles et selon les lois, seroient utiles au peuple et au prince, non arbitres impérieux comme ils avoient prétendu l'être, mais, comme ils l'étoient en effet, médiateurs respectueux entre le roi et ses sujets.

Ainsi raisonna Charles, et l'événement fit voir qu'il raisonnoit juste. A peine se fut-on aperçu qu'il étoit en résolution de se passer du parlement, qu'il devint maître ; et l'on peut dire que les quatre dernières années de sa vie furent proprement celles de son règne. Il commença à s'en expliquer par une déclaration adroite, où, rendant raison au public des motifs qui l'avoient porté à casser les derniers parlemens, dont la conduite irrégulière ne tendoit qu'à brouiller l'état, en même temps qu'il témoignoit en vouloir assembler souvent,

il insinuoit, sans s'expliquer, qu'il n'en assem-
1681. bleroit pas sitôt. On l'entendit bien; et chacun
1682. jugeant qu'il alloit être maître, il n'y eut point
de communauté, point de province, point de
1683. corps, qui n'affectât de lui rendre grâces du
1684. soin qu'il prenoit du repos public : il n'y eut pas jusqu'aux bateliers de la Tamise qui ne lui présentassent une adresse, comme l'on parle en Angleterre, signée de deux mille d'entre eux, pour témoigner leur reconnoissance. Patience Ward, maire de Londres, le sherif Cornish, factieux célèbres, lui firent encore quelque peine, le corps de ville étant gouverné par ces magistrats corrompus : mais Charles en vint bientôt à bout; et leur temps étant expiré, il fit mettre en leur place des gens qui lui furent entièrement soumis. Il fit la même chose à l'égard des tribunaux de justice, où les juges d'iniquité qui avoient condamné tant d'innocens pour plaire à leurs calomniateurs furent changés, et plusieurs punis. Il poussa la chose plus loin. Le désordre des derniers parlemens ayant été originairement causé par l'abus que faisoient les villes de leurs priviléges mal entendus, dont elles se servoient pour choisir les membres de la maison basse au gré des cabales qui les gouvernoient, Charles leur fit signifier ce que les Anglais appellent le *Quo-Warranto*. C'est une loi qui donne au roi droit d'examiner ces abus, et de priver les villes qui en ont commis, des chartres où sont contenus ces priviléges dont elles useut mal. Les villes ont droit, de leur côté, de se défendre et de plaider leur cause. Celle de Londres dura long-temps; mais elle fut enfin ju-

gée favorablement pour le roi ; les chartres
de cette capitale furent confisquées, et Charles 1681.
lui en donna de nouvelles par lesquelles il se 1682.
rendit maître du choix du maire et des alder- 1683.
mans, et le devint par-là des élections qui se
font pour le parlement. Beaucoup d'autres 1684.
villes eurent le même sort ; quelques-unes, sans contester, remirent leurs chartres entre les mains du roi, et en reçurent de nouvelles, telles qu'il lui plut de leur accorder.

Il entreprit quelque chose de plus fort. Depuis long-temps les presbytériens étoient l'appui de toutes les cabales, quand ils n'en étoient pas les auteurs. Charles entreprit de les réduire ; et pour y employer des moyens qu'on ne pût blâmer de violence, il fit revivre les lois de la reine Elisabeth contre les non-conformistes, et prit soin qu'elles fussent exécutées exactement contre ceux-là. Il y trouva quelque résistance : de temps en temps on apprenoit qu'ils avoient fait des assemblées malgré les lois et les magistrats ; mais on y veilla de si près, et le roi fut si bien servi, qu'on dissipa ces conventicules sans que le repos public en fût troublé.

Charles avançant toujours à mesure que son autorité s'établissoit, il en vint jusqu'à faire des troupes. Il n'en eut pas un fort grand nombre ; mais il prit soin de faire si bien discipliner celles qu'il eut, qu'elles étoient capables de se faire craindre. Une des choses qui contribua le plus à y établir l'ordre fut de les réduire en régimens, la plupart, surtout en Irlande, étant divisées en compagnies indépendantes et sans liaison. La démolition de Tan-

ger, qu'il abandonna après un traité, pour
1681. épargner à l'Angleterre des frais dont elle ne
1682. tiroit pas grand profit, augmenta sa petite armée de la garnison de cette place.
1683. Ce qu'il fit le plus lentement, et en quoi il
1684. sembla retenir quelque chose de son ancienne conduite, fut de rendre justice aux catholiques, si injustement opprimés dans les derniers parlemens. Il en coûta encore du sang. L'archevêque Plunket fut exécuté sur les calomnies des ennemis de sa religion: mais aussi ce fut le dernier. Charles laissa encore faire les juges en cette occasion sans s'en mêler, et la persécution finit là. Aussi peut-on dire que ceux dont les protestans s'étoient servis pour la susciter aux catholiques se détruisirent les uns les autres, sans que personne s'en mêlât. Ces témoins, achetés par la cabale pour perdre tant d'honnêtes gens, se convainquirent les uns les autres de tant de mensonges, de tant de parjures, de tant de calomnies atroces, qu'on les crut malgré qu'on en eût, et que les juges, quoique protestans, furent obligés d'en faire justice. Fitz-Harris, Colledge, et semblables monstres, finirent leur vie par la main du bourreau. Oates, quoique le plus méchant de tous, trouva encore assez d'appui pour en être quitte pour la prison; mais Dieu lui réservoit un supplice qu'un autre homme eût plus craint que la mort, ayant été condamné, sous le règne suivant, à être quatre fois l'année attaché au pilori, et montré au peuple comme un exemple singulier du malheur où conduit un homme une longue habitude dans le mal. La punition de ces scélérats fut un achemine-

ment à la délivrance des seigneurs catholiques
que le parlement avoit fait mettre dans la tour. 1681.
On n'y procéda néanmoins qu'avec beaucoup 1682.
de circonspection, les juges ayant eu de la
peine à prendre connoissance d'une affaire 1683.
dont le parlement avoit connu. Le comte de 1684.
Castelmaine, justifié et mis en prison jusqu'à deux fois, toujours néanmoins repris sur la déposition de quelque nouveau faux témoin, avoit enfin pris le parti de sortir tout à fait du royaume, après avoir trouvé le moyen d'échapper secrètement de la tour. Les autres furent élargis avec le comte de Danby, mais peu avant la fin du règne, Charles affectant toujours de paroître zélé pour la religion du pays.

Ce ne fut pas seulement sur des âmes basses que tomba la honte des crimes dont les cabales de ce temps ont déshonoré l'Angleterre. Celui qui en fut le principal auteur commença à en être recherché sur le témoignage même de ceux qu'il avoit employés pour les commettre. Le comte de Shaftesbury fut chargé, dans leurs dépositions, d'avoir suborné des témoins pour déposer contre le vicomte de Stafford, pour accuser le duc d'York et la reine d'avoir eu part à la conspiration prétendue des catholiques contre le roi; et ces dépositions portoient que ce seigneur avoit lui-même en effet conspiré contre ce prince, pour se saisir de sa personne, et l'obliger à consentir à tout ce que sa faction vouloit. Sur ces dépositions, moins sûres pour prouver son crime que sa conduite, on le mit dans la tour, et avec lui mylord Howard d'Escrick, son complice. Une intrigue de protestans de leur parti les en fit sortir par

le moyen de ce qu'on appelle en Angleterre les
1681. jurés, qui, ayant été tous nommés par un she-
1682. rif de la cabale, renvoyèrent ces deux hom-
mes absous. Le roi eut en cette occasion, ou-
1683. tre le déplaisir de voir échapper l'ennemi capi-
1684. tal de la maison royale au châtiment qu'il méritoit, celui d'entendre les cris de joie dont le peuple fit retentir Londres à la délivrance d'un homme dont le nom de comte protestant qu'il portoit leur rendoit la personne recommandable. Ce chagrin néanmoins fut adouci par deux avantages qu'en tira le roi : l'un fut d'avancer l'effet du *Quo-Warranto*, le mauvais jugement des jurés étant un effet de l'abus que la ville faisoit de ses priviléges et du pouvoir que s'attribuoient les sherifs de nommer les jurés ; l'autre fut que le projet séditieux proposé à la chambre basse dans un des derniers parlemens, d'une association générale de tous les protestans du royaume pour favoriser les desseins de la cabale de Shaftesbury, s'étant trouvé parmi des papiers saisis dans la maison de ce comte lorsqu'il avoit été arrêté, toute l'Angleterre désavoua cette factieuse association, et tous les corps présentèrent au roi de nouvelles adresses pour témoigner l'horreur qu'ils en avoient.

Pendant que le roi rétablissoit l'autorité royale en Angleterre, le duc d'York la mainnenoit en Ecosse avec une vigueur et une sagesse qui déconcertoient ses ennemis. Il y domta les fanatiques. Un nommé Cargil en ayant assemblé un assez grand nombre pour être armés et faire un corps avec quelques autres qui se faisoient appeler les chantres d'Is-

raël, le duc fit marcher contre eux des trou-
pes qui les poursuivirent, et les défirent dans 1681.
les montagnes où ils s'étoient retirés: leur chef 1682.
fut pris, et périt par le supplice que méritoit
sa rebellion. Le prince fit un voyage à Lon- 1683.
dres qui pensa coûter cher à l'état : car le roi 1684.
l'ayant renvoyé pour assembler le parlement et pour le tenir en sa place, peu s'en fallut que dans ce retour il ne pérît avec le vaisseau qui le portoit, et qui fit naufrage. Le chevalier Hyde, l'un de ses beaux-frères, et beaucoup d'autres, y furent noyés. On fit le procès au capitaine, à l'opiniâtreté duquel on attribua cet accident, et il fut condamné à l'exil.

Ce péril redoubla la tendresse des Ecossais pour le duc d'York, et on ne peut dire combien de marques ils lui en donnèrent au débarquement. Sa conduite dans le parlement, qui se tint peu de temps après, lui attacha de nouveau les cœurs. Il y soutint l'autorité royale avec toute la dignité convenable à celui qui en devoit hériter, et l'on peut dire qu'aucun roi d'Ecosse ne l'avoit guère portée plus haut : mais il ménagea si bien les esprits, qu'il ne trouva d'opposition qu'autant qu'il en étoit nécessaire pour mieux affermir ce qu'il établissoit. Mylord Belhaven représenta quelque chose touchant les moyens que le duc proposa pour assurer la religion du pays, que ce seigneur ne trouvoit pas assez forts : on l'arrêta ; et si un prompt repentir n'eût fait juger sa faute digne d'indulgence, on lui auroit fait son procès. Le comte d'Argyle commença dès lors la révolte qui lui attira tant de malheurs, par la difficulté qu'il fit de signer le test des

Ecossais, auquel les presbytériens fanatiques,
1681. partisans de ce séditieux, ne s'étoient pas
1682. voulu soumettre. Le parlement le fit arrêter,
et, après qu'il se fut sauvé, ne laissa pas de
1683. le condamner par contumace à perdre la tête.
1684. Quelque autre espèce de protestans ayant peine à prêter ce serment, parce qu'il contenoit une ancienne profession de foi du roi Jacques, qui ne convenoit pas à la leur, le duc termina ce différent par une explication du test dont tout le monde fut content. Les décrets de ce parlement furent avantageux au roi et aux sujets. On lui accorda un subside considérable sa vie durant, et pour cinq ans après à son successeur. On déclara que la succession appartenoit au duc d'York, et ne pouvoit être attribuée à aucun autre sous aucun prétexte. On fit des réglemens pour le commerce et pour le repos des familles, dont les suites ont fait voir l'utilité. Le parlement s'étant séparé, le prince ayant appris qu'on voyoit paroître encore de temps en temps quelques troupes de fanatiques, leur fit donner la chasse et les dissipa ; après quoi ayant visité Sterling, Dunbarton, et quelques autres places, il fut rappelé par le roi, qui jugeoit sa présence utile au bien de leurs communes affaires.

Le duc d'York trouva les choses bien changées. Il fut reçu partout non-seulement avec respect, mais avec de grands témoignages de joie. On fit des adresses au roi pour détester l'entreprise de l'exclusion, et les deux universités déclarèrent authentiquement que la religion de ce prince n'étoit point une raison légitime de troubler l'ordre de la succession.

Tout sembloit promettre un calme constant
à des princes qui travailloient si heureusement 1681.
à le donner aux peuples. Plusieurs même de
leurs ennemis s'étoient détachés de la cabale : 1682.
quelques-uns des plus à craindre étoient morts, 1683.
le comte de Salisbury en Angleterre, le comte 1684.
de Manchester en France ; et le chef de la faction, le fameux comte de Shaftesbury, étant passé en Hollande, y avoit fini ses jours. Le roi et le duc se croyoit en paix, et jouissoient avec plaisir du fruit de leur bonne conduite, lorsqu'ils reconnurent que la plus sage conduite, ne garantit pas même les rois des périls communs à tous les hommes, si Dieu n'y veille et ne s'en mêle.

Shaftesbury n'avoit pas fini ses crimes en finissant ses jours: sa faction les continua après sa mort, et y en ajouta de nouveaux. Depuis le parlement d'Oxford, où elle avoit fait dessein d'arrêter le roi, et de le contraindre à signer l'exhérédation de son frère, elle avoit toujours persisté dans cette résolution criminelle, et avoit cherché avec soin l'occasion de l'exécuter. Un jour qu'on célébroit à Londres une espèce de fête publique qu'on y célèbre tous les ans en mémoire de la reine Elisabeth, Shaftesbury proposa au duc de Monmouth, qu'il avoit engagé dans ses attentats en continuant à le flatter de l'espérance de la royauté, de se servir de la conjoncture, et d'aller attaquer White-Hall. La facilité qu'il y trouvoit étoit qu'ils se feroient suivre du peuple, que la réjouissance assembloit et mettoit dans le mouvement. La nature même de la fête sembloit propre à le mettre en humeur, pour peu

qu'on eût soin de lui faire entendre qu'on alloit
1681. faire une entreprise nécessaire pour conserver
1682. la religion d'Elisabeth, dont ils honoroient la
1683. mémoire. Quelque brave que fût le duc, la
proposition lui parut téméraire. Il représenta
1684. au comte que le roi étoit en état de se bien défendre ; qu'il avoit des gardes et des gens de qualité autour de lui qu'on ne viendroit point à bout de forcer avec une populace armée en tumulte ; que, ce coup manqué, il n'y auroit plus de retour, et qu'en fait d'attentats pareils, les tenter dans l'incertitude étoit courir à une ruine assurée. L'audacieux Shaftesbury ne se rendit point à de si plausibles raisons : il repartit au duc que le succès de l'irruption qu'il lui proposoit n'étoit point aussi incertain qu'il le supposoit ; qu'on leur tueroit bien du monde, mais qu'ils en auroient assez pour lasser ceux qui les tueroient, et qu'enfin ils seroient les maîtres. Le duc avoit des espérances qui le préservèrent alors de la tentation d'un tel désespoir. Il résista opiniâtrément, et l'entreprise fut différée à une plus favorable occasion. Shaftesbury prit encore patience ; mais voyant que la chose traînoit, et que la faction, se fortifiant par le nombre, menaçoit ruine du côté du secret, il pressa une dernière fois, et marqua un jour pour l'exécution. On délibéra, mais on conclut encore au délai ; et ce fut sur cela que le comte se retira en Hollande, où il mourut trois mois après.

Les conjurés ne perdirent point courage pour avoir perdu leur chef ; et leurs projets croissant à mesure que leur nombre se multiplioit, bientôt leur audace ne s'en tint plus au

au dessein d'arrêter le roi, ils ne se proposè-
rent rien moins que de révolter l'Angleterre et 1681.
l'Ecosse, de changer le gouvernement, de 1682.
tremper leurs mains parricides dans le sang de
leur souverain et de son légitime héritier. Tel 1683.
fut le plan de la trop réelle et trop véritable 1684.
conspiration de ces calomniateurs des catholiques. Un évêque protestant en a fait l'histoire sur des actes aussi authentiques que les mémoires sur lesquels quelques-uns de nos réfugiés ont écrit la fable inventée par Oates sont faux et indignes de la foi publique.

Jamais conjuration ne fut formée de tant de différentes sortes de conjurés. Quoique les presbytériens y dominassent, il y entra des gens de presque toutes les sectes : il y entra des Anglais et des Ecossais, des personnes de qualité, des bourgeois, des artisans, des républicains, et des gens attachés à la monarchie, qui, en détrônant la maison royale, vouloient conserver le trône et la royauté. Aussi a-t-on de grandes preuves qu'ils n'eurent pas tous le même dessein, et qu'ils ne portèrent pas le crime aussi loin les uns que les autres. On a sujet d'en juger ainsi par le testament de mort de plusieurs d'entre eux. Le duc de Monmouth nia toujours qu'il eût eu part au complot de ceux qui attentèrent à la vie du roi. Un écrit que Charles fit publier pour informer le public de l'affaire, indique cette différence, et nous apprend qu'après la retraite du comte de Shaftesbury en Hollande, ses complices, le duc de Monmouth, le comte d'Essex, mylord Russel, mylord Grey de Wark, mylord Howard d'Escrick, Algernon Sidney, Jean Hamb-

den, et d'autres Anglais, continuèrent conjointement avec le comte d'Argyle, mylord Mel-
1681. vil, Montgomery, Fergusson, le nœud de
1682. toutes les cabales, et les fanatiques écossais,
1683. dans le dessein qu'ils avoient pris de concert
1684. avec leur chef, d'exciter dans les deux royaumes une révolte universelle, et avoient dispersé pour cela leurs émissaires en divers lieux; qu'en même temps une autre troupe de scélérats plus déterminés, la plupart anciens cromwelistes, poussant le crime encore plus loin, avoient résolu de se poster dans une maison de Richard Rumbold nommée la Rye, sur le chemin de Newmarket, où le roi et le duc d'York devoient passer en revenant à Londres, et là d'assassiner ces deux princes; que toutes choses étoient disposées à commettre ce parricide au jour que le roi et le duc avoient marqué pour leur retour, lorsque le feu s'étant mis par hasard au palais de Newmarket, obligea la cour à revenir à Londres plutôt qu'on ne s'y étoit attendu; que par cet événement imprévu les conjurés manquèrent leur coup; que ne s'étant pas rebutés, ils en cherchèrent de nouvelles occasions; mais que pendant qu'ils les cherchoient, Keeling, l'un d'entre eux, les déclara, et que par-là, non-seulement les complices du parricide, mais les partisans de la révolte ayant été découverts, plusieurs s'étoient sauvés; mais que d'autres ayant été pris, examinés, convaincus de leur crime, l'avoient expié par le dernier supplice; que Russel et Sidney furent de ces derniers; que le comte d'Essex se tua lui-même de désespoir dans sa prison; que le roi pardonna à quelques-uns;

dont le duc de Monmouth fut du nombre ;
mais que cet esprit inconstant et toujours aisé 1681.
à séduire, s'étant rendu indigne de cette grâce 1682.
par une conduite qui marquoit que son repentir n'étoit pas sincère, fut obligé de suivre en 1683.
Hollande ses complices qui s'y étoient retirés. 1684.

Telle fut l'issue d'une conspiration dont la découverte fut un effet de la Providence sur Charles II et sur le duc d'York son frère. Les catholiques y auroient trouvé de quoi insulter à leurs ennemis, si les catholiques n'étoient instruits dans une école où on leur apprend à gémir sur les péchés plutôt qu'à insulter aux pécheurs. Ce fut le dernier péril que courut ce roi des fréquentes conspirations que firent contre lui ses sujets. Il mourut peu de temps après dans le sein de l'église catholique, où sa facilité naturelle et la crainte de troubler ses plaisirs l'avoient empêché de vivre ; prince d'ailleurs de beaucoup d'esprit, d'une conduite délicate, humain, aimable ; parlant si bien, qu'on lui donne la louange de n'avoir jamais rien mal dit : on auroit pu y ajouter celle de n'avoir jamais rien mal fait, si ses passions lui eussent toujours laissé la liberté de suivre ses lumières. Il mourut le seizième de février l'an 1685, avec la gloire d'avoir remédié, autant qu'il étoit en lui de le faire, au trouble que sa facilité avoit causé dans sa succession, par sa fermeté à la conserver au duc d'York, son héritier légitime, qui, après tant de contradictions, s'en trouva possesseur paisible au moment qu'il en hérita.

Peu de princes ont monté sur le trône avec plus d'applaudissement et une joie plus sensi-

ble de ses peuples, que ce dernier roi de la
1685. Grande-Bretagne, second de ce nom en Angleterre, et septième en Ecosse, où il est le treizième des Stuart. A peine avoit-on fermé les yeux à son prédécesseur, qu'il fut proclamé, et qu'on vit chacun s'empresser à lui rendre ses premiers hommages. A Londres, à Edimbourg, à Dublin, capitales de ces trois royaumes, on fit des réjouissances publiques, que toutes les autres villes imitèrent, et dans lesquelles l'inclination parut avoir plus de part que le devoir.

Les premières démarches du nouveau roi augmentèrent l'attachement des sujets, et la manière dont il parla à son conseil les charma tous. « Avant que de commencer, leur dit-il, » à vous parler d'aucune affaire, j'ai jugé à » propos de vous faire une déclaration, et de » vous dire que puisqu'il a plu au Seigneur de » me faire succéder à un frère qui m'a si ten- » drement aimé, et à un si bon et si clément » roi, je tâcherai de l'imiter, particulièrement » dans l'affection sincère qu'il avoit pour son » peuple. On m'a dépeint dans le monde comme » un homme entêté du pouvoir arbitraire : ce » n'est pas la seule injustice qu'on m'a faite ; » ma conduite détruira cette calomnie. Je ferai » mon possible pour conserver le gouverne- » ment de l'église et de l'état de la manière » dont il est établi par les lois. Je sais que l'é- » glise anglicane est favorable à la monarchie, » et que ceux qui en sont les membres ont fait » voir en diverses rencontres qu'ils étoient de » fidèles sujets. J'aurai un soin particulier de » la défendre et de la maintenir. Je sais aussi » que les lois de ce royaume suffisent pour

» rendre un roi aussi grand que je puis souhaiter de l'être. Comme je prétends conserver les prérogatives de ma couronne, aussi n'entreprendrai-je jamais d'ôter aux autres ce qui leur appartient. J'ai souvent hasardé ma vie pour la défense de la nation : je suis encore prêt de m'exposer pour lui conserver ses justes droits ». 1685.

Cette courte harangue plut extrêmement : il y parut quelque chose de naturel, de grand et de flatteur tout ensemble, qui fit un effet sensible dans tous les esprits, et donna de l'empressement à tous les corps de la monarchie pour rendre la cérémonie du couronnement magnifique. Elle se fit le jour de Saint-Georges avec les cérémonies ordinaires, mais avec un redoublement de joie et d'acclamations publiques qu'on avoit peu vu jusques-là.

La convocation des deux parlemens d'Angleterre et d'Ecosse en même temps fut un comble de contentement pour l'une et l'autre nation, qu'elles témoignèrent par des complaisances que peu de roi avoient éprouvées. Celui d'Ecosse, où présida, en qualité de grand commissaire, le duc de Queensbury, annexa à perpétuité à la couronne le revenu de l'excise, qui n'avoit été accordé au feu roi que sa vie durant, et donna à Jacques un subside de 216,000 livres sterling. Celui d'Angleterre fit encore plus : outre les revenus fixes du roi, que le parlement ratifia tels que les avoit eus son frère, on lui assigna, sans disputer, un subside plus que suffisant pour les nécessités présentes ; et cela de si bonne grâce, si promptement, si unanimement, que ce prince

les assura que la manière le touchoit plus que
1685. la chose même. On proposa de noter ceux qui dans les derniers parlemens avoient opiné à son exclusion : mais un de ses secrétaires d'état déclara qu'il avoit pardonné tout ce qu'on avoit fait contre lui lorsqu'il étoit duc d'York, et cette générosité lui attira de nouveaux éloges. Comme les seigneurs catholiques et le comte de Danby, sortis de prison les dernières années du règne précédent, n'en étoient sortis que sous caution, le parlement les déclara absous, et rétablit en même temps la mémoire de mylord Stafford, et sa famille dans tous ses biens. Quelques-uns proposèrent de demander au roi que les ordonnances fussent exécutées contre tous les non-conformistes sans exception : mais cette proposition fut rejetée, et l'on convint qu'on s'en remettroit à la parole donnée par le monarque, et de nouveau réitérée à l'ouverture du parlement, de protéger l'église anglicane comme elle est établie par les lois.

L'assemblée étoit en trop bonne disposition de plaire au roi pour ne lui en pas donner de particulières marques, à la nouvelle qu'on reçut de la révolte du comte d'Argyle, et de l'invasion du duc de Monmouth. On les déclara l'un et l'autre coupables de haute trahison, et on les proscrivit tous deux selon la coutume du pays. Comme l'affaire demandoit toute l'application du prince, il ajourna son parlement au quatorzième d'août, espérant qu'il auroit dans cet intervalle assez de temps pour la terminer.

Le feu roi Charles avoit bien prévu que l'hu-

meur du duc de Monmouth causeroit à l'état de nouveaux troubles, surtout depuis qu'il 1685. avoit appris que, s'étant retiré en Hollande, le prince d'Orange et les Etats avoient de grands égards pour lui. Charles s'en étoit plaint; mais il y avoit peu gagné. Le prince d'Orange continua à faire au duc de grands honneurs, et ordonna même a ses troupes de le saluer dans les revues lorsqu'il s'y trouveroit présent. Le roi l'avoit fait défendre à celles qu'il avoit au service des Etats par Childley, son ministre à la Haye; ce que le prince trouva si mauvais, qu'il s'emporta contre Childley, qui avoit signifié cet ordre aux officiers sans l'en avertir, et le menaça en haussant la main. Le ministre s'en plaignit à son maître; et le roi en fut si offensé, qu'il lui défendit de voir le prince. Les choses en étoient en ces termes lorsque Jacques, ayant succédé au roi son frère à la couronne, entreprit de faire enlever secrètement le duc de Monmouth, dont ce prince prévoyoit bien que tôt ou tard l'inquiétude lui causeroit de l'embarras. Le secret ne put être si grand, que le prince d'Orange n'en eût connoissance; et il ne l'eut pas plutôt appris, qu'il fit dire à Monmouth par Bentinck, son favori et son confident, qu'il se retirât à Bruxelles, et lui fit donner de l'argent. Un des premiers soins du nouveau roi à son avénement à la couronne avoit été de témoigner au prince d'Orange, son gendre, le sincère désir qu'il avoit de vivre avec lui plutôt en père qu'en allié et en roi voisin. Par-là la bonne intelligence sembla se devoir établir entre ce prince et la cour d'Angleterre: mais le commerce qu'entretint

Bentinck avec le duc de Monmouth, duquel
1685. Skelton, venu depuis peu prendre la place de Childley, trouva des preuves en des papiers saisis dans la maison du dernier, rendit dès lors à ce ministre cette intelligence suspecte. La suite fit voir qu'il avoit raison.

Le duc de Monmouth avoit trouvé en Hollande tout ce qui étoit de plus capable d'aigrir le chagrin dans lequel il étoit sorti d'Angleterre, et de réveiller l'ambition qu'il avoit de se faire roi. Tous ceux qui avoient échappé aux poursuites de la justice après la conspiration découverte se trouvoient rassemblés autour de lui, et l'on peut aisément penser que cette troupe de proscrits ne le portoit pas au devoir. Le comte d'Argyle, mylord Grey, Fergusson, Rumbold, et grand nombre d'autres, lui inspiroient continuellement l'esprit dont ils étoient animés. Ils l'embarrassèrent d'abord par la diversité de leurs sentimens. Argyle, Rumbold, et quelques autres, vouloient qu'il changeât le gouvernement monarchique en républicain; Grey, Fergusson, et leur cabale, vouloient qu'il se fît roi lui-même, et nourrissoient son ambition de tout ce que l'espérance de régner a de plus flatteur et de plus doux. Il y avoit long-temps que le duc avoit pris son parti là-dessus : la royauté étoit sa chimère; mais il la dissimula à ceux qui n'y étoient pas favorables, et sut si bien tromper Argyle, qu'il lui persuada qu'il étoit aussi républicain que lui : ainsi, étant convenus de leurs faits, ce comte lui promit ses soins pour faire révolter l'Ecosse, où il avoit de grandes terres, une grande famille et beaucoup d'amis. La Hollande étoit un pays

tout propre à faire l'armement nécessaire à une entreprise de la nature de celle-là, soit par la disposition où étoient depuis long-temps les Hollandais à l'égard du roi d'Angleterre, soit par celle où le prince d'Orange, à qui l'on a cru que Monmouth continuoit à promettre le trône, paroissoit être d'en vouloir profiter. Le prétexte de religion sembloit un ressort infaillible pour remuer en Angleterre les protestans zélés et les séditieux, aussitôt qu'on y paroîtroit avec quelques troupes de dehors. 1685.

On ne sait pas précisément en quel état étoit ce projet, ni en quel temps on avoit dessein d'en venir à l'exécution, lorsque le duc alla à Bruxelles : mais il est sûr que son absence y apporta peu de retardement. Malgré les soins que prit Skelton de presser les Etats-Généraux, suivant les ordres du roi son maître, de faire sortir de leur pays les Anglais rebelles qui y cabaloient, il y en demeura assez pour préparer un embarquement : que le duc de Monmouth trouva prêt lorsque le marquis de Grana l'ayant obligé de quitter Bruxelles à la sollicitation du roi d'Angleterre, le duc revint secrètement en Hollande, et s'y tint caché. Quelque soin que les révoltés eussent pris de celer ces apprêts, Skelton, homme alerte et zélé, les découvrit et en fit plainte. On le trompa : on fit garder les endroits des ports qu'il avoit marqués ; mais on donna avis sous main aux intéressés de passer par d'autres : ainsi les rebelles sortirent sans empêchement des ports hollandais ; le comte d'Argyle, au mois de mai, avec trois bâtimens, pour l'Ecosse ; le

duc de Monmouth, au mois de juin, avec la
1685. même suite, pour l'Angleterre.

Le comte étant parti le premier, aborda le premier aussi, et donna, par sa propre défaite, un augure d'un succès entier des armes du roi contre les rebelles. Cette irruption fut moins une guerre qu'une espèce de brigandage. Argyle ayant tenté la descente au septentrion de l'Ecosse, et n'y ayant pas réussi par les soins de l'évêque des Orcades, il alla débarquer à l'occident, et campa d'abord à Dunstafne, château de la province de Lorne, qui lui avoit appartenu. Il n'omit rien à son arrivée pour attirer à son parti tous les mécontens du royaume, qu'il croyoit être en plus grand nombre qu'ils ne se trouvèrent en effet. Il fit répandre des manifestes, où, protestant qu'il n'avoit armé que pour la religion et pour les lois contre un usurpateur injuste (c'est ainsi qu'il nommoit le roi), il invitoit les bons protestans et les Ecossais jaloux de leur liberté à se joindre à lui contre un prince qu'il disoit être monté sur le trône pour ruiner la réformation, pour introduire le papisme, pour établir le pouvoir arbitraire. Ensuite il écrivit des lettres à ceux qu'il crut de ses amis pour les appeler à son secours. Il détacha deux de ses fils pour faire des courses dans le voisinage, et obliger les uns par menaces, les autres par promesses, à se joindre à lui. Il eut beau faire; à peine put-il mettre ensemble plus de trois mille hommes, avec lesquels étant allé planter son camp dans l'île de Boot, il s'y vit bientôt presque assiégé par le comte de Dunbarton, général de l'armée du roi, et divers autres corps commandés

par le duc de Gordon, le marquis d'Athol, le comte d'Aran, et d'autres Seigneurs, qui accoururent de toutes parts pour éteindre l'incendie dans sa naissance. 1685.

Argyle, contraint de quitter un poste qu'il ne pouvoit défendre, passa de là dans un quartier de la province qui porte son nom, où ayant fortifié à la hâte un château qu'on nomme Ellengrey, il y mit ses munitions et ses armes qu'il retira de ses vaisseaux, ayant mis ces mêmes vaisseaux à l'ancre sous le canon d'un fort qu'il fit faire près de la place. Ce fut là que commença sa déroute : car, étant sorti du château avec ses troupes pour faire des courses, un de ses partis fut défait par le marquis d'Athol, qui lui tua quatre cents hommes ; et le capitaine Hamilton, qui cherchoit ses vaisseaux avec ceux du roi, s'en saisit sans trouver de résistance. Alors Dunbarton avançant à grandes journées vers les ennemis, qui tâchoient de se couvrir des rivières, les surprit au passage de la Clyde dans le village de Killerne, marchant du côté de Lenox. Dunbarton arrivant le soir, voulut attendre au lendemain à attaquer l'armée rebelle : mais elle ne lui en donna pas le loisir; elle passa la rivière durant la nuit avec tant de désordre, que l'épouvante s'y étant mise, elle se dissipa incontinent après le passage. A peine le comte d'Argyle en put-il assembler assez pour se faire une médiocre escorte ; encore fut-elle bientôt dispersée, Dunbarton ayant passé l'eau, et ayant divisé son armée pour suivre de tous côtés les fuyards. Le chef des rebelles avoit pris des guides pour le conduire en Galloway : mais ses guides

l'ayant égaré et engagé dans un marais, où la
1685. plupart de ceux qui le suivoient encore abandonnèrent leurs chevaux, chacun se retira où il put. Argyle retournoit seul vers la Clyde, lorsque deux valets résolus d'un officier de l'armée royale l'ayant rencontré sans le connoître, lui crièrent qu'il se rendît : il tira sur eux et les manqua ; ils tirèrent plus juste que lui, et le blessèrent d'un coup de pistolet. Alors le comte, prenant les deux siens, quitta son cheval, qui tomboit de lassitude, et gagnant la rivière y entra. Un paysan qui accompagnoit les premiers aggresseurs du comte, le suivit le pistolet à la main : le comte voulut tirer un des siens ; mais l'amorce n'ayant pas pris feu, il fut blessé par le paysan d'un coup dangereux à la tête. En perdant connoissance il se fit connoître, ayant laissé échapper ces mots en tombant : *Ah ! malheureux Argyle !* On s'empressa à le retirer et à le faire revenir à soi ; ensuite de quoi ayant été mis entre les mains des officiers, il fut conduit à Edimbourg, où il eut la tête tranchée. Ainsi finit ses malheureux jours Archibald Cambell comte d'Argyle : il ne les pouvoit finir autrement, ayant dans le sang l'esprit de révolte, qu'il avoit hérité de de son père, partisan de Cromwel, et déterminé républicain jusqu'à la mort, qu'il avoit soufferte dans la même ville l'an 1661, pour avoir consommé ses attentats contre le roi Charles Ier par une opposition opiniâtre au rétablissement de Charles II. On prit avec le comte d'Argyle Richard Rumbold, qui l'avoit suivi. C'étoit le maître de la maison où les conjurés avoient eu dessein d'attenter sur le feu

roi au retour de Newmarket, et l'un des principaux auteurs du parricide. Il fut pendu à 1685.
Edimbourg en même temps que le comte d'Argyle y eut la tête coupée. On dit qu'ils furent surpris l'un et l'autre quand ils apprirent, après leur défaite, que le duc de Monmouth ayant fait descente en Angleterre, s'étoit fait proclamer roi ; ce seigneur, disoient-ils, leur ayant promis de concourir avec eux à changer la monarchie en république.

Ils ne furent pas les seuls que cette conduite étonna : le prince d'Orange en reçut la nouvelle avec une extrême indignation, et augmenta, par la manière dont il parla du duc de Monmouth, le soupçon qu'on a toujours eu que ce duc l'avoit trompé aussi-bien que les autres. Comme les démarches des gens fins sont toujours suspectes, le prince d'Orange affecta un zèle pour le roi son beau-père en cette occasion, que le ministre d'Angleterre à la Haye n'interpréta pas favorablement. On avoit appris que Monmouth, qui avoit débarqué à Lyme, s'étoit avancé avec une armée de cinq à six mille rebelles dans la province de Somerset, où, après avoir fait publier ses manifestes et ses intentions pour la religion et le bien public, et s'être fait proclamer roi, il s'étoit résolu à combattre les troupes du roi véritable, qui marchoient à lui sous divers chefs, dont mylord Duras comte de Feversham avoit le commandement principal. Sur cette nouvelle le prince d'Orange dit à Skelton que le duc de Monmouth, quoiqu'homme d'un médiocre esprit, avoit le génie de la guerre, et en savoit plus que la plupart de ceux qu'on

envoyoit contre lui ; qu'il avoit dessein d'as-
1685. sister le roi son beau-père en cette rencontre, non-seulement de ses troupes, mais de sa personne ; qu'il alloit passer la mer pour se mettre à la tête de l'armée royale, et combattre le duc de Monmouth : sur quoi ce prince dépêchant Bentinck, l'envoya faire cette offre au roi. Skelton en savoit trop dès-lors pour ne pas avertir son maître que le secours étoit dangereux : la diligence de son courrier prévint celle de Bentinck. Le roi, étant averti à temps, répondit au prince que leurs communs intérêts demandoient qu'il demeurât en Hollande, et s'expliqua de sa volonté en des termes qui marquoient assez qu'un tel zèle n'étoit pas de saison.

En effet, le roi fut servi non-seulement avec fidélité, mais avec capacité même, et de ses troupes et de leurs chefs. Les ducs de Grafton, d'Albemarle, de Somerset et de Beaufort, mylord Churchill, et d'autres seigneurs qui commandoient de petits corps, mylord Duras, général de l'armée, serrèrent de si près celle des rebelles, qu'ils la réduisirent enfin au parti des désespérés, de combattre à forces inégales pour vaincre ou mourir en gens de cœur. Ce fut le seizième de juillet que se donna cette bataille à Weston près de Bridgewater. Le choc fut rude et même assez long. Quoique le colonel Oglethrop eût d'abord rompu la cavalerie rebelle, commandée par Grey, qui résista peu, l'infanterie, à la tête de laquelle s'étoit mis le duc de Monmouth, combattit avec vigueur ; et ce seigneur soutint fort bien, tandis que la mêlée dura, la réputation de valeur qu'il s'é-

toit acquise dans le monde : mais enfin il fallut céder au nombre, à l'artillerie, au bon ordre 1685.
avec lequel il fut attaqué. La victoire fut complète pour le roi. A peine le duc put-il rassembler après sa défaite cinquante chevaux, qu'il ne garda pas même long-temps : tant de gens le poursuivirent, qu'il fut obligé de se retirer presque seul dans un bois. Par malheur pour lui, d'autres fugitifs étant entrés dans ce même asile, furent cause que leur chef y fut découvert. On fit garder les avenues du bois, et on entra dans les forts avec des limiers. La recherche réussit. Les limiers découvrirent d'abord un homme dans un fossé couvert d'une haie : c'étoit un étranger qu'on eut peine à interroger et à entendre; on fit tant néanmoins, qu'on apprit par son moyen où étoit le duc. Il étoit caché dans un buisson épais, couvert d'un méchant habit, tremblant au reste et saisi d'une peur qui ne laissoit voir aucun vestige de la bravoure dont il se piquoit : par où l'on voit que la raison et l'esprit, qui étoient médiocres en cet homme, entrent dans la grandeur de courage, et que, pour agir avec fermeté, il faut savoir penser avec force. Il tomba en défaillance quand on l'eut pris, et on eut peine à le faire revenir. Dès qu'il se fut un peu remis, il écrivit au roi une lettre pleine de repentir et de soumission : il désira d'en être écouté, et cette grâce lui fut accordée ; mais elle lui fut inutile pour la fin qu'il en prétendoit. Il avoit fait paroître trop de légèreté, et sa légèreté avoit mis l'état dans un trop grand péril, pour que le roi pût prudemment tenter encore une fois la clémence. Son ingratitude

1685. envers un père qui l'avoit tendrement aimé, qui l'avoit comblé de bienfaits, qui lui avoit souvent pardonné des attentats même contre sa personne, ne laissoit aucun lieu à un oncle d'espérer plus de reconnoissance. Ainsi le malheureux duc de Monmouth fut mis entre les mains des juges, qui le condamnèrent à la mort, qu'il souffrit publiquement à Londres le vingt-cinquième de juillet : esprit plus foible que méchant; mais, par sa foiblesse, capable des plus grandes méchancetés. Quelques jours avant qu'on le prît, on avoit aussi pris Grey déguisé; le roi usa envers celui-ci d'une clémence qui a fait dire qu'il avoit trahi son parti.

Beaucoup d'autres furent punis, et en plus grand nombre même que le roi n'avoit prétendu. On en accuse la sévérité du chevalier Jefferys leur juge, depuis chancelier d'Angleterre, la cruauté du colonel Kirke, et en général l'avarice des commissaires préposés pour exercer envers les rebelles ou la sévérité des lois, ou la miséricorde du prince : car on dit que le plus ou le moins de part dans le crime commis ne fut pas en cette occasion le motif de la peine ou de l'indulgence ; que les moins en état de racheter leur révolte furent ceux qui la payèrent plus cher, et que si beaucoup de gens perdirent la vie, ce fut parce qu'il s'en trouva peu qui eussent assez d'argent pour la conserver. Le roi fut trop tard averti de ce désordre : mais on ne l'en eut pas plutôt informé, qu'il en témoigna de l'indignation ; et si des services importans qu'il avoit reçus de ceux qui en étoient accusés, l'obligèrent de les épar-

gner, il répara autant qu'il put leur injustice, par le pardon général qu'il accorda à ceux des révoltés qui étoient encore en état d'éprouver les effets de sa clémence. 1685.

On avoit tout sujet de croire qu'un règne dont les commencemens étoient si heureux, seroit florissant dans la suite. On reconnoissoit dans Jacques II, vainqueur de Monmouth et d'Argyle l'an 1685, le duc d'York, vainqueur des Hollandais l'an 1665; et les persécutions que ce prince avoit souffertes dans cet intervalle, étoient un lustre à sa vertu qui en donnoit à sa couronne. Toutes choses sembloient lui promettre une prospérité constante : de grands ennemis vaincus et détruits, une armée victorieuse sur pied, les grands et le peuple non-seulement soumis, mais affectant de la complaisance, tous les princes étrangers empressés à rechercher son amitié et le regardant comme l'arbitre de tous les différens de l'Europe, paroissoient plus que des augures d'un règne paisible et glorieux. Aussi, humainement parlant, eussent-ils été infaillibles, si Jacques n'eût point été catholique, s'il eût suivi toute autre religion, s'il n'en eût point même eu du tout, ou s'il eût pu avoir pour la sienne l'indifférence que lui vouloient les protestans jaloux de la leur, et les politiques qui n'en ont point. On dit qu'il a porté trop loin son zèle pour l'église romaine. Je ne suis pas de ceux qui croient que l'on ne peut porter trop loin le zèle pour les autels : je sais que ce feu, tout saint qu'il est, brûle souvent la maison de Dieu, quand on l'y allume sans y apporter les précautions de la prudence. Mais

sans vouloir flatter un roi dont ma naissance
1685. et ma profession ne me permettroient pas de rien espérer quand il seroit encore sur son trône, la fidélité de l'histoire m'oblige à détruire ce préjugé, dont les mauvais sujets de ce prince ont autorisé leur conduite, et à montrer combien injuste est le blâme que donnent à la sienne ces politiques après coup qui, jugeant des choses par l'événement, donnent toujours le tort aux malheureux, et se persuadent, sans examiner, qu'un homme ne fait pas ce qu'il doit quand il ne réussit pas en ce qu'il fait.

Je ne prétends pas soutenir qu'il ne se soit point fait de fautes dans les conseils de ce monarque. La conjoncture où se trouve un roi qui gouverne un peuple indocile, des grands qui n'ont depuis long-temps de principes que leur ambition, trois nations aussi opposées d'inclinations que d'intérêts, des sujets de religions différentes, qui s'en font une de porter toutes choses aux extrémités ; un roi environné de ministres moins appliqués à le servir qu'à lui rendre leurs collègues suspects, non de négligence, non de défaut de zèle, non de manque de capacité, mais des plus infâmes pratiques et des plus noires trahisons ; un roi, dis-je, dans cette situation est dans un chemin trop glissant pour ne point faire de faux pas, et ne prendre pas quelquefois le moins bon parti. Mais je maintiens que la conduite du roi d'Angleterre a été telle dans tout le cours de cette révolution, que s'il lui est arrivé quelquefois de prendre le moins bon parti, ce n'a été que par les égards qu'il a eus pour sa nation, et

sur des raisons qui auroient rendu les partis qu'il a pris les meilleurs, si une infidélité sans exemple, et des trahisons contre lesquelles la prudence la plus éclairée n'a point de précautions à prendre, ne les avoient rendus mauvais. Je n'apporterai point d'autres preuves de la vérité que j'avance, que les faits publics et non contestés : je les raconterai, à peu de circonstances près, tels que les ennemis de ce prince les ont écrits dans leurs libelles, et je ne m'éloignerai que du tour que leur malignité y a donné. Le lecteur équitable jugera qui d'eux ou de moi disent vrai.

1685.

Ce seroit faire tort à la piété dont le roi d'Angleterre fait une profession si édifiante et si déclarée, de nier qu'il ait désiré de voir retourner ses sujets à la religion de leurs pères, dont le schisme les a séparés : mais quand il leur plaira d'étudier sans préoccupation ses démarches, ils trouveront de quoi se convaincre que ce prince n'a jamais prétendu les attirer à sa croyance autrement que par la persuasion. Ils verront plus quand ils voudront examiner la chose à fond : ils connoîtront que quoiqu'il fût roi, il a toujours regardé l'église anglicane comme la religion dominante, fausse à la vérité, mais établie, et qu'un roi prudent avoit d'autant plus de raison de ménager, que parmi les nouvelles sectes qui ont inondé l'Angleterre, celle-là est presque la seule qui ait conservé de l'attachement pour les rois et pour la royauté. Ce fut la raison qu'allégua ce prince dans son conseil et au parlement, comme nous avons remarqué, pour promettre à cette même église de la protéger

et de la maintenir. Les effets répondirent aux
1685. paroles. L'église anglicane demeura en possession des évêchés, des cures, des universités, des chapelles mêmes qu'elle avoit à la cour; et ce qui est de plus considérable, lorsque le roi se fit sacrer, quoique la chose ne fût pas sans quelque sujet de contestation dans les principes de l'église romaine, lui et la reine prirent l'onction des mains de l'archevêque de Cantorbery, primat de l'église anglicane.

En faisant des démarches si fortes en faveur de la religion du royaume, Jacques crut qu'il étoit de sa conscience, de sa réputation, de sa dignité, d'en faire quelques-unes pour la religion du roi, et qu'il étoit juste que ceux de sa communion profitassent de son règne, au moins pour les tirer de l'oppression où ils étoient depuis si long-temps : car, à juger sainement des choses, tout ce qu'il fit en leur faveur tendoit uniquement à cela, et se réduit à deux articles; l'un, de donner aux catholiques le libre exercice de leur religion; l'autre, de les rétablir dans le droit d'exercer les fonctions publiques dont on les avoit injustement dépouillés, ou plutôt lui-même dans celui d'employer des sujets utiles et fidèles dans tous les temps, aux ministères qui leur conviendroient pour le bien commun de l'état; le nombre au reste en étant si petit, en comparaison de celui des autres, qu'on n'avoit pas lieu d'en prendre ombrage. Tel fut le plan du roi d'Angleterre, auquel, tout juste qu'il étoit, prévoyant qu'il ne laisseroit pas de trouver des obstacles à vaincre, il résolut d'y employer, avec la douceur de son naturel, l'autorité que

lui donnoit le sceptre, et garda toujours ce tempérament dans la conduite de cette affaire. 1685.

Pour exécuter ce projet, il crut ne pouvoir mieux commencer que dans la conjoncture d'une victoire, d'une armée sur pied, d'un parlement favorable. Aussitôt qu'il l'eut rassemblé, il y déclara qu'il avoit conservé dans ses troupes quelques officiers de sa communion, en qui il avoit confiance, et qui l'avoient toujours bien servi; qu'il désiroit les continuer, et qu'il s'attendoit que sur ce point on ne lui feroit point d'embarras. Il n'en dit pas davantage sur ce sujet; mais comme il insista sur les bons effets que l'union qu'on avoit eue depuis le peu de temps qu'il régnoit avoit produits dans tout l'état, ils comprirent, ce qui étoit vrai, que pour rendre cette concorde plus universelle, et plus solide entre tous les membres de la monarchie, il avoit pris la résolution d'user du droit incontestable que sa couronne lui donnoit de dispenser des lois pénales, pour modérer la rigueur de celles qui, en vertu du test, excluoient d'utiles sujets des charges publiques, et le privoient lui en particulier de beaucoup de bons serviteurs.

Le roi avoit raison de croire qu'on loueroit sa modération, ne proposant que de rétablir dans un petit nombre d'emplois ceux qui suivoient sa religion, qui durant plus de douze siècles les avoient seuls possédés tous: mais il apprit, par l'opposition qu'il trouva dans son parlement à la proposition dont je parle, que pour contenter les sectateurs d'Henri VIII, ce n'étoit pas assez qu'il fît peu en faveur de ceux de saint Edouard; qu'il eût fallut ne rien faire

du tout. Il n'eut pas plutôt parlé, qu'on mur-
1685. mura, et qu'on se plaignit qu'il n'observoit pas la parole qu'il avoit donnée lorsqu'il étoit monté sur le trône, au conseil et au parlement, de maintenir l'église anglicane : comme si maintenir l'église anglicane eût été la même chose que laisser dans l'oppression la catholique ! Sur quoi l'aigreur ayant commencé a se mettre dans les esprits, le roi prorogea le parlement. Afin de montrer cependant que ses prétentions étoient justes, il voulut que d'habiles gens de la communion anglicane même jugeassent de ce différent.

Il fit d'abord porter la cause au banc du roi, l'une des cours de justice des plus autorisées du royaume, pour prononcer sur le pouvoir dispensatif des lois pénales : savoir s'il appartient au roi, ou s'il ne lui appartient pas. Il ordonna qu'on fît dénoncer et citer à ce tribunal le chevalier Hales, catholique romain, pour être condamné à l'amende portée par le test contre ceux qui, sans avoir prêté le serment, exercent les emplois publics. Hales produisit pour sa défense une dispense de cette loi, que le roi lui avoit donnée. Ainsi la cause fut réduite à la thèse générale du pouvoir dispensatif des lois pénales. On la plaida avec chaleur de part et d'autre, mais avec tant de force et des raisons si convaincantes du côté du roi, que quelque intérêt qu'eussent les juges à ne lui être pas favorables, ils ne purent se défendre de lui faire justice. On leur fit voir non-seulement que le pouvoir dont il s'agissoit étoit un droit essentiel à la royauté, mais que l'usage en Angleterre en étoit aussi ancien que

la royauté même ; qu'il étoit de tous les temps et de tous les règnes, et qu'il entroit dans la plupart des actes qui émanent des rois ; que le terme de *nonobstant*, lequel y est si ordinaire, est toujours une dispense de quelque loi ; que les commutations de peines n'en sont pas de moins évidentes, et plus encore les amnisties, les pardons, le rétablissement des coupables dans les biens confisqués. On allégua quelque chose de plus fort. On apporta des exemples de lois dont les rois avoient empêché l'effet, non-seulement par des dispenses à l'égard de quelques particuliers, mais par une suspension générale à l'égard de tout le royaume, comme il étoit tout nouvellement arrivé sous Charles II touchant le statut des voitures, sans que le parlement s'en fût plaint, ni que personne, même des plus zélés pour les droits de la nation, eût dit que ce prince passât les bornes de son autorité. On cita enfin Henri VII, le Salomon de l'Angleterre, dans le conseil duquel la loi qui défendoit la continuation des sherifs au-delà d'un an, fut déclarée nulle et impraticable, parce qu'elle empêchoit le roi de disposer de ses sujets ; raison qui autorisoit encore plus la dispense du test que l'exemple. Ce fut sur des motifs si pressans qu'après avoir ouï les avocats qui soutenoient la cause contraire, on jugea en faveur du roi et de la grâce accordée à Hales. Le chef de justice Herbert prononça que ce chevalier ayant été dispensé de la loi par l'autorité légitime, qui réside dans le souverain, étoit aussi exempt de la peine. Non content de ce premier jugement, le roi voulut que le grand chancelier consultât les

1685.

douze juges d'Angleterre, qui sont les interprètes des lois. Ils étoient tous protestans, et tous néanmoins prononcèrent que le pouvoir dispensatif des lois pénales appartenoit incontestablement au roi.

1685.

Ce prince, assuré de son droit par une voie si juridique, crut qu'il en pourroit user désormais avec moins de contradiction. Il conserva ses officiers catholiques, et dans la suite en prit quelques autres, selon le temps et l'occasion, peu néanmoins ; et la modération qu'il affecta en cette rencontre est une chose que bien des gens ont regardée comme une faute, disant que s'il en eût pris davantage, on n'en eût pas fait plus de bruit, et il en auroit été mieux servi. D'autres poussent la chose plus loin ; et regardant l'armée du roi comme le nerf de ses entreprises, et le seul moyen de faire entendre raison à des gens que ni son droit, ni sa modération à en user, ne pouvoient engager à souffrir qu'il en usât, ils eussent voulu que les catholiques y eussent été en assez grand nombre pour se faire craindre du reste, et y eussent été assez forts pour ôter aux autres la tentation de manquer de fidélité. Les troupes d'Irlande eussent fait cet effet avec ce qu'on y eût pu joindre d'Anglais et d'Ecossais fidèles. Le roi ne crut pas devoir faire cette violence aux protestans, ayant d'ailleurs de grandes raisons de s'assurer de ceux de ses troupes, où les soldats l'aimoient en effet, et la plupart des officiers avoient des sujets essentiels de l'aimer. L'événement a décidé que le parti le plus hardi eût été le meilleur ; mais le préjugé et les règles étoient pour le plus modéré,

déré, et ce fut celui que prit le roi. En effet, sa modération en inspira à quelques-uns; mais 1685. elle n'en donna pas à tous. On ne laissa pas de murmurer, et les ministres de l'église anglicane s'emportèrent en quelques endroits jusqu'à prêcher publiquement contre la conduite du prince, et contre ceux qu'il exemptoit de la sévérité des lois. Un nommé Sharp, curé de Saint-Gilles, se rendit remarquable sur cette matière, et mêla dans un de ses sermons des invectives contre les catholiques, que les plus zélés protestans désapprouvèrent, et jugèrent trop violentes.

Le roi avoit prévu, dès qu'il avoit formé le dessein de tirer d'oppression les catholiques, qu'il auroit sur les bras les prédicateurs protestans. Pour les contenir, il avoit fait renouveler des réglemens faits sous le feu roi l'an 1662, par lesquels il leur est défendu, entre autres choses, de parler dans leurs sermons d'affaires d'état, d'entrer dans les questions du droit des sujets et des souverains; de traiter certains points de théologie qui avoient autrefois excité de grands troubles dans le royaume, particulièrement ceux de la prédestination et du libre arbitre; de mêler dans les controverses, des invectives, des injures, des railleries, des termes et des expressions offensantes. Ces ordonnances n'empêchèrent pas le curé de Saint-Gilles de s'échapper: il en viola plusieurs dans un seul sermon, et il y avoit danger qu'il ne les continuât si on n'y eût apporté remède. Le roi, qui en fut informé, s'adressa d'abord à l'évêque de Londres, et le pressa d'en faire justice: mais il n'en put

tirer d'autre satisfaction qu'un léger avis donné
1685. au coupable, peu propre à corriger un homme emporté et à empêcher le mauvais exemple ; sur quoi le roi ayant consulté ce qu'il étoit en pouvoir de faire pour arrêter cette licence, on lui conseilla d'établir la commission ecclésiastique. C'est une espèce de tribunal assez usité dans la Grande-Bretagne, depuis que le schisme y a fait reconnoître les rois pour chefs de l'église. Les premiers rois protestans avoient érigé celui de la haute commission ; mais les pouvoirs de cette cour, qu'on disoit être trop étendus, en ayant rendu le nom odieux, on l'abolit, et on établit avec des pouvoirs plus limités celui de la commission ecclésiastique, que les parlemens mêmes jugèrent nécessaire pour réprimer la licence des gens d'église, pour régler leurs mœurs, pour les obliger à s'acquitter de leurs devoirs. Cet expédient de tenir en bride les ministres de l'église anglicane ayant encore paru plus de saison sous un roi catholique que sous un autre, Jacques renouvela la commission, qu'il forma d'évêques et de laïques, tous gens de marque et protestans. Il ne l'eut pas plutôt formée, qu'il y fit citer l'évêque de Londres et le curé déclamateur. L'évêque eut peine à reconnoître la juridiction des commissaires, quoique l'archevêque de Cantorbéry son métropolitain en fût un. Il s'y soumit enfin néanmoins ; et après y avoir exposé les mauvaises raisons qui l'avoient porté à laisser impunie la saillie de Sharp, ils furent tous deux suspendus des ministères ecclésiastiques jusqu'à ce qu'il plût au roi de les rétablir, et quatre prélats furent nommés pour

faire cependant dans le diocèse de Londres les fonctions épiscopales. 1686.

Cet exemple étonna les ministres ; et les ayant fait taire pour quelque temps, le roi donna, avec plus de tranquillité, au peu de catholiques qu'il avoit dessein d'employer, les charges qu'il leur destinoit : et tout cela se réduisit à quelques places dans le conseil, qu'il donna successivement à mylords Powis, Arundel, Bellasis, Douvre, Tyrconel, Castelmaine et Péterborough ; à trois ou quatre gouvernemens de considération, dont il pourvut mylords Tyrconel, Widringhton, Langdale, le chevalier Hales ; à quelques charges remplies par les lords Thomas Howard, Melford, Sunderland, Mulgrave, les chevaliers Butler et Titchbourn, M. Brown et M. Porter ; l'évêque de Gifford, fait président du collége de la Madeleine à Oxford, auquel le roi joignit encore quelques docteurs de sa communion, pour punir les protestans réfractaires qui lui avoient contesté le droit d'y en nommer même de la leur. Encore est-il à remarquer qu'une grande partie de ces charges étoient possédées par ceux que je viens de nommer du vivant même du feu roi. Dans les troupes, il n'y avoit guère que le duc de Barwick, les lords Douvre, Dunbarton et Montgomery, le colonel Richard Hamilton, sur la flotte le chevalier Strickland, qui eussent des postes de considération.

Pendant que ce point, qui regardoit le test, s'établissoit de cette manière, le roi pensoit à établir la liberté de conscience, qui étoit le second article du projet qu'il avoit formé en

L 2

faveur de sa religion. Ce fut l'an 1687 qu'en
1687. ayant fait la déclaration, dans laquelle il avoit compris plusieurs sectes non-conformistes, il l'envoya d'abord en Ecosse. Il l'adressa au conseil privé ; la résistance que le parlement d'Ecosse avoit apportée à ses desseins touchant la dispense du test, ayant obligé ce prince à le proroger aussi-bien que celui d'Angleterre. Le conseil reçut la déclaration d'un consentement unanime, quoiqu'elle contînt l'abrogation de tous les sermens établis contre les catholiques ; et ayant témoigné au roi, par une lettre signée de tous ceux qui composoient cette assemblée, que les précautions qu'il prenoit pour assurer l'église anglicane les faisoient acquiescer sans peine à la liberté qu'il donnoit à ses sujets non-conformistes, l'acte en fut publié partout.

Cette docilité de l'Ecosse fit bien espérer de celle de l'Angleterre. En effet, le conseil privé approuva la déclaration à Londres comme à Edimbourg, modérée toutefois, et n'abrogeant pas, comme celle qui avoit été envoyée en Ecosse, les sermens établis contre les catholiques, mais les suspendant seulement, et exemptant des lois pénales ceux qui, sans les avoir prêtés, étoient entrés ou entreroient désormais dans les emplois publics.

La part qu'avoient les presbytériens à cette grâce leur fit recevoir la proclamation avec de grands témoignages de joie : les autres sectes n'en eurent pas moins, et toutes en marquèrent leur reconnoissance par des adresses particulières, que chacune en son style présenta au roi. L'église anglicane en eut seule du cha-

grin ; et quoi que fissent quelques évêques bien intentionnés pour la paix, ils ne purent engager les autres à approuver la déclaration. Les plus modérés étoient ceux qui n'en témoignoient leur mécontentement que par leur silence. Le roi n'avoit rien omis pour leur en ôter tout sujet. Outre que la déclaration confirmoit les paroles tant de fois données de maintenir l'église anglicane selon qu'elle étoit établie par les lois, elle ne portoit en faveur des autres sectes, même de la religion catholique, qu'une simple permission de s'assembler en des chapelles particulières, avec défense de s'emparer d'aucun temple des protestans ; assurant de plus les possesseurs des terres appartenantes autrefois aux monastères, aux abbayes, et autres églises catholiques, qu'ils seroient maintenus dans la libre et paisible possession de ces biens, telle qu'ils l'avoient eue jusqu'alors.

1687.

Ni ces ménagemens, ni ces assurances, ne furent capables d'adoucir la mauvaise humeur des épiscopaux, d'autant plus difficiles à se laisser persuader, que le parlement continuoit à s'opposer aux desseins du roi, qui, pour rendre plus solide ce qu'il avoit fait en faveur de sa religion, entreprit d'y faire confirmer la liberté de conscience, et abolir le test par une loi stable, qui en Angleterre ne se fait par le roi que dans le parlement. Jacques mit tout en usage pour vaincre la résistance de cette assemblée, qui lui étoit d'ailleurs favorable, et qu'il eût bien voulu conserver. Il la prorogea à diverses fois pendant l'espace de deux ans qu'il employa à la gagner : il en vint jus-

qu'à conférer en particulier dans son cabinet
1687. avec chacun de ceux qui la composoient; ce qui fit nommer aux Anglais cette manière de traiter *closeting*, comme qui diroit brigue du cabinet.

Là Jacques leur représentoit que quatre rois ayant tenté de mettre l'uniformité de religion en Angleterre pour mettre la concorde parmi les Anglais, et tant de sages politiques ayant épuisé tous les expédiens les plus propres à y réussir, ils avoient travaillé en vain; qu'ainsi l'unique moyen qui restoit d'établir dans l'état une tranquillité que la religion ne troublât plus, étoit de laisser à chacun la liberté de vivre en la sienne; que les persécutions que l'on faisoit dans le royaume aux non-conformistes en faisoient sortir de bons sujets, dont les étrangers profitoient, et que ceux qui n'en sortoient pas y demeuroient chagrins, mécontens, et, s'ils n'avoient pas assez de vertu pour souffrir patiemment leurs maux, toujours prêts à favoriser les révoltes et à entrer dans les factions; qu'on en avoit vu des effets funestes dans les derniers règnes, dont aucun roi ne pourroit garantir ni sa personne ni ses sujets qu'on n'ôtât aux esprits inquiets le prétexte de religion, dont ils abusent pour troubler les autres.

A ces raisons le roi mêloit les promesses, et quelquefois même appuyoit et les promesses et les raisons de quelque trait d'indignation: car il ôta à quelques-uns des charges qu'ils tenoient de lui, disant qu'il n'étoit pas raisonnable que, lui refusant leurs services, ils jouissent de ces bienfaits. Tout cela fut également inutile pour vaincre ces esprits obstinés; et

quelque regret qu'eût le roi de casser ce parlement, il y fut contraint. Les protestans, qui 1687.
lui reprochent comme une conduite irrégulière, et contraire à la liberté que les lois donnent à ces assemblées, ce qu'il a fait pour s'assurer des suffrages de celle-ci, ont oublié les violences dont usoit Henri VIII en pareilles rencontres, et la manière dont tant d'autres rois ont engagé leurs parlemens à souscrire à leurs volontés.

Jacques II n'a rien fait qui en approche; et si nous consultons l'histoire, nous trouverons que deux parlemens des plus fameux qu'ait vus l'Angleterre autorisèrent cette conduite sous le règne d'Edouard III et sous celui de Richard II. Il s'agissoit de bulles de Rome où les droits du roi paroissoient lésés : le parlement pria Edouard, et obligea Richard presque malgré lui, de s'assurer par des conférences particulières avec les membres, de ce qu'on s'en pouvoit promettre pour soutenir contre le saint siége, pour lequel les anciens Anglais avoient un extrême respect, les droits du roi et de sa couronne; et ce ne fut qu'après ces *closetings* qu'on fit les statuts, dont deux papes surent si mauvais gré à ces deux rois.

Ces exemples n'empêchèrent pas qu'on ne trouvât le procédé de Jacques II contraire aux lois, et l'on s'en plaignit encore davantage, quand, pour avoir un parlement favorable à son entreprise, il usa du *Quo-Warranto* comme avoit fait le roi son frère, et prit des mesures avec ceux qui présidoient aux élections, pour réformer les communautés dont elles dépendent : car on étoit en humeur de se

plaindre, et les moindres démarches du roi
1687. en faveur de sa religion étoient regardées par les protestans comme la destruction de la leur.

Ce prince avoit cru qu'étant catholique on ne pouvoit trouver mauvais qu'il eût un agent auprès du pape pour la direction de sa conscience, et qu'il en reçût un ministre avec le respect convenable à celui qu'il représentoit. Il se trompa. On trouvoit bon qu'il eût un agent auprès du Turc, et l'on souffroit impatiemment qu'il en eût un auprès du chef de la communion qu'il suivoit. On concourut avec lui à recevoir honorablement les ambassadeurs de Maroc, et l'on s'indigna qu'il reçût avec quelque cérémonie, quoique dans sa maison seulement, un ministre de celui qu'il reconnoissoit pour vicaire de Jésus-Christ. On loua le duc de Somerset pour avoir refusé d'introduire le nonce; et le duc de Grafton, qui obéit, fut accusé d'une impiété qu'il n'a pu expier que par sa désertion.

On trouva fort étrange qu'un roi catholique défendît une espèce de fête où, par un emportement inoui, on brûle tous les ans l'effigie du pape. On ne pouvoit dire une messe, ouvrir une chapelle ou une école, rendre justice à un catholique sur quelque oppression qu'il souffrît, punir un faiseur de libelles, un déclamateur séditieux, un parjure avéré et public, pour peu qu'il témoignât de zèle contre la catholicité, que l'église anglicane ne fût en rumeur; et c'est du tissu de semblables faits que sont remplis encore aujourd'hui les écrits de certains sectaires, qui ont voulu montrer par là que l'Angleterre a eu raison de s'alarmer,

des desseins du roi contre la religion du pays. Ceux d'entre nous qui, sur ces récits, ont jugé 1687. la conduite de ce prince plus vive qu'il ne convenoit, se sont laissé prévenir sans doute par le dénombrement de ces choses, ramassées exprès dans ces livres pour en imposer aux lecteurs. Ceux qui lisent avec précaution, et qui comparent dix ou douze faits mis ensemble pour faire montre, à l'étendue de trois royaumes, et à l'espace de quatre ans que ce roi a été sur son trône, jugent autrement d'un souverain qui, avec un grand zèle pour sa religion, s'est borné par modération à faire si peu, et si lentement ce qu'il a fait en sa faveur.

Aussi y a-t-il apparence que même les protestans zélés seroient revenus des terreurs que leur avoient données leurs ministres, si l'ambition de quelques grands ne se fût point mêlée à la religion, et si un reste de la cabale qui avoit été si contraire au roi lorsqu'il étoit encore duc d'York, n'eût composé un poison des deux, qui corrompit en peu de temps toutes les parties nobles de l'état. Ce fut sur un raisonnement assez semblable à celui des Juifs, lorsqu'ils firent mourir le Messie, que la faction shaftesburienne, renaissant comme de ses cendres, persuada à quelques seigneurs, ou de la secte épiscopale, ou de la presbytérienne même, ou de ceux d'entre eux qui, sous ces noms, vivent en assez grand nombre sans religion, que les romains alloient absorber toutes les charges du royaume, et détourner sur eux toutes les grâces du prince; qu'en peu de temps on ne verroit qu'eux dans les emplois considérables; que les protestans en seroient

exclus, et que les choses viendroient à un
1688. point qu'il ne leur resteroit de parti à prendre que de se faire catholiques, ou de vivre en hommes privés dans leurs maisons. Pour prouver ce raisonnement, on cita des exemples qui, pour être en petit nombre, ne laissoient pas d'être plausibles.

Le roi, au commencement de son règne, avoit fait les comtes de Clarendon et de Rochester ses beaux-frères; le premier, viceroi d'Irlande; le second, grand trésorier d'Angleterre. Dans la suite, les catholiques jugèrent que ces deux seigneurs, quoiqu'alors attachés au roi, étant protestans emportés, feroient échouer dans ces grands postes tout ce que ce prince avoit entrepris pour tirer l'église d'oppression. Le comte de Sunderland, premier ministre, incompatible avec Rochester, et son ennemi déclaré, avoit tramé toute cette intrigue pour se défaire d'un concurrent qu'il avoit grand sujet de craindre, et qu'il avoit toujours fort haï.

Le roi, qui aimoit ses beaux-frères, et particulièrement Rochester, résista long-temps aux prières et aux sollicitations qu'on lui fit pour les priver de leurs emplois. Il chercha des raisons de s'en défendre; mais celles qu'on lui alléguoit pour le faire paroissant fortes, il se laissa enfin persuader de retirer Clarendon d'Irlande, et d'y envoyer Tyrconel. Il tenta de convertir Rochester, qui condescendit à ouïr disputer des catholiques et des protestans, comme s'il eût cherché la vérité : mais apparemment il ne chercha qu'à se faire honneur de sa mauvaise constance auprès de ceux de

sa religion, et y acquérir un crédit qu'il commençoit à perdre à la cour. 1688.

Quelque avantage que les catholiques eussent eu dans cette dispute, le comte en sortit encore protestant, et donna volontairement au roi la démission de sa charge, qui fut réduite en commission, et donnée à cinq personnes, dont mylords Douvre et Bellasis, catholiques romains, furent du nombre. Le roi récompensa les deux comtes de tout ce qu'il crut de plus capable d'adoucir une plaie sensible : mais l'évènement a fait voir que la dague leur étoit demeurée dans le cœur ; et leur exemple fut de grand usage aux séditieux pour faire craindre de tels coups aux autres.

La ligue fut d'autant plus facile à former, que la faction, suivant les traces de Shaftesbury son ancien chef, ne proposoit à la plupart de ceux qu'elle s'appliquoit à séduire que la moitié de ses desseins. Celui de détrôner le roi ne fut communiqué qu'à peu de gens ; et l'on peut dire que ce fut sans y penser, et sans le vouloir, que le gros de la nation a été engagé dans ce crime. La sûreté de la religion protestante, la réduction des catholiques aux termes des lois établies contre eux, la liberté des parlemens ; l'éloignement du pouvoir arbitraire, dont on disoit la nation menacée, et où le roi paroissoit être plus en état de parvenir qu'aucun de ses prédécesseurs, si on n'y remédioit promptement ; la conservation des honneurs et des charges dans les familles protestantes, qu'on croyoit voir passer peu à peu dans celles des catholiques romains ; furent les plans qu'on proposa à ceux qu'on ne crut

1688. pas capables d'écouter des propositions plus hardies ; et les motifs qu'on leur apporta d'entrer en confédération, non pour se défaire du roi, mais pour l'obliger, disoit-on, à gouverner selon les lois. L'artifice réussit : on se ligua ; et beaucoup de gens s'engagèrent avec d'autant moins de précaution, que le chef qu'on leur proposoit pour conduire cette entreprise témoignoit avoir des intentions plus éloignées de l'invasion.

Cette feinte modération fut en effet l'appât dont le prince d'Orange se servit pour engager les seigneurs anglais non-seulement à le suivre, mais à l'inviter de se venir mettre à leur tête, pour obliger leur roi à régner plus conformément à leurs lois. J'ai déjà dit qu'on n'a pas cru juger témérairement du prince d'Orange, de dire que depuis long-temps il se frayoit le chemin au trône ; qu'il attendoit l'occasion d'y monter plutôt que par la succession, toujours incertaine, et trop lente pour un impatient héritier. Son impatience toutefois ne l'avoit rendu ni téméraire, ni précipité à entrer en action à contre-temps : il avoit laissé faire les étourdis, se tenant toujours en état de profiter de leur bonheur, sans courir les risques de leurs imprudences.

Tout l'art que les autres hommes emploient dans les entreprises hardies à se disposer à agir, ce prince l'employa en celle-ci à agir sûrement, et à réussir sans péril, toujours en commerce avec le monarque qu'il avoit dessein de supplanter, n'omettant aucun des devoirs d'un gendre soumis envers un beau-père, affectant du zèle pour ses intérêts, et agissant avec ses

ministres comme s'il en eût été le premier.
Cette conduite en imposa d'autant plus aisément au roi d'Angleterre, que le prince d'Orange fut plus long-temps sans faire presque autre chose que penser beaucoup, étudier les démarches des Anglais, et disposer sur cela les siennes, quand le temps d'en faire viendroit. Le renouvellement de l'ancienne cabale, à l'occasion dont nous parlons, lui fit comprendre que ce temps étoit venu, et plus encore les entretiens qu'il eut avec une partie de ces factieux, qui, pendant que les autres agissoient avec les seigneurs du pays, passèrent en Hollande sous divers prétextes, pour traiter plus sûrement avec lui. 1688.

Le prince, assuré de trouver des partisans dans le royaume, s'appliqua à ôter au roi tous les secours qui lui pouvoient venir du dehors. Jacques avoit fait alliance avec l'Espagne, et par là il pouvoit se promettre que la maison d'Autriche, au moins, ne lui seroit pas opposée, surtout quand il seroit question d'une affaire de religion. Il n'avoit point de traité avec la France; mais il étoit ami personnel et parent trop proche du roi pour n'en pas tirer les secours nécessaires dans le besoin. Pour lui ôter ces deux appuis, le prince d'un côté entra et fit entrer les Hollandais dans la ligue d'Ausbourg contre la France, afin d'attirer sur cette monarchie les forces des confédérés, en cas qu'elle attaquât les états, pendant que leurs troupes passeroient la mer pour l'entreprise d'Angleterre. De l'autre, il rendit le roi son beau-père suspect à la maison d'Autriche, comme un prince contraire à ses desseins, uni

d'intérêts et engagé avec la France par un
1688. traité secret, qui paroîtroit quand il en seroit temps.

L'empereur et le roi catholique étoient d'autant plus susceptibles de ces ombrages, que leurs ministres avoient inutilement tenté d'engager le roi d'Angleterre à entrer avec eux dans la ligue qu'ils avoient faite contre la France avec les princes allemands. Le comte de Castanaga, gouverneur de la Flandre espagnole, et l'ambassadeur Pedro Ronquillo, n'avoient rien omis pour l'y engager, jusques-là, que ce dernier lui avoit promis que s'il vouloit bien y entendre, son parlement acquiesceroit à tout ce qu'il avoit entrepris d'établir touchant la religion. Quand le roi eût été d'humeur à se liguer contre la France, il y a apparence que ce n'eût pas été sur le crédit que cet Espagnol se flattoit d'avoir dans son parlement, qu'il eût embrassé ce parti : le penchant naturel de la nation, fortifié alors par les cris de nos calvinistes chassés, lui en eût été un motif plus plausible. Ceux qui disent qu'il devoit prendre cette occasion de gagner ses sujets, ne font pas réflexion à l'inconséquence qu'il y eût eu dans ce procédé, et que la ligue dont il s'agissoit n'étant que la suite d'une autre faite à Magdebourg par les protestans à l'occasion des huguenots, il eût été contre le bon sens à un prince qui entreprenoit de procurer en Angleterre la liberté aux catholiques, de concourir à rétablir en France les plus entêtés des protestans ; outre que la bonne politique ne vouloit pas qu'il quittât un ami solide pour se joindre à des princes qui ne pou-

voient lui être utiles que tandis qu'ils auroient besoin de lui, vu que les protestans commençoient à surprendre leur piété, jusqu'à les attirer en des ligues formées contre un roi catholique, en faveur des calvinistes qu'il avoit chassés de ses états. Ainsi ce fut prudemment que le roi d'Angleterre répondit à l'ambassadeur d'Espagne qu'il garderoit fidèlement l'alliance qu'il avoit avec son maître, mais que la même fidélité l'obligeoit aussi à ne point rompre l'amitié qui étoit entre lui et le roi très-chrétien son parent; qu'il vouloit vivre en paix avec ses voisins, et la maintenir, s'il pouvoit, entre eux. 1688.

Cette réponse ne contenta pas les conseils de Vienne et de Madrid, et disposa apparemment l'empereur et le roi d'Espagne à écouter les propositions que leur fit faire le prince hollandais, non plus seulement contre le roi de France, mais contre le roi d'Angleterre même. Je suis du sentiment de ceux qui croient que, pour les engager, il usa du même artifice dont ses partisans s'étoient servis pour liguer les seigneurs anglais; qu'il ne leur fit proposer que la moitié de ses desseins, et qu'il leur persuada que le but de son passage en Angleterre n'étoit que d'obliger le roi son beau-père à se liguer avec eux contre nous. On le doit, ce me semble, ainsi présumer de la religion de la maison d'Autriche.

La continuation de la ligue depuis le monarque anglais détrôné est un argument contraire auquel on ne répond pas aisément : mais on continue souvent, quand on est engagé, des choses auxquelles on ne s'engageroit pas,

si on prévoyoit, quand on les commence, où
1688. elles doivent aboutir. Quoi qu'il en soit, ce fut de cette sorte que se forma la funeste ligue qui a chassé le roi d'Angleterre de son trône et de ses états. Le prince auteur de ce projet disposoit cependant sous main l'armement nécessaire à passer la mer : les Hollandais non-seulement lui préparoient des troupes et des vaisseaux, mais pour lui donner moyen de combattre le roi son beau-père de ses propres armes, ils retinrent violemment six régimens de ses sujets engagés à leur service depuis long-temps ; et quoi que le roi pût faire pour les retirer d'entre leurs mains, il n'en put venir à bout.

Ce fut en ce temps que la reine se trouva grosse du prince de Galles, dont elle accoucha le vingtième de juin, l'an 1688. La cabale usa d'un double artifice pour profiter d'un événement qui naturellement la devoit détruire : l'un, de répandre parmi le peuple que cet enfant étoit supposé ; l'autre, de faire craindre aux grands la continuation du pouvoir souverain dans une race catholique, à la ruine de la religion et de la fortune des protestans. Le premier n'a pas réussi, et n'a pas fait honneur à ses auteurs : tant de témoins irréprochables avoient vu naître le prince de Galles, tant de gens l'avoient vu dès qu'il fut né, que la fable a paru insoutenable à ceux mêmes qui auroient eu le plus d'intérêt à la soutenir. Le second n'a eu que trop de succès.

Plusieurs souffroient assez patiemment de voir régner un catholique, dans l'espérance qu'un héritier protestant lui succéderoit, et

dédommageroit les sectaires de ce qu'un roi orthodoxe leur avoit ôté. Ils se consoloient 1688.
que Jacques II leur eût ramené le règne de Marie, dans l'attente que la princesse d'Orange feroit revivre celui d'Elisabeth. Ils se trouvoient loin de leur compte à la naissance d'un prince de Galles, qui ne pouvoit manquer d'être élevé dans la religion catholique, qui seroit pour la perpétuer sur le trône, et pour la rendre avec le temps dominante parmi le peuple. L'opinion commune a été que cette considération, plus qu'aucune autre, avoit avancé les affaires du prince d'Orange, soit en augmentant le nombre de ceux qui favorisoient le dessein qu'il avoit de détrôner le roi, soit en déterminant les autres à concourir à celui qu'il feignoit avoir de borner sa puissance aux lois, et le mettre hors d'état de rien entreprendre, ou contre la religion du pays, ou contre la liberté de la nation.

La fameuse affaire des évêques, qui survint sur ces entrefaites, mit les dernières dispositions à celle de la révolution. Ce fut originairement une intrigue des presbytériens d'Angleterre, ou, pour mieux dire, de leurs ministres, qui, voulant profiter des contestations de la cour avec l'église anglicane, firent suggérer au roi par des catholiques que pour engager le parlement à confirmer la liberté de conscience, il falloit obliger les évêques à la faire publier dans les églises. Comme le roi n'avoit rien plus à cœur que d'établir solidement cet article, il donna dans cet expédient, qui d'ailleurs ne paroissoit pas devoir souffrir de difficulté, la publication des édits du prince

dans les églises étant de tout temps en usage
1688. en Angleterre comme ailleurs. Il l'ordonna donc, et envoya l'ordre qu'il en porta aux évêques.

Ceux de ces prélats qui se trouvèrent à Londres s'étant assemblés à Lambeth, chez l'archevêque de Cantorbéry, pour délibérer de l'affaire, embrassèrent cette occasion pour faire éclater le chagrin que leur donnoit la déclaration, et résolurent de refuser la publication qu'on exigeoit d'eux. Pour adoucir néanmoins leur refus, et ne paroître pas réfractaires, ils composèrent une requête, que l'archevêque lui-même, les évêques de Saint Asaph, de Bath et de Wells, de Chichester, d'Ely, de Bristol, de Péterborough, portèrent au roi. La requête contenoit, que leur conscience ne leur permettoit pas une soumission qu'ils auroient eue en toute autre rencontre; qu'ils prioient que l'on eût égard à la juste délicatesse qu'ils devoient avoir sur ce point; qu'il s'agissoit de conserver les droits de l'église anglicane, et de plus les lois du royaume, auxquelles la dispense du test, que le roi ajoutoit à la liberté de conscience, donnoit une atteinte contraire au gouvernement établi, et aux décrets des parlemens de l'an 1662 et de l'an 1672. Ce dernier point donna lieu au roi de répondre plus aigrement qu'il n'auroit fait, si les évêques s'en fussent tenus aux raisons qui regardoient l'église. « Je ne m'attendois pas, » leur dit-il, à une remontrance pareille, et » que seuls de tous mes sujets vous me contes- » tassiez mon autorité. Il ne s'agit pas ici des » droits de l'église anglicane, dont vous vous

» prévalez; mais de ceux de ma couronne, que
» je veux maintenir. Je suis roi, vous devez 1688.
» m'obéir; et c'est le parti que votre conscience
» et votre devoir vous doit inspirer ».

Le roi ayant congédié les prélats, assembla son conseil pour délibérer des moyens de les rendre soumis, et d'empêcher les mauvais effets que pourroit causer leur exemple. On résolut de les citer. Ils comparurent; mais ce ne fut ni pour acquiescer aux ordres du prince, ni pour obéir à ceux du conseil. On leur signifia qu'étant accusés d'avoir publié, sous prétexte de présenter une requête, un libelle contraire à l'autorité royale, ils eussent à donner caution, selon les lois pour lesquelles ils se montroient si zélés; qu'ils comparoîtroient à la cour du banc du roi dans un temps qu'on leur marquoit, pour répondre devant les juges sur l'accusation intentée contre eux. On diroit, à voir la conduite des Anglais de ce dernier siècle, que l'Angleterre n'a de lois que pour ses rois.

Ces mêmes évêques qui trouvoient si mauvais que le roi se dispensât de les observer, refusèrent sans scrupule de s'y soumettre, et ne voulurent point donner caution : sur quoi le conseil ayant délibéré, conclut d'un commun consentement à les envoyer à la tour. Ils y furent conduits; et quoiqu'ils prétendissent qu'étant pairs du royaume ils n'étoient point obligés de se soumettre à la jurisdiction du banc du roi, tant de gens savans dans les lois les convainquirent qu'ils ne la pouvoient décliner, qu'ils y répondirent enfin, et que leur cause y fut plaidée. On allégua de part et d'au-

tre diverses raisons pour et contre; et les leurs
1688. parurent si foibles, qu'ils furent contraints d'avoir recours au désaveu de leur requête, qu'on ne put prouver être d'eux, parce que le roi s'étoit trouvé seul dans son cabinet lorsqu'il l'avoit reçue, et que le roi ne peut être témoin, surtout dans les choses qui le concernent; usage bien différent de celui des temps où les rois d'Angleterre concluoient leurs édits par ces mots : *Témoin moi-même.*

Ce fut par ce mauvais subterfuge que les évêques furent élargis, et renvoyés chez eux absous. Ils eurent obligation au roi de la facilité qu'ils trouvèrent à avoir des jurés favorables, et à faire solliciter leur cause par tous leurs amis : car ce prince leur laissa prendre tous les moyens de se tirer du pas où ils s'étoient engagés, apparemment dans l'espérance que sa bonté les rameneroit au devoir, et qu'ils donneroient désormais l'exemple aux autres de ne pas s'en écarter. Il y fut trompé. La justice avoit aliéné ces prélats, la clémence ne les ramena point. Je ne sais si déjà la cabale les avoit tentés de se joindre à ceux qui invitoient le prince d'Orange ; mais il est sûr qu'elle se servit de ce dernier chagrin à propos pour surmonter leur résistance, s'ils en avoient fait. La conduite de six d'entre eux a assez fait voir dans la suite qu'ils n'eurent jamais intention d'entrer dans les desseins de ceux qui vouloient détruire le roi, mais seulement de se joindre en cause avec ceux qu'on trompoit comme eux, et à qui l'on faisoit accroire qu'on ne vouloit que l'obliger à gouverner selon les lois. Ce fut sans doute par cet artifice que ces

prélats furent engagés à écrire au prince hollandais, pour le prier de hâter sa marche, et d'accourir à la défense de la religion et des lois, auxquelles ils prétendoient que le roi avoit donné une nouvelle atteinte en les faisant mettre en prison. 1688.

Le prince d'Orange, ne pouvant plus douter d'une conspiration générale à seconder ses intentions, pressa encore plus son armement qu'il n'avoit fait jusques-là ; et ce nouvel empressement donna lieu au comte d'Avaux, ambassadeur de France en Hollande, non-seulement de soupçonner que le prince avoit d'autres desseins que ceux d'un vigilant stadhouder pour maintenir en bon état la flotte et les troupes Hollandaises, mais de découvrir que ses projets regardoient uniquement l'Angleterre. Il en avertit le roi son maître, et ce fut par-là que le roi d'Angleterre en reçut les premiers avis, au moins précis et positifs. Je dis précis et positifs : car il y avoit déjà long-temps que M. Skelton étant en Hollande, avoit découvert que le prince d'Orange intriguoit avec les Anglais. Ce ministre avoit des liaisons dans la maison de la princesse, par le moyen desquelles il surprit des lettres qui, sans expliquer nettement de quoi il étoit question, en disoient assez pour donner à entendre qu'il se tramoit sous main quelque chose au désavantage du roi. Il en avertit ; mais l'habitude qu'on avoit à la cour d'Angleterre d'entendre parler de trahisons, y faisoit souvent négliger les bons comme les mauvais avis. Celui que le roi très-chrétien avoit reçu du comte d'Avaux parut à ce prince d'une nature à n'être pas traité de

la sorte : il pressa le roi d'Angleterre d'y faire
1688. l'attention qu'il méritoit, et de prendre ses précautions pour se défendre de l'invasion dont ses états étoient menacés.

Presque en même temps M. Skelton, venu en France en qualité d'envoyé extraordinaire, étoit en commerce avec un homme qui lui donna de grandes lumières sur l'affaire dont il s'agit. C'étoit un nommé Budé de Verace, Genevois protestant, personne de condition. Il avoit été autrefois capitaine aux gardes du prince d'Orange; et ayant tué un homme en duel, il avoit été disgracié. Skelton l'avoit réconcilié, à la recommandation du comte de Clarendon, qui ayant fait élever son fils mylord Cornbury à Genève, avoit obligation à Verace de bien des soins qu'il en avoit pris. Le Genevois étant rétabli dans les bonnes grâces de son maître, y entra plus avant que jamais, et eut grande part à sa confidence et à celle de Bentinck son favori. Je ne sais à quelle occasion il se brouilla avec eux, et se retira. Il étoit de retour à Genève, lorsque, sur le bruit de l'armement qui se préparoit en Hollande, il écrivit à M. Skelton, qui étoit alors à Paris, qu'il avoit à communiquer au roi d'Angleterre son maître des affaires où il ne s'agissoit de rien moins que de sa couronne, et de lui faire connoître un gendre dont il ne se défioit pas assez; mais qu'au reste il ne s'ouvriroit de son secret qu'au roi en personne, si ce prince avoit agréable qu'il se mît en chemin pour l'aller trouver.

Sur cet avis, Skelton écrivit cinq ou six lettres en Angleterre, toutes fort vives, fort

empressées, et à peu près du même style que celles qu'on écrivoit à son maître de la part du 1688.
roi très-chrétien. D'un autre côté le marquis d'Albyville, envoyé d'Angleterre auprès des Etats, ne manqua pas à son devoir. Ainsi le roi fut averti suffisamment pour n'être pas surpris. Il déféra tard à ces avis. On apporte diverses raisons pourquoi il n'y déféra pas plutôt. Le prince d'Orange continuoit à garder avec lui une conduite qui sembloit ne pas permettre de concevoir de lui de si noirs soupçons. Ce prince lui rendoit toujours les mêmes devoirs, jusques-là qu'il lui avoit fait faire des complimens, comme les autres, sur la naissance du prince de Galles, et qu'il avoit fait ajouter le nom de ce nouveau beau-frère à ceux des princes de sa famille, pour lesquels on prioit dans sa chapelle.

Outre cela, lorsque le bruit de l'armement se fut répandu, Citers, ambassadeur des Etats, par une supercherie indigne, assuroit positivement qu'il ne regardoit point l'Angleterre, et donnoit à entendre au roi que la France avoit plus de raison de s'en alarmer que lui. De plus, ce monarque, comptant sur la fidélité de gens qu'il ne pouvoit soupçonner d'en manquer, se trouvoit en état de peu craindre les entreprises des Hollandais. Il avoit une armée de terre, une flotte, des magasins capables de rendre inutiles les efforts de toute l'Europe, s'il eût été aussi bien servi de ceux qu'il avoit mis dans l'emploi, qu'il avoit sujet de l'attendre. On dit que même la trahison aida à fortifier dans son esprit ces raisons de

sécurité : son premier ministre en a été accusé.

1688. Ce ministre étoit Robert Spenser, comte de Sunderland, secrétaire d'état et président du conseil-privé. Son nom marque assez sa naissance, que de grands biens et beaucoup d'esprit lui donnoient moyen de soutenir avec un éclat digne de ses ancêtres, si sa conduite y eût répondu. Si elle fut infidèle, ou seulement mauvaise, je n'y vois pas assez clair pour le décider. Voici ce qui s'en dit de part et d'autre. Ceux qui l'accusent d'infidélité fondent leur raisonnement sur des préjugés et sur des faits, et disent que mylord Sunderland étoit, à l'égard du roi Jacques, un ennemi réconcilié par politique et par nécessité ; qu'il avoit poussé dans les parlemens l'affaire de son exclusion avec plus de chaleur que personne, et qu'il n'avoit recherché son amitié que quand il lui avoit vu prendre le dessus ; que c'étoit un homme déterminé à suivre le parti dominant, mais ayant toujours, en cas de changement, des ressources dans les autres ; que, pendant qu'il avoit adhéré aux factions parlementaires contre la maison royale, il avoit des liaisons avec une maîtresse du roi Charles, qui l'avoit réconcilié avec lui, et, par sa médiation, avec le duc d'York ; qu'étant devenu premier ministre, et presque unique du dernier depuis son élévation sur le trône, il s'étoit attaché à lui avec zèle pendant qu'il l'avoit vu en prospérité, mais qu'aussitôt qu'il s'étoit aperçu qu'un parti se formoit contre lui, il avoit paru entrer en commerce avec ses ennemis ; que la comtesse sa femme écrivoit régulièrement à la prin-

cesse

cesse d'Orange, et que son oncle, Henri Sidney, l'un des chefs de la faction, étoit passé en Hollande auprès du prince; que, dans une lettre imprimée, le comte, avouant qu'il s'étoit donné aux catholiques, dont il avoit embrassé la religion pour mieux servir les protestans, prouve que le parti dont il étoit n'étoit pas toujours celui dont il paroissoit être; qu'on ne peut juger autrement de la violence qu'il fit à son maître, en l'engageant, nonobstant ses répugnances, à mettre dans le conseil d'Angleterre le père Pètre malgré lui-même, malgré la reine qui s'y opposoit, malgré les plus essentielles lois de l'ordre dont étoit ce père, que le roi, pour contenter son ministre, fit céder en cette occasion au droit qu'il crut avoir de disposer de ses sujets; qu'on ne peut inférer autre chose du procédé qu'eut ce seigneur dans le démêlé des évêques, qu'il fit pousser dans le conseil, et qu'il favorisa sous main; qu'on ne peut attribuer qu'à un mauvais principe le mépris qu'affecta ce ministre de tant d'avis qui vinrent au roi des desseins de son gendre et des Hollandais, et beaucoup plus encore les partis qu'il l'engagea à prendre dans la suite, lesquels ôtèrent à ce monarque les seuls moyens qui lui restoient de résister à ses ennemis. 1688.

Telles sont à peu près les preuves qu'allèguent de l'infidélité du fameux comte de Sunderland, ceux qui l'accusent d'avoir été infidèle. Ceux qui l'excusent y répondent que ce n'est pas une règle infaillible qu'un ennemi réconcilié ne puisse devenir un ami sincère; qu'un homme peut conserver des ressources dans un parti sans l'embrasser; que le comte

1688. n'a point été convaincu d'avoir lié personnellement avec les ennemis de son maître aucun commerce qui tendît à le trahir ; que celui de sa femme avec la princesse d'Orange, quoique suspect dans les conjonctures, n'est point une raison suffisante d'attribuer un tel crime au mari ; que Sidney, quoique son parent, l'a pu tromper comme les autres, et lui faire accroire que son passage en Hollande n'avoit point d'autre fin que sa santé et un voyage aux eaux de Spa, qui en effet en fut le prétexte, que l'aveu de s'être fait catholique pour mieux servir les protestans est plutôt une excuse auprès d'eux qu'une preuve d'intelligence avec eux puisqu'on ne s'excuse point auprès de ceux avec qui on agit de concert ; que, dans l'affaire du père Pètre, le comte cherchoit sur qui détourner l'envie des choses qui déplaisoient au peuple dans la conduite de la cour ; que l'entreprise du prince d'Orange et des Hollandais contre un roi puissant et environné de grosses armées paroissoit si extraordinaire, que, n'y pouvant ajouter foi, il crut en devoir négliger les avis ; que, quand il fut obligé de la croire, ces mêmes forces, dont il voyoit le roi son maître soutenu, le firent opiniâtrer à rejeter des secours qu'il crut dangereux et qu'il ne jugea pas nécessaires. Ainsi excusent le ministre anglais ceux qui entreprennent de l'excuser. Je laisse au lecteur plus décisif que moi à prendre parti sur ce problême, pour suivre le fil de mon histoire.

Le roi de France et l'envoyé du roi d'Angleterre à sa cour, ne s'étant point rebutés, se firent écouter. On écrivit à l'envoyé de faire

venir le Genevois, et l'on témoigna au roi très-chrétien qu'on étoit touché de ses soins : sur 1688.
quoi ce prince, non content d'avoir averti du péril, envoya à Londres M. de Bonrepos offrir les secours nécessaires à l'éviter.

Louis se préparoit alors à attaquer les ligués d'Ausbourg. Cette ligue s'étoit formée contre lui, sous prétexte que, depuis la paix, il s'étoit emparé des villes de Strasbourg et de Luxembourg. Quelque droit que lui en eussent donné divers sujets de mécontentement qui ne sont pas de cette histoire, les alliés en furent irrités. On alloit recommencer la guerre, si ceux qui la vouloient détourner n'eussent trouvé l'expédient d'une trève, que sa longueur fit paroître plus utile au repos public que la paix. La ligue d'Ausbourg ayant fait voir que les alliés n'avoient dessein de garder la suspension d'armes que jusqu'à ce qu'ils fussent en état de les prendre à leur avantage, le roi résolut de les prévenir. Ses forces étoient prêtes pour cette entreprise, lorsque l'embarras où il vit le roi d'Angleterre l'ayant touché, il préféra les intérêts de son ami aux siens, et chargea Bonrepos de lui offrir ses troupes et des vaisseaux pour les transporter.

A regarder la chose en elle-même, c'étoit un pas bien délicat à faire à un roi d'Angleterre que d'introduire dans ses états une armée d'étrangers, de catholiques, particulièrement de Français. C'étoit une affaire à flétrir la mémoire d'un prince dans l'esprit de sa nation, et un aveu de tous les bruits malicieusement répandus d'une alliance faite exprès pour opprimer la liberté et la religion du

pays. D'ailleurs le roi avoit des forces plus que
1688. suffisantes pour résister à tous les efforts des Hollandais, que sa seule flotte pouvoit arrêter, et qu'en tout cas son armée de terre ne pouvoit presque manquer de vaincre, étant et beaucoup plus nombreuse et mieux disciplinée que la leur. Sunderland, qui ouvrit l'avis de refuser les secours offerts, appuya son sentiment sur ces raisons. Ceux qui furent de l'avis contraire le fondèrent sur celles-ci : qu'il falloit regarder la chose, non en elle-même, mais dans les circonstances présentes ; qu'il ne s'agissoit pas simplement d'opposer des armées à d'autres, mais de savoir si les armées qu'on opposeroit aux ennemis n'étoient point d'intelligence avec eux pour concourir à leurs desseins, si les chefs qui les commandoient étoient d'une fidélité plus à l'épreuve de la corruption que ceux des autres corps de l'état, qu'on disoit être corrompus, et que l'on ne connoissoit pas. De là ceux qui parloient ainsi inféroient que si par malheur la corruption s'étoit glissée dans l'armée aussi-bien qu'ailleurs, le roi, refusant les secours étrangers, qui, avec ce qui s'y joindroit de sujets fidèles, lui auroient fait au moins un parti, demeureroit exposé sans défense à toutes les forces de ses ennemis.

Dans cette diversité d'opinions, le suffrage du ministre, la bonté du roi pour ses sujets, l'honneur de la nation, la confiance qu'il avoit dans les chefs de ses troupes, la plupart d'une qualité à ne se pas flétrir eux-mêmes par une si basse trahison, ou gens comblés de ses bienfaits, le détermina au parti qu'a condamné

l'évènement, et lui fit refuser des secours qu'il auroit aisément reçus, les flottes qui s'y seroient 1688.
pu opposer n'étant point encore en état de se mettre en mer pour agir.

On apprit en France avec chagrin la résolution prise en Angleterre, et l'on ne peut dire combien notre cour parut touchée du péril d'un roi qui depuis long-temps y étoit aimé. Skelton étoit accablé de gens qui l'arrêtoient, qui le questionnoient, et qui se prenoient presque à lui de ce qu'on ne suivoit pas ses avis. On vouloit qu'il trouvât moyen de servir son maître malgré ses ministres ; et l'on fit tant, qu'on l'engagea à proposer un expédient qui l'auroit en effet sauvé, si la cour d'Angleterre, agissant conséquemment à ses premiers principes, n'en eût encore empêché l'effet. Un jour que M. de Croissi pressoit l'envoyé là-dessus, celui-ci, après lui avoir répondu qu'il n'avoit point d'ordre, et qu'il n'osoit rien demander, ajouta qu'il croyoit cependant que si le roi très-chrétien faisoit déclarer aux Etats la part qu'il prenoit aux affaires du roi son maître, et menaçoit de les attaquer s'ils entreprenoient rien contre lui, il les arrêteroit tout court, et déconcerteroit les mesures du prince d'Orange et des factieux ; que par-là, sans donner sujet aux Anglais de se plaindre que le roi eût appelé les étrangers dans leur pays, on le serviroit efficacement, en retenant deçà la mer une partie de ses ennemis, pendant qu'il dissiperoit chez lui les cabales qu'y faisoit l'autre.

L'ouverture de l'envoyé ayant paru bonne au ministre, il en alla parler au roi, qui, embrassant avec plaisir tous les moyens qu'on lui

proposoit de secourir le roi d'Angleterre, dût-
1688. il attirer l'orage sur soi, envoya ordre à M. d'Avaux de déclarer aux Provinces-Unies qu'ils ne pouvoient attaquer un prince lié si étroitement avec lui sans l'obliger à le secourir. L'ambassadeur parla d'une manière qui donnoit à penser aux Etats, lorsqu'on fut informé à Londres et de l'avis de M. Skelton et de la déclaration de M. d'Avaux. Le ministre d'Angleterre ne se démentit point, et, se servant toujours des égards qu'avoit le roi pour ses sujets, lui persuada de persister dans la fatale résolution de ne recevoir de secours que d'eux. Albyville avoit reçu ordre de demander aux Hollandais un éclaircissement touchant la flotte qui se préparoit dans leurs ports : pour toute réponse on l'avoit chargé d'en demander un autre au roi touchant ses alliances avec ses voisins. Il sembloit que ce procédé dût être à la cour d'Angleterre un nouveau motif d'accepter la diversion qu'on lui offroit. On n'y changea point de maximes : le ministre ne se démentit point. On fit déclarer aux Etats que l'on n'avoit point d'alliance particulière avec la France, et l'on fit revenir Skelton pour le mettre à la tour de Londres où il demeura dix-huit jours.

C'est ainsi que l'aheurtement d'un ministre, si l'on n'en pense rien de plus fort, livra un grand roi à ses ennemis, et qu'un excès de confiance en des sujets qui ne la méritoient pas priva ce prince des secours qu'il auroit pu recevoir d'ailleurs. Verace fut surpris de l'apprendre lorsqu'il arriva à Paris. Il y étoit venu à dessein de continuer son chemin à Londres :

mais, jugeant qu'inutilement il donneroit des informations dont on ne pouvoit plus profiter, il s'en retourna sur ses pas. 1688.

Le roi de France, de son côté, craignant de se faire un ennemi d'un prince qu'il vouloit délivrer des siens, employa ses forces à prévenir les desseins de la ligue d'Ausbourg ; et ce fut à cette occasion que M. le dauphin fit la belle campagne de 1688, dans laquelle, en moins de deux mois, il prit Philisbourg, Manheim, Frankendal, et d'autres places importantes, et fit à la France contre les Allemands un rempart de leurs villes ruinées, ou de celles qu'il voulut conserver.

On se préparoit cependant en Hollande et en Angleterre, là à attaquer, ici à se défendre. Des deux côtés on disposoit les flottes, les armées de terre, l'artillerie, les munitions ; et comme l'espérance des deux partis étoit fondée sur les Anglais, on employoit de part et d'autre les moyens propres à se les attacher. Dans ce dessein, le prince d'Orange fit dresser une déclaration qui contenoit trois principaux points.

Le premier étoit un dénombrement des griefs de la nation anglaise, surtout des protestans, contre leur roi, touchant le pouvoir dispensatif, l'avancement des catholiques dans les charges et dans les conseils, la commission ecclésiastique, l'affaire des évêques, et d'autres points recherchés et déduits avec art, pour faire un assemblage odieux de faits, par lesquels on tâchoit de prouver que ce prince avoit eu dessein de détruire la religion, les lois, la liberté du pays.

Le second consistoit à dire que plusieurs seigneurs d'Angleterre ecclésiastiques et séculiers
1688. s'étoient adressés au prince d'Orange pour le prier de les aider à se garantir des maux dont ils se voyoient menacés ; que ce prince avoit d'autant plus volontiers acquiescé à leurs prières, qu'étant le plus proche héritier de la couronne d'Angleterre, il étoit plus intéressé à la conservation des lois et de la religion du royaume, dont on avoit même entrepris de lui ôter la succession par la supposition d'un prince de Galles.

Dans le troisième, le même prince d'Orange, alléguant qu'un parlement libre étoit le seul remède efficace qu'on pût apporter à ces maux, et supposant qu'un parlement ne seroit jamais libre sous un roi qui régnoit sans égard aux lois, si cette assemblée n'étoit soutenue d'ailleurs, signifioit la résolution qu'il avoit prise de passer la mer avec des forces suffisantes pour en appuyer les décrets, exhortant en même temps tous les bons Anglais de se joindre à lui pour concourir à un si louable dessein.

On étoit sur le point d'envoyer cette déclaration en Angleterre, et une autre assez semblable en Ecosse, lorsqu'on apprit qu'elle portoit à faux, au moins pour la plus grande partie, par les démarches qu'avoit faites le roi pour contenter les protestans, et leur ôter tous les prétextes qu'ils pouvoient avoir de se plaindre. La plupart des choses faites en faveur des catholiques avoient été ou révoquées ou suspendues jusqu'au parlement, déjà indiqué, mais différé à cause du trouble que causoit l'entreprise des Hollandais. La commission ec-

clésiastique avoit été abolie; les évêques étoient rentrés en grâce, et celui de Londres dans ses fonctions. On avoit rendu à la capitale et à d'autres communautés les chartres qu'on leur avoit ôtées du vivant même du feu roi. On avoit donné au futur parlement toutes les assurances possibles d'une parfaite liberté. On n'avoit, en un mot, rien omis de tout ce qu'on avoit cru propre à dissiper les ombrages et à gagner les cœurs; et enfin, le temps approchant auquel on disoit que les Hollandais avoient résolu de se mettre en mer, on avoit publié une proclamation par laquelle le roi, avertissant qu'une puissance étrangère se disposoit à venir envahir le royaume, exhortoit ses sujets à quitter toutes les défiances passées pour se réunir contre l'ennemi commun. 1688.

Le prince d'Orange, ayant appris ces nouvelles mesures du roi, fit ajouter pour les détruire deux points à sa déclaration: l'un fut une protestation qu'il n'avoit nul dessein d'envahir le royaume, mais seulement de faire assembler un parlement libre, et en état d'assurer la religion et les lois sur des fondemens qu'on ne pût plus ébranler; l'autre fut une réfutation des assurances que donnoit le roi de cette même liberté au parlement qu'il promettoit, exhortant les Anglais zélés à ne s'y laisser pas surprendre: ensuite de quoi, ayant envoyé ce manifeste en Angleterre, avec ordre de l'y répandre, il ne pensa plus qu'à partir.

Ce fut les derniers jours d'octobre qu'ayant pris congé des Etats, il commença à mettre à la voile, avec un vent qui le poussoit où il

vouloit aller aborder. Quatre à cinq cents bâ-
1688. timens composoient sa flotte, et douze à treize mille hommes, son armée de débarquement. Il avoit avec lui les seigneurs Anglais qui s'étoient déjà déclarés, dont les plus remarquables étoient Charles Talbot comte de Shrewsbury, élevé dans la religion catholique, héréditaire dans sa famille depuis le grand Talbot jusqu'à lui, qui l'a abandonné le premier ; Charles Gerard comte de Maklesfield, mylord Mordaunt, Henri Sidney et le vice-amiral Herbert.

Le maréchal de Schomberg, sorti de France comblé de biens et d'honneurs, mais chagrin d'en avoir été éloigné dans l'affaire des huguenots, s'étoit donné au prince d'Orange, et étoit de l'expédition. Herbert commandoit l'avant-garde, Evertzen l'arrière-garde ; le prince s'étoit mis au corps de bataille. La flotte portoit le pavillon blanc, avec les armes de son chef, autour desquelles on lisoit ces mots : *Pour la religion et la liberté.* Elle étoit toute en haute mer, et commençoit à faire route, lorsqu'une tempête s'étant élevée durant la nuit, la battit avec tant de furie douze heures entières qu'elle continua, qu'elle l'a dispersa, et la contraignit de s'aller rassembler dans ses ports. Le dommage y fut grand, mais bientôt réparé ; et, le vent devenant favorable, on se remit l'onzième de novembre, pour la seconde fois, en mer. Mylord Darmouth, amiral d'Angleterre, avoit fait espérer au roi qu'il arrêteroit les ennemis : mais il ne parut point ; et, le quinzième, le prince débarqua ses troupes

à Lyme, à Torbay et aux plages voisines, sans que personne s'y opposât. 1688.

Il se saisit d'abord d'Exeter dans la province de Devonshire, et mit son camp aux environs, à dessein de s'y arrêter, pour observer les mouvemens que causeroit son arrivée parmi les habitans du pays. Il ne fut pas fort longtemps sans y en voir beaucoup. Le roi d'un côté fit partir une partie de son armée pour se rendre à Salisbury, à dessein de l'y aller joindre avec ce qu'il avoit retenu de troupes pour l'accompagner : de l'autre, les plus empressés des factieux commencèrent à paroître. Mylord Lovelace se fit voir vers Bristol avec quelques gens ramassés. Mylord Cornbury fut le premier qui montra que l'armée royale n'étoit pas exempte de corruption. Ce seigneur ayant fait semblant d'aller enlever un quartier des ennemis vers Axminster, et ayant pris un corps de troupes de celles de Salisbury, qu'on jugea suffisant pour cela, en débaucha une partie qu'il conduisit à Exeter.

Cette première défection étonna la cour, et fit craindre qu'elle n'eût des suites. Pour tâcher de les prévenir, le roi assembla les officiers qui étoient restés près de lui ; le duc de Grafton, Trelauny, Kirke et Churchill en étoient du nombre. Là le roi paroissant d'un air plein d'une franchise capable de toucher des cœurs généreux : « J'ai donné mes ordres, » leur dit-il, pour assembler un parlement » libre, aussitôt qu'un temps plus tranquille » nous permettra de l'espérer tel. Je suis ré» solu de pourvoir, autant que le peuvent dési» rer mes sujets, à la sûreté de leur religion,

» de leur liberté, de leurs priviléges. Souhai-
1688. » tez-vous quelque chose de plus ? je suis prêt
» de vous l'accorder. Mais, au reste, si après
» cela quelqu'un n'est pas encore content, je
» le prie de se déclarer : je suis prêt de donner
» à ceux qui ne se trouveront pas bien avec
» moi, tous les passe-ports nécessaires pour
» aller trouver le prince d'Orange, et je leur
» épargnerai volontiers la honte d'une tra-
» hison ».

Ce discours parut faire impression : tous protestèrent qu'ils étoient satisfaits, et prêts à répandre leur sang pour le service de leur roi. Il est à croire que quelques-uns le pensoient comme ils le disoient : mais l'événement fit bien voir que de mauvais cœurs ne se gagnent point. Le roi, trop sujet à juger de la probité d'autrui par la sienne, ne pouvant s'imaginer que des gens d'une profession à aimer l'honneur dussent le trahir lâchement après de telles protestations, partit avec ce qu'il avoit conservé de troupes dans son ancien camp, et se rendit à Salisbury. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que Churchill, l'homme d'Angleterre le plus comblé de ses bienfaits, et qu'on avoit toujours regardé comme une espèce de favori, lui tendit un piége pour l'enlever, et apparemment pour le mettre entre les mains de son ennemi.

Si la défection de Cornbury avoit fait craindre au roi qu'elle n'eût des suites, elle avoit fait craindre en même temps au prince qu'elle n'en eût pas assez. De toute la brigade que ce seigneur avoit tâché de débaucher, il n'en avoit pu séduire qu'une fort petite partie : le

reste étoit retourné à Salisbury, détestant l'infidélité qu'on leur avoit voulu faire commettre. 1688.
Universellement parlant, les soldats, et la plupart des officiers subalternes, étoient dans cette disposition. D'ailleurs, Lovelace, au lieu d'attirer la province où il avoit armé, dans les intérêts des factieux, avoit été combattu près de Cirencester par la milice du pays, pris, et confiné en prison par les soins du duc de Beaufort. D'un autre côté, Clifford et Sarsfield avoient défait un gros parti de l'armée du prince d'Orange. Dans cette situation des choses, la faction appréhenda de n'avoir pas bien pris ses mesures, et résolut, pour abréger chemin, de se saisir de la personne du roi. Churchill ayant été choisi pour exécuter ce dessein, engagea adroitement le roi à aller voir son avant-garde, qui étoit la partie de son armée la plus proche des ennemis. Ce prince étoit prêt à monter en carrosse, lorsqu'un subit saignement de nez l'obligea de rompre la partie, et de remettre la revue à un autre fois. La journée n'étoit pas passée, qu'il fut averti de bonne part qu'on l'avoit voulu enlever, et que les mesures étoient prises pour le conduire à Exeter, si le ciel, qui, pour exercer plus long-temps sa vertu, veilloit à la conservation de sa personne, n'eût à propos détourné ce coup. Churchill se retira cependant, et alla trouver le prince hollandais, avec ce qu'il put lui mener de déserteurs séduits par ses soins.

Cet événement fit changer de résolution au monarque, et lui fit prendre le parti de remener son armée vers Londres, pour conserver

1688. la capitale, et arrêter la défection, dont la proximité d'Exeter étoit une tentation aux inconstans. Ce fut durant ce chemin que le roi reconnut qu'il étoit trahi par tous les chefs de son armée dont il s'étoit le moins défié, le prince de Danemarck son second gendre, le duc d'Ormond et beauoup d'autres l'ayant quitté sur cette route pour prendre celle d'Exeter, et le duc de Grafton s'y étant rendu du camp de Salisbury. Les troupes s'ébranlèrent à ce coup, et quelques-unes se dissipèrent. Ainsi le roi, arrivant à Londres, crut ne pouvoir rien faire de mieux que d'assembler ce qu'il y trouva de gens de considération qui ne s'étoient point encore déclarés, pour délibérer avec eux des moyens d'arrêter le cours du malheur qui menaçoit l'état. Il n'eut pas plutôt parlé dans cette assemblée du sujet qui l'avoit obligé à en demander les avis, qu'il reconnut qu'une partie étoient ou gagnés ou trompés par la faction ennemie. Le comte de Clarendon, entre autres, s'expliqua avec une hauteur sur les prétendues fautes du roi, qui fit juger, ce qui arriva, qu'il iroit bientôt trouver le prince. Le gros de l'assemblée néanmoins parut être du nombre de ceux qui ne vouloient qu'obliger le roi à assembler un parlement où son autorité fût bornée aux lois qu'on lui voudroit imposer. Ils en demandèrent de nouveau la convocation, et furent d'avis que cependant le roi députât quelques seigneurs pour entrer avec le prince d'Orange en quelque sorte d'accommodement, et le prier de suspendre sa marche, qu'il avoit

déjà prise vers Londres, jusqu'à ce qu'on fût convenu. 1688.

Le roi se trouvoit dans un état à ne plus refuser de voies d'arrêter une révolution qui paroissoit inévitable. Outre la défection des officiers de son armée, il apprenoit à tous momens de nouveaux soulèvemens dans les provinces. Les comtes de Bath, de Manchester, de Northampton, d'Abingdon, de Neuwcastle; les lords Delamère, Grey, Lumley, et un grand nombre d'autres seigneurs, s'étoient saisis de divers postes, et ouvertement déclarés pour le prince. Mylord Darmouth, amiral de la flotte, avoit même paru chanceler. Le roi avoit envoyé à Portsmouth le prince de Galles pour le faire passer en France : le marquis de Powis l'y avoit conduit, et n'avoit rien omis pour engager mylord Darmouth à servir le roi dans une si essentielle occasion; mais cet amiral s'en étoit excusé d'une manière qui avoit confirmé les soupçons qu'on avoit de lui depuis qu'il avoit laissé passer la flotte hollandaise sans la combattre.

Le peuple de Londres, toujours inquiet et amateur de la nouveauté, étoit dans un continuel mouvement. Les catholiques étoient partout pillés, insultés, maltraités. On commençoit à procéder dans les cours de justice contre eux. Les comtes de Salisbury, de Péterborough, de Sunderland, quoique le roi ayant reconnu que celui-ci l'avoit mal servi, l'eût éloigné de la cour et des affaires, avoient été cités en jugement. La princesse de Danemarck, fille du roi, s'étoit retirée peu de temps après son mari. Dans cette extrémité, le roi, quoi-

que persuadé qu'un parlement libre ne le pouvoit être pour lui, résolut cependant de le convoquer, pour tenter cette dernière voie de sauver quelques débris de son naufrage, et fit expédier les lettres circulaires pour l'assembler le quinzième de janvier. Il députa en même temps les lords Halifax, Nottingham et Godolphin au prince d'Orange, pour l'avertir qu'on l'alloit contenter, qu'il y auroit un parlement libre, qu'on y examineroit les griefs dont la nation s'étoit plainte à lui, et qu'on y satisferoit pleinement. Les députés étoient chargés de le prier d'arrêter sa marche, pour laisser au parlement cette même liberté qu'il étoit venu lui procurer. Outre cela, pour ne rien omettre de tout ce qui pouvoit contribuer à la paix, le roi leur avoit donné pouvoir de traiter d'accommodement, aux conditions qui seroient jugées les plus convenables à l'état présent des affaires et au repos de la nation.

1688.

Personne de ceux qui raisonnent n'avoit jamais cru le prince d'Orange, ni assez dévot, ni assez prévenu de tendresse pour les Anglais, pour ne se proposer d'autre but de tant de frais et de fatigues que d'assurer leur religion, dont après tout il n'étoit pas, et leurs libertés, qu'il eût plutôt dû contribuer à détruire qu'à conserver, étant, après le prince de Galles, le plus proche héritier du roi. La manière dont il reçut les députés de ce monarque convainquit les moins soupçonneux qu'il avoit bien d'autres desseins. Embarrassé de la convocation d'un parlement, où il prévoyoit que le roi seroit lié, à la vérité, par des lois qui le gêneroient, mais où il craignoit que par-là

même il ne fût affermi sur le trône, les protestans n'ayant plus rien à appréhender de lui, 1688.
il continua sa marche, et ne répondit aux députés qu'on lui avoit envoyés, que lorsqu'il fut assez près de Londres pour intimider ceux qui n'étoient point encore entrés dans tout son projet. Là il parla avec une hauteur et proposa au souverain des conditions si intolérables, que ce monarque, averti d'ailleurs par un de ses trois députés qu'il n'y avoit plus de sûreté dans le royaume même pour sa personne, prit le parti de céder au temps, et d'aller chercher un asile entre les bras de ce même ami dont il avoit refusé les secours.

Avant que de penser à soi, le roi pensa à la reine sa femme et au prince de Galles son fils. Sur le refus qu'avoit fait Darmouth de passer le petit prince en France, on l'avoit fait rapporter à Londres. Ce fut la nuit du dix-neuvième au vingtième de décembre que le comte de Lauzun, aujourd'hui duc, se trouvant à la cour d'Angleterre, concerta avec le roi l'évasion de la reine et du prince, et, par une des plus heureuses aventures de sa vie, y employa utilement ses soins. Riva, Italien, officier de cette princesse; Labadie, Français, domestique du roi, gens d'une fidélité éprouvée, furent chargés de pourvoir aux choses nécessaires à l'embarquement, et au chemin qu'il falloit faire depuis White-Hall jusqu'au vaisseau. Ce ne fut pas sans de grands dangers d'être arrêtés et découverts, qu'une grande reine et un prince de cinq mois purent sortir de leur palais dans un temps où tout étoit suspect, et où un cri de l'enfant auroit été capable de rompre les mesures les mieux prises.

1688. On se déguisa cependant, on s'évada par des escaliers et par des endroits dérobés, on traversa la Tamise, on fit le chemin qu'il y a de Londres jusqu'à Gravesend, où Labadie avoit arrêté le vaisseau qui devoit porter la royale famille en France, sans que le prince jetât un seul cri. On fut en danger en divers endroits d'être arrêté par des sentinelles et par des assemblées du peuple, qui soupçonnoient ceux qu'ils ne connoissoient pas d'être des catholiques fugitifs, et qui regardoient leur évasion comme une proie qui leur échappoit. On essuya sur la Tamise la pluie, le vent, l'agitation du fleuve, dans l'horreur d'une nuit si obscure, qu'on ne se voyoit pas l'un l'autre. La reine attendit à l'autre bord, près des murailles d'une église, un carrosse qu'on atteloit dans une hôtellerie voisine, exposée à la pluie qui continuoit. La curiosité d'un homme qui étoit sorti de l'hôtellerie avec de la lumière à la main, fit craindre que la princesse ne fût reconnue. Il avançoit vers le lieu où elle étoit, lorsque Riva, qui s'en aperçut, le suivit et le heurta brusquement. Ils tombèrent tous deux dans la boue.

Cette diversion fut heureuse : l'homme crut que cette chute étoit un effet du hasard ; ils se firent mutuellement des excuses, et la chose en demeura là. On monta en carrosse, et l'on arriva au vaisseau, où la femme de Labadie, qui connoissoit le capitaine, paroissant la première, l'amusa, pendant que la reine, qui passoit pour une dame italienne retournant en son pays avec sa famille, entra dans la chambre qu'on lui avoit destinée, avec la nourrice

qui portoit le prince. Le duc et la duchesse de Powis, gouvernante du petit prince, les comtesses Dalmon et de Montecuculli, et d'autres personnes de la suite, s'embarquèrent en même temps avec trois capitaines irlandais, envoyés exprès par le roi pour veiller sur celui du vaisseau, en cas que, s'apercevant de quelque chose, il eût manqué à son devoir. On n'eut pas besoin de ce secours. Le vaisseau s'étant mis à la voile, on fit heureusement le trajet, et l'on aborda à Calais. La reine y vouloit attendre le roi son mari, qui, selon le projet fait entre eux, devoit s'y rendre le lendemain : mais, ce prince ne paroissant point, elle s'achemina à Boulogne, où deux religieux et un officier, qui s'étoient sauvés d'Angleterre, lui en apprirent des nouvelles qui mirent sa constance à une épreuve où Dieu seul la put soutenir. Ils lui racontèrent que le monarque s'étant heureusement tiré de White-Hall, de Londres, et des chemins par où l'on arrive à la mer, s'étoit embarqué pour la suivre; mais que son vaisseau, mal lesté, l'ayant obligé de reprendre terre pour y faire ajouter du lest, il avoit été reconnu, et arrêté près de Feversham. Ils n'en savoient pas davantage, et la princesse demeura dans la cruelle incertitude de la destinée du roi son époux, jusqu'à ce qu'étant à Montreuil elle apprit une autre nouvelle qui la consola, et lui mit l'esprit dans une situation plus propre à recevoir le bon accueil que le roi très-chrétien lui fit, ce prince n'ayant rien omis de tout ce qu'il jugea capable de lui adoucir ses malheurs. 1688.

Le roi d'Angleterre ayant été arrêté, com-

me nous venons de le dire, on en donna avis à
1688. Londres. Les seigneurs s'y étoient assemblés sur le bruit de son évasion ; et ayant appris qu'avant de partir il avoit révoqué les lettres données pour la convocation du parlement qu'ils lui demandoient, ils firent publier un écrit par lequel ils se déclarèrent ouvertement pour le prince d'Orange, qu'ils supposoient toujours n'être venu que pour faire assembler un parlement libre, et pourvoir par là à la sûreté de leur religion et de leurs libertés. Quatre députés de leur part étoient allés trouver ce prince, lorsqu'on apprit qu'on avoit arrêté le roi : sur quoi les seigneurs s'étant assemblés, lui envoyèrent mylord Duras avec ses carrosses et ses gardes, afin de le ramener à Londres. Il y fut reçu du peuple avec des cris de joie, des acclamations, des marques d'affection, qu'il est mal aisé d'exprimer. Ce fut un jour de triomphe pour lui. Personne ne se souvenoit d'avoir jamais rien vu de pareil. Le son des cloches, les feux de joie, et tout ce qui, dans les fêtes publiques, inspire les sentimens les plus vifs, fut employé en celle-ci.

Le prince d'Orange, qui connoissoit déjà le génie du pays, avoit prévu cet événement, et tâché de le prévenir. Il avoit envoyé Zuylestein, gentilhomme de sa maison, à Feversham, avec une lettre par laquelle il prioit le roi, mais avec un air de hauteur qui tenoit beaucoup de l'ordre d'un maître, de n'avancer pas plus avant vers Londres que jusqu'à Rochester. Je ne sais par quelle aventure cette lettre ne fut rendue au roi que lorsqu'il fut à Londres même. Le prince d'Orange en eut du

chagrin, et résolut de ne pas donner à l'inconstance des Anglais ni les moyens ni le loisir de 1688.
reprendre les sentimens que la nature et le devoir inspirent aux sujets pour leurs souverains. Le roi lui avoit envoyé le comte de Feversham à Windsor, où ce prince s'étoit arrêté, pour l'inviter à venir loger dans la capitale au palais Saint-James, consentant qu'il s'y fît garder même par sa garde hollandaise, afin qu'ils pussent conférer personnellement et à l'amiable des moyens de s'accommoder, et de satisfaire amplement aux fins de sa déclaration.

Le prince montra, par le traitement qu'il fit à l'envoyé du roi, que ses fins et celles de sa déclaration n'étoient pas les mêmes : car, sous prétexte que ce comte avoit licencié l'armée du roi, quoiqu'il en eût reçu ordre exprès, il le fit arrêter, et ne le relâcha que quand il n'eut plus de traité à craindre, et en même temps envoya à Londres deux mille hommes de ses troupes, qui, ayant chassé les gardes du roi, se saisirent de toutes les portes et de toutes les avenues de White-Hall. Il ne s'en tint pas là. Le lendemain, le roi n'étant point encore éveillé, il lui députa les lords Halifax, Delamère et Shrewsbury, pour lui dire, du même ton qu'il avoit commencé à prendre, qu'étant sur le point de venir à Londres, on ne jugeoit pas à propos qu'ils s'y trouvassent en même temps, et qu'on lui donnoit à choisir ou d'Hamptoncourt ou de Ham, pour se retirer avec sa maison.

Le roi, concevant mieux que jamais qu'il ne faisoit pas sûr pour lui de demeurer en Angleterre, dans un temps où ses propres sujets

osoient lui intimer de tels ordres de la part de
1688. son ennemi, et continuant dans le dessein d'aller rejoindre sa famille en France, demanda Rochester au lieu de Ham et d'Hamptoncourt qu'on lui proposoit. Le prince d'Orange prévit son dessein, et, après y avoir pensé, jugea qu'il convenoit aux siens, qu'il lui abrégeroit du chemin, qu'il lui épargneroit de grands embarras, qui lui étoient inévitables, s'il n'en venoit à des violences, dont les moindres eussent mis à son nom une tache que le diadême n'est pas capable d'effacer. Il est à présumer que ce fut dans cette vue, dont l'histoire ne peut s'empêcher de le louer, qu'il consentit à laisser aller le roi son beau-père à Rochester, et que ce monarque s'y étant rendu, il l'y fit garder d'une manière qui a fait juger à tout le monde qu'il étoit bien aise qu'il trouvât moyen de s'échapper, comme il arriva en effet. Le roi, négligemment gardé, se déroba par un jardin où il y avoit une porte qui conduisoit à la Tamise. Là, ayant trouvé une barque qu'il y avoit fait préparer, il y entra, et ayant fait voile accompagné du duc de Barwick, il arriva à Ambleteuse au commencement de janvier de l'an 1689, et de là vint à
1689. Saint-Germain trouver la reine son épouse, où le roi très-chrétien le reçut avec d'autant plus de joie, qu'il avoit témoigné plus d'inquiétude des périls qu'il avoit courus.

Comme le premier motif des persécutions que les Anglais faisoient à leur roi étoit la ruine des catholiques, ceux-ci furent les premières victimes qu'après l'évasion de ce prince les protestans immolèrent à leur haine. Le

peuple de Londres commença par piller leurs maisons, brûler leurs chapelles, les insulter en mille manières; et dans ce tumulte on n'épargna pas les personnes à qui le droit des gens est une sauve-garde inviolable chez les nations les plus barbares. L'ambassadeur d'Espagne, tout ami qu'il étoit de la faction dominante, par un juste châtiment du ciel, fut le premier qu'on attaqua. On ne peut dire les insolences que l'on commit chez ce ministre : ses meubles, sa bibliothèque, sa vaisselle, ses équipages, furent emportés ou brûlés. L'envoyé du grand duc de Toscane fut exposé aux mêmes insultes. Les sujets du royaume furent encore plus maltraités que les étrangers : l'autorité publique y intervenant, on leur ordonna de sortir de Londres; on mit en prison, à divers temps, les personnes de qualité qui ne purent trouver le moyen de suivre le roi leur maître en France. 1689.

Les comtes de Salisbury, de Castelmaine, de Peterborough, mylord Montgomery, et beaucoup d'autres, y furent long-temps, et n'en sortirent qu'à des conditions qui en ont obligé quelques-uns à préférer l'exil volontaire où ils sont encore aujourd'hui, à la demeure de leur patrie, où ceux qui ont voulu rester ont la douleur de voir leurs biens employés à faire la guerre à leur légitime souverain. Le comte de Sunderland se retira en Hollande, où reprenant la religion qu'il avoit solennellement abjurée, il confirma les mauvais bruits qui avoient fait soupçonner sa fidélité. Les protestans attachés au roi eurent part à la persécution. Le grand chancelier Jefferyes fut mis à

la tour, et y mourut. Le roi a depuis donné
1689. cette charge à Herbert, frère de l'amiral, qui l'exerce aujourd'hui à Saint-Germain avec moins de fonctions que ses prédécesseurs, mais avec une gloire qui l'en dédommage. Le comte de Middleton, secrétaire d'état, ayant eu le même attachement à son devoir, a aussi eu le même sort.

Le prince d'Orange, toujours attentif aux conjonctures favorables, prit celle de ces mouvemens pour faire son entrée dans Londres. Il y fut reçu avec les démonstrations de joie et les applaudissemens publics qu'on y donne toujours aux nouveaux venus. Tous les corps le félicitèrent du succès de son entreprise, et le remercièrent du zèle qu'il témoignoit pour la nation. Les grands s'assemblèrent, et le prièrent de se charger du gouvernement, jusqu'à ce qu'on eût convoqué les états du royaume, non en parlement, qui ne s'assemble qu'au nom du roi, mais sous le nom de *convention*, qui fut fixée au commencement du mois de février prochain.

Comme la chambre basse est depuis long-temps en possession d'être maîtresse de toutes les délibérations de l'état, le soin de la faction qui vouloit élever le prince hollandais sur le trône fut premièrement de faire élire autant de membres qu'elle put favorables à ses intentions, et ensuite de gagner ceux qui ne seroient pas de son choix. Elle n'y réussit que trop bien. La convention étant ouverte, on ne fut pas long-temps sans entendre proposer parmi les communes ces odieuses questions, savoir : Si un roi catholique n'étoit pas incapable de la couronne

couronne ? Si Jacques II n'avoit pas rompu, par sa mauvaise administration et par sa retraite hors du royaume, le contrat original des souverains avec leurs peuples ? Si cette retraite n'étoit pas une désertion, une abdication qui rendoit le trône vacant ? Ceux des seigneurs anglais qui conservoient encore de l'amour pour la monarchie, et qui prévirent les conséquences de ces questions dans un état dont le premier fondement est la succession, les entendirent avec horreur, reconnurent leur faute, et plusieurs d'entre eux firent ce qu'ils purent pour la réparer. 1689.

Leur parti fut d'abord assez grand pour empêcher la maison haute de consentir aux délibérations de la chambre basse sur tous ces points, qui s'y décidèrent toujours à la pluralité des voix au désavantage du roi. Ils furent assez long-temps balancés et disputés parmi les pairs, sur les raisons que quelques-uns d'entre eux alléguèrent pour le bon parti. Ils remontrèrent qu'il paroîtroit étrange à toutes les nations du monde de déclarer qu'un roi catholique étoit incapable de porter un sceptre ; que, depuis Egbert jusqu'à Elisabeth, quarante rois catholiques l'avoient porté ; que depuis peu toute l'Angleterre avoit, par des adresses expresses, désavoué cette fausse maxime ; que les deux universités l'avoient même condamnée d'erreur ; que le parlement de l'année 1685 l'avoit crue si pernicieuse à l'état, qu'il avoit voulu noter d'infamie ceux qui avoient voulu exclure le duc d'York de la royauté ; que toute la nation ayant reconnu ce prince dans le temps même où il faisoit une

1689. profession plus ouverte de la religion catholique, ce seroit une inconséquence ridicule de prétendre que cette même religion fût un empêchement à régner ; que quant au prétendu contrat du souverain avec le peuple, c'étoit une pernicieuse chimère, souvent condamnée comme une porte ouverte à tous les séditieux pour brouiller ; qu'on ne pouvoit nommer désertion, et encore moins abdication, la retraite d'un roi maltraité et abandonné de ses sujets à la merci d'une nation étrangère, voyant son caractère royal exposé aux insultes du peuple, et sa personne entre les mains d'un prince qui lui imposoit des lois, qui l'arrêtoit dans ses propres états, et dont on lui donnoit des ombrages qui lui en faisoient tout craindre ; que les offres que ce monarque avoit souvent faites à la nation et au prince qui la protégeoit, de traiter avec eux, de ne rien omettre pour satisfaire à leurs griefs, étoient des réparations suffisantes des fautes qu'on lui imputoit ; que plusieurs lettres qu'il écrivoit actuellement de Saint-Germain aux deux chambres de la convention et à plusieurs particuliers, les protestations qu'il faisoit contre les actes de cette assemblée, les mesures qu'il prenoit pour rentrer en possession de ses états, prouvoient qu'il n'y avoit pas renoncé, et que s'il avoit déserté, c'étoit le pays, où sa personne ne lui paroissoit pas en sûreté, et non pas le trône, qu'il regardoit toujours comme un bien qui lui appartenoit ; qu'il n'étoit pas le premier roi, même d'Angleterre, qui eût fait ce pas ; que, du temps des rois saxons, Ethelrède se retira en Normandie, et que, parmi les Plantage-

net, Edouard IV passa en Flandre, sans qu'Henri VI, son concurrent, crût avoir acquis par-là un nouveau droit à la couronne ; 1689. que dans les conjonctures pareilles où Jacques II s'étoit trouvé, la condition des rois seroit bien dure, s'ils étoient les seuls de tous les hommes auxquels il ne fût pas permis de fuir un péril qu'on ne peut éviter qu'en le fuyant ; qu'un homme qui voit sa maison en feu, en sort quand il ne le peut éteindre, et se réserve pour la rétablir, quand il ne peut pas la sauver.

Sur telles et semblables raisons, ou déduites de vive voix, ou insérées en divers écrits, la maison haute balança, durant quelques jours, avec succès, les délibérations des communes, et souvent la pluralité y conclut pour le bon parti : mais la faction travaillant sans relâche à gagner des voix, insensiblement la pluralité se trouva dans le parti opposé, et les points contestés enfin se décidèrent contre le roi. Le trône fut déclaré vacant.

Ce pas étant fait, il fut question de la forme du gouvernement. On proposa une république, une régence, la continuation de la royauté dans un nouveau sujet. La république n'eut que des partisans secrets : la régence en eut assez de publics pour faire craindre au prince de n'être pas roi. On dit que la peur qu'il en eut l'obligea à lever le masque, et à faire dire sous main à ceux qui prenoient ce parti, que s'ils n'en prenoient un plus conforme à ce qu'il avoit sujet d'attendre de la reconnoissance de la nation, il alloit les abandonner au juste ressentiment du roi, en se retirant en Hollande,

et en déclarant ceux d'entre eux qui l'avoient appelé en Angleterre. Il n'en falloit pas tant
1689. pour engager des gens qui avoient déjà fait tant de pas, à franchir ce qui en restoit à faire.

On conclut pour la royauté, et, par une conséquence naturelle, à la déférer au prince d'Orange. On ne laissa pas d'être embarrassé à convenir sous quel titre il en prendroit possession. Celui d'élection dégradoit une couronne héréditaire. Celui de conquête étoit incompatible avec les priviléges de la nation. La succession ne pouvoit avoir lieu depuis la naissance du prince de Galles, dont on eut honte de continuer à révoquer la naissance en doute. Quand on veut une fin injuste, on passe aisément par-dessus l'irrégularité des moyens nécessaires à y parvenir. Sans faire mention du prince de Galles, on supposa la princesse d'Orange héritière de la couronne d'Angleterre : on résolut de donner au prince son mari le titre de roi, et, par une suite de procédés contraires à toutes les règles établies dans les royaumes héréditaires, on arrêta que s'il survivoit, il continueroit à régner au préjudice de la princesse de Danemark, héritière de sa sœur, et qu'en cas que cette princesse vînt à mourir sans laisser d'enfans, la couronne retourneroit à ceux du prince, s'il en avoit.

Les choses étant ainsi résolues, la convention dressa des articles pour préserver la nation des griefs qui avoient servi de prétexte à la révolte. On décida, entre autres choses, que le pouvoir de dispenser des lois et d'en suspendre l'exécution étoit abusif et illégitime, si les dispenses et les suspensions n'étoient auto-

risées par le parlement; que les commissions extraordinaires, comme celle qui, dans le dernier règne, avoit été établie par le roi pour les affaires ecclésiastiques, étoient contraires aux lois du royaume, et pernicieuses aux libertés du peuple; qu'il n'étoit pas permis au roi de lever ni d'entretenir une armée sur pied en temps de paix, sans l'aveu du parlement; que toutes levées d'argent auxquelles le parlement n'auroit point consenti seroient censées illégitimes; qu'on laisseroit aux communautés qui députent aux parlemens, une entière liberté de choisir ceux qu'ils y croiroient les plus propres, et aux députés d'y parler, d'y dire leurs avis, et d'y donner leurs suffrages, selon qu'ils le jugeroient à propos pour le bien public; que tous les sujets auroient droit de se plaindre au roi, et de lui présenter des adresses; que le roi ne pourroit accorder de pardon à ceux qu'on auroit accusés dans le parlement, auquel seul il appartenoit de les condamner et de les absoudre, au moins définitivement; qu'aucun prince et aucune princesse du sang royal n'épouseroit une personne catholique; que pour veiller à l'observation de ces articles et de beaucoup d'autres qui étoient énoncés dans cet acte, on assembleroit le parlement à tout le moins tous les trois ans. Ces conditions parurent dures à un prince fier, et d'un esprit à en voir toutes les conséquences; aussi dit-on qu'il en fut surpris : mais, après tout, il sentit bien qu'il seroit bientôt en pouvoir de n'en observer que ce qu'il lui plairoit, comme il est arrivé en effet; outre que, pour lui adoucir cette dégradation de la royauté, on substi-

1689.

tua aux anciens sermens d'allégeance et de
1689. suprématie, qui renfermoient un engagement de fidélité envers le roi, et qu'on abolit par cette raison, un autre serment de fidélité envers le prince et la princesse d'Orange : ensuite de quoi, la princesse étant arrivée de Hollande, on les proclama l'un et l'autre ; et l'assemblée de la convention ayant été changée en parlement, on se prépara à les couronner. La cérémonie ne se fit que le vingt-unième d'avril. L'archevêque de Cantorbéry refusa constamment de la faire, aussi-bien que le nouveau serment, que le seul évêque de Saint-Asaph, des sept qui avoient eu avec le roi le démêlé dont j'ai parlé, a prêté jusqu'à maintenant, les autres ayant mieux aimé perdre leurs bénéfices, qu'on leur a en effet ôtés. Nul catholique ne l'a fait ; et plusieurs même des protestans s'en sont assez long-temps défendus, parmi lesquels les comtes de Clarendon, d'Exeter, de Lichfield, d'Yarmouth, quoique restés dans le pays, persistent dans cette résolution. Le prince n'a poussé personne à l'extrémité sur ce point, et s'est contenté d'imposer une taxe aux récusans de la troisième partie de leurs revenus, laquelle étant double pour les catholiques, leur donne occasion, au défaut de leur vie, de sacrifier au moins leurs biens à la fidélité qu'ils devoient à leur religion et à leur roi.

L'Ecosse ne fut pas long-temps sans suivre l'exemple de l'Angleterre. La révolte, à la vérité, s'y alluma plus lentement, et le roi y trouva plus de gens en état de prendre les armes pour son service. On y eut peine à oublier

que Jacques VII étoit ce duc d'York à qui la nation avoit fait tant de protestations volontaires d'un attachement éternel. L'entreprise du prince d'Orange et les pratiques des Anglais parurent n'y exciter d'abord que de l'indignation et de l'horreur ; on y vit même des dispositions d'une constance capable de servir d'asile au roi persécuté : mais enfin l'esprit protestant, le mauvais exemple, les sollicitations de la cabale d'Angleterre, firent glisser chez les Ecossais la contagion de leurs voisins, et les engagèrent à suivre le torrent qu'ils auroient pu arrêter. Ils firent les mêmes démarches. Ils assemblèrent une convention, qu'ils changèrent dans la suite en parlement. Ils déclarèrent le trône vacant, et envoyèrent la couronne au prince par le fils du feu comte d'Argyle, Dalrumple, et ce Montgomery qui s'est depuis peu retiré auprès du roi. Ils établirent un nouveau serment, et n'omirent rien pour paroître l'avoir enchéri sur les Anglais. Ils eurent plus de peine qu'eux à rendre le prince qu'ils avoient choisi paisible possesseur du royaume. Ils avoient pris des précautions assez justes pour n'en pas avoir. Ils avoient arrêté et mis en prison le comte de Perth, grand chancelier, aîné du comte de Melford, et catholique comme lui ; homme que sa vertu et son zèle pour le service de son roi rendoient redoutable aux séditieux. Le comte de Lauderdale, et beaucoup d'autres, eurent le même sort que le chancelier, et perdirent la liberté, que ni lui ni eux n'ont recouverte que quand on ne les a plus craints, et dont ils n'ont joui que pour se choisir un exil. Malgré tout cela, 1689.

assez de braves gens évitèrent la captivité pour
1689. embarrasser les rebelles et arrêter la révolution, pour peu qu'on les eût secourus d'ailleurs. Le duc de Gourdon soutint un long siége dans le fort château d'Edimbourg. Le vicomte de Dundée, le comte de Dunferlin, mylord Dunkell, Ratray, Canon, les Montrose de leur temps, tinrent plusieurs années la campagne avec les fidèles Highlanders, ressource constante de leurs rois dans les temps de rebellion. Le courage, l'habileté, l'activité infatigable de ces hommes animés du zèle qu'inspirent la vertu et le devoir, ne céda qu'à l'extrémité, et quand les grandes espérances que l'Irlande avoit fait concevoir du rétablissement des affaires s'étant évanouies, leur eurent ôté celle de recevoir du secours.

L'Irlande étoit la partie la plus entière des états du roi d'Angleterre, que l'esprit de révolte avoit corrompus. Comme les Irlandais sont la plupart catholiques, le comte de Tyrconel, qui l'étoit aussi, trouva de la facilité à maintenir dans l'obéissance du légitime souverain la plus grande partie de l'île. La capitale en donna l'exemple, qui fut suivi par les meilleures places de l'un et de l'autre côté delà la mer, depuis Dublin vers le midi. La révolte se cantonna dans le nord, et mit son siége à Londonderry. Comme on savoit que les Anglais pressoient fortement le prince d'Orange d'envoyer en Irlande de grands secours, on crut que la présence du roi y étoit nécessaire pour les prévenir, et que le pays étant fertile en bons soldats, l'honneur de combattre à la vue et sous le commandement du monarque

en assembleroit un assez grand nombre aussitôt qu'il y paroîtroit, pour le rendre maître 1689. des postes qu'avoient occupés les rebelles, avant qu'on les pût secourir. Il y passa, et arriva vers les fêtes de Pâques à Dublin, accompagné du comte de Tyrconel, qui l'étoit venu recevoir à Cork, où ce prince l'avoit créé duc.

On jugea à propos que Jacques, profitant des premiers mouvemens du zèle qu'inspiroit sa présence aux Irlandais de sa communion, s'allât d'abord montrer dans le nord. Il y alla, et, en effet, sa marche étonna les rebelles : ils abandonnèrent Coleraine, et Kilmore résista peu. Il vint jusqu'à Londonderry, et envoya sommer la place : mais un ministre nommé Walker, qui s'en étoit fait gouverneur, témoigna tant de résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, que le roi, pressé de faire des troupes pour résister à l'armée anglaise, qui se préparoit à passer la mer pour venir s'opposer à lui, fut contraint de revenir à Dublin, après avoir donné ses ordres pour le siége de Londonderry.

Il ne manqua pas de soldats ; mais ses soldats manquoient la plupart de toutes les choses nécessaires à la guerre, hormis de courage et de bonne volonté. Les armes, les munitions, l'argent, étoient rares dans un pays que la nation qui y domine épuise de tout depuis si longtemps. Il y avoit peu d'officiers qui sussent régulièrement la guerre, et il est aisé de juger qu'il eût fallu plus de loisir que l'on ne s'en pouvoit promettre, pour discipliner de nouvelles levées. Le roi suppléa le mieux qu'il put à ce qui lui manquoit par tant d'endroits. Il

1689. avoit amené de France Rose, Maumon, Pusignan, Léry, Boisselau, et quelques autres officiers d'expérience et de valeur, que le roi très-chrétien lui avoit donnés. Il pouvoit compter parmi les siens sur le vice-roi, le duc de Barwick, le grand prieur, Maxwell, Chelcon, Wachaupd, Suderland, Dorington, Sarsfield, et les Hamilton. Il avoit apporté avec lui quelques armes, quelques munitions, quelque argent. Le siége de Londonderry l'avoit obligé d'y laisser une partie de tout cela; mais le marquis de Château-Renauld lui ayant amené un nouveau convoi, après avoir repoussé Herbert, qui l'avoit attaqué en chemin, il eut enfin une petite armée, où l'ardeur de combattre, qui y paroissoit, fortifioit les bras au défaut des armes. L'été se passa à faire ces préparatifs, durant lesquels quelques autres troupes, qui tenoient la campagne sous divers chefs, eurent divers succès qui ne décidoient rien. On attendoit celui du siége de Londonderry, fortement attaqué, mais opiniâtrement défendu par Walker et sa garnison. On les avoit réduits à l'extrémité, quoique Maumon et Pusignan, et beaucoup d'autres braves gens, y eussent été tués. Comme on savoit que le major Kirke y devoit amener du secours, on lui avoit fermé le port par une estacade et de grosses chaînes, qui lui en empêchoient l'entrée. Les assiégés manquoient de tout, et se voyoient enfin obligés d'en venir à capituler, lorsque Kirke rompit l'estacade, et, ayant secouru la place fort à propos, obligea les assiégeans, qui de leur côté avoient épuisé toutes les choses nécessaires à continuer le siége, de se retirer sans avoir

rien fait que d'affoiblir les ennemis de cinq ou six mille hommes, qu'on dit qu'ils perdirent 1689. ou par les armes ou par la faim.

L'arrivée d'une armée anglaise sous le maréchal de Schomberg fit sortir le roi de Dublin pour aller au-devant de lui. Le maréchal ayant débarqué ses troupes dans le comté de Downe, y fut joint par celles de Kirke, lequel, après s'être emparé de quelques places vers le nord, vint avec lui camper à Dundalke. Le roi s'avança jusqu'à Drogheda, et leur envoya offrir la bataille, que le maréchal refusa. Les armées furent long-temps campées presque à la vue l'une de l'autre, sans que le roi pût attirer celle des rebelles au combat. Le maréchal perdit plus de monde qu'il n'en eût pu perdre en deux batailles, par les maladies qui se mirent dans ses troupes presque aussitôt qu'il fut arrivé. Durant le reste de l'été que ce général s'obstina à se retrancher, et une partie de l'hiver qu'il alla prendre des quartiers dans les places moins exposées, il lui mourut plus de douze mille hommes. Le roi ne l'ayant pu forcer, se saisit de son poste quand il l'eut quitté, et, après l'avoir fortifié, se retira à Dublin avec son armée.

L'hiver se passa en préparatifs, que la situation des affaires de l'Europe rendit extrêmement inégaux. Le prince d'Orange, toujours pressé par le parlement d'Angleterre de secourir les protestans d'Irlande, résolut d'y passer en personne. Et, en effet, l'été suivant, l'an 1690, il y passa, et, s'étant joint avec le maréchal de Schomberg, marcha, avec quarante- 1690. cinq mille hommes et soixante pièces de gros

canon, vers Dublin, pour chercher le roi. Ce
1690. prince avoit reçu de France de quoi armer encore des soldats, et un secours de cinq mille hommes des troupes du roi très-chrétien, commandés par le comte de Lauzun, ayant, entre autres officiers généraux, le marquis de la Hoguette, qu'une mort glorieuse vient de nous enlever en Piémont. Avec ce renfort, que la ligue de tout l'Empire, de l'Angleterre, de l'Espagne, des Provinces-Unies, du duc de Savoie, contre la France, ne permit pas de rendre plus grand, l'armée du roi de la Grande-Bretagne ne put guère passer vingt mille hommes, une grande partie à demi armés, et n'ayant d'artillerie que douze pièces de campagne qu'on avoit amenées de France. En cet état ce prince jugea que si une de ces victoires où la bonne cause et la valeur suppléent au nombre, ne le tiroit d'affaire, il alloit être vivement poussé, et que s'il reculoit, ses soldats perdant beaucoup de cette ardeur qui leur faisoit souhaiter le combat, il perdroit toujours le pays sans avoir rien tenté pour le conserver. Cette pensée le fit résoudre à marcher au-devant du prince, de l'attendre au bord de la Boyne, et de le combattre au passage. Celui-ci y parut bientôt avec toutes ses troupes et ses soixante pièces de canon ; et ce fut là que l'onzième de juillet se donna la bataille à laquelle cette rivière a donné le nom. Elle eut le succès qu'elle devoit avoir, vu la différence des forces. Il n'eût pas été impossible, malgré cette inégalité, qu'elle n'en eût eu un meilleur pour le roi qui la perdit, si ses ordres eussent été suivis ; si, aussitôt qu'il le commanda, on

eût chargé des troupes qui avoient passé un gué éloigné à sa gauche, pendant qu'une partie de 1690.
ses gardes et de ses dragons disputoient le passage d'un gué plus proche au maréchal de Schomberg, qui y fut tué, et pendant que son aile droite soutenoit encore les efforts de ses ennemis. On fut trop lent de ce côté-là, et trop fortement poussé de celui-ci par le canon et par la supériorité du nombre. L'aile droite fut rompue et défaite malgré la valeur du duc de Barwick si connue en tant d'autres rencontres, du chevalier d'Hocquincourt, qui y périt, et de Richard Hamilton, qui y fut pris prisonnier.

Alors le comte de Lauzun s'approchant du roi, lui représenta qu'il alloit être enveloppé, et qu'il ne falloit plus compter que sur une bonne retraite, le priant d'en laisser le soin à lui et à tant de braves officiers, qui ne manqueroient à rien pour la faire réussir. L'avis étoit de trop bon sens pour n'être pas suivi par un prince qui n'étoit ni de mœurs ni d'âge à finir par le désespoir. Le roi, cédant à sa fortune, ou, pour parler comme ce prince pense, se soumettant aux ordres de la Providence, prit le régiment de Sarsfield, et se retira à Dublin, pendant que le comte, les Français, Cheldon, et d'autres officiers, disposoient les choses à la retraite, qu'ils firent, de l'aveu des ennemis, avec beaucoup d'ordre et d'honneur.

Les deux partis se sont mutuellement blâmés d'avoir mal profité, les uns de leur victoire, et les autres de leur retraite. Ceux qui ont écrit pour le prince d'Orange blâment le

roi d'avoir trop tôt quitté l'Irlande, et ceux
1690. qui y restèrent après lui, d'avoir mal recueilli les débris d'une fuite qui leur avoit ôté peu de monde, le nombre de leurs morts, selon ceux qui en mettent le plus, ne passant pas quinze cents hommes. Les écrivains du parti du roi blâment le prince d'avoir mal suivi sa victoire, d'être venu trop tard à Dublin, ville ouverte de tous côtés, sans armes et sans munitions; d'avoir donné le temps aux troupes du roi de se rassembler à Limerick, à Galloway, et en d'autres places assez fortes pour tenir long-temps : d'où, en effet, il étoit arrivé que la guerre avoit traîné en longueur, depuis même le départ du roi, qui quitta Dublin presque aussitôt qu'il y fut arrivé, pour se retirer en France; que le prince d'Orange s'étoit vu obligé de lever le siége de Limerick avec beaucoup de perte pour lui, et d'honneur pour les royalistes, surtout pour M. de Boisselau; de repasser en Angleterre sans avoir achevé sa conquête, qu'il eût perdue, si, dans la bataille que donna Saint Ruth près d'Athlone,
1691. l'an 1691, aux rebelles que commandoit Ginckel, ce français, chef de l'armée royale, n'eût été tué d'un coup de canon, après avoir déjà rompu toute l'infanterie ennemie, et donnant actuellement un ordre pour suivre le mouvement de sa victoire, que sa mort arrêta et donna à son ennemi; que le second siége de Limerick, soutenu avec tant de gloire, et terminé par une des belles capitulations qu'on vit jamais, avoit été une ressource capable de rétablir le parti royal, si l'Irlande eût été aussi à portée d'être secourue par la France que

toute l'Europe attaquoit, qu'elle l'étoit d'être attaquée par l'Angleterre, pour laquelle tant de nations combattoient. Ceux qui savent le dessein qui porta le roi d'Angleterre à sortir si promptement d'Irlande, pourroient ajouter à cela, qu'il avoit imaginé une diversion qui eût embarrassé le prince d'Orange, si une seule circonstance dont elle dépendoit ne l'eût fait manquer. 1691.

Mais il étoit de la destinée de Jacques II de ne pas faire à demi le sacrifice de ses couronnes à sa religion, jusqu'à ce qu'il ait rempli le temps de son épreuve. Il étoit du bien de cette religion même, que ceux qui en font profession eussent devant les yeux un tel exemple : il étoit de la gloire du roi sous lequel j'écris cette histoire, d'ajouter aux titres qui lui font porter le nom de Grand, celui de soutenir seul une si belle cause, et d'en faire voir la justice par le gain de sept batailles rangées, par la conquête de plusieurs provinces, et des plus fortes places du monde soumises à son empire, malgré les efforts de tant de puissances *liguées contre le Seigneur et contre son Christ.*

FIN DU TOME QUATRIEME.



